Einleitung

Introduction

Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)

Herausgegeben von / *Édité par*
Günter Holtus · Michael Metzeltin · Christian Schmitt

Band/Volume V

Französisch, Okzitanisch, Katalanisch
Le français, L'occitan, Le catalan

Max Niemeyer Verlag
Tübingen 1990

1. Le «Dictionnaire encyclopédique de linguistique romane»: justification et objectifs

Maîtriser seul aujourd'hui le flot des publications, toujours croissant, sinon en résultats concrets, du moins en nombre, cela n'est plus guère possible: c'est la plainte qu'on entend souvent, avec raison semble-t-il. À l'aspect quantitatif s'ajoute l'aspect qualitatif: comparées à d'autres disciplines, les études romanes, ces dernières années, ces dernières décennies, se caractérisent par une diversification, une spécialisation, une orientation vers des aspects particuliers et vers de nouvelles découvertes linguistiques. Les introductions et les comptes rendus de recherche existants ne permettent plus aujourd'hui d'avoir accès facilement et rapidement à ces résultats et cheminements multiformes de la recherche. Nous avions naguère une vue d'ensemble sur l'évolution de la discipline, sur les acquis et les questions ouvertes: le *Grundriss der romanischen Philologie* de Gröber, paru pour la première fois il y a cent ans; une telle vue d'ensemble n'existe pas pour l'état actuel de la recherche. Pour bien des domaines et bien des problèmes, nous ne disposons pas d'un relevé des matériaux pléthoriques, encore moins d'une synthèse des recherches.

Bien des raisons militent en faveur d'une telle vue d'ensemble sous forme de dictionnaire encyclopédique. Dans les manuels de type traditionnel et plus encore dans les ouvrages d'auteurs individuels, il y a nécessairement des accents particuliers: étant donné l'ampleur de la discipline, un manuel ne peut traiter la multiformité des problèmes intéressant les études romanes ou les études linguistiques en général qu'en procédant par présentation-exemple; un ouvrage individuel, pour sa part, reste toujours marqué par le point de vue de son auteur, un traitement objectif ne pouvant plus constituer le but à atteindre. Un dictionnaire encyclopédique, au contraire, pose le pluralisme et l'interdisciplinarité comme conditions préalables à une présentation synthétisante; il peut donc donner la parole à de nombreux spécialistes, représentant des méthodes et des traditions variées, et cela dans une coopération coordonnée qui, à tout prendre, garantit un traitement équilibré des divers domaines. En répartissant la charge sur plusieurs épaules, on crée les conditions pour un examen approfondi de l'abondant matériau; si beaucoup d'auteurs s'attachent ensemble à scruter les connexions objectives aussi bien que méthodologiques, on se rapprochera davantage du but visé: une présentation ample et sans prévention. L'information à jour sera ici garantie au mieux par le souci qu'ont eu dès le départ les éditeurs de toujours trouver, pour chaque article, un spécialiste du sujet.

Ce n'est certainement pas un hasard que le projet „Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)" soit à peu près synchrone avec d'autres présentations synthétiques, notamment dans le domaine des études germaniques, où ont vu le jour, ces dernières années, des manuels sur la science du langage et de la communication, présentant les divers secteurs de recherche; ne passons pas non plus sous silence le fait que, en ce qui concerne la conception d'ensemble, le LRL s'appuie en partie sur le „Lexikon der Germanistischen Linguistik (LGL)" (paru également chez Niemeyer), qui vise à présenter une vue d'ensemble des études de linguistique germanique au début des années 80, en y incluant les principales disciplines voisines. Le LRL n'est cependant pas d'abord un sismographe enregistrant les tendances modernes; il doit bien plutôt répondre à sa vraie fonction: une information ample et circonspecte. De longues discussions de méthode et de contenu ayant mis en évidence les avantages et les inconvénients des diverses approches et orientations de la recherche, il paraît aujourd'hui possible et nécessaire de concevoir une présentation globale et claire sur l'avenir de la discipline. Ce faisant, aucune méthode ne devra être surestimée ou sous-estimée et la progression devra rester déterminée par la visée de base: aborder les questions à traiter par une discussion de grande ampleur.

Ainsi, les éditeurs se sont donné pour tâche de dégager les rapports de la linguistique romane avec la linguistique générale et en même temps de retracer – autant que possible – les impulsions parties des études romanes et prises en considération ou appliquées dans d'autres domaines «philologiques». Partant de ces prémisses, le LRL vise à promouvoir des études romanes qui se comprennent comme linguistique comparée, sans négliger pour autant le fait que la description systématique des divers secteurs, des conditions historico-culturelles et surtout de l'usage langagier dans les situations communicationnelles du passé et du présent constitue la base indispensable de la discipline «études romanes» et de ses relations avec les autres langues.

2. Structure et conception du LRL: lignes directrices et accents

L'objet du LRL, ce sont les langues romanes dans leur ensemble, considérées à la fois diachroniquement et synchroniquement. En partant des principes aujourd'hui admis, on ne peut aborder adéquatement un domaine d'une telle amplitude

qu'en posant la langue comme un moyen de communication fonctionnel, socialement différencié, s'actualisant selon des paramètres spatiaux, temporels et situationnels – étant bien entendu que seul un observateur aux méthodes sûres est en mesure de décrire la langue comme agir humain. À partir de positions métalinguistiques, une telle description peut se référer aux modalités et aux finalités des règles appliquées dans les situations communicationnelles; elle peut montrer comment la communication impose le recours à un monde effectif ou fictif, elle peut enfin présenter historiquement les règles de la langue, variables, sujettes au changement et dépendantes de dimensions sociales. Conformément à ces vues fondamentales, le LRL s'articule en huit parties-thèmes.

Les deux premières réexaminent les problèmes historico-scientifiques et les questions d'ordre général et méthodologique, précisent les notions de base et les techniques de description, présentent les instruments de travail. L'histoire de la discipline dégage en particulier les époques et les écoles historiques qui furent importantes pour la linguistique générale et donc aussi pour les études romanes; et en même temps, elle relève les orientations et les approches méthodologiques issues des études romanes, certaines ayant influencé partiellement d'autres domaines philologiques, d'autres (tel le «Guillaumisme») n'ayant eu pratiquement aucun écho dans les autres disciplines. La partie méthodologique présente, d'un point de vue inter-langues, mais en maintenant toujours la référence aux langues romanes, tous les aspects du système de la langue. Les thèmes ici traités ont évidemment une grande extension: depuis le traitement des moindres éléments fonctionnels, en passant par les unités lexicales disparates, jusqu'à la linguistique et la théorie textuelles. De plus, le thème «langue et société» sera ici traité dans toute son ampleur: on y éclaircira les positions théoriques, on y traitera les questions de changements internes et externes; dans des articles d'orientation inter-langues, on présentera les problèmes liés aussi bien à la communication de groupes qu'à la production de textes à caractère persuasif pour les médias. À ces questionnements d'ordre sociologique fera suite une présentation des classifications typologiques et généalogiques des langues et des familles de langues, les critères en étant expérimentés sur divers domaines d'étude allant de la linguistique contrastive à la périodisation des langues. Ce sous-ensemble se terminera par un relevé des centres de collecte et traitement de données: ce point aussi a paru indispensable, les manuels souvent n'informant pas suffisamment sur des questions telles que la répartition géographique des centres de recherche, d'archives ou de collecte de matériaux.

Les deux parties suivantes, III et IV, ont pour objet les études romanes en tant que linguistique historico-comparative; cela concerne par conséquent des domaines que les études romanes ont puissamment contribué à fonder méthodologiquement – y compris dans la perspective de la linguistique générale: de par leur documentation privilégiée, allant du latin ancien aux langues romanes d'aujourd'hui, elles ont, en effet, fourni d'importants résultats. Ici seront examinés les phénomènes communs aux langues issues du latin; il y sera traité de la relation du latin au type «langue romane»; il y sera fait un bilan critique de la grammaire historico-comparative des langues romanes, l'accent étant mis sur ce qui unit plus que sur ce qui sépare.

Les parties V et VI décrivent et analysent les différentes langues et aires linguistiques romanes. Conformément à l'état des recherches et la masse de la documentation, le roumain, l'italien, le français, l'espagnol et le portugais auront une place plus importante que les autres langues romanes. Cela ne signifie pas cependant que les autres langues et aires linguistiques aient une valeur moindre: de tels accents doivent seulement être interprétés comme les conséquences logiques de données extra-linguistiques. À comparer également avec le choix des langues dans lesquelles sont rédigées les contributions: dans un ouvrage conçu au sein de trois universités de langue allemande, édité et commercialisé par une maison d'édition de Tübingen, il est clair que l'allemand est utilisé entre autres comme langue scientifique; mais par ailleurs, il a paru judicieux d'admettre comme langue de rédaction la langue traitée directement dans tel article, à l'exception du roumain et de langues moins répandues, dites «langues mineures».

Le choix des langues et la place réservée aux «langues mineures» tiennent donc essentiellement à des raisons extra-linguistiques. Ce sont, par contre, des arguments objectifs de poids qui ont conduit à une bipartition chronologique: 1° du Moyen-Âge à la Renaissance, 2° de la Renaissance à l'époque actuelle. Certes, le passage du Moyen-Âge aux Temps Modernes ne représente pas une limite nette, ni de portée générale; cependant, les aspects fondés sur l'état de la recherche ne sont pas seuls à plaider en faveur de la division chronologique latin – (proto)roman, (proto)roman – Moyen-Âge, Renaissance – Temps Modernes. Si la première période est caractérisée par la division et la différenciation du latin, déjà fortement dialectalisé, la limite entre le Moyen-

Âge et les Temps Modernes est marquée à la fois par des critères externes et des critères internes. Parmi les critères externes, citons la montée de langues nationales et les premiers essais de codification et de création de langues standard (le plus souvent suscitée par les besoins de l'administration) et certaines conditions sociales, culturelles et politiques particulières. Les critères internes ne manquent pas non plus: la Renaissance, précisément, connaît une multiplicité de nouveaux types de texte et se caractérise, dans la «Romania», par une restructuration souvent profonde, une réorganisation de grande portée, du système linguistique. Les éditeurs sont cependant conscients qu'une telle articulation chronologique reste problématique, notamment pour le roumain, et que, pour la limite fixée, précisément, on ne peut parler de parallélisme entre les langues romanes qu'en repoussant quelque peu à l'arrière-plan de nombreuses différences de fait, culturelles aussi bien qu'historiques. Mais comme les parties V et VI donnent la primauté aux phénomènes linguistiques, il paraît justifié et judicieux de maintenir la limite historique que constitue la «Renaissance».

Les deux dernières parties, VII et VIII, traitent de problèmes qui ont aujourd'hui une actualité particulière: les langues en contact, les langues de migrants, les créoles, les langues artificielles – au sens strict et les langues poétiques – ainsi que les aspects contrastifs, classificatoires et typologiques des langues romanes. Ici non plus, point d'accent privilégié: y seront traités aussi bien les problèmes historico-linguistiques de superstrat, de substrat et d'adstrat que les méthodes, problèmes et résultats de la recherche contemporaine en matière de contacts et de créoles d'aujourd'hui. La présentation contrastive, classificatoire et typologique devra dessiner la physionomie propre de chaque langue romane, en se référant aux classifications généalogiques; mais elle s'attachera aussi à la question, non résolue jusqu'à maintenant, de savoir quel poids ont les forces divergentes et les forces convergentes dans les langues romanes. C'est ce chapitre qui permettra un examen critique de ce qu'impliquent des classifications aussi courantes que le roman balkanique, le rhéto-roman, le gallo-roman, l'ibéro-roman.

3. Structure et conception des articles

D'emblée, les éditeurs se sont entendus sur deux points fondamentaux: le LRL ne peut en aucun cas se baser sur des positions de principe unilatérales, venant des auteurs ou des éditeurs; il ne doit pas non plus privilégier les approches considérées aujourd'hui comme modernes, d'actualité ou particulièrement riches d'avenir: l'actualité, justifiée peut-être, paraît moins importante que la saisie des idées fondamentales. Cela ne pouvait signifier que ceci: chaque article doit se rattacher aux travaux antérieurs et retracer les chemins (éventuellement, les égarements) de la recherche, afin de permettre au lecteur de se faire un jugement d'une part sur l'histoire et d'autre part sur l'importance présente des diverses approches. Cela signifiait aussi que les éditeurs, avant de demander la collaboration d'auteurs choisis avec circonspection, devaient faire, pour chaque article, une pré-structuration par mots-clés et plan d'ensemble; qu'ils devaient examiner et prendre en considération systématiquement les ouvrages traitant de linguistique romane – manuels, histoires des langues et études d'information générale – afin d'éviter, autant que possible, une vue unilatérale ou un relevé lacunaire des problèmes à traiter. Ces mots-clés, ces indications de plan, transmis aux auteurs, ce n'étaient pas des lits de Procruste, mais ils visaient tout au moins à éviter un isolement méthodologique et une restriction documentaire scientifiquement inacceptable; ils voulaient encourager les auteurs des différents articles à mettre en œuvre non seulement les questionnements qui sont aujourd'hui au centre des préoccupations, mais aussi toute la richesse de l'activité philologique et de la recherche scientifique antérieures, tout au moins par rapport aux méthodes employées par l'auteur lui-même et par rapport aux approches aujourd'hui dominantes; que l'auteur transmette donc au lecteur, dans la mesure du possible, le trésor d'expérience multiséculaire. Négliger la tradition fait courir le danger que des tendances trop dominantes ramènent partiellement la recherche en deçà des acquis d'une ou plusieurs générations antérieures.

Il a donc paru utile que chaque article commence par présenter les cheminements de la recherche, l'état actuel de la discussion; il a également semblé indispensable de retracer, autant que possible, les méthodes des précédentes générations de chercheurs et de les apprécier à leur juste valeur. Ainsi devrait être atteint un certain degré d'unification, l'objectif à long terme n'étant pas, bien entendu, l'unification par une approche déterminée, mais uniquement une standardisation adaptée à l'objet à décrire. En outre, chaque article présente une sorte de synthèse, où l'auteur reste libre de donner clairement son point de vue et éventuellement, de le préciser par rapport à d'autres conceptions. Il s'agissait donc seulement de suggérer certains points,

essentiels aux yeux des éditeurs, d'attirer l'attention sur des méthodes dont la pertinence est incontestable; rendre les articles parallèles et comparables, c'était la formulation d'une demande plus que d'une exigence absolue. Il en va de même pour le chapitre «perspectives» concluant la plupart des articles et montrant comment pourra se poursuivre l'investigation du thème traité, quels sont les desiderata en théorie et en documentation; de même aussi, pour la bibliographie, qui ne vise jamais à l'exhaustivité.

Pour les titres des articles toutefois, il a paru souhaitable de tendre à une terminologie unifiée, aussi bien pour chaque langue que d'une langue à l'autre. Il convenait donc de donner la préférence à une terminologie internationale tout au moins quand elle se révélait plus efficace; si, par exemple, le volume IV utilise le terme *grammaticografia*, peu usuel en italien, c'est pour des raisons de convergence avec la terminologie internationale. Le parallélisme n'a cependant pas toujours pu être atteint, parce qu'il a semblé indispensable, en tel ou tel cas, de tenir compte des différences culturelles et historiques. Une intervention trop rigoriste des éditeurs n'aurait guère contribué à une plus grande cohérence des volumes. Il est, en effet, apparu que certains auteurs se sont répartis entre eux les domaines-frontières autrement que l'avaient prévu les éditeurs, que des domaines apparemment analogues se sont révélés parfois disparates à la description, ou encore que telle conception géographico-linguistique ou telle répartition géographique ne correspondaient pas toujours à la conscience qu'en avait une minorité donnée; et celle-ci, pour souligner des points de vue divergents, le plus souvent conditionnés par des positions politiques ou historiques, avait peut-être de bonnes raisons.

Il reste donc que les éditeurs ne pouvaient que faire des propositions ou recommander des articulations. Le contenu et la forme d'un article relèvent de la responsabilité de son ou ses auteurs, les éditeurs devant veiller à maintenir la conception d'ensemble, à vérifier que les textes soient compréhensibles et bien fondés. Précisons en outre que pour l'index des matières, il est prévu un volume à part.

4. Public visé par le LRL

En concevant les huit volumes, les éditeurs avaient en vue plusieurs groupes d'utilisateurs qu'ils chercheraient à satisfaire par une mise en œuvre systématique de l'histoire de la discipline et de l'état de la recherche, par la description et la discussion des méthodes, par la présentation critique des résultats et enfin, non moins important, par l'ouverture de nouvelles perspectives.

Les premiers destinataires, évidemment, ce sont tous ceux qui, au niveau universitaire, enseignent les langues romanes, dirigent des «séminaires» ou bien ont besoin, pour leurs cours, de présentations claires et sûres en ce qui concerne les approches de méthode et de contenu. Sur les questions de généalogie, de typologie synchronique et de sociolinguistique, le dictionnaire encyclopédique leur offre des études de portée systématique, allant en partie au-delà du domaine directement concerné et donnant une présentation fiable des théories et méthodes. Destinataires au même titre, les étudiants en études romanes: les éditeurs ont continuellement rappelé aux auteurs qu'ils devaient rédiger leur texte de manière à le rendre compréhensible également à de tels lecteurs et au moins partiellement utilisable pour des études individuelles. Ce souci explique également, en matière de terminologie, la préférence donnée aux termes de la langue cultivée générale. C'est précisément l'attention portée à ces lecteurs étudiants qui a déterminé la relation «théorie – présentation des acquis», les éditeurs partant de l'idée que la théorie ne devrait jamais être un but en soi, mais devrait toujours rester orientée vers le domaine à décrire. Cela ne signifie pas cependant que l'ouvrage soit marqué par une certaine peur du contact avec l'approche théorique ou par un scepticisme à l'égard de la mise en théorie; bien au contraire: les éditeurs ont conscience que seule la connexion de concepts théoriques clairs d'une part et de résultats et faits relevés et présentés avec soin d'autre part permet une présentation adéquate des questionnements linguistiques.

Outre les enseignants et étudiants de linguistique romane, l'ouvrage s'adresse aussi aux chercheurs d'autres domaines des sciences humaines. Impossible de les citer tous ici; évoquons cependant, à titre d'exemple, le spécialiste en études littéraires, auquel l'ouvrage apporte maintes impulsions en bien des articles; l'historien, qu'intéresseront d'emblée les contributions historico-linguistiques; le sociologue auquel beaucoup d'articles fourniront de précieuses indications; le théologien, l'ethnologue ou le juriste, qui pourront également consulter le LRL avec profit. Posons-le en principe: à toutes les sciences sociales et humaines, qui voient dans la linguistique et spécialement dans les études romanes une science d'appoint, le LRL pourrait rendre de grands services pour tel ou tel aspect particulier. Enfin, l'accent mis ici sur les connexions fonctionnelles – histoire des cultures, science des lan-

gues et des cultures – intéressera aussi certainement nombre de ceux qui estiment indispensable une recherche interdisciplinaire.

5. Genèse du LRL

Au cours de nombreux entretiens avec des collègues d'Allemagne fédérale et d'autres pays, les éditeurs ont pu constater qu'ailleurs aussi, il avait été prévu des vues d'ensemble du même type, mais que jamais, pour des raisons diverses, elles ne se sont réalisées. L'invitation à la coopération pour le projet LRL est venue de M. Metzeltin, qui avait déjà, dans les années 70, défriché le terrain pour un grand manuel d'études romanes; G. Holtus, de son côté, à peu près à la même époque, avait commencé à travailler à un ouvrage d'études romanes parallèle au LGL, et Ch. Schmitt avait tracé le plan d'un manuel traitant des langues nationales romanes d'aujourd'hui. C'est de la rencontre de ces trois projets qu'est née l'idée d'un vaste dictionnaire de la linguistique romane, dont la conception globale a été mise au point en 1982–1983 par les trois éditeurs.

La maison Max Niemeyer ayant accepté d'en assurer la publication, les premiers contrats ont pu être expédiés aux auteurs en 1984. Les premiers articles sont parvenus aux éditeurs en 1985. Depuis, il a fallu bien sûr donner, redonner aux auteurs l'occasion d'intégrer dans leurs articles de nouveaux développements et une information à jour. Il va de soi néanmoins qu'au cours de la phase d'impression de chaque volume, il a fallu se soumettre à bien des compromis et qu'il n'a pas été possible, dans tous les cas, de tenir compte après coup des toutes dernières publications.

Les éditeurs ont eu de nombreux entretiens avec des collègues d'Allemagne fédérale et d'ailleurs, se traduisant par de nombreuses suggestions ou propositions concrètes. Parmi les diverses améliorations proposées, il n'est pas possible d'énumérer en détail lesquelles ont été retenues ou à quel endroit; les éditeurs n'en remercient pas moins cordialement toutes celles et tous ceux qui se sont exprimés, oralement ou par écrit, sur la conception du LRL ou sur des améliorations possibles. Nous tenons à nommer ci-dessous par ordre alphabétique quelques correspondants et conseillers qui se sont particulièrement distingués par leur engagement pour cette œuvre: Hans Peter Althaus (Trier), Kurt Baldinger (Heidelberg), Germán Colón (Basel), Manlio Cortelazzo (Padova), Michele A. Cortelazzo (Padova), Hans-Martin Gauger (Freiburg), Hans Goebl (Salzburg), Klaus Heitmann (Heidelberg), Johannes Kramer (Siegen), Helmut Lüdtke (Kiel), Robert Martin (Paris), Bodo Müller (Heidelberg), Žarko Muljačić (Berlin), Max Pfister (Saarbrücken), Aurelio Roncaglia (Roma), Jürgen Schmidt-Radefeldt (Kiel), Wolf-Dieter Stempel (München), Georges Straka (Strasbourg), Peter Wunderli (Düsseldorf), Alberto Zamboni (Padova).

Nous devons un grand merci à la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* pour les moyens financiers qu'elle a mis à notre disposition; que soit aussi remercié la VG Wort de son aide financière destinée à l'impression du tome IV. Divers auteurs ont pu bénéficier de l'aide de différentes fondations nationales. La préparation des manuscrits pour l'imprimerie et le travail général de rédaction n'auraient pu avoir lieu sans le travail compétent et efficace de notre collègue Wolfgang Schweickard et l'aide des collaboratrices et collaborateurs scientifiques, des assistantes et assistants et des secrétaires de Bonn (Nicola Inhoffen, Inge Strack, Susanne Tempelmann, Sabine Tholen, Regine Würstle, Mme E. Schroers), Heidelberg, Paderborn, Trèves (Ursula Flemming-Pütz, Heidi Gruber, Dr. Robert Guého, Brigitte Konrad, Dr. Ute Nikolay, Dr. Ute Önnerfors, Alba Pilloni, Elisabeth Scheuer, Dr. Ignazio Toscani) et Vienne (Astrid Hönigsperger, Lore Thir).

Les éditeurs sont spécialement reconnaissants à Monsieur Harsch-Niemeyer (Tübingen) pour la grande confiance et l'intérêt bienveillant qui ont accompagné et soutenu la publication de cette œuvre.

Mars 1990

Günter Holtus (Trèves)
Michael Metzeltin (Vienne)
Christian Schmitt (Bonn)

Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)

Band/Volume V,1

Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)

Herausgegeben von / *Édité par*
Günter Holtus · Michael Metzeltin · Christian Schmitt

Band/Volume V,1

Französisch
Le français

Max Niemeyer Verlag
Tübingen 1990

CIP-Titelaufnahme der Deutschen Bibliothek

Lexikon der Romanistischen Linguistik: (LRL) / hrsg. von Günter Holtus ... – Tübingen : Niemeyer.
Literaturangaben
ISBN 3-484-50235-5 (Bd. 5.1)
NE: Holtus, Günter [Hrsg.]; LRL

Bd. 5 Französisch, Okzitanisch, Katalanisch.
1. Die einzelnen romanischen Sprachen von der Renaissance bis zur Gegenwart: Französisch. – 1990
ISBN 3-484-50250-9 (Gesamtwerk)

© Max Niemeyer Verlag Tübingen 1990
Das Werk einschließlich aller seiner Teile ist urheberrechtlich geschützt. Jede Verwertung außerhalb der engen Grenzen des Urheberrechtsgesetzes ist ohne Zustimmung des Verlages unzulässig und strafbar. Das gilt insbesondere für Vervielfältigungen, Übersetzungen, Mikroverfilmungen und die Einspeicherung und Verarbeitung in elektronischen Systemen.
Printed in Germany.
Satz und Druck: Allgäuer Zeitungsverlag GmbH, Kempten. Einband: Heinr. Koch, Tübingen

Inhaltsverzeichnis / Table des matières

Einleitung / *Introduction*
Siglen / *Sigles* VII
Abkürzungen / *Abréviations* XV
Sprachgebiete / *Les aires linguistiques* XXIII

Die einzelnen romanischen Sprachen und Sprachgebiete von der Renaissance bis zur Gegenwart / *Les différentes langues romanes et leurs régions d'implantation de la Renaissance à nos jours*

Französisch / *Le français*

293. Phonetik und Phonemik / *Phonétique et phonématique*
Georges Straka 1
294. Intonationsforschung und Prosodie / *Intonation et prosodie*
Peter Wunderli 34
295. Graphetik und Graphemik / *Graphétique et graphémique*
Nina Catach 46
296. Flexionslehre / *Flexion*
Klaus Hunnius 59
297. Wortbildungslehre / *Formation des mots*
Wiecher Zwanenburg 72
298. Partikelforschung / *Particules et modalité*
Klaus Hölker 77
299. Phraseologie / *Phraséologie*
Johannes Thiele 88
300. Lexikologie und Semantik / *Lexicologie et sémantique*
Peter Wunderli 94
301. Morphosyntax / *Morphosyntaxe*
Q. I. M. Mok 112
302. Syntax / *Syntaxe*
Hartmut Kleineidam (†) 125
303. Textlinguistik / *Linguistique textuelle*
Lita Lundquist 144
304. Stilistik / *Stylistique*
Günter Holtus 154
305. Textsorten / *Typologie textuelle*
Michael Metzeltin 167
306. Pragmalinguistik / *Pragmatique linguistique*
Herman Parret 182
307. Gesprochene Sprache und geschriebene Sprache / *Langue parlée et langue écrite*
Bodo Müller 195
308. Sprache und Massenmedien / *Langue et mass média*
Suzanne Allaire 211
309. Soziolinguistik / *Sociolinguistique*
a) Die französische Schule der Soziolinguistik / *L'école française de sociolinguistique*
Bernard Gardin 224
b) Die Soziolinguistik des Französischen / *La sociolinguistique du français*
Günter Holtus 230
310. Sprache und Generationen / *Langue et générations*
Klaus Zimmermann 238
311. Sprache und Geschlechter / *Langue et sexes*
Christine Bierbach/Beate Ellrich . 248
312. Fachsprachen / *Langues de spécialité*
Wolfgang Pöckl 267
313. Sondersprachen / *Jargons*
Christian Schmitt 283
314. Diglossie und Polyglossie / *Diglossie et polyglossie*
Georges Lüdi 307
315. Sprachnormierung und Standardsprache / *Norme et standard*
Otto Winkelmann 334
316. Sprache und Gesetzgebung / *Législation linguistique*
a) Frankreich / *France*
Christian Schmitt 354
b) Frankophonie / *Francophonie*
Christian Schmitt 379
317. Sprachbewertung / *Évaluation de la langue*
Pierre Lerat 392
318. Sprache und Literatur / *Langue et littérature*
Günter Holtus 402
319. Externe Sprachgeschichte / *Histoire externe de la langue*
Daniel Droixhe/Thierry Dutilleul . 437
320. Geschichte der Verschriftung / *Langue et écriture*
Christiane Beinke/Waltraud Rogge . 471
321. Interne Sprachgeschichte und Entwicklungstendenzen / *Histoire interne de la langue*
Marc Wilmet 493
322. Etymologie und Geschichte des Wortschatzes / *Étymologie et histoire du lexique*
a) Etymologie / *Étymologie*
Gilles Roques 507
b) Geschichte des Wortschatzes / *Histoire du lexique*
Günter Holtus 519

323. Anthroponomastik / *Anthroponymie*
a) Frankreich / *France*
Marie-Thérèse Morlet 529
b) Belgien / *Belgique*
Jean Germain/Jean-Marie Pierret 538
c) Schweiz / *Suisse*
Wulf Müller 544
324. Toponomastik / *Toponymie*
a) Frankreich / *France*
Marie-Thérèse Morlet 549
b) Belgien / *Belgique*
Jean Germain/Jean-Marie Pierret 557
c) Schweiz / *Suisse*
Wulf Müller 563
325. Gliederung der Sprachräume / *Les aires linguistiques*
Günter Holtus 571
326. Areallinguistik I. Nördliche Dialekte / *Les aires linguistiques I. Dialectes du Nord*
a) Wallonie / *Wallonie*
Jean Germain/Jean-Marie Pierret 595
b) Pikardie / *Picardie*
Fernand Carton 605
327. Areallinguistik II. Westliche Dialekte / *Les aires linguistiques II. Dialectes de l'Ouest*
Brigitte Horiot 615
328. Areallinguistik III. Zentrale Dialekte / *Les aires linguistiques III. Dialectes du Centre*
Pierrette Dubuisson/Marie-Rose Simoni-Aurembou 637
329. Areallinguistik IV. Östliche Dialekte / *Les aires linguistiques IV. Dialectes de l'Est*
Gérard Taverdet 654
330. Frankoprovenzalisch / *Francoprovençal*
Jean-Baptiste Martin 671
331. Frankophonie I. Der Begriff der Frankophonie / *Francophonie I. Le concept de francophonie*
Christian Schmitt 686
332. Frankophonie II. Regionale Varianten des Französischen in Europa I. Frankreich / *Francophonie II. Variétés régionales du français en Europe I. France*
Gérard Taverdet 704
333. Frankophonie III. Regionale Varianten des Französischen in Europa II./ *Francophonie III. Variétés régionales du français en Europe II*
a) Belgien / *Belgique*
Christian Schmitt 717
b) Luxemburg / *Luxembourg*
Christian Schmitt 723
c) Schweiz / *Suisse*
Christian Schmitt 726
d) Aostatal / *Vallée d'Aoste*
Nicola Inhoffen 733
e) Anglonormannische Inseln / *Iles Anglo-normandes*
Regine Würstle 737
334. Frankophonie IV. Regionale Varianten des Französischen außerhalb Europas I./ *Francophonie IV. Variétés régionales du français hors de l'Europe I*
a) Kanada / *Canada*
Annegret Bollée 740
b) Vereinigte Staaten und Karibik / *États-Unis et Caraïbes*
Annegret Bollée 754
335. Frankophonie V. Regionale Varianten des Französischen außerhalb Europas II./ *Francophonie V. Variétés régionales du français hors de l'Europe II*
a) Afrika / *Afrique*
Suzanne Lafage 767
b) Asien, Indischer Ozean und Pazifik / *Asie, océan Indien et océan Pacifique*
Isolde Burr 788
336. Periodisierung / *Périodisation*
Gabriele Eckert 816
337. Varietätenlinguistik des Französischen / *Linguistique des variétés*
Helga Prüßmann-Zemper 830
338. Grammatikographie / *Grammaticographie*
Pierre Swiggers 843
339. Lexikographie / *Lexicographie*
Bernard Quemada 869

Siglen/Sigles

ABDO	Association Bourguignonne de Dialectologie et d'Onomastique. Dijon
Ac	Le dictionnaire de l'Académie françoise, 2 vol. Paris, 1694
ACCT	Agence de Coopération Culturelle et Technique. Paris
ACILFR/ACILPR:	
ACILPR X	Straka, Georges (ed.), Actes du X[e] Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes (Strasbourg, 23–28 avril 1962), 3 vol. Paris, 1965
ACILFR XI	Quilis, Antonio (ed.), Actas del XI Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románicas (Madrid, 1–9 de septiembre de 1965), 4 vol. Madrid, 1968
ACILFR XII	Rosetti, Alexandru/Reinheimer-Rîpeanu, Sanda (edd.), Actele celui de al XII-lea Congres Internaţional de Lingvistică şi Filologie Romanică, 2 vol. Bucureşti, 1970/1971
ACILFR XIV	Vàrvaro, Alberto (ed.), XIV Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza (Napoli, 15–20 aprile 1974). Atti, 5 vol. Napoli/Amsterdam, 1976–1981
ACILPR XVII	Bouvier, Jean-Claude (ed.), Actes du XVII[e] Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes (Aix-en-Provence, 29 août–3 septembre 1984), 9 vol. Aix-en-Provence, 1984–1986
AEF	Anuario de Estudios Filológicos. Cáceres
AELIA	Association d'Études Linguistiques Interculturelles Africaines. Paris
AF	Anuario de Filología. Barcelona
AFLBrazzaville	Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Brazzaville. Brazzaville
AFLT	Annales de la Faculté des Lettres et Sciences de Toulouse. Toulouse
AFNOR	Association française de normalisation. Paris
Africa	Africa. Journal of the International African Institute. London
AGI	Archivio Glottologico Italiano. Firenze
AL	Archivum Linguisticum. Glasgow
AIMAV	Association internationale pour la recherche et la diffusion des méthodes audio-visuelles et structuro-globales. Bruxelles
ALA	Beyer, Ernest/Matzen, Raymond, Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace, vol. 1 (1969), vol. 2, réalisé par Arlette Bothorel-Witz, Marthe Philipp et Sylviane Spindler (1984). Paris, 1969-
ALAL	Potte, Jean-Claude, Atlas linguistique et ethnographique de L'Auvergne et du Limousin, vol. 1 (1975), vol. 2 (1987). Paris, 1975-
ALB	Taverdet, Gérard, Atlas linguistique et ethnographique de la Bourgogne, vol. 1 (1975), vol. 2 (1977), vol. 3 (1980). Paris, 1975–1980. – Index. Dijon, 1988
ALBRAM	Guillaume, Gabriel/Chauveau, Jean-Paul, Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne Romane, de l'Anjou et du Maine, vol. 1 (1975), vol. 2 (1983). Paris, 1975-
ALCat	Griera, Antoni, Atlas Lingüístic de Catalunya, 8 vol. Barcelona, 1923–1964
ALCB	Bourcelot, Henri, Atlas linguistique et ethnographique de la Champagne et de la Brie, vol. 1 (1966), vol. 2 (1969), vol. 3 (1978). Paris, 1966–1978
ALCe	Dubuisson, Pierrette, Atlas linguistique et ethnographique du Centre, vol. 1 (1971), vol. 2 (1976), vol. 3 (1982). Paris, 1971–1982
ALE	Weijnen, Antonius A., Atlas Linguarum Europae. Assen 1983-. – Introduction. Assen, 1975
ALEIC	Bottiglioni, Gino, Atlante Linguistico ed Etnografico della Corsica, 10 vol. Pisa, 1933–1942
ALF	Gilliéron, Jules/Edmont, Edmond, Atlas Linguistique de la France, 10 vol. Paris, 1902–1910
ALFC	Dondaine, Colette, Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté, vol. 1 (1972), vol. 2 (1978), vol. 3 (1984). Paris, 1972-
ALG	Séguy, Jean, Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne, vol. 1 (1954; réimpr. 1965), vol. 2 (1956; réimpr. 1967), vol. 3 (1958; réimpr. 1968), vol. 4 (1966; réimpr. 1985), vol. 5 par Jacques Allières (1971), vol. 6 (enquêteur: Xavier Ravier; 1973). Paris, 1954–1973 (réimpr. 1965–1985)
ALH	Anuario de Lingüística Hispánica. Valladolid
ALHung	Acta Linguistica Academiae Scientiarum Hungaricae. Budapest
ALIFO	Simoni-Aurembou, Marie-Rose, Atlas linguistique et ethnographique de l'Île-de-France et de l'Orléanais (Île-de-France, Orléanais, Perche, Touraine), vol. 1 (1973), vol. 2 (1978). Paris, 1973-
ALittHung	Acta Litteraria Academiae Scientiarum Hungaricae. Budapest
ALJA	Martin, Jean-Baptiste/Tuaillon, Gaston, Atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord (Francoprovençal Central), vol. 1 (1971), vol. 2 (1974), vol. 3 (1978), Paris, 1971-
ALLG	Philipp, Marthe/Bothorel, Arlette/Levieuge, Guy, Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine Germanophone, vol. 1 (1977). Paris, 1977-

ALLoc	Ravier, Xavier, Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental, vol. 1 (1978), vol. 2 (1982), vol. 3 (1986). Paris, 1978-
ALLor	Boisgontier, Jacques, Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc oriental, vol. 1 (1981), vol. 2 (1984), vol. 3 (1986). Paris, 1981-
ALLR	Lanher, Jean/Litaize, Alain/Richard, Jean, Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine Romane, vol. 1 (1979), vol. 2 (1981), vol. 3 (1985), vol. 4 (1988). Paris, 1981–1988
ALLy	Gardette, Pierre, Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais, vol. 1 (1950; réimpr. 1967), vol. 2 (1952; réimpr. 1970), vol. 3 (1956), vol. 4 (1968), vol. 5 par Pierre Gardette et Paulette Durdilly (1976). Paris, 1950–1976 (réimpr. 1967–1970)
ALMA	Archivum Latinitatis Medii Aevi. Bulletin du Cange. Paris/Leiden
ALMC	Nauton, Pierre, Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central, vol. 1 (1957; réimpr. 1972), vol. 2 (1959; réimpr. 1976), vol. 3 (1961; réimpr. 1977), vol. 4 (1963). Paris, 1957–1963 (réimpr. 1972–1977)
ALN	Brasseur, Patrice, Atlas linguistique et ethnographique normand, vol. 1 (1980), vol. 2 (1984). Paris, 1980-
ALO	Massignon, Geneviève/Horiot, Brigitte, Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois), vol. 1 (1971), vol. 2 (1974), vol. 3 (1983). Paris, 1971-
ALP	Bouvier, Jean-Claude/Martel, Claude, Atlas linguistique et ethnographique de Provence, vol. 1 (1975), vol. 2 (1979), vol. 3 (1986). Paris, 1975-
ALPI	Tomás Navarro, Tomás, Atlas lingüístico de la Península Ibérica, 1 vol. Madrid, 1962
ALPic	Carton, Fernand/Lebègue, Maurice, Atlas linguistique et ethnographique picard, vol. 1 (1989). Paris, 1989-
ALPO	Guiter, Henri, Atlas linguistique des Pyrénées orientales, 1 vol. Paris, 1966
ALW	Haust, Jean/Remacle, Louis/Legros, Élisée, Atlas linguistique de la Wallonie: tableau géographique des parlers de la Belgique romane, d'après l'enquête de Jean Haust et des enquêtes complémentaires, vol. 1 (1953) et vol. 2 (1969) par Louis Remacle , vol. 3 par Élisée Legros (1955), vol. 4:1 par Jean Lechanteur (1976), vol. 9:1 par Élisée Legros, achevé et édité par Marie-Thérèse Counet (1987). Liège, 1953-
AM	Annales du Midi. Revue archéologique, historique et philologique de la France Méridionale. Toulouse
Amiras	Amiras. Repères occitans. Revue occitane. Aix-en-Provence
AnnIEO	Annales de l'Institut d'Études Occitanes. Toulouse
AnnNorm	Annales de Normandie. Caen
Anthropos	Anthropos. Barcelona
AOR	Anuari de l'Oficina Romànica de Lingüística i Literatura. Barcelona
ApplLing	Applied Linguistics. Oxford
ASNS	Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. Braunschweig/Berlin
ASOL	Atlas et Études Sociolinguistiques des États du Conseil de l'Entente. Paris
AUC	Acta Universitatis Carolinae. Prag
AUDECAM	Association universitaire pour le développement de l'enseignement et de la culture en Afrique et à Madagascar. Paris
AUMLA	Journal of the Australasian Universities' Modern Language and Literature Association. Christchurch (New Zealand)
AUNeuchâtel	Annales de l'Université de Neuchâtel. Neuchâtel
AUPELF	Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française. Montréal
AUTMirail	Annales de l'Université de Toulouse-Le Mirail, n. s. Toulouse
Avenç	L'Avenç literari, artistic, cientific. Revista quinzenal. Barcelona
BARBL	Bulletin de l'Académie Royale de Belgique. Lettres. Bruxelles
BARLLF	Bulletin de l'Académie Royale de langue et de littérature françaises. Bruxelles
BCAD	Bulletin du Centre d'Analyse du Discours. Lille
BCTD	Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie/Handelingen van de Koninklijke Commissie voor Toponymie en Dialectologie. Bruxelles/Brussel
BDC	Butlletí de Dialectologia Catalana. Barcelona
BDLC	Bolletí del Diccionari de la Llengua Catalana. Palma de Mallorca
BdM	La Banque des Mots. Revue semestrielle de terminologie française publiée par le Conseil International de la Langue française. Paris
BDR	Bulletin de Dialectologie Romane. Bruxelles/Hamburg
BDW	Bulletin du Dictionnaire wallon. Liège
BECh	Bibliothèque de l'École des Chartes. Revue d'érudition publiée par la Société de l'École des Chartes. Paris/Genève
BF	Boletim de Filologia. Lisboa
BFLMulhouse	Bulletin de la Faculté des Lettres de Mulhouse. Mulhouse
BFLS	Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg. Strasbourg
BHR	Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance. Genève

BIFCh	Boletín del Instituto de Filología de la Universidad de Chile. Santiago de Chile
BILE	Bollettino dell'Istituto di lingue estere. Genova/Sampierdarena
BIPG	Bulletin de l'Institut de Phonétique de Grenoble. Grenoble
BlWartburg	Bloch, Oscar/Wartburg, Walther von, Dictionnaire étymologique de la langue française. Paris ^{6}1975 (^{1}1932)
BN	Bibliothèque Nationale. Paris
BOFCAN	Bulletin de l'Observation du français contemporain en Afrique noire. Abidjan/Paris
Bogawus	Bogawus. Zeitschrift für Literatur, Kunst und Philosophie. Münster
BPH	Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques. Paris
BRABLB	Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona. Barcelona
BRAE	Boletín de la Real Academia Española. Madrid
BREF	Bulletin de recherches pour l'enseignement du français. Tours
BRPH	Beiträge zur Romanischen Philologie. Berlin
BSAHO	Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais. Orléans
BSEI	Bulletin de la Société des Études Indochinoises. Saïgon
BSL(P)	Bulletin de la Société de Linguistique de Paris. Paris
BS(L)W	Bulletin de la Société (liégeoise) de langue et de littérature wallonnes. Liège
BulletinCILA	Bulletin de la Commission Interuniversitaire Suisse de Linguistique Appliquée. Neuchâtel
CahLing	Cahiers de Linguistique. Montréal
CAIEF	Cahiers de l'Association internationale des études françaises. Paris
CCE	Commission des Communautés Européennes. Luxembourg
CEO	Centre d'Estudis Occitans. Montpellier
CEP	Centre d'Études des Plurilinguismes. Nice
CEPic	Centre d'Études Picardes. Amiens
CFS	Cahiers Ferdinand de Saussure. Genève
CIDO	Centre International de Documentation Occitane. Béziers
CIFM	Contributi dell'Istituto di Filologia moderna. Università cattolica del Sacro Cuore. Milano
CILF	Conseil International de la Langue française. Paris
CILL	Cahiers de l'Institut de Linguistique de l'Université de Louvain-la-Neuve. Louvain
CIRB	Centre International de Recherches sur le Bilinguisme. Québec
CISO	Congrès internationaux des sciences onomastiques. Paris et al.
CLAD	Centre de Linguistique appliquée de Dakar. Dakar (Sénégal)
CLex	Cahiers de Lexicologie. Paris
CLF	Cahiers de Linguistique française. Genève
CLS	Cahiers de Linguistique Sociale. Rouen
CLTA	Cahiers de Linguistique Théorique et Appliquée. Bucarest
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique. Paris
CODOFIL	Conseil pour le développement du français en Louisiane. Bâton Rouge
Communications	Communications. Paris
CONFEMEN	Conférence des Ministres de l'Éducation des États d'expression française. Paris
Contrastes	Contrastes. Revue de l'Association pour le Développement des Études Contrastives. Paris
CRDP	Centre Régional de Documentation Pédagogique. Clermont-Ferrand
CREDIF	Centre de recherches et d'études pour la diffusion du français. Paris
Critèrion	Critèrion. Barcelona
CSDI	Centro di Studio per la Dialettologia Italiana. Padova
CSIC	Consejo Superior de Investigaciones Científicas. Madrid
CTL	Current Trends in Linguistics. The Hague
CUP	Cambridge University Press. Cambridge
ČMF	Časopis pro Moderní Filologii. Praha
DadLF	Pruvost-Beaurain, Jean-Marie, Dictionnaire actuel de la langue française. Paris, 1985
DAG	Baldinger, Kurt, Dictionnaire onomasiologique de l'ancien gascon. DAG. Tübingen, 1975-
DAg	Diccionari Aguiló. Materials lexicogràfics aplegats per Marian Aguiló i Fuster, revisats i publicats sota la cura de Pompeu Fabra i Manuel de Montoliu, 8 vol. Barcelona, 1915-
DAO	Baldinger, Kurt, Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan. DAO. Tübingen, 1975-
DBa	Diccionari Balari. Inventario lexicográfico de la lengua catalana, compilado por José Balari y Jovany y dispuesto para su publicación por Manuel de Montoliu, 2 vol. (lletres A–G). Barcelona, s. a.
DBR	Les dialectes belgo-romans. Bruxelles
DCECH	Corominas, Joan/Pascual, José A., Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico, vol. 1-. Madrid, ^{2}1980-
DCELC	Corominas, Joan, Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana, 4 vol. Berna, 1954–1957
DCVB	Alcover, Antoni M.ª/Moll, Francesc de B., Diccionari català–valencià–balear, 10 vol. Palma de Mallorca, 1926–1962

DEC	Bollée, Annegret, Dictionnaire étymologique du créole. Bamberg (in Vorbereitung)
DECLC	Coromines, Joan, Diccionari etimològic i complementari de la llengua catalana. Barcelona, 1980-
DFC	Dubois, Jean, et al., Dictionnaire du français contemporain. Paris, 1980
DFQ	Poirier, Claude, Dictionnaire du français québécois. Trésor de la Langue Française au Québec. Description et histoire des régionalismes en usage au Québec depuis l'époque de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours. Volume de présentation sous la direction de Claude Poirier. Sainte-Foy, 1985
DG	Hatzfeld, Adolphe/Darmesteter, Arsène, Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII[e] s. jusqu'à nos jours, 2 vol. Paris, [1890–1900] (réimpr. 1964)
DGLC	Fabra, Pompeu, Diccionari General de la Llengua Catalana. Barcelona, [9]1978 ([1]1932)
DHLE	(Real) Academia Española (ed.), Diccionario Histórico de la Lengua Española, 2 vol. Madrid, 1933–1936 (neue Ag. in Faszikeln: 1960-)
Diagonales	Diagonales. Paris
Dialect	Dialect. Internationale Halbjahreszeitschrift für Mundart und Mundartliteratur. Wien
Dialectiques	Dialectiques. Revue trimestrielle. Paris
Dialekt	Dialekt. Frankfurt
Dicenda	Dicenda. Cuadernos de Filología Hispánica. Madrid
Dire	Dire. Revue trimestrielle. Montpellier
DLC	Carreras i Mart, Joan, Diccionari de la llengua catalana. Barcelona, [2]1983
DLF	Défense de la langue française. Revue bimestrielle. Paris
DNLF	Dauzat, Albert/Rostaing, Charles, Dictionnaire des noms de lieux en France. Paris, 1963 (2[e] éd. revue et complétée par Charles Rostaing, Paris, 1978)
DNS	Die neueren Sprachen. Zeitschrift für den neusprachlichen Unterricht. Marburg/Frankfurt am Main
DOM	Département(s) d'outre-mer
DRLAV	Documentation et recherche en linguistique allemande. Vincennes. Revue de linguistique de l'Université Paris XIII. Paris
DS	Deutsche Sprache. Zeitschrift für Theorie, Praxis, Dokumentation. München
DU	Der Deutschunterricht. Beiträge zu seiner Praxis und wissenschaftlichen Grundlegung. Seelze
DW	Les dialectes de Wallonie. Soumagne et al.
EA	Editura Academiei Republicii Socialiste România/Editura Academiei Republicii Populare Romîne
EC	Études Corses. Corti
EG	Études Germaniques. Revue trimestrielle de la Société des Études Germaniques. Lyon/Paris
EL	Estudios Lulianos. Palma de Mallorca
ELA	Études de linguistique appliquée. Paris
ELH	Alvar, Manuel/Badia, Antoni (edd.), Enciclopedia lingüística hispánica, vol. 1: Antecedentes. Onomástica (1960); Supl.: La fragmentación fonética peninsular (1962); vol. 2: Elementos constitutivos. Fuentes (1967). Madrid, 1960–1967
ELLC	Estudis de Llengua i Literatura Catalanes. Montserrat
ELUA	Estudios de Lingüística. Universidad de Alicante. Alicante
EMVW	Enquêtes du Musée de la vie wallonne. Liège
ER	Estudis Romànics. Barcelona
EUC	Estudis Universitaris Catalans. Barcelona
Europe	Europe. Paris
Fachsprache/Fsp	Fachsprache. Internationale Zeitschrift für Fachsprachenforschung, Didaktik und Terminologie. Language for special purposes. Langue de spécialité. Wien
FEW	Wartburg, Walther von, Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes, 25 vol. und Bibliographisches Beiheft, red. von Margarete Hoffert ([2]1950), Supplement zur 2. Aufl. des Beiheftes (1957). Bonn/Leipzig/Paris/Basel, 1922-
FIPF	Fédération Internationale des Professeurs de français. Paris
FM	Le français moderne. Revue consacrée à l'étude de la langue française du XVI[e] siècle à nos jours. Paris
FoLi	Folia Linguistica. Acta Societatis Linguisticae Europaeae. The Hague
FR	Filologia Romanza. Torino
FRANTERM	Association française de Terminologie. Paris
FrM	Le français dans le monde. Paris
FrRev	French Review. Baltimore
FS	French Studies. Oxford
FU	Der fremdsprachliche Unterricht. Stuttgart

GARS	Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe. Université de Provence. Aix-en-Provence
GEC	Carbonell, Jordi (ed.), Gran enciclopèdia catalana, 16 vol. Barcelona, 1970–1983
GL	General Linguistics. Lexington
GLLF	Guilbert, Louis/Lagane, René (edd.), Grand Larousse de la langue française, 7 vol. Paris, 1971–1978
GMLC	Bassols de Climent, Mariano, et al. (edd.), Glossarium Mediae Latinitatis Cataloniae, voces latinas y romances documentadas en fuentes catalanas del año 800 al 1100, vol. 1 (1960–1985). Barcelona, 1960-
Gnonom	Le Gnonom. Paris
GPFC	Société du Parler français au Canada (ed.), Glossaire du Parler français au Canada. Québec, 1968
GRECO	Groupe de Recherches Coordonnées du CNRS. Paris
GRLF	Robert, Paul (ed.), Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, 9 vol. Paris, ^{2}1985 (2^{e} éd. revue et enrichie par Alain Rey)
GRLM(A)	Jauß, Hans Robert/Köhler, Erich (edd.), Grundriß der romanischen Literaturen des Mittelalters. Heidelberg, 1972-
GRM	Germanisch-Romanische Monatsschrift. Heidelberg
HEL	Histoire. Épistémologie. Langage. Lille
Hérodote	Hérodote. Revue trimestrielle. Paris
HL	Historiographia Linguistica. Amsterdam
HLF	Brunot, Ferdinand, Histoire de la langue française des origines à nos jours/à 1900, 13 vol. Paris, 1905–1953 (nouv. éd. 1966–1979)
IbRom	Iberoromania. Zeitschrift für die iberoromanischen Sprachen und Literaturen in Europa und Amerika. Madrid/Tübingen
IDERIC	Institut des études interethniques et interculturelles. Nice
IEO	Institut d'Études Occitanes. Toulouse
IF	Indogermanische Forschungen. Zeitschrift für Indogermanistik und allgemeine Sprachwissenschaft. Berlin
IFA	AUPELF/AELIA/ACCT (edd.), Inventaire des particularités lexicales en Afrique noire. Québec, 1983
IFAN	Institut fondamental d'Afrique noire. Dakar (Sénégal)
IJSL	International Journal of the Sociology of Language. Berlin/New York/Amsterdam
ILA	Institut de linguistique appliquée. Abidjan (Côte-d'Ivoire)
INALF	Institut National de la Langue française. Paris
InfScSoc	Information sur les Sciences Sociales. Paris/La Haye
INRP	Institut National de Recherches Pédagogiques. Paris
IRAF	Institut de Recherches sur l'avenir du français. Commissariat général de la langue française. Paris
IRAL	International Review of Applied Linguistics in Language Teaching/Internationale Zeitschrift für angewandte Linguistik in der Spracherziehung. Heidelberg
IREC	Institut Rossellonès d'Estudis Catalans. Perpignan
IStatSH	Informatique et Statistique en Sciences Humaines. Liège
ITL	ITL. Tijdschrift van het Instituut voor Toegepaste Linguistiek. Leuven/Review of the Institute of Applied Linguistics. Louvain
JEP	Journées d'Étude sur la Parole. Actes. Lannion, 1978
JHI	Journal of History of Ideas. New York
JO	Journal Officiel de l'État français. Paris
JoP	Journal of Pragmatics. Amsterdam
JPNP	Journal de psychologie normale et pathologique. Paris
JSav	Journal des Savants. Paris
JSI	Journal of Social Issues. Ann Arbor (Mich.)
JSOc	Journal de la Société des Océanistes. Paris
JUD	Jahrbuch der Universität Düsseldorf. Düsseldorf
LAB	Linguistische Arbeitsberichte. Leipzig
LaC	Language and Communication. An Interdisciplinary Journal. Oxford
Langages	Langages. Paris
LangSpeech	Language and Speech. Teddington
Language	Language. Baltimore
LB	Linguistische Berichte. Braunschweig
LEA	Lingüistica Española Actual. Madrid
LeC	Lingua e contesto. Nuovi studi di dialettologia linguistica, geografica, sociologica, pragmatica. Manfredonia

Lemouzi	Lemouzi. Revue franco-limousine. Tulle
Lendemains	Lendemains. Études comparées sur la France. Berlin
Lengas	Lengas. Revue de Sociolinguistique. Montpellier
LeS	Langage et Société. Paris
LeSt	Lingua e Stile. Quaderni dell'Istituto di Glottologia dell'Università degli Studi di Bologna. Bologna
Lexique	Lexique. Lille
Lexis	Lexis. Revista de lingüística y literatura. Lima
LFr	Langue française. Paris
LiLi	Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik. Göttingen/Frankfurt
LingComput	Linguistica Computazionale. Pisa
Lingua	Lingua. Amsterdam
Linguistics	Linguistics. The Hague
Linguistique	La Linguistique. Revue de la Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle/Journal of the International Society of Functional Linguistics. Paris
LINX	LINX. Bulletin du Centre de Recherche de Paris X-Nanterre. Nanterre
LiS/LS	Language in Society. Cambridge
LM	Les Langues Modernes. Paris / Lexikon des Mittelalters. München/Zürich, 1980-
LP	Linguistique picarde. Amiens
LSp(r)	Lebende Sprachen. Zeitschrift für fremde Sprachen in Wissenschaft und Praxis. Paris
LuD	Linguistik und Didaktik. München
M	Els Marges. Barcelona
MedRom	Medioevo Romanzo. Napoli
MeL	Medias et Langage. Paris
Meta	Meta. Revue internationale de terminologie et de traduction. Montréal
MLad	Mondo Ladino. Vigo di Fassa
MLing	Modèles linguistiques. Lille
MLJ	The Modern Language Journal. Ann Arbor
MLR	The Modern Language Review. Cambridge/London
Mots	Mots, ordinateurs, textes, sociétés. Revue semestrielle. Travaux de lexicométrie et de lexicologie. Paris
MSAP	Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. Amiens
MSLP	Mémoires de la Société de Linguistique de Paris. Paris
MSpr	Moderne Sprachen. Wien
Naamkunde	Naamkunde. Mededelingen van het Instituut voor Naamkunde te Leuven en de Commissie voor Naamkunde en Nederzettingsgeschiedenis te Amsterdam. Leuven
NALF	Nouvel Atlas Linguistique de la France ou Atlas linguistique de la France par régions. Paris
Nationalia	Nationalia. Col·lecció dirigida pel Centre Internacional Escarré sobre les Minories Ètniques i Nacionals (CIEMEN). Montserrat
NEA	Nouvelles éditions africaines. Abidjan/Dakar
Neophilologus	Neophilologus. A Quarterly Devoted to the Study of the Modern Languages and Their Literatures. Groningen
NeusprM	Neusprachliche Mitteilungen aus Wissenschaft und Praxis. Berlin
NM	Neuphilologische Mitteilungen. Bulletin de la Société Néophilologique/Bulletin of the Modern Language Society. Helsinki
NRO	Nouvelle Revue d'Onomastique. Paris
NS	Die Neueren Sprachen. N. F. Frankfurt am Main
NTS	Norsk Tidsskrift for Sprogvidenskap. Oslo
OBST	Osnabrücker Beiträge zur Sprachtheorie. Osnabrück
OFCAN	Observatoire du français contemporain en Afrique noire. Abidjan/Paris
OFP	Observatoire du français dans le Pacifique. Auckland (Neuseeland)
OFPED	Observatoire du français dans le Pacifique. Études et documents. Auckland (Neuseeland)
OLF	Office de la langue française. Montréal
Onoma	Onoma. Bibliographical and Information Bulletin/Bulletin d'information et de bibliographie. Leuven
Orbis	Orbis. Bulletin international de documentation linguistique. Louvain
Ornicar?	Ornicar? Bulletin périodique du champ freudien. Paris
Pénélope	Pénélope. Pour l'histoire. Paris
La Pensée	La Pensée. Revue du rationalisme moderne. Paris
Phonetica	Phonetica. Internationale Zeitschrift für Phonetik. Basel
PhP	Philologica Pragensia. Praha
PNF	Presses nationales de France

Poetics	Poetics. International Review for the Theory of Literature. The Hague et al.
Poétique	Poétique. Paris
PP	Papers in Pragmatics. International Pragmatics Association. University of Antwerp. Wilrijk
PQ	Philological Quarterly. A journal devoted to scholarly investigation in the classical and modern languages and literatures. Iowa City
Pratiques	Pratiques. Metz
Praxis	Praxis. Praxis des neusprachlichen Unterrichts. Dortmund
PRob	Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française par Paul Robert. Paris, 1984
PUF	Presses universitaires de France
PUL	Presses de l'Université de Laval/Publications de l'Université de Lille
PUQ	Presses de l'Université du Québec
Quaderni	Quaderni. Lecce
Quaerendo	Quaerendo. A quarterly journal from the Low Countries devoted to manuscripts and printed books. Amsterdam
R	Romania. Revue consacrée à l'Étude des Langues et des Littératures Romanes. Paris
Randa	Randa. Barcelona
RAE	Real Academia Española. Madrid
RBPh	Revue Belge de Philologie et d'Histoire/Belgisch Tijdschrift voor Filologie en Geschiedenis. Bruxelles
RdM	La Revue des deux Mondes. Paris
REA	Revue des Études anciennes. Bordeaux
REES	Revue des Études Ethnographiques et Sociologiques. Paris
Repères	Repères. Annales de l'Institut d'Estudis Occitans. Toulouse
REspL	Revista Española de Lingüística. Órgano de la Sociedad Española de Lingüística. Madrid
RevCelt	Revue Celtique. Paris
REW	Meyer-Lübke, Wilhelm, Romanisches etymologisches Wörterbuch. Heidelberg, ^{3}1935
RF	Romanische Forschungen. Vierteljahresschrift für romanische Sprachen und Literaturen. Erlangen/Frankfurt am Main
RFE	Revista de Filología Española. Madrid
RFR	Revista de Filología Románica. Madrid
RG	Romanica Gandensia. Gent
RGLJ	Revista General de Legislación y Jurisprudencia. Madrid
RH	Revue Hispanique. Paris/New York
RIO	Revue Internationale d'Onomastique. Paris
RJb	Romanistisches Jahrbuch. Hamburg/Berlin/New York
RLaR	Revue des Langues Romanes. Montpellier
RLD	Revista de Llengua i Dret. Barcelona
RLiR	Revue de Linguistique Romane. Paris/Lyon
RNord	Revue du Nord. Revue historique. Lille
Romantisme	Romantisme. Revue du dix-neuvième siècle. Paris
RPF	Revista Portuguesa de Filologia. Coimbra
RPGR	Revue des patois galloromans. Paris
RPh	Romance Philology. Berkeley/Los Angeles
RPhon	Revue de Phonétique. Paris
RR	The Romanic Review. New York
RRL	Revue Roumaine de Linguistique. Bucarest
RRo	Revue Romane. København
RSt	Romanische Studien. Straßburg
RSynth	Revue de Synthèse. Paris
RSynthHist	Revue de Synthèse historique. Paris
SATF	Société des anciens textes français. Paris
SCL	Studii şi Cercetări Lingvistice. Bucureşti
SDP	Société de Dialectologie Picarde. Arras
SELAF	Société d'Études linguistiques et anthropologiques de France. Paris
Semasia	Semasia. Beiträge zur germanisch-romanischen Sprachforschung. Amsterdam
Semantikos	Semantikos. Paris
Semiotica	Semiotica. Journal of the International Association for Semiotic Studies. Berlin/New York/Amsterdam
SEO	Societat d'Estudis Occitans. Toulouse
SFR	Studi di Filologia Romanza. Roma
SL	Studia linguistica. Revue de linguistique générale et comparée. Lund

SLLW	Société de langue et littérature wallonnes. Liège
SLP	Société de Linguistique Picarde. Amiens
SLR	Société de Linguistique Romane. Strasbourg
Sociolinguistica	Sociolinguistica. Jahrbuch für europäische Soziolinguistik. Tübingen
SPFC	Société du Parler français au Canada. Québec
SpH	Sprachwissenschaft. Heidelberg
SR	Studi Romanzi. Roma
SRP	Studia Romanica Posnaniensia. Poznań
StL	Studium Linguistik. Königstein (Taunus)
StN	Studia Neophilologica. A Journal of Germanic and Romanic Philology. Uppsala
StPhil	Studies in Philology. University of North Carolina. Chapel Hill
SVEC	Studies on Voltaire and the Eighteenth Century. Oxford
TCLP	Travaux du cercle linguistique de Prague. Prague
Text	Text. An Interdisciplinary Journal for the Study of Discourse. Berlin/New York/Amsterdam
ThBICC	Thesaurus. Boletín del Instituto Caro y Cuervo. Bogotá
TIPA	Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix. Aix-en-Provence
TIPS	Travaux de l'Institut de Phonétique de Strasbourg. Strasbourg
TLF	Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^{e} et du XX^{e} s. (1789–1960), publié sous la direction de Paul Imbs (vol. 1–7) et de Bernard Quemada (vol. 8-). Paris, 1971-
TLGand	Travaux de Linguistique. Université de Gand. Gent
TMod	Les Temps Modernes. Paris
TOM	Territoire(s) d'outre-mer
Topoi	Topoi. Dordrecht
TPhS	Transactions of the Philological Society. London
TraLiLi	Travaux de Linguistique et de Littérature, publiés par le Centre de Philologie et de Littératures romanes de l'Université de Strasbourg. Strasbourg
TraLiPhi	Travaux de Linguistique et de Philologie. Strasbourg/Nancy
TraLiQ	Travaux de linguistique québécoise. Québec
TRANEL	Travaux Neuchâtelois de Linguistique. Neuchâtel
TSC	Treballs de Sociolingüística Catalana. València
UTET	Unione Tipografico-Editrice Torinese. Torino
Verba	Verba. Anuario Galego de Filoloxía. Santiago de Compostela
VGOS	Phal, André, Vocabulaire Général d'Orientation Scientifique. Paris, 1971
VJaz	Voprosy Jazykoznanija. Moskva
VL	Vie et Langage. Paris
VR	Vox Romanica. Annales Helvetici explorandis linguis Romanicis destinati. Zürich/Bern
VWGÖ	Verband der Wissenschaftlichen Gesellschaften Österreichs. Wien
Word	Word. Journal of the International Linguistic Association. New York
WZUH	Wissenschaftliche Zeitschrift der Martin-Luther-Universität. Halle-Wittenberg
ZDL	Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik. Wiesbaden
ZF	Zielsprache Französisch. München
ZfSL	Zeitschrift für französische Sprache und Literatur. Oppeln/Jena/Leipzig/Wiesbaden
ZfVS	Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung. Göttingen
ZLL	Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik: LiLi. Beiheft. Frankfurt am Main
ZnfSL	Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Literatur. Leipzig
ZPSK	Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung. Berlin (DDR)
ZrP	Zeitschrift für romanische Philologie. Halle/Tübingen

Abkürzungen/Abréviations

1.1. Latein/*Latin*

a.	– anno
abl.	– ablativus
adj.	– adiectivum
adv.	– adverbium
an.	– anno
anon.	– anonymus
ap.	– apud
ca.	– circa
cf.	– confer
ead.	– eadem
ed.	– edidit
edd.	– ediderunt
e. g.	– exempli gratia
etc.	– et cetera
ex.	– exoriente
f.	– (nomen/substantivum) femininum/folia
fasc.	– fasciculum
fig.	– figura
ib.	– ibidem
id.	– idem
i. e.	– id est
iid.	– iidem
inf.	– inferior
lib.	– liber
loc. cit.	– loco citato
m.	– (nomen/substantivum) masculinum
n.	– nomen/nota
n. s.	– nova series
op. cit.	– opus citatum
p.	– pagina
part.	– participium
part. perf.	– participium perfectum
part. perf. pass.	– participium perfectum passivum
pers.	– persona
pl.	– pluralis
pp.	– paginae
s.	– sequens
s. a.	– sine anno
sc./scil.	– scilicet
s. e.	– sine editore
s. l.	– sine loco
s. n.	– sub nomine
ss.	– sequentes
s. v.	– sub voce
tit.	– titulus
v. abs.	– verbum absolutum
v. intr.	– verbum intransitivum
vol.	– volumen/volumina
v. refl.	– verbum reflexivum
vs.	– versus
v. tr.	– verbum transitivum

1.2. Deutsch/*Allemand*

Abl.	– Ablativ
acad.	– acadisch
Add.	– Addenda
Adj.	– Adjektiv
Adv.	– Adverb
afrz.	– altfranzösisch
Ag.	– Ausgabe
ahd.	– althochdeutsch
ai.	– altindisch
ait.	– altitalienisch
akat.	– altkatalanisch
Akk.	– Akkusativ
alat.	– altlateinisch
alban.	– albanisch
alem./alemann.	– alemannisch
allg.	– allgemein
am.	– amerikanisch
amp.	– ampezzanisch
anfrk.	– altniederfränkisch
Anm.	– Anmerkung
aoeng.	– altoberengadinisch
aokz.	– altokzitanisch
apav.	– altpavesisch
apg./aport.	– altportugiesisch
aprov.	– altprovenzalisch
arab.	– arabisch
arag.	– aragonesisch
armen.	– armenisch
arom.	– aromunisch
Art.	– Artikel
arum.	– altrumänisch
asard.	– altsardisch
asp./aspan.	– altspanisch
ast./astur.	– asturisch
asurs.	– altsurselvisch
aueng.	– altunterengadinisch
Aufl.	– Auflage
Ausg.	– Ausgabe
austr.	– australisch
av./avest.	– avestisch
aztek.	– aztekisch
b.	– bei
bad.	– badiotisch
bair.	– bairisch
balear.	– balearisch
bask.	– baskisch
Bed.	– Bedeutung
berg.	– bergellisch
bes.	– besonders
best.	– bestimmt
bet.	– betont
biling.	– bilingual
Bl.	– Blatt
bret.	– bretonisch
brit.	– britisch

brm. – bündnerromanisch
bspw. – beispielsweise
bündn. – bündnerisch
bulg. – bulgarisch
bzgl. – bezüglich
bzw. – beziehungsweise

camp. – campidanesisch
christ. – christlich

dakorum. – dakorumänisch
Dat. – Dativ
desgl. – desgleichen
Det. – Determinans
Determ. – Determinierung
d. h. – das heißt
d. i. – das ist
Dial. – Dialekt
dial. – dialektal
Dim. – Diminutiv
dt. – deutsch

ehem. – ehemalig/ehemals
EN – Eigenname
eng./engad. – engadinisch
engl. – englisch
enneb./enneberg. – ennebergisch
erbw. – erbwörtlich
erw. – erweitert
etym. – etymologisch
europ. – europäisch
evtl. – eventuell

falisk. – faliskisch
fam. – familiär
fass. – fassanisch
fem. – feminin
FN – Familienname
fod. – fodomesisch
fränk./frk. – fränkisch
fr.-it. – franko-italienisch
fr.-prov. – franko-provenzalisch
frz. – französisch
Fut. – Futur

gad./gadert. – gadertalisch
gal. – galegisch/galicisch
gall. – gallisch
gallorom. – galloromanisch
G. D. – Genitiv–Dativ
gel. – gelehrt
gen. – genannt
germ. – germanisch
gest. – gestorben
ggf. – gegebenenfalls
got. – gotisch
griech. – griechisch
gröd. – grödnerisch

halbgel. – halbgelehrt
heth. – hethitisch
hist. – historisch
hrsg. – herausgegeben

i. a. – im allgemeinen
idg. – indogermanisch
i. e. S. – im engeren Sinne
ikores. – ikoresisch
illyr. – illyrisch
Imp./Imperat. – Imperativ
Impf. – Imperfekt
impf. – imperfektiv
incl./inkl. – inclusive/inklusive
Ind. – Indikativ
Inf. – Infinitiv
interrom. – interromanisch
intervok. – intervokalisch
intr. – intransitiv
inv. – invariabel
ir. – irisch
isch. – ischitanisch
Iss. – Inschriften
istrorum. – istrorumänisch
it./ital. – italienisch
iter. – iterativ
i. w. S. – im weiteren Sinne

Jh. – Jahrhundert, -s

kamp. – kampanisch
Kap. – Kapitel
kast. – kastilisch
kat. – katalanisch
kath. – katholisch
kelt. – keltisch
klt. – klassisch lateinisch
koll. – kollektiv
Kond. – Konditional
Konj. – Konjunktiv
Konjug. – Konjugation
Kons. – Konsonant
kroat. – kroatisch
kslav. – kirchenslavisch
kymr. – kymrisch

lad. – ladinisch
langob. – langobardisch
lat./lt. – lateinisch
lautl. – lautlich
leon. – leonesisch
lig. – ligurisch
lit. – literarisch
log. – logudoresisch
lomb. – lombardisch

MA – Mittelalter
ma. – mittelalterlich
mar. – marebbanisch (ennebergisch)
maram. – Dialekt des Maramureş
mask. – maskulin
mazed. – mazedonisch
m. E. – meines Erachtens
megl./meglenorum. – meglenorumänisch
mex. – mexikanisch
mfrz. – mittelfranzösisch
mgriech. – mittelgriechisch
mhd. – mittelhochdeutsch
mlat./mlt. – mittellateinisch
mold. – moldauisch
mundartl. – mundartlich
munt. – muntenisch
m. W. – meines Wissens

nav.	– navarrisch/navarresisch
n. Chr.	– nach Christus
neap.	– neapolitanisch
n. F.	– neue Folge
nfrz.	– neufranzösisch
ngriech.	– neugriechisch
N(N)	– Name(n)
nördl.	– nördlich
Nom.	– Nominativ
nonsb.	– nonsbergisch
Nr.	– Nummer
o. a.	– oben angegeben/oder andere
o. ä.	– oder ähnliche
obit.	– oberitalienisch
obw.	– obwaldisch
Oeng.	– Oberengadin
oeng.	– oberengadinisch
österr.	– österreichisch
östl.	– östlich
o. g.	– oben genannt
okz.	– okzitanisch
ON	– Ortsname
osk.	– oskisch
P(P)	– Punkt(e)
palat.	– palatal
panrom.	– panromanisch
Part.	– Partizip
Perf.	– Perfekt
perf.	– perfektiv
periphr.	– periphrastisch
Pers.	– Person/Personal-
pg./port.	– portugiesisch
phil.	– philologisch/philosophisch
phonet.	– phonetisch
phonol.	– phonologisch
phryg.	– phrygisch
piem.	– piemontesisch
Pl.	– Plural
Plqpf.	– Plusquamperfekt
PN	– Personenname
poln.	– polnisch
pop.	– populärsprachlich
PP	– Partizip Perfekt
Präp.	– Präposition
Präs.	– Präsens
Pron.	– Pronomen
protorom.	– protoromanisch
Prov.	– Provinz
prov.	– provenzalisch
québ.	– québec(k)isch
rät.	– rätisch
red.	– redigiert
rel.	– relativ
resp.	– respektive
rev.	– revidiert
Rez.	– Rezension
röm.	– römisch
rom.	– romanisch
rtr.	– rätoromanisch
rum.	– rumänisch
russ.	– russisch
S.	– Seite
s.	– siehe
s. a.	– siehe auch
sächs.	– sächsisch
Sanskr.	– Sanskrit
sard.	– sardisch
schweiz.	– schweizerisch
semant.	– semantisch
sev.	– sevillanisch
Sg.	– Singular
siebb.	– siebenbürgisch
slav.	– slavisch
s. o.	– siehe oben
sog.	– sogenannt
sp./span.	– spanisch
spez.	– speziell/spezifisch
st. gallisch	– sanktgallisch
sth.	– stimmhaft
stl.	– stimmlos
s. u.	– siehe unten
Subst.	– Substantiv
südit.	– süditalienisch
südl.	– südlich
surm.	– surmeirisch
Surs.	– Surselva
surs.	– surselvisch
Suts.	– Sutselva
suts.	– sutselvisch
Synon.	– Synonym
synth.	– synthetisch
tahit.	– tahitisch
tir.	– tirolisch
tochar.	– tocharisch
topon.	– toponomastisch/toponymisch
tosk.	– toskanisch
tr.	– transitiv
transsilv./transsylv.	– transsilvanisch/transsylvanisch
trient.	– trientinisch
tschech.	– tschechisch
türk.	– türkisch
u. a.	– und andere/unter anderem
u. ä.	– und ähnliche
u. ä. m.	– und ähnliche mehr
u. a. m.	– und andere mehr
u. dgl.	– und dergleichen
Übers.	– Übersetzung
übers.	– übersetzt
ü. d. M.	– über dem Meeresspiegel
Ueng.	– Unterengadin
ueng.	– unterengadinisch
umbr.	– umbrisch
unbest.	– unbestimmt
ung.	– ungarisch
u. ö.	– und öfter
urk.	– urkundlich
urspr.	– ursprünglich
usw.	– und so weiter
u. U.	– unter Umständen
u. v. a.	– und viele andere
u. v. a. m.	– und viele andere mehr
u. v. m.	– und viele mehr

v. a. – vor allem
val./valenz. – valenzianisch
v. Chr. – vor Christus
venet. – venetisch
veralt. – veraltet
Verf. – Verfasser
vgl. – vergleiche
vietn. – vietnamesisch
vlat. – vulgärlateinisch
VM – Val Müstair (Münstertal)
v. Vf. – vom Verfasser

weibl. – weiblich
wiss. – wissenschaftlich

Z. – Zeile
z. B. – zum Beispiel
zigeun. – zigeunerisch
zit. – zitiert
zlad. – zentralladinisch
z. T. – zum Teil
z. Zt. – zur Zeit

1.3. Französisch/*Français*

a. – ancien
acc. – accusatif
adj. – adjectif
all. – allemand
alsac. – alsacien
am. – américain
anc. – ancien
angl. – anglais
apr. – après
arch. – archaïque
aroum. – aroumain
arr. – arrondissement
art. – article
atl. – atlantique
augm. – augmenté
aux. – auxiliaire
av. – avant
av. J.-C. – avant Jésus-Christ

belg. – belge/belgicisme
bret. – breton
bulg. – bulgare

c. – carte
cat. – catalan
cast. – castillan
celt. – celtique
champ. – champenois
chap. – chapitre
cit. – cité
coll. – collectif
comment. – commentaire
comp. – comparez/composé
cons. – consonne
corresp. – correspondant
cour. – courant
cp. – comparez
cr. – créole
c. r. – compte rendu
cult. – cultivé

dacoroum. – dacoroumain
d'apr. – d'après
dat. – datif
déf. – défini/définition
dér. – dérivé/dérivation
dial. – dialecte/dialectal
dir. – direction/dirigé
dv. – devient/devenu

e. a. – entre autres
eccl. – ecclésiastique
éd. – édité/édition/éditeur(s)
esp. – espagnol
ex. – exemple

fam. – familier
fém. – féminin
fig. – figuré
fr. – français
frpr. – francoprovençal

gasc. – gascon
gaul. – gaulois
gaum. – gaumois
gén. – génitif
gén. part. – génitif partitif
gent. – gentilé
germ. – germanique
gr. – grec

hongr. – hongrois

impers. – impersonnel
impr. – imprimé/imprimerie
ind. – indicatif
indéf. – indéfini
inf. – infinitif
intern. – international
intervoc. – intervocalique
intr. – intransitif
istr. – istroroman
istroroum. – istroroumain
it./ital. – italien
itér. – itératif

langued. – languedocien
lat. – latin
litt. – littéraire/littéralement
liég. – liégeois
lorr. – lorrain

mar. – maritime
masc. – masculin
médiév. – médiéval
mégl. – méglénoroumain
mérid. – méridional
mold. – moldave
morph. – morphème

n. – neutre/nom
nam. – namurois
néerl. – néerlandais
ngr. – nouveau grec
n° – numéro
nom. – nominatif
norm. – normand

norv. – norvégien
nouv. – nouveau, nouvelle
n. pr. – nom propre

occ./occit. – occitan
occid. – occidental

palat. – palatal/palatalisé
par ex./p. ex. – par exemple
part. – participe
part. passé/p. p. – participe passé
part. prés. – participe présent
pers. – personne/personnel
pic. – picard
pl. – pluriel
polon. – polonais
ponct. – ponctuation
pond. – pondichéryen
pop. – populaire
port. – portugais
poss. – possessif
préf. – préface
prép. – préposition
prés. – présent
pron. – pronom
prov. – provençal
pt(s). – point(s)
publ. – publié

qc. – quelque chose
qn./qqn. – quelqu'un
qual. – qualificatif
quant. – quantificatif

rééd. – réédité/réédition
réfl. – réfléchi
rég. – régional
réimpr. – réimprimé/réimpression
resp. – respectivement
rom. – romain
roum. – roumain
roussill. – roussillonnais

s. – siècle
s. d. – sans date
sg. – singulier
sl. – slave
SR – Suisse Romande
st(e). – saint(e)
subj. – subjonctif
subst. – substantif
suff. – suffixe
suiv. – suivant
suppl. – supplément

t. – tome
tir. – tirage
topon. – toponyme
t_p – transformation passive
trad. – traduction
triv. – trivial

v. – verbe/ (devant une date:) vers/voir
var. – variante
v.h.a. – vieux haut allemand
voc. – vocatif
vocal. – vocalique
v. sl. – vieux slave
vulg. – vulgaire

w./wall. – wallon
w.-lorr. – wallon-lorrain
w.-pic. – wallon-picard

1.4. Italienisch/*Italiano*

a. – antico
a. a. ted. – antico alto tedesco
AA. VV. – autori vari
abl. – ablativo
abr. – abruzzese
a. C. – avanti Cristo
acc. – accusativo
ad es. – ad esempio
adriat. – adriatico
afferm. – affermativo
agg. – aggettivo
agord. – agordino
agrig. – agrigentino
alb./alban. – albanese
alp. – alpino
amm. – amministrativo
amp. – ampezzano
ant. – antico
aquil. – aquilano
ar. – arabo
arc. – arcaico
art. – articolo
astur. – asturiano
ates. – atesino
aus. – ausiliare
avell. – avellinese
avv. – avverbio

bad. – badiotto
bellun. – bellunese
berg. – bergamasco
biz. – bizantino
bol. – bolognese
bresc. – bresciano

cador. – cadorino
cal. – calabrese
camp. – campano/campidanese
campid. – campidanese
cap. – capitolo
capodistr. – capodistriano
castell. – castellinaldese
castigl. – castigliano
cat. – catalano
catan. – catanese
centr. – centrale
chiogg. – chioggiotto
cit. – citato/citazione
citt. – cittanovese (Cittanova d'Istria)
cl. – classico
clit. – clitico
cod. – codice
cogn. – cognome
comel. – comeliano

compl. – complemento
cond. – condizionale
coniug. – coniugazione
cong. – congiuntivo
cons. – consonante
cremon. – cremonese
cr. – croato
cronolog. – cronologico

dalm. – dalmata/dalmatico
dat. – dativo
d. C. – dopo Cristo
decl. – declinazione
def. – definito/definizione
dent. – dentale
deriv. – derivato/derivazione
desin. – desinenza
determ. – determinativo
dial. – dialetto/dialettale
dign. – dignanese
dim. – diminutivo
dir. – diretto/diritto
dispr. – dispregiativo
docum. – documento
dolom. – dolomitico

ebr. – ebraico
ecc. – eccetera
ed. – editore/edizione
emil. – emiliano
engad. – engadinese
enn. – ennese
es. – esempio
ess. – esempi
etr. – etrusco

f./femm. – femminile
fas. – fasanese
fass. – fassano
feltr. – feltrino
ferr. – ferrarese
fident. – fidentino
fig. – figura
fior. – fiorentino
fod. – fodomo (livinallonghese)
fr. – francese
franc. – francone
friul. – friulano
frprov. – francoprovenzale
fut. – futuro

gall. – gallico
galles. – gallesanese
gard. – gardenese
gen. – genitivo
genov. – genovese
germ. – germanico
got. – gotico
gr. – greco
grad. – gradese
grigion. – grigionese

ie. – indoeuropeo
illir. – illirico
imperat. – imperativo
imperf./impf. – imperfetto

impers. – impersonale
ind. – indicativo
ind. a. – indiano antico
indeterm. – indeterminativo
indeur. – indeuropeo
indir. – indiretto
inf. – infinito
ingl. – inglese
interrog. – interrogativo
intr. – intransitivo
invar. – invariabile
irl. – irlandese
is. – isolano (Isola d'Istria)
isch. – ischitano
istr. – istrioto/istroromanzo
it. – italiano
iter. – iterativo

lab. – labiodentale
lad. – ladino
lat. – latino
lett. – letterario/letteralmente
lig. – ligure
livinal. – livinallonghese
loc. – locativo
log. – logudorese
lomb. – lombardo
longob. – longobardo
luc. – lucano
lucch. – lucchese

m./masch. – maschile
maiorch. – maiorchiusano
mant. – mantovano
marebb. – marebbano
m. a. ted. – medio alto tedesco
mediev. – medievale
mer./merid. – meridionale
messin. – messinese
metaf. – metafonia/metafonico
mil. – milanese
mod. – moderno
moden. – modenese
moen. – moenese
molis. – molisano
ms. – manoscritto
mugl. – muglisano
mun. – municipale

n. – nota/numero
nap. – napoletano
niss. – nisseno
nn. – note/numeri
nom. – nominativo
n. s. – nuova serie
nuor. – nuorese

obl. – obliquo
occ. – occidentale
occit. – occitanico
occl. – occlusivo
ogg. – oggetto
oland. – olandese
oltrech. – oltrechiusano
or. – orientale

ostr.	– ostruente
otrant.	– otrantino
p.	– pagina/punto
pad.	– padovano
palat.	– palatale
palerm.	– palermitano
Par.	– Paradiso
parm.	– parmigiano/parmense
part.	– participio
part. pass.	– participio passato
part. pres.	– participio presente
pass. pross.	– passato prossimo
pass. rem.	– passato remoto
pav.	– pavese
per es./p. es.	– per esempio
perf.	– perfetto
pers.	– persona
piac.	– piacentino
piem.	– piemontese
pir.	– piranese
piuccheperf.	– piuccheperfetto
pl.	– plurale
pol.	– polesano/polese
port.	– portoghese
posch.	– poschiavino
poss.	– possessivo
pp.	– pagine/punti
pref.	– prefisso
prep.	– preposizione
pres.	– presente
pron.	– pronome
prov.	– provenzale/provincia
qc.	– qualche cosa/qualcosa
ragus.	– ragusano/raguseo
ravenn.	– ravennese
reg.	– regionale
regg.	– reggiano
rifl.	– riflessivo
rimin.	– riminese
risp.	– rispettivamente
rist.	– ristampa
rist. anast.	– ristampa anastatica
rom.	– romano/romeno
romagn.	– romagnolo
roman.	– romanesco
rovign.	– rovignese
rum.	– rumeno
rust.	– rustico
s. a.	– senza anno
salent.	– salentino
sanmarin.	– sanmarinese
s. c.	– sillaba chiusa
s. d.	– senza data
s. e.	– senza editore
sec.	– secolo
secc.	– secoli
serb.	– serbocroato
sg.	– singolare
sic.	– siciliano
sign.	– significato
sim.	– simile
simm.	– simili
siss.	– sissanese
s. l.	– senza luogo/sillaba libera
sl.	– slavo
slov.	– sloveno
sogg.	– soggetto
sost.	– sostantivo
spagn.	– spagnolo
spec.	– specialmente
suff.	– suffisso
sved.	– svedese
tav.	– tavola
tavv.	– tavole
ted.	– tedesco
tergest.	– tergestino
tic.	– ticinese
tit.	– titolo
topon.	– toponimo/toponomastico
tor.	– torinese
tosc. a.	– toscano antico
tr.	– transitivo
trad.	– traduzione
trapan.	– trapanese
trent.	– trentino
trev./trevig.	– trevigiano
triest.	– triestino
ungher.	– ungherese
v.	– vedi
vall.	– vallese (Valle d'Istria)
valmagg.	– valmaggese
valsug.	– valsuganotto
valtell.	– valtellinese
vegl.	– vegliot(t)o
ven.	– veneto
venez.	– veneziano
ver.	– veronese
vic.	– vicentino
VM	– Val Monastero/Val Müstair
voc.	– vocale
volg.	– volgare
zold.	– zoldano

1.5. Rumänisch/*Roumain*

arom.	– aromân
băn.	– bănăţean
criş.	– crişean
de ex.	– de exemplu
ed.	– ediţie
ex.	– exemplu
maram.	– maramureşean
megl.	– meglenoromân
mold.	– moldovean
munt.	– muntean
p.	– punct
ser.	– serie
supl.	– supliment

1.6. Spanisch/*Español*

a. C./a. J. C.	– antes de Jesucristo
adj.	– adjetivo
alguer.	– alguerés
anat.	– anatómico
anim.	– animado
ant.	– anticuado/antiguo
ár.	– árabe
arag.	– aragonés
bot.	– botánico
cap.	– capítulo
caps.	– capítulos
cast.	– castellano
cat.	– catalán
clás./cl.	– clásico
cols.	– columnas
conjug.	– conjugación
cons.	– consonante
d. C./d. J. C.	– después de Jesucristo
desin.	– desinencia
det.	– determinante
dicc.	– diccionario
ed.	– edición/editor
eds.	– ediciones
ej.	– ejemplo
ejs.	– ejemplos
esp.	– español
espec.	– especialmente
f./fem.	– femenino
fam.	– familiar
fig.	– figura/figurado
fr.	– francés
gall.	– gallego
geog.	– geográfico
geol.	– geológico
gót.	– gótico
gr.	– griego
h.	– hasta
imp./imperat.	– imperativo
imperf.	– imperfecto
impr.	– imprenta/impresión
ind.	– indicativo
irón.	– irónico
lat.	– latín
leon.	– leonés
lerid.	– leridano/leridense
libr.	– librería
m./masc.	– masculino
mall.	– mallorquín
mod.	– moderno
n.	– nota/número
núm.	– número
núms./n^{os}	– números
occ.	– occidental
or.	– oriental
p.	– página
págs.	– páginas
p. ej./por ej.	– por ejemplo
perf.	– perfecto
pers.	– persona
pl.	– plural
port.	– portugués
prep.	– preposición
pres.	– presente
pret.	– pretérito
pron.	– pronombre
prov.	– provincia
quím.	– químico
rec.	– recensión
reimpr.	– reimpresión
rel.	– relativo
s.	– siglo(s)
sept.	– septentrional
sev.	– sevillano
sg.	– singular
subj.	– subjuntivo
suf.	– sufijo
supl.	– suplemento
sust.	– sustantivo
Ud.	– Usted
v.	– véase
val.	– valenciano
vulg.	– vulgar
VV. AA.	– varios autores
xir.	– xíriga

1.7. Portugiesisch/*Português*

ed.	– edição
p. e.	– português escrito
p. f.	– português falado
por ex.	– por exemplo
univ.	– universidade

Die Übersichtskarte zeigt die Verbreitung der in diesem Band behandelten Sprachen in Europa (für die Verbreitung ▶ des Französischen auf der Welt cf. 331). Als Ausgangspunkt der Orientierung dienen die Grenzen der Nationalstaaten. Die vier großen historischen Sprachgebiete Französisch, Okzitanisch, Katalanisch und Frankoprovenzalisch sind durch je einen farblichen Grundton repräsentiert, wobei Varietäten der ersteren drei durch Farbnuancierungen gekennzeichnet sind. Für das Korsische verweisen wir auf LRL IV, Artikel 284-286. Historisch nicht-romanische Sprachgebiete, die aber von einer romanischen Sprache überdacht werden, sind braun eingefärbt. Die Angaben stellen eine Zusammenfassung aus den in diesem Band enthaltenen einschlägigen Artikeln dar. Auf viele Details, wie zum Beispiel die Zweisprachigkeit in Brüssel oder die Mehrsprachigkeit im Val d'Aran, mußte wegen des Kartenformats verzichtet werden. Man vergleiche hierzu die einzelnen Artikel über Areallinguistik.

Sprachgebiete/Les aires linguistiques

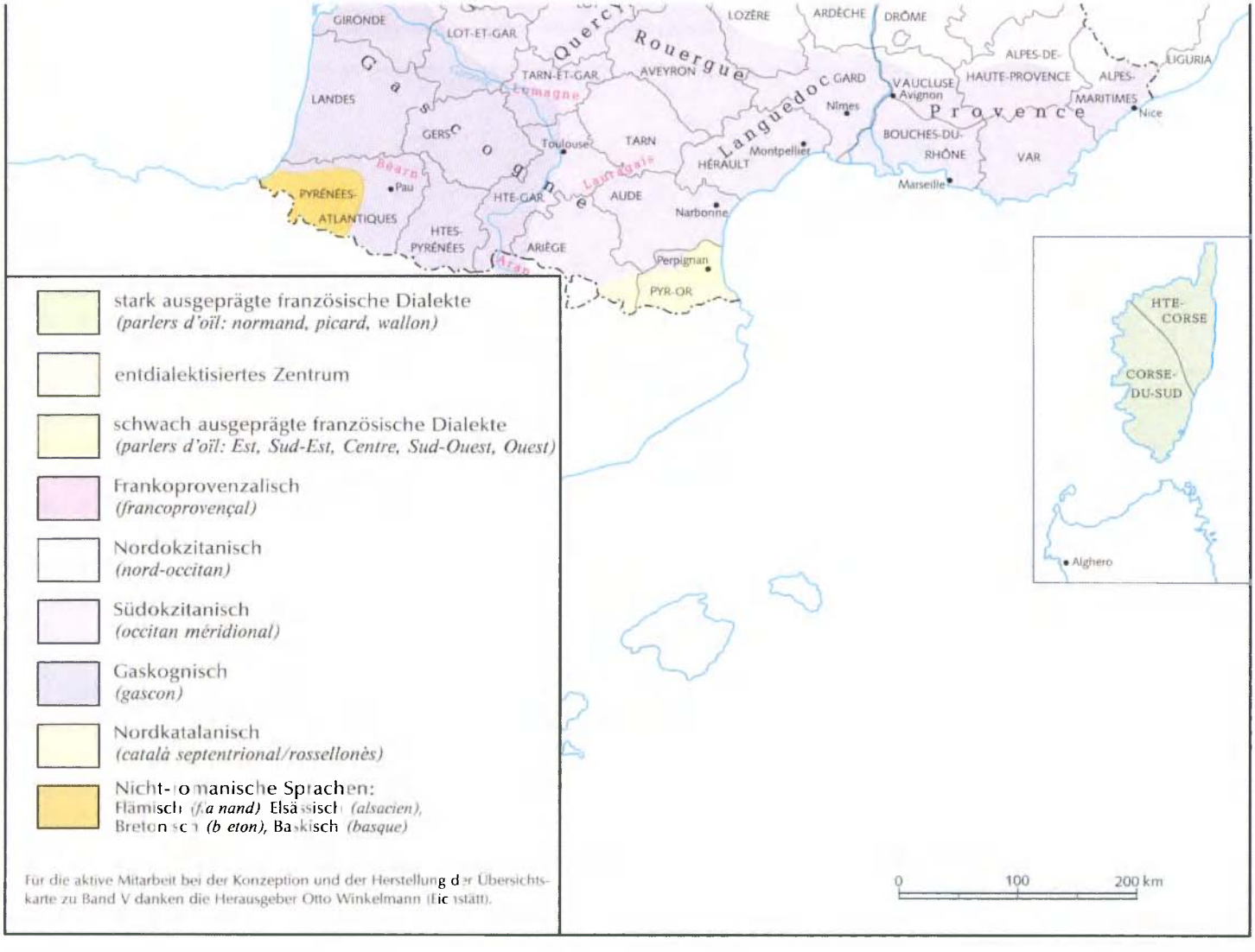

Für die aktive Mitarbeit bei der Konzeption und der Herstellung der Übersichtskarte zu Band V danken die Herausgeber Otto Winkelmann (Eichstätt).

VI

DIE EINZELNEN ROMANISCHEN SPRACHEN UND SPRACHGEBIETE VON DER RENAISSANCE BIS ZUR GEGENWART

Les différentes langues romanes et leurs régions d'implantation de la Renaissance à nos jours

Französisch / *Le français*

293. Französisch: Phonetik und Phonemik

Phonétique et phonématique

0. Le système phonémique
1. Phonèmes vocaliques et leur réalisation phonétique
2. Phonèmes consonantiques et leur réalisation phonétique
3. Aperçu sur l'évolution du phonétisme depuis la Renaissance
4. Bibliographie

0. Le système phonémique

Le système phonémique du français général d'aujourd'hui (et depuis plus d'un siècle) comprend 36 phonèmes dont 16 phonèmes vocaliques et 20 phonèmes consonantiques. Chacun de ces phonèmes par rapport aux autres ou, au moins, à un ou à plusieurs d'entre eux, a la valeur distinctive permettant de reconnaître des mots par ailleurs identiques: ainsi /piːr/ *pire* ~ /pyːr/ *pur(e)* ~ /pɛːr/ *père, pair, paire* ~ /pœːr/ *peur* ~ /paːr/ *part* ~ /pɔːr/ *port, porc* ~ /puːr/ *pour*; ou /pɛːr/ *père, pair, paire* ~ /mɛːr/ *mère, mer, maire* ~ /fɛːr/ *fer, faire* ~ /vɛːr/ *ver, vert, verre, vair* ~ /tɛːr/ *terre, taire* ~ /nɛːr/ *nerf* ~ /sɛːr/ *cerf, serf, sert, serre* ~ /ʃɛːr/ *cher, chère, chaire*, /ʒɛːr/ *gère* ~ /gɛːr/ *guère, guerre*, etc.

1. Les phonèmes vocaliques et leur réalisation phonétique

Parmi les 16 unités vocaliques, 12 sont orales (buccales) et 4 sont nasales ou, plus exactement, bucco-nasales: /ã/, /ɛ̃/, /ɔ̃/, /œ̃/.

1.1. Traits phonologiques distinctifs des phonèmes vocaliques

En tenant compte, outre le trait de nasalité qu'on vient d'évoquer, de tous les autres traits phonologiques distinctifs des phonèmes vocaliques, on distingue en français:

– d'après l'aperture (distance entre la langue et la voûte palatine à l'endroit où le passage buccal est le plus rétréci), les voyelles de petite aperture (aperture minimale), d'aperture moyenne et de grande aperture (aperture maximale);

– d'après le degré d'élévation de la langue, les voyelles hautes (extrêmes), moyennes et basses;

– d'après la partie de la cavité où la langue articule (région articulatoire) et la partie de la langue qui entre en jeu, les voyelles antérieures ou alvéo-palatales et les voyelles postérieures ou vélaires;

– d'après la participation des lèvres, les voyelles non labialisées (ou étirées) et les voyelles labialisées (ou arrondies).

Le tableau n° 1 résume schématiquement ce qui vient d'être exposé et permet d'identifier chaque phonème vocalique du français par ses différents traits phonologiques.

Le français ignore les diphtongues, qui existent dans d'autres langues romanes comme le portugais ou le roumain, voire dans divers parlers galloromans. L'orthographe emploie les digraphes ⟨ai⟩ ou ⟨ei⟩, ⟨au⟩ (ou ⟨eau⟩), ⟨eu⟩ ou ⟨œu⟩ et ⟨ou⟩, qui représentaient jadis de vraies diphtongues, mais, depuis le XVI[e] s., dans certains cas dès le XII[e] ou le XIII[e], ce sont des voyelles simples /ɛ/, /o/ ou /ɔ/, /ø/ (plus tard aussi /œ/) et /u/. Dans d'autres cas, l'élément le plus fermé des anciennes diphtongues, /i/, /u/, /y/, s'est consonifié, à partir de la même époque, en /j/ (XIV[e] s.), /w/, /ɥ/ (fin XV[e] s.) et les diphtongues graphiques sont des groupes /cons. + voy./: /pje/ *pied*, /pwa/ *pois, poids*, /pɥi/ *puis, puits*.

1.1.1. Aperture et timbre des voyelles

Parmi les voyelles orales, seules les voyelles à aperture minimale ne connaissent qu'un seul timbre: elles sont toujours fermées, et même très fermées, dans toutes les positions, accentuée et inaccentuée, initiale de mot, interconsonantique et finale. Le français ignore les /I/, /Y/, /U/ ouverts que connaît par ex. l'allemand (dans *bitte, fünf, Hund* en face de *biete, über, gut*).

Les autres voyelles orales apparaissent toutes avec deux timbres bien distincts: dans la série moyenne (à l'exception de /ə/ dont il sera question plus loin), avec le timbre fermé d'une part: /e/ dans *pré*, /ø/ dans *peu*, /o/ dans *peau, pot*, et le timbre ouvert d'autre part: /ɛ/ dans *près, prêt*, /œ/ dans *peur*, /ɔ/ dans *port, porc*. Cette différence de timbre, fondée sur une différence d'aperture, est

élévation de la langue	aperture:		région articulatoire (lieu d'articulation): antérieures (alvéo-palatales)		postérieures (vélaires)	nasalité:
voyelles hautes (extrêmes)	voyelles à aperture minimale		i *lit*	y *lu*	u *loup*	voyelles orales
moyennes	à aperture moyenne	fermées	e *lé*	ø *leu*	o *l'eau*	voyelles orales
				ə *le*		
		ouvertes	ɛ *lait*	œ *leur*	ɔ *lors*	voyelles orales
			ɛ̃ *lin*	œ̃ *l'un*	ɔ̃ *long*	bucco-nasales
basses	à aperture maximale		a *là*		ɑ *las*	orales
					ɑ̃ *lent*	bucco-nasale
labialité:			non labialisées ou non arrondies ou étirées	labialisées ou arrondies		

Fig. 1: Classification des voyelles françaises

distinctive, du moins dans certaines positions dans les mots: pour /e/ ~ /ɛ/ en finale absolue (toujours accentuée), par ex. /le/ *lé* ~ /lɛ/ *lait*, /pre/ *pré* ~ /prɛ/ *près, prêt*, /porte/ *porter, -ez, -é, -ée*, ~ /pɔrtɛ/ *portais, -ait, -aient*, etc.; pour /o/ ~ /ɔ/ et /ø/ ~ /œ/ en position accentuée antéconsonantique (finale couverte), par ex. /ko:t/ *côte* ~ /kɔt/ *cote, cotte*, /po:l/ *Paule* ~ /pɔl/ *Paul*, /so:l/ *saule* ~ /sɔl/ *sol, sole*, /mø:l/ *meule (de foin)* ~ /mœl/ *meule (de moulin)*, /vø:l/ *veule* (adj.) ~ /vœl/ *(ils) veulent*, etc.

L'opposition des timbres /a/ ~ /ɑ/, par ex. /la/ *là* ~ /lɑ/ *las*, /pat/ *patte* ~ /pɑ:t/ *pâte*, /bal/ *bal, balle* ~ /bɑ:l/ *Bâle*, etc., est donnée moins par une différence d'aperture (qui n'est que légèrement plus grande pour /ɑ/ que pour /a/) que par celle de lieu d'articulation: /a/ est formé plus en avant, /ɑ/ plus en arrière, d'où les dénominations d'/a/ antérieur ou palatal et d'/ɑ/ postérieur ou vélaire; au point de vue auditif, /a/ est clair, aigu, et /ɑ/ est sombre, grave.

Les vieux termes d'/a/ ouvert et /ɑ/ fermé que, parfois, on emploie encore, sont basés sur l'orifice labial (ouverture des lèvres), plus facile à observer que les mouvements de la langue; ses dimensions sont en effet plus grandes dans les deux sens, horizontal et vertical, pour /a/ que pour /ɑ/, ce dernier étant légèrement arrondi. Grammont ([3]1922, 25; 1933, X et 86), tenant compte, comme il se doit, non pas de l'articulation des lèvres, mais de celle de la langue, a interverti la vieille terminologie en appelant fermé le /a/ et ouvert le /ɑ/. Aussi évite-t-on, pour ces deux phonèmes, les termes ouvert et fermé.

/a/ antérieur est le timbre le plus courant des deux, hérité du protofrançais (cf. la palatalisation des /k/ et /g/ devant cet /a/), tandis que la présence de /ɑ/, dont la fréquence a toujours été plus faible (à l'époque moderne 10 à 12% contre près de 90%, ou, sur l'ensemble des phonèmes, 6,9% de /a/ et 0,4% de /ɑ/, Zita Hess 1975, 212s.) et qui ne remonte pas au-delà du XIII[e] s. ou la fin du XII[e], est liée à des phénomènes particuliers relevant de l'histoire de la langue, parfois de la physiologie de la parole (cf. 1.2.3.).

Or, au cours des trois derniers siècles, dans différents mots ou certaines catégories de mots, /ɑ/ a été progressivement remplacé par /a/ sous l'influence de diverses analogies ou de diverses prononciations régionales (cf. ib.) et, de plus, depuis la fin du siècle dernier, il se produit, là où les deux phonèmes se sont maintenus, un rapprochement des deux, voire leur fusion en un /A/ moyen. Ce rapprochement semble être une réaction contre la tendance populaire et diverses tendances régionales à exagérer la différence entre /a/ et /ɑ/, c'est-à-dire à palataliser le premier en /æ/ (*medeme* déjà en 1673: Thurot 1881, 21) et à vélariser le second en /ɑ̊/ (Chlumský 1938, 74; Straka 1950, 18; 1981, 219–221; explication reprise, sans référence, par Delattre 1957, 142, et par H. Walter 1976, 52). D'autre part, si l'opposition /a/ ~ /ɑ/ subsiste toujours, elle est instable et «la répartition des deux phonèmes dans les unités lexicales est très souvent différente d'un sujet à l'autre, tel d'entre eux prononçant un /a/, par ex. dans *cas*, alors que tel autre prononce un /ɑ/» et «que tous deux distinguent parfaitement *mal* avec un /a/ de *mâle* avec un /ɑ/» (Walter 1977, 41; sur la relative vitalité de l'opposition /a/ ~ /ɑ/ dans la jeune génération à Paris, v. B. Müller 1985, 184s.).

1.1.2. La labialité

Contrairement aux autres langues romanes, le français possède (comme l'allemand, le hollandais et les langues scandinaves), grâce au jeu des lèvres, deux séries de voyelles antérieures: à côté des /i/, /e/, /ɛ/ et /a/ pour lesquelles se produit, de

/a/ à /i/, un étirement progressif des commissures en même temps qu'un rapprochement vertical des lèvres (voyelles étirées), il y a trois phonèmes vocaliques oraux à articulation linguale semblable: /y/, /ø/, /œ/, pour lesquels, au contraire, les lèvres se projettent en avant et s'arrondissent de plus en plus de /œ/ à /ø/ et à /y/; on appelle ces voyelles antérieures arrondies ou labialisées.

Les origines de /y/ (du latin *ū* long: *pur, mur*) remontent au protofrançais (VI^{e}/VII^{e} s.), tandis que les /ø/ et /œ/ sont des acquisitions plus tardives, à partir du XIII^{e} s.; ces voyelles viennent, d'une part, des anciennes diphtongues /ue/ (*bœuf, œuf*) et /ou/ – /eu/ (*fleur, peur*), elles-mêmes issues respectivement de *ŏ* bref du latin et de *ō* long ou *ŭ* bref latin en syllabe accentuée libre, et d'autre part, de la combinaison /e/ + /l/ implosive vocalisée en /u/ (*feutre, cheveu*).

Toutefois, pour ce qui est de l'articulation linguale de ces trois voyelles, elle n'est pas en réalité exactement celle des voyelles antérieures non arrondies qui leur correspondent; elles sont sensiblement plus ouvertes et la langue se retire légèrement vers l'arrière (Rousselot ^{3}1927, 35–37; Chlumský 1938, 80–82; Straka 1950, 6, n. 1).

Le phonème /y/ apparaît dans toutes les positions et s'oppose phonologiquement à la plupart des autres phonèmes vocaliques dont /ø/: /ly/ *lu* ~ /lø/ *leu*, [*saint*] *Leu*, /by/ *bu* ~ /bø/ *bœufs*, etc., et /œ/: /py:r/ *pur* ~ /pœ:r/ *peur*, /sy:r/ *sûr* ~ /sœ:r/ *sœur*, etc. Les deux autres voyelles arrondies, /œ/ et /ø/, s'opposent aussi à d'autres phonèmes vocaliques, mais n'ont qu'exceptionnellement la valeur distinctive l'une par rapport à l'autre: /ʒœn/ *jeune* ~ /ʒø:n/ [*il*] *jeûne*, /vœl/ [*ils*] *veulent* ~ /vø:l/ adj. *veule*, /mœl/ *meule* (de moulin) ~ /mø:l/ *meule* (de foin); dans le langage courant cette opposition tend d'ailleurs à disparaître (à se neutraliser) au profit tantôt d'un /ø/, tantôt d'un /œ/. En position finale accentuée, /ø/ est le seul des deux timbres à pouvoir apparaître, tandis qu'en position antéconsonantique accentuée, où le timbre normal est /œ/, la présence de /ø/ est liée à la séquence /ø:z/ (*creuse, Meuse, heureuse*) ou à des causes historiques (*il jeûne, veule, meule, feutre*). Sur le quatrième phonème antérieur arrondi, qui est en même temps nasal, /œ̃/ *un*, cf. 1.3.

Pour la série postérieure, /ɑ/, /ɔ/, /o/, /u/, l'arrondissement et la projection des lèvres accompagnent l'articulation linguale comme dans la plupart des idiomes, mais ce jeu des lèvres est en français plus prononcé que partout ailleurs.

Question de /ə/. La série antérieure arrondie comprend encore une quatrième voyelle orale, /ə/ dit muet ou caduc, ou instable. Généralement inaccentué, il ne s'amuït cependant pas toujours (cf. *appartement, quelquefois, crever, premier, comprenez*, etc.), et même, il peut être accentué: ainsi le pronom *le* postposé à l'impératif /prɑ̃'lə/ *prends-le*, /dɔn'lə/ *donne-le*, /prəne'lə/ *prenez-le*, /fɛt lə ɑ̃tre/ *faites-le entrer*, etc., ou *ce* dans /syr'sə/ *sur ce*, ou dans des propositions inachevées /kwa'kə/ *quoique* ..., /pars'kə/ *parce que* ..., ou encore dans /mwa 'ʒə/ *moi je* (cf. *Je est un autre*, Rimbaud); de même, dans la syllabe initiale de mot (toujours après consonne, jamais à l'initiale absolue), tout /ə/ peut porter l'accent d'insistance et se prononcer.

Quand ce /ə/ est prononcé, qu'il soit inaccentué ou accentué, ce n'est pas une voyelle neutre du point de vue articulatoire (c'est-à-dire «mixte» ou «médiane» comme la voyelle ⟨a-⟩ de l'anglais *about* ou la voyelle finale ⟨-e⟩ de l'allemand *bitte*), ni «réduite» du point de vue de la durée (Grammont 1922, 115; Varney-Pleasants 1956; Malmberg 1962, 176), ni un *chva* comme en indo-européen (ainsi par ex. Spa 1988) dont on ignore le son et l'articulation. Labialisée en général, du moins depuis le début du XV^{e} s. (Fouché 1958, 519), elle est apparentée aux voyelles /ø/ et /œ/, par son aperture plus proche de /ø/ que de /œ/ (Brichler-Labaeye 1970, 51–54)

On a longuement discuté le statut phonologique de cette voyelle, parfois avec beaucoup de subtilité comme Martinet (1969, 209–219) pour qui «le *e* muet n'est pas un phonème», mais qui reconnaît qu'«il y a des circonstances où l'on ne peut dénier une fonction distinctive de l'opposition de *e* muet à son absence»: par. ex. /fɔ̃dəriɔ̃/ *fonderions* ~ /fɔ̃driɔ̃/ *fondrions*, /mɔ̃təriɔ̃/ *monterions* ~ /mɔ̃triɔ̃/ *montrions*, ou /lɛ:tr/ *l'être* ~ /ləɛ:tr/ *le hêtre*, ou /dəɔ:r/ *dehors* ~ /dɔ:r/ *dors*, etc. On peut y ajouter d'autres cas, /bəlɛt/ *belette* ~ /blɛt/ *blette*, /pəla:ʒ/ *pelage* ~ /pla:ʒ/ *plage*, /des(ə)le/ *déceler* ~ /desɛle/ *desseller* où, dans certaines circonstances seulement (cf. 1.2.4.), l'/ə/ du premier mot de ces couples peut disparaître. Dans les cas où /ə/ est précédé d'un groupe /cons + r/, il se prononce toujours (*brebis, appartement*, etc., v. ci-dessus), et par conséquent, il a une existence réelle, même si les mots qui le contiennent ne forment pas de couples d'opposition avec d'autres mots sans /ə/ ou avec une autre voyelle à sa place.

Certes, on a voulu confondre /ə/ en un seul phonème (ou archiphonème) avec /ø/ et /œ/, ou avec l'une ou l'autre de ces voyelles (v. par ex. Malmberg 1969, 81; déjà au XVIII^{e} s., cf. Millet 1933, 65, peut-être même vers 1700, cf. Martinet 1969, 158s.), mais dans le discours, il se produit des cas où /ə/ s'oppose à /ø/: /syr'sə/ *sur ce* ~ /syr'sø/ *sur ceux*, /sɛ̃'lə/ *ceins-le* ~ /sɛ̃'lø/ *saint Leu*, /sɑ̃'kə/ *sans que* ... ~ /sɑ̃'kø/ *sans queue*, /lə tɛkst də/ *le texte de* ... (avec hésitation) ~ /lə tɛkst dø/ *le texte 2*, et d'autres, rares, où il s'oppose à /œ/: /s(ə)kərɑ̃/ *ce que rend* ... ~ /s(ə) kœrɑ̃/ *ce cœur en* [*détresse*]; dans ces cas, et même

dans tous les cas où /ə/ est réalisé phonétiquement, ce n'est pas seulement le contexte, mais aussi l'aspect auditif de ce /ə/ qui permet de le reconnaître comme un timbre spécifique, comme une unité phonique à part, différente des /ø/ et /œ/ (Varney-Pleasants 1956, surtout 247–249 et 263). Il serait donc abusif de rayer cette unité – comme on le fait parfois – de l'ensemble du vocalisme français et de ne compter que 15 phonèmes vocaliques au lieu de 16.

1.1.3. La nasalité

Le français est, avec le portugais, la seule langue romane à posséder des voyelles nasales en tant que phonèmes. Elles sont au nombre de quatre: /ɛ̃/ dans /pɛ̃/ *pain, pin, peint*, /pɛ̃:t/ *pinte, peinte*; /ɑ̃/ dans /pɑ̃/ *pan, paon*, /pɑ̃:t/ *pente*; /ɔ̃/ dans /pɔ̃/ *pont*, /pɔ̃:t/ *ponte*; /œ̃/ dans /œ̃/ *un*, /defœ̃/ *défunt*, /defœ̃:t/ *défunte*. Leur articulation se fait dans la cavité buccale, tandis que l'air phonateur passe à la fois par celle-ci et par les cavités nasales grâce à un abaissement du voile du palais, non pas total, mais s'arrêtant à mi-chemin entre la paroi pharyngale et le dos postérieur de la langue. Le passage de l'air par les cavités nasales donne à ces voyelles une résonance grave qui est à peu près la même pour les quatre («fréquences basses de nasalité», Delattre 1966, 245).

Issues d'une assimilation de nasalité (abaissement anticipé du voile) à toute consonne nasale subséquente, elles existent toutefois aujourd'hui uniquement devant un ⟨n⟩ ou ⟨m⟩ ayant appartenu jadis à la même syllabe, c'est-à-dire en position phonétiquement finale (*sain, saint, sein, ceint, chien*; *an, grand, lent*; *bon, long, pont*; *brun, jeun, défunt*) et en position antéconsonantique, devant une consonne orale articulée (*sainte, ceinte, sainteté, ceinture*; *grande, grandeur, lente, lenteur*; *bonté, longue, longueur*; *défunte*). Au début, au moyen âge, la consonne subséquente /n/ (ou /ŋ/) et /m/ se prononçait, mais elle s'est amuïe au cours des XV^e^/XVI^e^ s. (Thurot 1883, 424–426; Fouché 1961, 784s.) et, depuis, les voyelles nasales du français sont pures, sans aucun appendice consonantique nasal; celui-ci ne s'est conservé que dans certaines prononciations régionales, plus spécialement dans le Midi et le Sud-Est (Walter 1982, 158, 173, 182, 187; pour le Centre, 156 et 158). Devant une consonne nasale intervocalique, qu'elle soit graphiquement simple ou géminée, et devant le groupe ⟨-mn-⟩, la voyelle avait aussi jadis été nasale (/ɑ̃:mə/ *âme*, /pɛjizɑ̃:nə/ *paysanne*, /ɑ̃:ne/ *année*, /bɔ̃nə/ *bonne*, /otɔ̃:nə/ *automne*), mais elle s'est dénasalisée et, depuis la fin du moyen âge ou le début de l'époque moderne (XV^e^ s., Fouché 1958, 385), elle est orale: /ɑ:m/, /pejizan/, /ane/, /ɛnmi/ *ennemi*, /ʃjɛn/ *chienne*, /ɛ̃dɛmn/ *indemne*, /dɑ·ne/ *damner*, /bɔn/ *bonne*, /otɔn/ *automne*, etc. (dans le langage populaire, elle était nasale encore au début du XIX^e^ s.: *gangner, granmaire, singneur* Desgranges 1821, Gougenheim 1929, 22; exceptionnellement jusqu'à présent /ɑ̃/ par analogie dans le préfixe *en-* suivi d'une voyelle ou d'une autre consonne nasale: /ɑ̃nivre/ *enivrer*, /ɑ̃nɔrgœji:r/ *enorgueillir*, /ɑ̃nɥi/ *ennui*, /ɑ̃mɑ̃ʃe/ *emmancher*, /ɑ̃mɔne/ *emmener*, etc.).

Toutes les voyelles nasales sont de la série des voyelles à aperture moyenne et à grande aperture, et n'ont chacune qu'un timbre, ouvert dans la série moyenne, grave (articulation postérieure) dans le cas de /ɑ̃/. Comparées aux voyelles orales /ɛ/, /ɑ/, /œ/ et /ɔ/, elles sont plus ouvertes encore (toute voyelle nasale tend à s'ouvrir) et légèrement plus reculées.

À la suite d'une évolution phonétique qui, vers la fin du moyen âge, à partir de la fin du XIII^e^ s., a consisté en une ouverture de /ĩ/ et /ỹ/ en /ɛ̃/ et /œ̃/, puis au XVII^e^ s. /ɛ̃/ et /œ̃/ (*vin, chacun*), le français moderne ne possède pas de voyelles nasales extrêmes. Jusqu'au XVII^e^ s., on distinguait /ẽ/ dans *vin, pin, chemin*, etc., et /ɛ̃/ dans *vain, pain, main, plein*, mais la fusion des deux a commencé à se manifester dans les rimes dès le XV^e^ s. et a été achevée, au profit de /ɛ̃/ à l'époque de Racine, de Molière, de La Fontaine qui font rimer couramment les deux types de finales (Straka 1985, 105–107). Le français n'a sans doute jamais connu, au cours de son histoire, /ũ/ nasal en tant que phonème (sur la prononciation régionale /ũ/ au XIV^e^ s. pour /ɔ̃/, introduite à Paris passagèrement au XVII^e^ s., v. Fouché 1958, 360–363, et ci-dessous 3.8.).

À l'époque moderne, la tendance à ouvrir les voyelles nasales fait parfois exagérer, dans la langue courante à Paris, l'ouverture de /ɛ̃/ jusqu'à /ɑ̃/: /ʒɑrdɑ̃/ *jardin*, /sɑ̃ʒɛrmɑ̃/ *Saint-Germain* (Dauzat 1930, 139; Fouché 1935, 49), /bəzwɑ̃/ *besoin* (Le Roy ²1949, 73). Il en est de même pour /ɔ̃/ qui s'ouvre en /ɑ̃/ (déjà *an* pron. indéf. *on* dans le manuscrit Guiot de Chrétien de Troyes), à moins qu'actuellement, à Paris, il ne s'agisse d'un contre-épel de la substitution parisienne de /ɔ̃/ à /ɑ̃/ relevée souvent depuis la fin du XIX^e^ s. et due à un arrondissement exagéré des lèvres. Ainsi, Passy a-t-il noté qu'à la suite de cette confusion, il pouvait ne plus y avoir de différence entre *les cheveux blancs* et *les cheveux blonds* ([12]1932, 84), et dans l'Appendice à Michaëlis/Passy (²1914, 320), on signale la prononciation /grɔ̃d/ *grande*, /brɔ̃ʃ/ *branche*. Tout dernièrement, les déplacements de /ɛ̃/ vers /ɑ̃/ et de /ɔ̃/ vers /ɑ̃/ ont été observés dans la parole de jeunes Parisiens par Ivan Fónagy (1989, 226–232). En fait, les deux substitutions remontent, dans le parler populaire de l'Ile-de-France, jusqu'au milieu du XVII^e^: dans les Mazarinades, /ɔ̃/ pour /ɑ̃/ dans *oncor* 'encore', *avon que* 'avant que', /ɑ̃/ pour /ɔ̃/ dans *le ban guieu* 'le bon Dieu', *san* 'son' et 'sont', etc. (Rosset 1911, 165 et 163s.; v. aussi Thurot 1883, 446).

Deux voyelles nasales demandent un commentaire spécial: 1) /ɔ̃/ et 2) /œ̃/.

1) À propos de la voyelle écrite *on* (*on, bon, long*), certains se demandent si la base orale n'est pas un /o/ plutôt qu'un /ɔ/ (Bothorel et al. 1986, 289) et la transcrivent parfois par /õ/ (v. par ex. Martinet/Walter 1973); chez Passy ([12]1932, 83),

on lit littéralement que «/õ/ est un /o/ nasalé». Or, c'est une erreur qui vient de ce que l'angle des maxillaires et l'orifice labial sont réduits comme pour /o/, tandis que la radiographie et la radiocinématographie ont confirmé la justesse de la transcription par /õ/: le mouvement caractéristique de la langue – et c'est cela qui compte dans un classement fondé sur l'aperture – est sensiblement le même que pour /ɔ/ (Straka 1978, 460; RLiR 51 (1987), 622s.).

2) Le phonème /œ̃/, graphié ⟨un⟩, exceptionnellement ⟨eun⟩ (*jeun*) ou ⟨um⟩ (*humble*, *parfum*), est un /œ/ nasal (issu d'un /ỹ/ plus ancien, cf. ci-dessus) et, en même temps, peut-on dire, c'est un /ɛ̃/ fortement labialisé (arrondi); il a une aperture plus grande que ce dernier et son articulation se fait légèrement plus en arrière que celle de /œ/.

/œ̃/ est la voyelle la plus complexe de toutes, puisqu'elle demande, outre la participation des cordes vocales (comme toutes les voyelles), trois interventions articulatoires simultanées, celles de la langue, du voile du palais et des lèvres, ce qui est tout à fait exceptionnel. Aussi est-elle atteinte, depuis quelque temps déjà, en un de ces traits, celui de labialité, malaisé à produire en même temps qu'un grand écartement des maxillaires (Martinet 1969, 186); elle se confond ainsi avec /ɛ̃/.

Cet allègement articulatoire, qu'on peut désigner par le terme de délabialisation, est d'origine populaire, mais se rencontre aujourd'hui, sans qu'il soit généralisé, assez fréquemment à tous les niveaux de la langue. Il a pour conséquence la neutralisation de l'opposition /œ̃/ ~ /ɛ̃/, mais celle-ci n'est pas gênante pour la compréhension. Le phonème /œ̃/ a, certes, une assez haute fréquence dans le discours à cause de la fréquence de l'article indéfini *un*, mais on ne le rencontre que dans peu de mots dont à peine une vingtaine sont plus ou moins courants: *alun*, *brun*, *chacun*, *défunt*, *emprunt* (et les dérivés en *-er*, *-e*, *-eur*, ...), *falun*, *humble*, *importun*, *à jeun*, *lundi*, *(in)opportun*, *parfum*, *quelqu'un*, *tribun*, *un*; *bungalow*, *bunker*, *jungle*, *junte*; *Verdun*. D'autre part, seulement cinq de ces mots forment des couples d'opposition avec /ɛ̃/: *alun* ~ *Alain*, *brun* ~ *brin*, *emprunt(e)* ~ *empreint(e)*, *à jeun* ~ *Agen* ou *[il] geint*, *un* ~ *hein*, *Ain*; s'y ajoutent, dans la chaîne parlée, des cas comme *l'un* ~ *lin*, *un parfait* ~ *imparfait*, *un culte* ~ *inculte*, *c'est un discret* /sɛtœ̃diskrɛ/ ~ *c'est indiscret* /sɛtɛ̃diskrɛ/, etc. Les sens de ces homonymes créés par cette neutralisation, et qui appartiennent à des domaines conceptuels très différents, se dégagent aisément des contextes.

La plus ancienne attestation de la prononciation /ɛ̃/ pour /œ̃/ remonte au milieu du XVII[e] s. et figure dans un texte populaire de l'Ile-de-France: *in dièbe* 'un diable' (Rosset 1911, 171, n. 2); en 1821, Desgranges (56) signale comme un défaut du parler populaire la prononciation *kekzain* pour *quelques-uns* (Gougenheim 1929, 20 et 34); en 1881, un sociétaire de la Comédie-Française, Henri Dupont-Vernois, blâme «comme une faute déplorable», «*ôkin*, *kelkin*, *chakin*, *in* pour *aucun*, *quelqu'un*, *chacun*, *un*» (Nève de Mévergnies 1984, 199), et depuis, tout le monde, dans la génération qui a vécu à la limite du XIX[e] et du XX[e] s., fait remarquer la confusion de /œ̃/ avec /ɛ̃/ dans la prononciation populaire (Passy, *Sons*, éditions postérieures au commencement de ce siècle, [12]1932, 84, § 164), voire «dans beaucoup de provinces» (Rousselot [3]1927, 45 et 110), non seulement dans l'article indéfini *un* (Martinon 1913, 149: *in jour*, *in homme*), mais aussi dans /brɛ̃/ *brun*, /ʃakɛ̃/ *chacun* (Michaëlis/Passy [2]1914, 320) ou dans /lɛ̃di/ *lundi* (Dauzat 1930, 130).

Pourtant, parmi les informateurs de Martinet/Walter (1973), huit maintiennent encore de façon nettement perceptible la différence entre /œ̃/ et /ɛ̃/, tandis que chez six ou sept autres, elle est pratiquement inexistante; quelques-uns ne la respectent qu'avec difficulté ou seulement dans certains mots (Walter 1977). Il est vrai que même un /œ̃/ délabialisé peut se distinguer auditivement de /ɛ̃/ grâce à différents mouvements compensatoires, notamment à un écartement des maxillaires et un orifice labial resserrés (Chlumský 1938, 86; Brichler-Labaeye 1970, 71). Mais le /œ̃/ n'est pas mort (cf. B. Müller 1985, 184s., d'après l'enquête de Reichstein 1960 auprès de jeunes Parisiens de 13 à 15 ans; v. aussi Warnant 1987, LXXVIII).

D'après la chronologie des attestations et d'après l'extension géographique du phénomène, il semble que la délabialisation de /œ̃/ ait commencé par l'article indéfini inaccentué *un* et les dérivés du nom de nombre *un*: *quelqu'un*, *chacun*, *aucun*; c'est là aussi, dans ces unités lexicales, que la prononciation /ɛ̃/ s'entend le plus souvent. Ce n'est que par la suite qu'elle a dû atteindre progressivement les autres mots.

Rousselot semble avoir songé à un rapport entre la prononciation provinciale de /ɛ̃/ pour /œ̃/ et celle de la langue générale (idée développée par Nève de Mévergnies 1984), et effectivement, dans les dialectes d'oïl, /ɛ̃/ occupe, d'après l'ALF (v. nos cartes 1 et 2), une vaste zone s'étendant du Nord (Picardie) au Sud-Ouest (jusqu'à la Gironde), dont la configuration varie, certes, selon les mots (zone la plus vaste pour l'article indéfini et le nom de nombre *un*), mais dont la limite occidentale se confond, dans un grand nombre de cas, et notamment pour *un*, avec celle du département de la Seine, englobant ainsi la capitale. Les cartes de l'article indéfini *un* dans l'ALIFO (224 *un tonneau* ..., 521 *un trayon*, 522 *un veau mâle*, etc.), sur lesquelles on lit partout /ɛ̃/, montrent la grande extension que la délabialisation de /œ̃/ a connue, depuis les enquêtes d'Edmont, dans les parlers populaires. Ainsi a-t-on l'impression que le parler de Paris a pris part à une évolution plus générale des parlers d'oïl, alors que la pénétration de /ɛ̃/ dans des milieux

instruits demeure à Paris et probablement aussi ailleurs un phenomene d'origine populaire. Tout dernièrement, Gaston Tuaillon (1985) a dresse, lui aussi, une carte de la prononciation de *un* en domaine d'oïl d'apres l'ALF 712 (*un jardin*) et 926 (*un noyau*), et a acquis la conviction que ce sont «les Champenois, Picards et Bourguignons qui ont imposé leur maniere de dire à la prononciation cultivee».

1.1.4. Regions articulatoires des phonemes vocaliques

De /i/ à /a/, la langue, tout en s'abaissant, recule progressivement et, a partir de /ɑ/, tout en continuant à reculer, elle s'eleve en direction du voile du palais (ce que notre tableau schematique, fig. 1, ne peut pas exprimer). Cette distinction entre voyelles dites palatales et celles qu'on

appelle velaires est fondée en realité sur l'observation des points d'élevation maximale de la langue. Or, ce qui importe pour la formation des voyelles, c'est-à-dire pour la constitution des résonateurs donnant naissance aux formants vocaliques caractéristiques, n'est pas le point d'élevation maximale de la langue, mais le point ou, plus exactement, la zone du dos de la langue qui se rapproche le plus de la voûte du conduit vocal, autrement dit l'endroit du plus grand rétrécissement de ce conduit, et ces deux données ne coïncident qu'exceptionnellement pour la voyelle /u/. Le plus grand rétrecissement du conduit vocal de /i/ à /ɛ/ et de /y/ à /ø/ se trouve plus en avant que le point le plus eleve de la langue (Grammont, RLaR 68, 1938, 273), de sorte que ces voyelles sont plus alvéolaires que palatales, et, au contraire, à partir de /a/, de /œ/,

de /ɛ̃/ et de /œ̃/, en passant par /ɑ/, /ɑ̃/, /ɔ/ et /ɔ̃/ jusqu'à /o/, la langue se rétracte vers l'arrière au point que le plus grand rétrécissement se déplace dans le pharynx, entre la racine de la langue et la paroi pharyngale; ces phonèmes sont donc des voyelles pharyngales (ou pharyngées). Seule la voyelle /u/, pour laquelle la langue avance par rapport à /o/, est réellement vélaire (Chlumský 1938, 78; Straka 1950, 3–4, et surtout 1978, 448–452; Malmberg 1952, 50, et 1974, 131 rem.; Fant 1960, 113).

Ces données, jointes à celles qu'on a analysées précédemment, permettent d'établir pour le français, en complément à notre schéma rectangulaire, non pas un triangle vocalique (Hellwag), ni un trapèze comme celui de Jones, mais le schéma suivant (fig. 2) qui tient compte de l'aperture buccale, de la situation horizontale de la langue et de l'endroit du rétrécissement maximal du conduit vocal (Straka 1950, 4; 1978, 452; v. aussi Brichler-Labaeye 1970, 253s.):

VOYELLES:

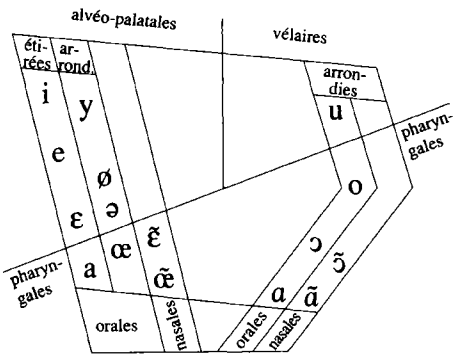

Fig. 2

1.1.5. Caractères acoustiques des voyelles françaises

Les fréquences caractéristiques (les deux premiers formants) des voyelles françaises orales (à l'exception de /ə/) ont été pour la première fois établies en 1948 par Pierre Delattre d'après des spectrogrammes (enregistrements sonagraphiques) de voyelles isolées prononcées par lui-même, et, depuis, ces fréquences, ordonnées en ce que Delattre a appelé le «triangle acoustique» (en fait c'est un pentagone), ont été plus d'une fois reprises dans ses propres travaux et dans différentes autres études de phonétique (un autre essai chez Straka 1965a, 76, 77 et 80). Voici ce «triangle», maintenant bien connu, sur lequel les fréquences du 1er formant sont reportées verticalement et celles du 2e formant horizontalement, les deux «sur une échelle logarithmique afin que des longueurs égales sur le triangle correspondent à des intervalles acoustiques égaux pour l'oreille» (Delattre 1966, 238):

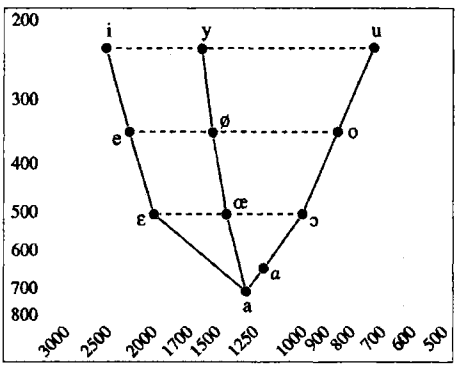

Fig. 3: «Triangle» acoustique des voyelles françaises orales d'après Pierre Delattre

En 1974, Marie Dohalská-Zichová a entrepris une analyse détaillée de toutes les voyelles françaises, non pas isolées, mais dans la chaîne parlée d'après des enregistrements de cinq passages tirés de discussions spontanées de trois locuteurs parisiens d'une part (discours quotidien) et, d'autre part, de trois interprétations d'un dialogue dramatique par trois acteurs professionnels (discours littéraire), et ces riches matériaux lui ont permis de conclure – comme il fallait s'y attendre – qu'il n'y a pas de valeurs uniques pour chacun des deux formants de chaque voyelle, mais que ces valeurs oscillent entre deux limites pour chaque phonème vocalique selon son environnement, selon le locuteur, selon le niveau de langue et le débit, bref selon le moment de la réalisation de la voyelle donnée. Voici, pour quelques voyelles au moins, la dispersion des valeurs des deux formants entre ces limites (162):

	F 1	F 2
/i/	250–350	1900–2800
/e/	250–550	1500–2600
/ɛ/	300–650	1500–2200
/y/	250–400	1700–2300
/ø/	300–550	1200–1900
/œ/	400–650	1300–1800
/u/	250–350	650–1250
/o/	300–550	700–1300
/ɔ/	350–650	750–1400

Il est particulièrement intéressant de comparer, à cause de leur tendance à se confondre, /œ̃/ et /ɛ̃/ (143):

/œ̃/	300–700	1200–2400
/ɛ̃/	350–700	1300–2500

ainsi que /a/ et /ɑ/ (111):

/a/	450–750	950–1850
/ɑ/	600–800	1050–1500

Si l'on calcule, d'après le tableau de la p. 162, les moyennes des valeurs des F 1 et F 2 de chaque voyelle, du moins de chaque voyelle orale, on obtient – si trompeuses que les moyennes puissent se révéler en phonétique (Dohalská-Zichová 157–160) – un schéma qui correspond en gros à celui de Delattre, mais en diffère dans plusieurs détails (rapport de /a/ et /ɑ/, moindre recul des voyelles postérieures, rassemblement des /ɛ/, /ø/, /œ/ et /ə/ dans une zone extrêmement étroite):

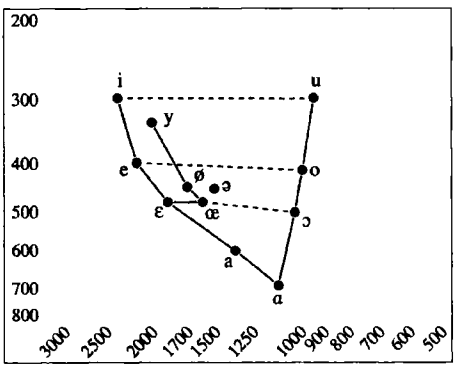

Fig. 4: «Triangle» acoustique des voyelles françaises orales d'après Dohalská-Zichová

1.1.6. Durée vocalique

Tous les phonèmes vocaliques du français peuvent être brefs ou longs, excepté /e/ et /ə/ qui ne sont jamais longs. Par ailleurs, aucun phonème vocalique n'est long dans les syllabes inaccentuées; tout au plus, dans certains cas, il peut y avoir, surtout dans le débit soigné, des voyelles demi-longues, par ex. dans /o·sjɔ̃/ *-otion*, /ɑ·sjɔ̃/ *-ation*, *-assion*, /o·zjɔ̃/ *-osion(s)* (*érosion*, *nous osions*), /nuzə·mɔ̃/ *nous aimons*, etc. La durée longue n'apparaît donc qu'en syllabe accentuée, et là encore, les voyelles ne peuvent être longues aujourd'hui qu'en position antéconsonantique (position finale couverte), devant une seule consonne, et jamais ni en finale absolue, ni devant un groupe de consonnes: /pɔ:r/ *port*, *porc*, mais /pɔrt/ *porte*, /ko:t/ *côte*, mais /il akɔst/ *il accoste*.

Au XVI[e] s., les voyelles orales étaient longues (Thurot 1883, 568, 579–580, 612)
(1) devant l'/s/ devenue muette;
(2) devant /ə/ amuï;
(3) devant /z/;
(4) devant l'/rr/ anciennement géminée;
(5) devant /n/ ou /m/ intervocalique à la suite de la dénasalisation de la voyelle;
(6) en combinaison avec ⟨u⟩ provenant de la vocalisation de l'/l/ implosive (*absoute*, *voute*, *paume*, etc.);
(7) issues de deux voyelles en diérèse (*reine*, *rôle*, *chaîne*, *chute*, *reçu*, etc.),
c'est-à-dire dans des cas assez nombreux. Vers le milieu du XVIII[e] s., les voyelles brèves étaient quatre contre une longue (Thurot 1883, 562), et actuellement, la fréquence des voyelles longues n'est que de 8 sur 100.

À l'époque moderne, les voyelles orales accentuées sont toujours longues devant les consonnes /r/, /v/, /z/, /ʒ/ et le groupe /vr/ phonétiquement placés en finale (on les appelle consonnes allongeantes), tandis que devant les autres consonnes (y compris /j/ qui n'est pas allongeant: /fœj/ *feuille*, /fij/ *fille*, Fouché 1935, 18), elles sont généralement brèves et ne sont longues qu'exceptionnellement pour une des raisons historiques qu'on vient de rappeler; l'/e/ ne se trouve jamais en position antéconsonantique (cf. 1.2.1.) et c'est pour cela qu'il n'est jamais long.

Anciennement, jusqu'au XVIII[e] s., la durée avait une valeur distinctive pour chaque phonème vocalique oral (Thurot 1883, 571; Martinet 1969, 44 et 160–162; Martinet 1985, 26ss.), alors qu'actuellement, cette valeur ne subsiste que pour la seule voyelle /ɛ/ ~ /ɛ:/: /bɛl/ *belle* ~ /bɛ:l/ *bêle*, /bɛt/ *bette* ~ /bɛ:t/ *bête*, /tɛt/ *[il] tette* ~ /tɛ:t/ *tête*, /fɛt/ *faite*, *faites* ~ /fɛ:t/ *fête*, /mɛtr/ *mettre* ~ /mɛ:tr/ *maître*, /abɛs/ *abesse* ~ /abɛ:s/ *il abaisse*, /rɛn/ *renne*, *Rennes* ~ /rɛ:n/ *reine*, *rêne*, etc.; toutefois, cette opposition est en voie de disparition au profit d'un /ɛ/ bref (Martinet 1969, 180–183), et cela depuis déjà l'époque de Passy ([12]1932, 63s.) et de Grammont; ce dernier parlait d'une «prononciation flottante en ce qui concerne la durée» (1914, 38).

Pour les autres voyelles orales, l'opposition de durée est liée à celle de timbre: /pɔm/ *pomme* ~ /po:m/ *paume*, /ɔm/ *homme* ~ /o:m/ *heaume*, /ɔt/ *hotte* ~ /o:t/ *hôte*, *haute*, *ôte*, /sɔt/ *sotte* ~ /so:t/ *saute*, /pɔl/ *Paul* ~ /po:l/ *Paule*, etc.; /ʒœn/ *jeune* ~ /ʒø:n/ *[il] jeûne*; /pat/ *patte* ~ /pɑ:t/ *pâte*, /ʃas/ *chasse* ~ /ʃɑ:s/ *châsse*, /taʃ/ *tache* ~ /tɑ:ʃ/ *tâche*, etc. Les voyelles extrêmes /i/, /y/, /u/ suivies d'une consonne non allongeante ne sont jamais longues, même si, jusqu'au XVIII[e] s. (Thurot 1883, 571s.), elles l'ont été à la suite d'un allongement compensatoire: /abim/ *abîme*, /il/ *île*, /ʒit/ *gîte*, /byʃ/ *bûche*, /bryl/ *[il] brûle*, /ʃyt/ *chute*, /krut/ *croûte*, /degut/ *dégoûte*; la durée longue ne s'entend, là où l'on a gardé l'accent circonflexe, que dans la prononciation emphatique ou scolaire.

Au moyen âge, et longtemps après, toute voyelle suivie d'un /ə/ ou d'une /s/ amuïs, a subi un allongement compensatoire (cf. ci-dessus), de sorte que /ami:/ *amie* et *amis*, /ʒɔli:/ *jolie*, *jolis*, /bu:/ *[la] boue*, *[les] bouts*, ou les participes passés /pɔrte:/ *portée*, *portés*, /parti:/ *partie*, *partis*, /rɑ̃dy:/ *rendue*, *rendus*, etc., s'opposaient au

masc. sg. /ami/ *ami*, /ʒɔli/ *joli*, /bu/ *bout*, /pɔrte/ *porté*, /parti/ *parti*, /rãdy/ *rendu*. L'opposition entre le singulier et le pluriel n'a été neutralisée que vers la fin du XVIII[e] s. (Thurot 1883, 626), celle entre la finale vocalique sans ⟨-e⟩ et avec ⟨-e⟩ vers la fin du siècle suivant (Rousselot [3]1927, 140 et 142, distinguait encore *fessé* et *fessée*). L'opposition de durée en finale entre ⟨voyelle⟩ et ⟨voyelle + e⟩ subsiste dans plusieurs français régionaux, surtout du Nord, de l'Ouest et du Centre (Walter 1982, 112, 121, 132, 136, 153, 156).

Les voyelles nasales sont toutes longues sous l'accent en syllabe finale couverte, et brèves en finale absolue (depuis la fin du XVII[e] s., Thurot 1883, 609) et en syllabe inaccentuée: ainsi *sainte*, *grande*, *ronde*, *(il) emprunte* avec les voyelles longues, alors que *saint* et *sainteté*, *grand* et *grandeur*, *rond* et *rondeur*, *emprunt* et *emprunter* avec les voyelles brèves.

1.2. Distribution des timbres vocaliques dans les mots

Dès avant le XVI[e] siècle, l'ancien principe étymologique, qui réglait la qualité des voyelles au début du moyen âge, a commencé à céder à un principe phonétique qui consiste en une répartition mécanique des timbres fermé et ouvert /e/ ~ /ɛ/, /o/ ~ /ɔ/, /ø/ ~ /œ/ selon leur position dans le mot. On parle de «lois de position» qui, depuis, régissent cette distribution et que voici:

1) accentuées et placées devant une consonne qui se prononce, c'est-à-dire en syllabe entravée ou, comme on dit communément, en position antéconsonantique (ou syllabe finale couverte), ces voyelles sont ouvertes (*net*, *nette*, *note*, *botte*, *neuf*, *bœuf*, etc.) ou tendent à s'ouvrir (/to:m/ *tome* → /tɔm/; /mø:l/ *meule* → /mœl/; etc.);

2) accentués et non suivies d'une consonne prononcée, c'est-à-dire en syllabe accentuée libre, autrement dit en finale absolue, elles sont fermées (*né* ou *nez*, *peau* ou *pot*, *peu* ou *peut*, ou pl. *bœufs*, etc.) ou tendent à le devenir (/ʒamɛ/ *jamais* → /ʒame/; /ʒilɛ/ *gilet* → /ʒile/, etc. (à moins que cette prononciation sentie comme populaire ne soit une survivance d'une prononciation ancienne, cf. 1.2.1.2.);

3) en position inaccentuée, les /e/ et /ø/ fermés et les /ɔ/ ouverts tendent à se répandre au détriment des /ɛ/, /œ/ et /o/.

La distribution des /a/ et /ɑ/ n'obéit pas aux lois de position. Le timbre normal est /a/ dans toutes les positions et la présence de /ɑ/ est toujours liée à des phénomènes particuliers (cf. 1.1.1. et 1.2.3.).

1.2.1. Timbre en position accentuée

Les lois de position ne se sont encore entièrement imposées pour aucun des trois archiphonèmes de la série moyenne:

en position antéconsonantique, il n'y a certes que des /ɛ/, et cela depuis les XII[e]/XIII[e] s. (d'abord, c'est /e/ du lat. *ē*, *ĭ* qui s'est ouvert, ensuite aussi /e/ issu du lat. *a*), mais jusqu'à présent, à côté des /ɔ/ et /œ/ ouverts, il y a encore des /o/ et /ø/ fermés (*côte*, *saule*, *Paule*; adj. *veule*, *feutre*);

en finale absolue, au contraire, il n'y a que des /o/ et /ø/ fermés, mais à côté des /e/ fermés (dans *pré*, *porté* depuis toujours, dans *porter*, *premier*, *clef* depuis l'amuïssement des consonnes finales), il reste aussi des /ɛ/ ouverts (*près*, *prêt*, *poulet*, *portais*).

1.2.1.1. Les anomalies /o/ et /ø/ devant consonne

Elles s'expliquent par quatre facteurs:

1) action fermante (et allongeante) de la consonne subséquente /z/ qui agit dans le sens contraire à l'action ouvrante de la syllabe couverte; c'est le cas de /o:/ dans *rose*, *pose*, *chose*, *cause*, *pause*, etc., et de /ø:/ dans *(je, tu, il) creuse (s)*, *Meuse*, suffixe fém. *-euse*, etc.;

2) vestiges de l'ancien état phonétique dû à des changements antérieurs au XVI[e] s. (cf. 1.1.6.):

a) /o:/ apparaît dès les XII[e]/XIII[e] s. à la suite de la désarticulation de l'/s/ devant consonne en /χ/ ou /h/ pour lequel la langue se retire vers l'arrière et qui, avant de s'amuïr totalement, a entraîné la voyelle précédente aussi en arrière: /ɔ/ > /o/, puis en s'amuïssant a provoqué par compensation son allongement: /o/ > /o:/, par ex. *coste* > /ko:t/ *côte*, *almosne* > /omo:n/ *aumône*, *apostre* > /apo:tr/ *apôtre*, *hoste* > /o:t/ *hôte*, *Vosges* > /vo:ʒ/, etc. (Straka 1950, 20; 1964a, 626s.); cet /o:/ se maintient solidement grâce à l'accent circonflexe qui est un signe de la durée longue;

b) /o:/ et /ø:/ sont longs et fermés depuis le XV[e] s. à la suite de la contraction de deux voyelles en hiatus: afr. *gëole* > /ʒo:l/ *geôle*, /so:n/ *Saône*, afr. mfr. *roole* > /ro:l/ *rôle*; afr. *jeüne* > /ʒø:n/ *[il] jeûne*, et depuis déjà les XIII[e]/XIV[e] s., à la suite de la monophtongaison d'anciennes diphtongues et triphtongues /au/, /eau/, /eu/ provenant de /a/, /ɛ/ et /e/ + /l/ implosive: *aube*, *chaude*, *chauve*, *faute*, *haute*, *mauve*, *(il) sauve*, *royaume*, *saule*, *heaume* /o:m/, *Beauce*, *Beaune*, /fø:tr/ *feutre*; dans cette dernière catégorie, le timbre fermé et la durée longue de /o:/ se maintiennent également, cette fois-ci grâce à la graphie ⟨au⟩ ou ⟨eau⟩ qui, en général, symbolise cette prononciation.

Toutefois, *au* latin > /ɔ/ dans *Paul* (ancienne graphie *Pol*, cf. *Saint-Pol*), mais *Paule*, nom plus récent, se prononce, d'après la graphie, /po:l/; de même /po:vr/ *pauvre* au lieu de l'ancien *povre* avec /ɔ/ (lat. *pauper*). On prononce, malgré la graphie ⟨au⟩, /ɔ:/ devant /r/:

Laure, les Maures, (il se) restaure, centaure, n. de p. *Faure*, et /ɔ/ dans /ɔʃ/ *Auch* (prononciation régionale) et /fɔst/ *Faust* (prononciation plus proche que /o:/ de l'allemand /au/), mais dans tous ces mots, il y a tendance à prononcer /o:/ (cf. Warnant 1987);

c) à l'époque classique, on prononçait aussi /o:/ à la suite de la dénasalisation de /ɔ̃/ dont la base orale est un /ɔ/, mais dont l'articulation labiale produit l'impression auditive de /o/ (cf. 1.1.3.); ainsi, *étonne, donne, ordonne, couronne*, etc., rimaient chez Racine avec *amazone, Hermione, Antigone* dont /o:/ est assuré par d'autres rimes (par ex. avec *trône*), mais dans cette série de mots, /o:/ s'est rapidement ouvert et abrégé en /ɔ/, et comme, depuis l'époque où l'on prononçait /ɔ̃/ + /n/ ou /m/, on a pris l'habitude d'écrire la consonne géminée (la première des deux pour marquer la nasalité de la voyelle), cette orthographe a encore accéléré l'établissement d'un /ɔ/ bref (Straka 1981, 205);

3) dans des mots et noms propres empruntés aux langues classiques, conservation, par l'école, de la durée longue et du timbre fermé, reflétant l'*ō* long du latin (*Babylone, Rome*) ou l'*oméga* grec (= /ɔ:/ dont la durée l'a emporté sur le timbre), souvent aussi, par confusion, un *omicron* (/otɔkto:n/ *autochtone*, /to:m/ *tome*, /tro:n/ *trône*, /ãtigo:n/ *Antigone*, etc.); certains de ces mots ont pris, dans l'écriture, l'accent circonflexe pour marquer la longueur de la voyelle (*diplôme, symptôme; binôme, monôme, trône*, etc.), ce qui a ensuite protégé cet /o:/ contre l'ouverture, tandis que, dans ceux qui sont restés sans accent, l'/o:/ a dès le début manifesté la tendance à s'abréger et à s'ouvrir. Dans les vers classiques, on faisait rimer *atome* avec *fantôme* ou avec *royaume, Antigone* avec *trône, Babylone* aussi avec *trône* ou avec *aune*, etc., et chez Victor Hugo on rencontre la rime *Rome* : *arôme* (Straka 1985, 92–94). Au XIX^{e} s., beaucoup de ces mots conservaient encore /o:/, et même des mots nouveaux l'adoptaient (par ex. *aphone, atone, téléphone*, etc.), mais actuellement, /o:/ ne s'entend plus que dans *idiome, axiome, atome, amazone, cyclone, zone*; partout ailleurs /ɔ/: /afɔn/, /atɔn/, /otɔktɔn/, /telefɔn/, /ãtigɔn/, /babilɔn/, /rɔm/, etc. (Straka 1981, 206; Warnant 1987). – Quant à /ø:/ dans des mots d'emprunt, d'un emploi d'ailleurs rare, il se maintient: *leude* (mot d'origine mérovingienne), *pleutre* (emprunt au flamand), *Zeus, Polyeucte, Goethe*;

4) dans la finale /o:s/ *-osse*, analogie des mots en /o/ ⟨-o(s)⟩ où l'amuïssement de l'/s/ finale avait fermé et d'abord aussi allongé la voyelle précédente: /gro:s/ *grosse* d'après /gro/ *gros*, /il ado:s/ *il adosse* et /il ãdo:s/ *il endosse* d'après /do/ *dos*, /il dezo:s/ *il désosse* d'après le pl. /o/ *os*, ainsi que /la fo:s/ *la fosse* (peut-être par confusion avec /fo:s/ *fausse*), mais là où aucune analogie n'a pu jouer, on prononce /ɔ/ bref: *bosse, brosse, crosse*, etc. De même /ø:/ dans /mø:t/ *meute*, /emø:t/ *émeute* d'après /il sə mø/ *il se meut*. Dans tous ces cas cependant la loi de position agit: /la grɔs/ *la grosse* 'douze douzaines', /il ãdɔs/ et /il sadɔs/ *il s'adosse* d'après /ɔ/ en position inaccentuée dans *endosser, s'adosser*, /il dezɔs/ d'après /œnɔs/ *un os*; de même, on peut entendre /yn emœt/. – L'analogie des mots en /o/ *-o(s)* a aussi sans doute agi sur la prononciation de la finale *-os* avec l'⟨s⟩ prononcée dans des mots d'emprunt au grec (*Argos, Minos, pathos*, etc.), à l'espagnol (*albinos, mérinos, Burgos, Don Carlos*, etc.), à l'anglais (*albatros*) ou à un parler régional (*Calvados*); dans tous ces cas, on prononce normalement /o:s/. Peut-être aussi s'agit-il ici de mots dans lesquels, au début, l'⟨s⟩ finale ne se prononçait pas et ⟨o⟩ était un /o:/ (comme dans *dos, gros*, etc., v. les rimes *flots* : *Minos* ou *Minos* : *repos* chez Racine) et où cet /o:/ s'est maintenu après la restitution de l'/s/. Quoi qu'il en soit, dans plusieurs mots de cette série, sous l'effet de la loi de position, on a acquis /ɔs/, par ex. dans *cosmos, rhinocéros*, ou on tend à l'acquérir dans *pathos, Lesbos, Burgos*, et même *albatros*, etc.

Dans tous les cas où /o/ figure en position antéconsonantique, il est en même temps long, et il l'a aussi été au début en finale absolue non seulement dans ⟨-o(s)⟩, mais aussi dans ⟨-eau⟩, ⟨-au⟩ (Thurot 1883, 613) et au pl. ⟨-ots⟩ (puis au sing. ⟨-ot⟩ à la place de l'ancien /ɔ/ devant /t/) (Thurot 1883, 572, 638), et on peut se demander si ce n'est pas cette durée longue qui est à l'origine du timbre fermé; en effet, sous l'influence d'un allongement, toute voyelle à aperture moyenne et à aperture minimale se ferme tout naturellement (Straka 1959).

1.2.1.2. L'anomalie /ɛ/ en finale absolue

En contradiction avec la loi de position relative à la finale absolue, on prononce /ɛ/ dans plusieurs cas:

1) lorsqu'il est écrit ⟨-ès⟩, mais prononcé sans /s/ (*près, décès, procès, succès*), ⟨-êt⟩ (*arrêt, forêt, prêt*, anciennement *arrest*, etc.) ou ⟨-aît⟩ (*il naît, il connaît*, anciennement ⟨-aist⟩);

2) dans les formes postposées (accentuées) *les, est, es* (par ex. *donne-les, ça y est, tu y es*);

3) dans les finales ⟨-et⟩, ⟨-ect⟩ (*ballet, billet, bonnet, cadet, feuillet, gilet, poulet; un mets; aspect, respect, suspect*, etc.);

4) dans les finales ⟨-ai⟩ (*balai, délai, mai, vrai*, etc.), ⟨-aid⟩ (*laid*), ⟨-aie⟩ (*baie, craie, raie, vraie, je paie*; – /pɛj/, forme du XVII^{e} s., est analogique), ⟨-ais⟩ (*frais, français, je fais, jamais, je/tu portais, je/tu porterais*, etc.), ⟨-ait⟩ (*lait, fait, il portait, il porterait*), ⟨-aix⟩ (*faix, paix*), ⟨-aient⟩ (*ils portaient, ils porteraient, ils paient*).

Parmi ces finales, celles qui contiennent ⟨ai⟩, avec ou sans ⟨-s⟩ ou ⟨-t⟩, étaient prononcées /ɛ/ au XII[e] s., or dès la fin de ce siècle, ⟨-ai⟩ final s'est fermé en /e/ (Meyer-Lübke [4]1933, 84), alors que toutes les autres finales énumérées ont gardé ou acquis /ɛ/ devant une consonne articulée (Meyer-Lübke [4]1933, 86s.); au XIII[e] s., l'amuïssement de l'/s/ finale n'a rien changé au timbre ouvert de la voyelle dans ⟨-es⟩, ⟨-ais⟩ (ou ⟨-aiz⟩ graphié plus tard ⟨-aix⟩) et dans les pluriels ⟨-aiz⟩, ⟨-ez⟩, c'est-à-dire ⟨-aits⟩, ⟨-ets⟩ (tout au contraire, /s/ > /χ/ a aidé à maintenir /ɛ/ qui demande un recul de la langue par rapport à /e/, cf. 1.1.4.), alors qu'au singulier des mots en ⟨-et⟩ et ⟨-ait⟩, après l'effacement du /t/, la voyelle, devenue finale, s'est fermée pour rejoindre ⟨-ai⟩ prononcé déjà /e/. Ainsi, jusqu'à l'époque classique, distinguait-on sg. *poulet, fait, vrai* avec /e/ et pl. *poulets, faits, vrais* avec /ɛ:/. Par la suite, /ɛ/ a pénétré au singulier en ⟨-et⟩, en ⟨-ai⟩ et en ⟨-ait⟩, de même que dans les formes verbales en ⟨-ait⟩ d'après celles en ⟨-ais⟩. Les finales ⟨-aie⟩, ⟨-aient⟩ ont suivi le mouvement. Si, pendant longtemps on prononçait et on prononce encore /ʒe/ *geai*, /ke/ *quai*, /ge/ *gai, gaie*, /ʒə pɔrte/ *je portai*, /ʒə pɔrtre/ *je porterai*, /ʒə finire/ *je finirai*, /ʒə rãdre/ *je rendrai*, /ʒire/ *j'irai*, ce sont des restes de l'ancienne prononciation /e/ de la finale ⟨-ai⟩, et cet archaïsme a même été cultivé par l'école, car il permettait de distinguer le passé simple *je portai* /ʒə pɔrte/ de l'imparfait *je portais* /ʒə pɔrtɛ/ et le futur ⟨-rai⟩ /re/ du conditionnel ⟨-rais⟩, ⟨-rait⟩ /rɛ/. On a aussi gardé /e/ dans les formes verbales *je sais*, lequel cas relève de la catégorie des finales en ⟨-ai⟩ (anciennement *sai*), et *tu sais, il sait*, où il s'agit d'un ancien /e/ (anc.fr. *ses, set*) issu de *a* latin, comme dans les participes passés en ⟨-é⟩.

Toutefois, depuis la fin du XIX[e] s., on a tendance à prononcer, dans tous les mots et toutes les formes dont la finale contient la graphie ⟨ai⟩, sous l'influence de cette graphie, un /ɛ/: /lə ʒɛ/ *le geai*, /lə kɛ/ *le quai*, /sɛ gɛ/ *c'est gai*, /ʒə ty il sɛ/ *je tu sais, il sait*, et même au passé simple et au futur /ʒə pɔrtɛ/, /ʒə pɔrtrɛ/, etc. (Passy [12]1932, 158; Martinon 1913, 80). Et en revanche, la prononciation populaire tend à fermer tous les /ɛ/ dans les finales dont il vient d'être question: /pre/ *près, prêt* (comme *pré*), /vre/ *vrai*, /ʒame/ *jamais*, /dɔnle/ *donneles*, /ʒile/ *gilet*, etc. (Straka 1950, 22; Malmberg 1969, 43). Ainsi, le futur en ⟨-rai⟩ et le conditionnel en ⟨-rais⟩ se confondent, dans la langue populaire, en /re/ et, chez les locuteurs influencés par l'orthographe, en /rɛ/ (Straka 1981, 209–212). La seule forme où /e/ subsiste intact est la forme *j'ai*: son maintien s'explique par sa position essentiellement inaccentuée.

I.2.1.3. Tableau de la répartition des timbres et des durées en position accentuée

Voici, résumées en un tableau, les données qu'on vient d'exposer sur le timbre et la durée des voyelles à moyenne aperture (fig. 5):

Position:	antéconsonantique					finale	
Timbre:	ouvert (normal)			fermé (anormal)		fermé (normal)	ouvert (anormal)
Durée:	brève	longue		longue		brève	
O	ɔ cote sotte porte poste homme bosse Paul cosmos l'os	—	ɔ: port porc loge innove	o: côte haute Paule trône arome grosse albatros	o: pose chose cause pauvre	o pot peau faux gros les os	—
E	ɛ net nette peste perte faites conseil	ɛ: fête reine aime pleine	ɛ: mer mère fève pèse braise neige lèvre	—	—	e fée porté porter portai porterai quai gai	ɛ fait vrai jamais poulet portais porterais
Œ	œ boeuf jeune heurte oeil feuille l'oeuf	—	œ: coeur beurre veuve oeuvre	ø: jeûne feutre meute leude	ø: creuse heureuse	ø creux heureux boeufs jeu les oeufs	—
Consonne subséquente:	non allongeante		allongeante	non allongeante	allongeante		

Fig. 5

1.2.2. Timbre vocalique en position inaccentuée

En position inaccentuée, c'est-à-dire dans les syllabes autres que la syllabe finale, les paires d'unités lexicales permettant d'opposer les timbres ouvert et fermé sont rares et les différences de timbre sont moins nettes qu'en syllabe accentuée: les voyelles ouvertes sont moins ouvertes et les voyelles fermées sont moins fermées; mais les différences de timbre existent, surtout dans le langage soigné et un débit pondéré, et on a tort de confondre les deux timbres, comme le fait Lerond (1980), en un timbre moyen.

La tendance générale, avons-nous dit, est de prononcer /ɔ/, /e/ et /ø/.

Ainsi, /ɔ/ dans *joli, voler, volet, voleur, porter, cordon, ossement*, etc.

Cependant, les graphies ⟨au⟩, ⟨eau⟩ protègent la voyelle contre l'ouverture et on oppose /oˑ/ à /ɔ/ dans *beauté ~ botté, aubaine ~ obèse, baudet ~ bolet*; de même, avec /oˑ/: *auberge, hautain, hauteur, rehausser* (dans les trois derniers exemples, il y a aussi influence de /o/ *haut*). Dans d'autres mots, ⟨au⟩ a fini par être prononcé /ɔ/: *augmenter, aurore, austère, automate, automne, mauvais, taureau*, etc. (déjà Lesaint ³1890, 30), bien que des hésitations entre la tendance à l'ouverture et l'influence de la graphie continuent à se manifester jusqu'à présent (Warnant 1987).

De semblables hésitations se font sentir pour ⟨ô⟩ dans *côté* (surtout dans *à côté* /akoˑte/ ou /akɔte/), *côtelette, hôtel* et ses dérivés, *hôpital, rôtir, rôti*, etc.; pour Grammont (1914, 22) «la prononciation avec /ɔ/ ouvert est plus fréquente et plus spontanée». En revanche, /o/ se maintient dans les adjectifs possessifs *nos, vos*, par ex. *nos maisons, vos parents*. L'opposition *autel* avec /o/ ~ *hôtel* avec /ɔ/ n'est plus que théorique, les deux mots se confondant chez les uns en /otɛl/, chez les autres, les plus nombreux, en /ɔtɛl/.

Un troisième cas où /ɔ/ apparaît, mais ne résiste guère à la tendance à l'ouverture est devant /z/: *rosette, rosier, rosace, roseau* (/o/ pourtant encore chez Warnant 1987).

Un quatrième cas: /oˑ/ dans la finale savante ⟨-otion⟩, par ex. *notion, dévotion*, mais la tendance est, là encore, à prononcer /nɔsjɔ̃/, /devɔsjɔ̃/.

Un cinquième cas: /oˑ/ dans *dossier, grosseur* par l'analogie de /do/ *dos*, /gro/ *gros*, mais de plus en plus, on entend /dɔsje/, /grɔsœːr/. De même /foˑse/ *fossé* d'après /foːs/ *fosse* (Warnant maintient encore /o/) et /oˑdœːr/ *odeur* (/oː/ prononciation parisienne d'après Desgranges 1821, 139; Littré; Warnant 1987 /ɔ/ ou /o/), mais Grammont (³1922, 21 et 23) rangeait déjà ce dernier mot parmi ceux avec /ɔ/ et hésitait pour le premier des deux.

La fermeture des /ɛ/ en /e/ s'est produite dès le XVIII[e] s. dans les articles *les, des*, le démonstratif *ces* et les possessifs *mes, tes, ses* (Thurot 1881, 213), et depuis, on hésite entre les deux prononciations. Rousselot (1927, 145), Grammont (³1922, 40), Martinon (1913, 54) ne retiennent, dans le langage courant, que /e/, la prononciation ouverte demeurant une «prononciation conventionnelle» des acteurs, professeurs, orateurs (Martinon); Warnant (1987), s. v. *le, la, les*: «/le/, parfois /lɛ/». L'ancienne opposition /e/ dans *pécher* ~ /ɛ/ dans *pêcher* est neutralisée en /peʃe/. Henriette Walter (1977, 48) a même constaté «qu'il existe, à l'heure actuelle, une légère tendance à favoriser les réalisations fermées» dans la syllabe inaccentuée couverte: /septɑ̃br/ *septembre*, /egza/ *exact*. De même, malgré l'existence de *net, frais* avec /ɛ/, les dérivés *nettoyer, fraîcheur* hésitent entre /ɛ/ et /e/.

Dans des cas comme *plaisir, bêtise, aisé, baisser, gaîté, aimer, fêter, têtu*, etc., où la voyelle inaccentuée est prononcée /e/ par les uns (/pleziːr/, /betiːz/, /ezeː/, etc.), ouverte par les autres (/plɛziːr/, /betiːz/, /ɛzeː/ ...), et cela depuis le XVI[e] s. (Thurot 1881, 101, 312, 323, etc.), on attribue /e/, depuis Sophie Dupuis (1836, 11, 13, 27s., 53s.), à la présence d'une voyelle fermée dans la syllabe accentuée subséquente, c'est-à-dire à l'harmonisation vocalique (ou dilation vocalique). Mais /ɛ/ inaccentué tend de toute façon à se fermer (Rousselot 1927, 148), et on n'a pas besoin d'en attribuer la fermeture à l'influence de la voyelle suivante (Chlumský 1924, 307). Dans *raisin, maison, saison*, etc., il y a aussi, dans le langage courant, un /e/. C'est donc au contraire le timbre ouvert dans *aisance, plaisant, nous aimons, nous fêtons, il était* /il ɛtɛ/, etc., qu'il faut expliquer, et là, on peut admettre l'influence de la voyelle ouverte subséquente, mais cette influence ne peut l'emporter (v. *maison, raison* où il y a seulement tendance à fermer /ɛ/ en /e/, v. déjà Vaudelin, Cohen 1946, 72) qu'à condition d'être combinée avec l'action analogique d'un mot de base, *aise, plaît* et *plaisent, j'aime*, etc., *je fête* et *la fête*, etc., *être* (Straka 1981, 213s.). De même , à côté de /e/ dans *plaisir, bêtise, aimer*, etc., l'analogie, soutenue par la graphie, conserve l'/ɛ/, et l'usage a toujours oscillé entre les deux prononciations (Warnant les reconnaît toutes les deux). Dans une seule position /ɛ/ résiste toujours: en syllabe fermée, devant deux consonnes dont la première est une /r/: *certain, fermer, percer, persil, verglas, nous perdons, vous perdez*, ainsi que devant une ⟨rr⟩ anciennement géminée: *perron, terrain, terrestre, terrible, verrier, verrerie*, etc.

La tendance à prononcer /ø/ en position inaccentuée est nette: *meunier, meunerie, beuverie, eucharistie, Eugène, Europe, Eurasie, Euripide, Eustache*, etc., ont un /ø/, et jusqu'à la fin du XVIII[e] s., la prononciation normale était même /y/ (Thurot 1881, 521s.) qui, depuis, est devenue populaire (Desgranges 1821, 89, Gougenheim 1929, 15).

Si *neuvième* a été réalisé avec /œ/ par tous les informateurs de Martinet/Walter (Walter 1977, 46), il faut y voir l'influence de /nœf/ *neuf*. Dans *heurter, meurtrier,*

/œ/ s'explique par la séquence /r + cons./, sinon par l'influence de *heurt, il heurte, meurtre*; dans *jeunesse, feuillet, peuplade, abreuvoir*, /œ/ d'après *jeune, feuille, peuple, il abreuve*. Si, en regard de *fleur* ou *il pleure* avec /œ/, on prononce, d'un côté, *fleurette, nous pleurons* avec /œ/ et, de l'autre, *fleurir, pleurer, pleureuse* avec /ø/, c'est que, dans le premier cas, il y a action combinée du mot de base et d'une voyelle ouverte dans la syllabe suivante, tandis que, dans le second, ce sont l'action combinée de la tendance générale à fermer la voyelle inaccentuée et l'influence d'une voyelle fermée dans la syllabe subséquente qui l'emportent.

1.2.3. Répartition des /a/ et /ɑ/

Les deux phonèmes peuvent figurer dans toutes les positions, en syllabe accentuée et en syllabe inaccentuée, en finale absolue et en position antéconsonantique. Sous l'accent, devant consonne, l'/ɑ/ est toujours long, l'/a/ ne l'est que devant les consonnes allongeantes; en syllabe finale libre, ils sont brefs tous les deux; en position inaccentuée, /ɑ/ peut être demi-long, par ex. /ɑ·sjɔ̃/ *-ation, -assion*.

Nous avons déjà indiqué (cf. 1.1.1.) que le timbre primitif était /a/, tandis que la présence de /ɑ/ s'expliquait par divers changements relevant de la diachronie et de l'histoire de la langue, exceptionnellement par la physiologie de la parole. Voici les cas où peut se présenter cet /ɑ/ grave et postérieur, dit vélaire (Chlumský 1938, 24–26 et 29s.; Straka 1981, 214s.):

1) pour des raisons historiques,

a) à la suite de divers changements phonétiques:

– à la suite de l'amuïssement de l'/s/ implosive ou finale qui, au stade de /χ/ (ou /h/) a entraîné /a/ en arrière (comme /ɔ/ > /o/, cf. 1.2.1.1.): *pâte, pâtre, âne, mât, gras, pas, las, tas, bourgeois, courtois, voix, choix, du bois; château, gâteau*, etc.;

– à la suite de la dénasalisation de /ã/ (dont la base orale, rappelons-le, est un /ɑ/ postérieur) devant consonne nasale intervocalique: *flamme, oriflamme, Anne, il condamne, condamner*, etc.;

– à la suite de la contraction de deux voyelles en hiatus: *il gagne, Jeanne, il bâille, âge*, etc. (afr. *gaagne, Jëanne, baaille, ëage*);

– à la suite de la simplification de l'ancienne /rr/ géminée ou issue de /dr/: *barre, il carre, barré, carré, carreau, parrain, larron*, etc.;

– à la suite du changement de /ʎ/ palatal en /j/ et de l'effacement de l'/ə/ final dans ⟨-aille⟩: *paille, représailles, Versailles*, etc. (mais /a/ dans ⟨-ail⟩; v. déjà Bèze 1584, Fouché 1958, 391);

– à la suite de l'amuïssement de l'/ə/ final dans ⟨-oie⟩: *oie, joie, voie*, etc.;

dans tous ces cas, la postériorisation de /a/ en /ɑ/ est allée de pair avec un allongement compensatoire qui a subsisté en position accentuée antéconsonantique, tandis qu'en finale absolue, il y a eu abrègement et, hors de l'accent, au moins un demi-abrègement; on aura remarqué que cette situation est semblable à celle de /o/ (cf. 1.2.1.);

b) dans des mots d'emprunt où /ɑ/ (au début partout /ɑ:/) reproduit généralement un /a:/ long de la langue d'origine:

– emprunts faits au latin médiéval ou au grec: *base, case, phase, phrase; esclave, cadavre; fable, diable; oracle, miracle; candelabre; il déclame, il diffame; rare; casier, quasi, Jacob, scabreux, passion, nation, vocation, considération*, etc.;

– emprunts faits à l'allemand: *rafle, sabre*; à l'anglais: *rail*; à l'italien: *cadre*, etc.;

– emprunts faits à l'ancien provençal ou à un dialecte: *affre, il brame, il accable*, etc.; *sable* (prononciation lyonnaise ? Molard 1810, 145, ou orléanaise? Desgranges 1821, 81);

2) par analogie dans *basse, grasse, lasse, il passe, impasse, il (en)tasse, la tasse, il trépasse, trépasser, il dépasse, dépasser*, etc., d'après *bas, gras, las, pas, tas, trépas*;

3) pour des raisons articulatoires dans *froid, froide, droit, droite, roi, hongrois, hongroise, croix, il croit, il croît*, etc., par assimilation aux deux articulations postérieures /ʀw/ qui précèdent.

Jadis, on prononçait /ɑ/ dans tous les mots où se trouvaient réalisées les conditions qui viennent d'être énumérées. Il en a été ainsi à l'époque classique: les rimes de tous les auteurs en témoignent (Straka 1985, 96–105). Depuis, progressivement, /ɑ/ a été évincé par /a/ sous l'influence notamment de diverses analogies. Dès le XVIII[e] s., dans les désinences verbales *-as, -ât, -âmes, -âtes* (malgré l'accent circonflexe) d'après *il a, il va* et la 3[e] p. sg. du passé simple en *-a* et du futur en *-ra* (Thurot 1883, 597, 753, 756). Plus tard, dans les formes *je tu bois, je tu vois*, etc., d'après *il boit, il voit*. À la limite des XVIII[e] et XIX[e] s., /a/ du singulier des substantifs en *-at* s'est introduit dans la forme du pluriel qui s'opposait précédemment à celle du singulier par un /ɑ/ dû à l'effacement de l'/s/ du pluriel (Thurot 1883, 621).

Malgré tous les reculs de /ɑ/, l'opposition /a/ ~ /ɑ/ subsiste toujours dans certains couples de mots et chez certains locuteurs. Martinet (1969, 184) reconnaît que «dans l'usage parisien», cette opposition reste «bien ancrée» et qu'il y a toujours des personnes qui opposent *patte* et *pâte* (parfois cette opposition est réduite à celle de durée) ou *rat* et *ras*, et qui prononcent même /ɑ:ʒ/ *âge*, voire /tɑ:bl/ *table* ou encore la finale /ɑ·sjɔ̃/ *-ation, -assion* avec /ɑ/.

1.3. Distribution des /ə/ dans les mots et dans la chaîne parlée

Le phonème /ə/ qu'on nomme improprement «muet» n'est muet que dans certains cas, tandis que, dans d'autres, «sa prononciation est aussi pleine que celle de n'importe quelle autre voyelle inaccentuée» (Grammont 1914, 115); il peut même apparaître sous l'accent (cf. 1.1.3.). Aussi Grammont l'a-t-il appelé «caduc, c'est-à-dire susceptible de tomber» (ib.), ce qui, malgré les scrupules de Pernot (1929, 67) et de Martinet (1969, 209), convient parfaitement à la manière dont il est traité dans la chaîne parlée. D'autres l'appellent «/ə/ instable» (par ex. Delattre 1949; Gougenheim 1951b, 19), ce qui est tout aussi acceptable (Malmberg 1969, 74).

Son maintien et son amuïssement sont régis, dans l'ensemble – depuis longtemps d'ailleurs (Thurot 1881, 119–206; Fouché 1958, 525) – par deux lois essentielles (Pernot 1929, 70 et 80):

1) la loi de deux consonnes qui semble jouer depuis le XVI[e] s. (Thurot 1881, 120 et 1883, 748) et selon laquelle la chute de l'/ə/ se produit toujours quand elle fait naître un groupe de deux consonnes seulement: /sœlmã/ *seulement*, /dyrte/ *dureté*, /aʃve/ *achever*, /raple/ *rappeler*, /lãdmẽ/ *lendemain*, /mɛʤsẽ/ *médecin*, /nu ʃãtrõ/ *nous chanterons*, etc.; c'est aussi le cas, à l'intérieur du groupe rythmique, de l'/ə/ final de mot: /yngrãʤfam/ *une grande femme*, etc., et de l'/ə/ dans la syllabe initiale de mot après voyelle: /la ptit/ *la petite*, /œ̃rpɑ/ *un repas*, /o sku:r/ *au secours*, /la zgõd/ *la seconde*, /ʒe bzwẽ/ *j'ai besoin*, /õ la jte/ *on l'a jeté*, /ty dmãdra/ *tu demanderas*, etc.; cette chute n'est pas empêchée par une rencontre de deux consonnes identiques: /nɛtte/ *netteté*, /nu dezirrõ/ *nous désirerons*, /vɛrri/ *verrerie*, /døzjɛmmã/ *deuxièmement*, /sɛtãddã/ *c'est en dedans*, /œ pwẽddepa:r/ *un point de départ*, etc.;

2) la loi des trois consonnes que Grammont (MSLP 8, 1894; 1914, 115) a définie ainsi: «La règle générale est qu'il [l'/ə/] se prononce seulement lorsqu'il est nécessaire pour éviter la rencontre de trois consonnes», mais à laquelle il a aussitôt ajouté une importante précision: «Son maintien ou sa chute dépend essentiellement de ce qui précède». Cet additif, qui avait d'ailleurs déjà été formulé par le grammairien Roche en 1777 (Millet 1933, 163), a été plus tard repris et autrement exprimé par Delattre (1951; 1966, 17–27): «suivi d'une consonne ou plus, l'/ə/ intérieur tombe après une seule consonne et se maintient après deux ou plus: /samdi/ *samedi*, /vãdrədi/ *vendredi*, /samdi/ *ça me dit*, /sanmədirjẽ/ *ça ne me dit rien*».

En fait, la réalité est moins simple. C'est avant tout entre ⟨cons. + r ou l⟩ et une autre consonne, quelle qu'elle soit, que l'/ə/ se prononce toujours: *vendredi*, *entreprise*, *entresol*, *autrement*, *pauvrement*, *je rentrerai*, *il parlera*, *vous entrerez*, *il s'enivrerait*, *parlement*, *câblerie*, *simplement*, *aimablement*, etc.; à l'intérieur d'un groupe rythmique, en syllabe initiale de mot: *un frelon*, *au grenier*, *un brevet*, /ʃakrəpɑ/ *chaque repas*, et en finale: /nɔtrə mezõ/ *notre maison*, /katrə pjɛs/ *quatre pièces*, /la po·vrə fam/ *la pauvre femme*, /yn sẽplə rezõ/ *une simple raison*.

Toutefois, la prononciation de la finale ⟨cons. + r ou l + e⟩ varie, depuis déjà le XVI[e] s. (Thurot 1883, 266s., 280–283; Rosset 1911, 137–139; Dauzat 1930, 118), selon les niveaux et la rapidité du débit, entre /-rə/, /-lə/ ou /ɾ/, /l/ syllabiques, et /ɾ̥/, /l̥/ assourdies et affaiblies, voire, dans le langage courant, leur chute complète: /nɔtmezõ/, /katpjɛs/, /lapoɣfam/, /ynsẽprezõ/, ou encore /œ mɛtdekɔl/ *un maître d'école*, /œ̃narbʒeã/ *un arbre géant*, /katfrã/ *quatre francs*, /ʒə ve prãdvɔt bijɛ/ *je vais prendre votre billet*, /œ̃sẽpsɔldə/ *un simple soldat*, etc.; ces différentes prononciations s'entendent tout autant en finale de groupe: /dy syk/ *du sucre*, /œ kɔf/ *un coffre*, /dy vinɛg/ *du vinaigre*, /de kɑ:p/ *des câpres*, /œ dub/ *un double* (déjà Ménage 1672, Richelet 1680, Hindret 1687, qui attribuaient cette prononciation à la «petite bourgeoisie de Paris», v. Thurot 1883, 280–283).

Après ⟨r ou l + consonne⟩ et devant une autre consonne, l'/ə/ s'entend également: *portefaix*, *fermeté*, *pardessus*, *appartement*, *ornement*, *quelquefois* (/kɛkfwa/ est populaire), dans l'inversion *porte-t-il?*, *partent-ils?*, mais à côté de /larʒəmã/ *largement*, /fɔrtəmã/ *fortement*, la chute de l'/ə/, d'après /dyrmã/, etc., est courante; de même, à côté de /parsəmɛn/ *par semaine* ou /lœrʃəmẽ/ *leur chemin*, la prononciation /parsmɛn/, /lœrʃmẽ/ est possible d'après /lasmɛn/, /œ̃ʃmẽ/; ou encore /ɛlmarʃvit/ *elle marche vite* à côté de /ɛlmarʃəvit/. Si la 3[e] consonne est aussi une /r/ ou /l/, on prononce /ə/: *étourderie*, *fourberie*, *porcherie*, *bergerie*, *forgeron*, *orphelin*, or là encore, la prononciation sans /ə/ n'est pas impossible et, surtout, d'après *il aimera* sans /ə/ on dit couramment *il portera*, *il courbera*, *il bordera*, *il réservera* aussi sans /ə/ (à côté d'une prononciation plus soignée avec /ə/).

Enfin, après des groupes de deux consonnes dont aucune n'est /r/ ni /l/, c'est-à-dire qui ne sont pas «syllabiquement unies» (Delattre 1951, 343, n. 2), on prononce également le plus souvent /ə/: *exactement*, *tristement*, *il part demain* (mais /sɛdmẽkilpa:r/ *c'est demain qu'il part*), /ynpətit/ *une petite* (mais /laptit/), /sɛtfənɛ:tɾ̥/ *cette fenêtre* (mais /lafnɛ:tɾ̥/); toutefois, là encore, on entend tout aussi couramment /ynvɛst nwa:r/ *une veste noire*, et même, par analogie, /ɛgzaktmã/, /ynptitfij/ (Pernot 1929, 124). Lorsque la 3[e] consonne est une /r/ ou /l/, l'/ə/ tombe non seulement au futur et au conditionnel /ʒəpɔstre/ *je posterai*, /-ɛ/ *-ais*, /ʒərɛstre/ *je resterai*, /-ɛ/ *-ais*, etc. (où joue également l'analogie de *j'aimerai*, *-ais*, cf. ci-dessus), mais aussi ailleurs, après une seule consonne et devant ⟨cons. + r ou l⟩: /palfrwɑ/ *palefroi*, /œdgreʤplys/ *un degré de plus*, /sɛtẽskrɛ/ *c'est un secret*, /ɛsvrɛ/ *est-ce vrai?*, /pɑdblɛsy:r/ *pas de blessure*, etc. (Mais /œ̃ʃəvrœj/ *un chevreuil*, /œ̃ʃəvro/ *un chevreau*, /œ̃ləvro/ *un levraut*, Pernot 1929, 104–106.)

Les groupes ⟨cons. + cons. + j⟩ sont également supportables: /kuʤpje/ *coup de pied*, /plydbjɛ:r/ *plus de bière*, mais devant /rj/ et /rw/, l'/ə/ se prononce toujours: /nusərjõ/ *nous serions*, /nuzɛmərjõ/ *nous aimerions*, /vuzɛmərje/ *vous aimeriez*, /ʒənebzwẽdərjẽ/ *je n'ai besoin de rien*; /gɑ·todərwa/ *gâteau de rois*; pourtant, au conditionnel, il existe encore une autre prononciation: /nuzɛmrijõ/, /vuzɛmrije/. Devant /lj/, les deux prononciations sont aussi possibles: /baʃəlje/

bachelier ou /baʃlije/ (comme /tablije/ *tablier*), de même *chandelier*, *bourrelier*, ou encore /vuzapəlje/ ou /vuzaplije/ *vous appeliez*.

Quand la syllabe initiale est constituée par l'article *le*, la préposition *de*, les pronoms *je*, *me*, *te*, *se*, le démonstratif *ce*, la négation *ne*, la conjonction *que*, le comportement de l'/ə/, à l'intérieur d'un groupe rythmique, est le même: /prãltã/ *prend le temps*, mais /truvlətã/ *trouve le temps*; /tulmɔ̃:d/ *tout le monde*, mais /parləmɔ̃:d/ *par le monde*; /œpøɖfwɛ̃/ *un peu de foin*, mais /ynbɔ̣tdəfwɛ̃/ *une botte de foin*; /siʒvukɔ̃prã/ *si je vous comprends*, mais /kɔmʒəvukɔ̃prã/ *comme je vous comprends*; /ilpømvwa:r/ *il peut me voir*, mais /ilpœvməvwa:r/ *ils peuvent me voir*; /prãspɛ̃/ *prends ce pain*, mais /kupsəpɛ̃/ *coupe ce pain*; /ildiksɛvrɛ/ *il dit que c'est vrai*, mais /ildizkəsɛvrɛ/ *ils disent que c'est vrai*; etc. La rencontre de ces monosyllabes avec la consonne finale du mot précédent donne parfois naissance à une géminée, et dans ce cas, leur /ə/ se prononce sans exception: /illəkrwa/ *il le croit*, /pa·ssəpla/ *passe ce plat*, /ilɛ·mməvwa:r/ *il aime me voir*, /œgiddəmɔ̃taɲ/ *un guide de montagne*, /vavittəlave/ *va vite te laver*, /ilnəmãkkəsa/ *il ne manque que ça*, etc.

À l'initiale de mot, que ce soit une initiale réelle ou un des monosyllabes dont il vient d'être question, il suffit que, pour des raisons de clarté, d'insistance ou d'emphase, cette syllabe reçoive l'accent (même à l'intérieur d'un groupe rythmique), et son /ə/ réapparaît, bien que, normalement, il soit muet. Ainsi, /ilɛ'pəti/ *il est petit*, /ʒãne'bəzwɛ̃/ *j'en ai besoin*, /prãsəpla/ *prends ce plat*, /mɛla'dədã/ *mets-la dedans*, /ʒəle'rəvy/ *je l'ai revu*, /va'rəfɛr'sədesɛ̃/ *va refaire ce dessin*, /sɛ'dəmɛ̃kilpa:r/ *c'est demain qu'il part*. Après consonne occlusive, à l'initiale d'un groupe, la prononciation de l'/ə/ est tout à fait normale: /təne/ *tenez!*, mais on peut le prononcer également après constrictive: /rəfɛlə/ *refais-le!*, /vəne/ *venez!*. Delattre (1949; 1966, 28–35), après Grammont (1914, 126–128) et Pernot (1929, 119s.), a bien souligné l'importance du facteur psychologique pour le maintien des /ə/ dont, normalement, une application mécanique des règles énoncées devrait entraîner la chute. De même, plus le langage est soutenu, et plus on prononce d'/ə/ dans les limites établies, et au contraire, plus le langage est négligé, et plus leur nombre diminue.

Outre les deux lois dont il vient d'être question et les écarts de ces lois dont on a commenté les principaux, le maintien et la chute de l'/ə/ sont soumis à quelques autres règles qui sont simples et absolues:

– après voyelle, aussi bien à l'intérieur qu'en finale de mots, l'/ə/ est toujours muet depuis le XIII[e] s. (depuis le XVI[e], même dans les vers, Thurot 1881, 167), sans que cependant la voyelle soit longue comme naguère elle l'a été (cf. 1.1.5.): /devumã/ *dévouement*, /rəmɛrsimã/ *remerciement*, /ʒəʒure/ *je jouerai*, /ʒəpere/ *je paierai*, etc.; en finale: /epe/ *épée*, /pɔrte/ *portée*, /fini/ *finie*, /labu/ *la boue*, /ilʒu/ *il joue*, *ils jouent*, /ilʒuɛ/ *ils jouaient*;

– il est aussi toujours muet – et cela depuis la fin du XV[e] s. dans le peuple (Fouché 1958, 524), depuis le XVII[e] dans le langage soigné (Thurot 1883, 749) – en finale de groupe après consonne: /bal/ *balle* (= *bal*), /sɔmɛj/ *il sommeille* (= *sommeil*), /kɔk/ *coque* (= coq), /vit/ *vite*, /mɔrt/ *morte*, /de rɛst/ *des restes*, etc.;

– en revanche, il est toujours prononcé, à l'intérieur de mot et à la rencontre de deux mots, devant un ⟨h⟩ dit aspiré: /dəɔ:r/ *dehors*, /ynəaʃ/ *une hache*, /ynəalt/ *une halte*, /boku dəamo/ *beaucoup de hameaux*, etc.

Nous ne pouvons pas entrer dans les détails concernant la succession de deux ou plusieurs /ə/, mais rappelons au moins que, normalement, on laisse tomber les /ə/ impairs et on prononce les /ə/ pairs: /vətytləve/ *veux-tu te lever?*, /tyltənɛ/ *tu te tenais*, /ratrapɔ̃srəta:r/ *rattrapons ce retard* (en face de /sãrta:r/ *sans retard*), /ʒ(ə)nãtãpaskəvudit/ *je n'entends pas ce que vous dites*; /kɛskəʒtədizɛ/ *qu'est-ce que je te disais?*, /vunlədvənepa/ *vous ne le devenez pas*, etc. Cet ordre est cependant souvent troublé par l'existence de groupes figés /ʒən/ *je ne*, /ʒəl/ *je le*, /ʒəm/ *je me [souviens]* (à côté de l'ordre inverse: /ʒnə/, /ʒlə/, /ʒmə/, moins fréquent); par la possibilité de supporter des groupes avec /s/ au milieu: /tymdəmãdskəsɛ/ *tu me demandes ce que c'est*; par l'insistance: /ʒənvje:v/ *Geneviève*, /diləaʒənvje:v/ *dis-le à Geneviève!*, surtout par l'insistance sur le préfixe *re-* à cause de sa valeur sémantique: /il fo rəvnir/ *il faut revenir*, /vu rədəvne/ *vous redevenez*, et sur l'initiale en général: /kədmãdevu/ *vous demandez-vous?*; etc.

L'amuïssement des /ə/ caducs a une importante conséquence pour la structure phonique des mots: alors qu'au moyen âge, les groupes de consonnes n'étaient qu'en nombre très restreint (toutes les implosives, sauf /r/, s'étant effacées ou vocalisées), la chute de l'/ə/ produit à l'époque moderne les groupes de consonnes les plus variés et les plus inattendus (Pernot 1929, 70 et 134).

Pour les détails, sans trop s'attarder sur diverses études ou manuels plus récents, on relira les pages de Grammont (1922, 115–128), qui gardent toute leur valeur, et les deux articles de Delattre (1949 et 1951), ainsi que l'excellent chapitre de Malmberg sur l'/ə/ (1969, 74–81). Sur quelques différences diatopiques du traitement de l'/ə/ v. Walter (1982, 93–94 et, dans le corps de cet ouvrage, les descriptions détaillées d'une quinzaine d'idiolectes répartis entre différentes régions).

2. *Les phonèmes consonantiques et leur réalisation phonétique*

2.1. *Traits phonologiques distinctifs des phonèmes consonantiques*

Les vingt phonèmes consonantiques du français – parmi lesquels il convient de compter les trois phonèmes appelés semi-voyelles ou semi-consonnes: /j/, /ɥ/, /w/ (Straka 1964b; Malmberg 1943, 22–37, et 1969, 84) – peuvent être classés d'après les sept critères suivants:

– d'après leur mode d'articulation (aperture: fermeture ou ouverture du conduit vocal), en occlusives (passage fermé) et constrictives (passage buccal plus ou moins rétréci);

– d'après leur lieu d'articulation, depuis les lèvres jusqu'au voile du palais, en labiales, labio-dentales, alvéo-dentales, alvéolaires, palatales, vélaires;

– d'après l'organe qui les produit (lèvres ou langue), en labiales (bi-labiales, labio-dentales et labio-linguales) et linguales qui se subdivisent en apicales et dorsales;

– d'après la participation et la non participation des cordes vocales, autrement dit d'après leur sonorité, en sourdes (non voisées) et sonores (voisées);

– d'après la participation et la non participation des cavités nasales, en orales (buccales) et nasales ou, plus exactement, bucco-nasales;

– d'après leur durée ou, mieux, prolongeabilité, en momentanées (occlusives orales) et prolongeables (occlusives nasales et constrictives);

– d'après l'impression auditive qu'elles produisent, en explosives (= occlusives), fricatives ou spirantes (= constrictives) et liquides (/l/ et /r/ ou /R/).

Ainsi, chaque phonème consonantique est défini par ces sept traits distinctifs. Par ex. /t/ est un phonème consonantique occlusif, momentané, explosif, sourd, oral, alvéo-dental, apical. Ou bien /j/ est un phonème consonantique constrictif, continu (prolongeable), fricatif (spirant), sonore (voisé), oral, palatal, dorsal. Ou encore, /ɲ/ est un phonème consonantique occlusif, prolongeable, explosif, sonore, nasal, palatal, dorsal. Etc. Pour les détails concernant les articulations consonantiques, on consultera P. Simon 1967; sur leurs aspects phonémiques, v. surtout Malmberg 1943.

Les traits phonologiques distinctifs des consonnes françaises se dégagent du tableau n° 6.

Dans ce tableau, la consonne /ŋ/, qui est une occlusive dorso-vélaire, sonore et nasale, figure

Mode d'articulation:		Lieu d'articulation: bilabiales	labio-dentales	labio-palatales	labio-vélaires	alvéo-dentales	alvéolaires		post-alvéolaires	palatales	vélaires	Sonorité:	Durée:		Impression auditive:
occlusives	orales	p				t					k	sourdes	momentanées		explosives
		b				d					g	sonores			
	nasales	m				n				ɲ	(ŋ)				
constrictives (orales)	médianes		f				s		ʃ			sourdes	continues	prolongeables	fricatives ou spirantes
			v	ɥ	w		z		ʒ	j		sonores			
	médiane à battements										R				vibrante
	latérale							l							liquides
Position de la pointe (apex):		↓	↓	↓	↓	↑	↓	↑	↑	↓	↓				
Organe articulatoire:		labiales		labio-linguales		apicales	dorsales	apicales		dorsales					
						linguales									

Fig. 6: Classification des consonnes françaises

entre parenthèses. Elle se rencontre, outre quelques noms propres germaniques (*Lessing*, *Memling*) et chinois (*Liao-toung*, *Mao-Tsé-toung*), uniquement dans des mots d'origine anglaise en *-ing* que le français a empruntés depuis la Renaissance: *shilling* (1656), *sterling* (1656), *pudding* (1678, *pouding* 1752), *meeting* (1786), *shocking* (1842), *smoking* (1890), *building* (1770, *bulding* 1895), *camping* (1905), etc. (FEW 18; Höfler 1982). Au début, on écrivait *chelin* (1558), *sterlin* (1576) ou *mitine* (1733), et pendant longtemps on a hésité entre les prononciations /in/ ou /ɛ̃/, voire /ɛ̃g/ (cette dernière devenue plus tard populaire), puis /iŋ/ (Féline 1851, Lesaint [3]1890, DG, Rousselot 1927, 114, Michaëlis/Passy [2]1914, Dauzat 1930, 132), et ce n'est qu'entre les deux guerres mondiales que la prononciation à l'anglaise /iŋ/ a commencé à se répandre; c'est la seule qu'enregistrent Barbeau/Rodhe (1930), Lerond (1980), Warnant (1987). Mais cette consonne n'a pas de valeur distinctive et n'est toujours pas «acclimatée» en français, de sorte qu'il paraît prématuré de la considérer comme un phonème faisant partie du système.

2.2. Lacunes du système consonantique français

On écrit ⟨h⟩, mais on ne le prononce pas. Le français ne connaît pas de consonnes laryngales. Un ⟨h⟩, dit muet, n'a jamais été prononcé et on l'a réintroduit dans l'orthographe en souvenir de l'/h/ latin: *homme*, *herbe*, *heure*, *hôtel* (afr. *ome*, *erbe*, *eure*, *ostel*), ou comme un signe marquant l'hiatus: *dehors*, ou encore pour signaler, devant l'ancienne graphie ⟨u⟩ initial + voyelle, la prononciation /ɥ/ et non /v/: *huile*, *huître* (et non *vile*, *vitre*). Le ⟨h⟩ dit «aspiré», qui est d'origine germanique: *haut*, *hache*, *hêtre*, *haïr*, *honte*, etc., et qui a commencé à s'effacer dans la langue courante dès le XIII[e] s. (Fouché 1961, 581), a continué à être prononcé, dans la langue savante, comme le /h/ allemand jusqu'au XVII[e] (Thurot 1883, 393–395; Rosset 1911, 288–291); depuis, il est aussi muet (*hauteur* et *auteur*, *haut* et *eau*, *hêtre* et *être* sont homophones) et marque seulement l'absence de liaison et d'élison (*le hêtre*, *un beau hêtre*, *des* | *hêtres*). (Sur la discussion relative à la question de savoir quel est son rôle fonctionnel, cf. Malmberg 1943, 41–45.) Ce /h/ subsiste régionalement en Wallonie, en Lorraine, en Normandie (en Saintonge, il a une autre origine, à savoir /ʒ/: /hardɛ̃/ *jardin*). En français général, on peut l'entendre exceptionnellement sous l'emphase: /sɛtynəhɔ̃t/ *c'est une honte*, /ʒələhɛ/ *je le hais* (remarque faite déjà par Domergue 1805, cf. Millet 1933, 164), mais alors, on peut aussi entendre /sɛhɛfrwajabl/ *c'est effroyable*, /hatãsjɔ̃/ *attention!*, /ebjɛ̃hwi/ *eh bien oui!*

De même, l'emphase peut faire apparaître l'occlusion laryngale (le coup de glotte) devant une initiale vocalique, par ex. /ʔeʔalɔːr/ *et alors?*, mais celle-ci ne fait pas partie du système consonantique du français, pas plus que le /h/ emphatique.

L'ancienne langue a connu, comme l'italien et les langues ibéro-romanes jusqu'à présent, /ʎ/ palatal à l'intérieur des mots: *abeille*, *ailleurs*, *vieillard*, *fille*, *meilleur*, *paille*, etc., et en finale: *ail*, *conseil*, *œil*, etc. Or, ce /ʎ/ a commencé à s'affaiblir en /j/ dans la prononciation populaire de Paris vers la fin du XIII[e] s. (Michaëlsson 1959, 295), mais jusqu'à la fin du XVIII[e] s., et même jusqu'au 2[e] tiers du XIX[e] (cf. Littré), il a résisté à la nouvelle prononciation avant que celle-ci ne l'ait emporté à tous les niveaux de la langue (Straka 1981, 174–177). Il subsiste encore, mais sporadiquement, dans quelques français régionaux du Midi (Provence, Languedoc, Guyenne, Roussillon: Walter 1982, 174, 175, 176, 188, 189, 193).

Actuellement, le français est en train de perdre la palatale /ɲ/, cf. 2.5.

D'autres consonnes, qui existent dans d'autres langues romanes (et non romanes), manquent au système consonantique du français moderne. Ainsi, dès le début de l'époque littéraire, le français a perdu les interdentales /θ/ et /ð/ (par ex. /θ/ final dans *portet* et /ð/ intervocalique dans *portede*). La constrictive vélaire /x/ de l'espagnol *gente*, *paja*, *juego* (la *jota*) (et l'*ach*-Laut allemand) manque aussi, le français ne l'ayant connue qu'en tant qu'un chaînon passager de certaines évolutions anciennes. De même, les mi-occlusives (affriquées) /ts/, /dz/, /tʃ/, /dʒ/ avaient fait partie du système consonantique de l'ancien français (*cendre*, *place*, *paiz*; *plaizir*; *chievre*, *vache*; *gent*, *chargier*), mais se sont simplifiées en perdant l'occlusion initiale et en se confondant avec /s/, /z/, /ʃ/ et /ʒ/ dès le XII[e] s. (Fouché 1961, 780). Actuellement, dans certains idiolectes, on peut entendre de vraies affriquées /ʦ/ à l'initiale de *tsar* et /ʧ/ à l'initiale de *tchèque*, mais le plus souvent, ce sont des groupes /ts/ et /tʃ/.

2.3. Sonorité

Au niveau du larynx, qui est le siège de la sonorité, les cordes vocales vibrent pleinement pour les consonnes sonores (voisées) pendant toute la durée de celles-ci, la détente (explosion) des occlusives y compris. Pour les constrictives sourdes, elles sont écartées comme dans toutes les langues, alors que, pour les occlusives sourdes, elles sont accolées (occlusion glottale en plus de l'occlusion buccale) comme dans les autres langues romanes et dans les langues slaves, contrairement à ce qui se passe dans les

langues germaniques où, écartées, elles laissent passer l'air phonateur qui, au moment de la détente, produit ce qu'on appelle l'aspiration; cette dernière a toujours été et est inconnue du français.

Les consonnes sonores, dont le nombre s'élève à 14 (11 orales et 3 nasales), l'emportent en nombre sur les sourdes, toutes orales, qui ne sont que six. Ces six consonnes sourdes forment des couples avec six consonnes des 11 sonores orales, la sonorité (le voisement) constituant la marque distinctive des oppositions entre sourdes et sonores: /pɔ̃/ *pont* ~ /bɔ̃/ *bon*, /tɑ̃/ *temps, tant* ~ /dɑ̃/ *dent, dans*, /kɑ̃/ *quand, quant, Caen* ~ /gɑ̃/ *gant, Gand*, /fɛːr/ *fer, faire* ~ /vɛːr/ *ver, vers, vert, verre*, /sɛl/ *sel, selle* ~ /zɛl/ *zèle*, /ʃɑ̃/ *champ, chant* ~ /ʒɑ̃/ *gens, gent, Jean*, etc. Cette opposition de sonorité est tout aussi nette en finale: /kɔt/ *cote, cotte* ~ /kɔd/ *code*, /bak/ *bac* ~ /bag/ *bague*, /nœf/ *neuf* ~ /nœv/ *neuve*, /lɛːs/ *laisse* ~ /lɛːz/ *lèse*, /buʃ/ *bouche* ~ /buʒ/ *bouge*, etc.; en finale, elle joue même un rôle morphologique considérable: *neuf* ~ *neuve, bref* ~ *brève, grand ami* ~ *grande amie*, /ilsɔ̃/ *ils sont*, /ilzɔ̃/ *ils ont*, etc.

Parmi les huit consonnes sonores isolées, qui n'ont pas de pendants sourds, trois sont des occlusives nasales /m/, /n/, /ɲ/ et cinq sont des constrictives; parmi celles-ci, on compte trois «semi-consonnes»: /w/ dans /lwi/ *Louis*, /ɥ/ dans /lɥi/ et /j/ dans /ljɛ̃/ *lien*, et deux liquides: /l/ dans /lɔ̃/ *long* et /ʀ/ (ou /R/) dans /rɔ̃/ *rond*. Les /w/ et /ɥ/ ne peuvent jamais figurer en position finale, les autres constrictives sonores et les occlusives nasales peuvent être finales et, en cette position, elles conservent, comme les occlusives sonores orales, leur pleine sonorité: *canne, homme, gagne, paille, mal, cœur*. En revanche, lorsqu'elles sont précédées d'une consonne sourde, elles se désonorisent toutes, sans que ces variantes combinatoires aient naturellement une valeur distinctive et sans qu'elles soient perçues par les locuteurs: *pneu, soie, suie, pied, sied, plus, prix*. En finale, les liquides, précédées d'une consonne sourde ou sonore et suivies d'un /ə/ devenu muet, se désonorisent, perdent de ce fait la valeur syllabique qu'elles avaient acquise après l'amuïssement de l'/ə/, et tendent même à disparaître, par ex. dans *quatre, concombre, cadre, arbre, simple, peuple, râble*, etc. (cf. 1.3.).

Les variantes dévoisées des consonnes sonores ne sont pas à proprement parler de vraies sourdes. Entre une sourde et une sonore, il y a aussi une différence de force, la sourde étant une forte et la sonore étant une faible («douce»); ces qualités ont été reconnues par les grammairiens depuis le XVI[e] s. (Millet 1933, 126, 131, 134, 141, 153). Or, les consonnes sonores, dont il vient d'être question et qui s'assourdissent (se dévoisent) après une consonne sourde, restent faibles. De même, lorsqu'une sonore et une sourde entrent en contact soit à la suite de l'amuïssement d'un /ə/, soit à la rencontre de deux mots dans le discours, il y a assimilation de sonorité de la première consonne à la seconde, mais un /d/ désonorisé, par ex. dans *méd(e)cin* ou *cou d(e) pied, état d(e) chose*, etc., reste faible (on note /b̥/, /d̥/, /g̥/, /z̥/, etc.), et un /k/ dans *bec de gaz* ou *sac de cuir* se sonorise, mais reste fort (/p/, /t/, /k/, /s/, etc.). La force articulatoire n'étant pas en français un trait distinctif (malgré les arguments de Malmberg 1943, 17–22), on ne distingue guère à l'écoute *il faut la j(e)ter* et *il faut l'ach (e)ter* (Pernot 1929, 136), d'où, sans doute, la prononciation *ajeter, j'ajète* à Paris depuis le XVII[e] s. (Thurot 1883, 228).

Dans les groupes stables /b/ ou /d/ + consonne sourde, que contiennent les emprunts plus ou moins anciens au latin formés à l'aide de *ab-, ad-, ob-* ou *sub-*, comme *absence, absolu, absorber, absolution, abstenir, abstrait, absurde, adstrat, obsèques, obscur, obtenir, subséquent, substantif, substitution*, etc., l'assimilation est totale et on prononce /ap-/, /at-/, /ɔp-/, /syp-/ (ainsi déjà Dangeau 1694, Thurot 1883, 316; Rousselot, RPhon. 2, 1912, 159–191). La prononciation de *subsister, subsistance* avec /-bz-/ n'est pas due à une assimilation progressive, mais elle est analogique d'après *exister, existance* où ⟨x⟩ représente /gz/. Il n'y a pas non plus d'assimilation progressive dans le groupe ⟨-rs-⟩ (en */rz/) (*universel, université, Marseille*, etc.), ni dans ⟨-ls-⟩ (*falsifier, valser*), mais la liquide se désonorise au contraire au contact de /s/, sans que les locuteurs en soient d'ailleurs conscients; en revanche, ⟨ls⟩ se prononce /lz/ dans *Alsace, balsamine*.

2.4. Mode d'articulation

Les 11 constrictives, qui sont toutes orales (il ne peut pas y avoir de constrictives nasales), l'emportent en nombre sur les occlusives qui sont au total neuf, dont 6 orales et 3 nasales.

La plupart des occlusives sont sonores: 3 orales (/b/, /d/, /g/) et 3 nasales (/m/, /n/, /ɲ/), et seulement trois sont sourdes: /p/, /t/, /k/. Dans la catégorie des constrictives, les sonores (8) l'emportent encore davantage sur les sourdes qui ne sont que trois (/f/, /s/, /ʃ/).

Les nasales /m/, /n/ et /ɲ/ sont des occlusives au même titre que les occlusives orales et on a tort de les séparer de ces dernières comme on le fait parfois. Elles sont, certes, prolongeables – ou, plus exactement, leur résonance nasale est prolongeable – grâce à l'écoulement continu d'une partie de l'air phonateur par les cavités nasales, mais dans le conduit buccal – et c'est cela qui compte – elles sont formées par une occlusion comme les autres occlusives. Seulement, cette occlusion est moins ferme que celle des occlusives orales, de même que leur explosion (détente) est moins audible, de sorte que, d'après la force articulatoire, c'est-à-dire le degré de resserrement du conduit buccal, on doit classer les occlusives françaises en trois niveaux: les /p/, /t/, /k/, consonnes fortes, avec l'occlusion la plus serrée; les /b/, /d/, /g/, consonnes dites douces ou

faibles, dont l'occlusion est moins serrée; et les /m/, /n/, /ɲ/ qu'on peut appeler ultra-faibles, avec l'occlusion la moins serrée.

Les occlusives, appelées aussi explosives d'après leur impression auditive, sont caractérisées en français, qu'elles soient sourdes ou sonores, par une explosion (détente) très nette, éclatante, aussi bien à l'intérieur du mot devant voyelle qu'en finale absolue. De même, la détente des constrictives, notamment des /f/, /s/, /ʃ/, ainsi que de /l/, est énergique, et cette détente aussi bien des occlusives que des constrictives fait parfois croire, surtout dans un débit soigné, à une survivance de l'/ə/ final. Or, elle est la même dans *coq* et *coque* /kɔkᵊ/, *net* et *nette* /nɛtᵊ/, *but* et *butte* /bytᵊ/, *(au) fait* et *faites* /fɛtᵊ/, *mal* et *malle* /malᵊ/, /ɔsᵊ/ *os* et /bɔsᵊ/ *bosse*, etc.; dans la récitation des vers classiques, *Vénus, Brutus, mal*, etc., peuvent ainsi apparaître avec un /ᵊ/ ajouté «induement» (Rousselot ³1927, 103; Pernot 1929, 70). D'après I. Fónagy (1989, 238–243), cette prononciation avec /ə/ d'appui après n'importe quelle consonne serait assez courante dans le parler des jeunes.

Pour ce qui est du mode articulatoire de la langue, les phonèmes consonantiques du français se répartissent en trois catégories: a) les labiales /p/, /b/, /m/, /f/, /v/ pour lesquelles la langue n'intervient pas et prépare l'articulation suivante; b) les consonnes formées à l'aide du dos de la pointe (apex) qui, s'élevant vers la voûte palatine, peut agir de trois manières, toujours à plat (et non par son bord perpendiculairement à la voûte, comme en anglais): en produisant l'occlusion contre les dents et les alvéoles pour /t/, /d/, /n/, ou un peu plus en arrière, en produisant une constriction sous la partie postérieure des alvéoles pour /ʃ/ et /ʒ/, ou encore en s'appuyant sur les alvéoles alors que les bords latéraux de la langue s'abaissent pour la latérale /l/; toutes ces consonnes, au nombre de six, sont donc des apicales; c) les consonnes formées par le dos de la langue, la pointe étant infléchie: /s/ et /z/, /j/, /ɲ/ et /ɥ/, /k/, /g/ et /w/, et /R/. Le mode articulatoire de la pointe permet donc de distinguer les sifflantes /s/ et /z/ (consonnes prédorso-alvéolaires) des chuintantes /ʃ/ et /ʒ/ (consonnes apico-postalvéolaires); c'est ce mode articulatoire qui oppose l'/s/ française à celle de l'espagnol qui est apico-alvéolaire; cette dernière articulation, «quelquefois très proche des chuintantes», existe aussi dans des français régionaux de l'Auvergne et du Midi de la France (Walter 1982, 174, 183).

2.5. Région articulatoire

Les phonèmes consonantiques du français se répartissent entre quatre régions articulatoires:

– les lèvres (consonnes bilabiales /p/, /b/, /m/) ou les incisives supérieures vers lesquelles s'élève la lèvre inférieure (consonnes labio-dentales /f/, /v/);

– les incisives supérieures et les alvéoles (consonnes alvéo-dentales /t/, /d/, /n/) ou seulement les alvéoles, soit antérieurs (consonnes alvéolaires ou sifflantes /s/, /z/ et alvéolaire latérale /l/), soit postérieurs (consonnes postalvéolaires ou chuintantes /ʃ/, /ʒ/);

– le palais dur (consonnes palatales /ɲ/, /j/);

– la limite du palais dur et du voile (consonnes vélaires /k/, /g/) ou une région plus ou moins reculée du voile (/R/).

D'après ce que nous venons d'exposer et d'après notre tableau nº 6, il est clair que les lieux d'articulation des constrictives ne correspondent pas à ceux des occlusives: les constrictives labiales ne sont pas bilabiales, mais labio-dentales; les sifflantes /s/, /z/ ne sont pas alvéo-dentales, ni dentales, comme on les appelle quelquefois, mais purement alvéolaires; les chuintantes /ʃ/ et /ʒ/ ne correspondent pas non plus aux occlusives alvéodentales, ni aux occlusives palatales dont le français ne possède que le /ɲ/, mais se forment sous la partie postérieure des alvéoles, plus en arrière et autrement que les /s/ et /z/; l'/l/ ne correspond non plus à aucune occlusive; quant à la vibrante qui, dans le français général, est postérieure /R/ (dorsale au point de vue de l'organe articulatoire), elle compte parmi les vélaires, mais s'articule normalement plus en arrière que les /k/ et /g/ et peut même être uvulaire; en fait, le /j/ est la seule constrictive ayant un même lieu d'articulation qu'une occlusive, le /ɲ/.

Deux consonnes ont un double lieu d'articulation: lèvres (arrondissement et projection) et palais dur d'une part (consonne labio-palatale /ɥ/) et lèvres (également arrondissement et projection) et voile du palais d'autre part (consonne labio-vélaire /w/). Elles viennent de la consonification des voyelles /y/ et /u/ suivies d'autres voyelles (fin XVᵉ s., Fouché 1961, 750). Le phonème labio-palatal /ɥ/ n'existe qu'en français.

Ce système consonantique se caractérise (comme d'ailleurs le système vocalique) par une nette prépondérance des articulations antérieures (13 ou 15 unités selon la place qu'on attribue à /ɥ/ et à /w/): 5 labiales (ou 7 si l'on compte les /ɥ/ et /w/), 3 alvéo-dentales et 5 alvéolaires, tandis que, dans les régions palatale et vélaire, si l'on compte /ɥ/ et /w/ parmi les labiales, on ne forme que 5 unités consonantiques: /j/, /ɲ/ et /k/, /g/, /R/.

Le lieu et le mode d'articulation de la vibrante ont changé au cours de l'histoire. Produite d'abord par des battements de l'apex contre les alvéoles (/r/, vibrante apico-alvéolaire comme dans les autres langues romanes), elle est devenue, à partir du XVIIᵉ s., par un abaissement de l'apex derrière les incisives inférieures et

un relèvement compensatoire du dos de la langue, une vibrante dorso-vélaire, voire dorso-uvulaire /R/ (v. encore 3.10.). Cette substitution, qui n'a rien modifié au point de vue phonologique, a pris naissance dans les milieux de la cour et de la haute société parisienne et s'est progressivement répandue dans la capitale et au-delà, sans cependant atteindre jusqu'à présent toutes les régions de France. Dans la prononciation soignée du français général, l'/R/ s'est adoucie en ce sens que de vibrante avec battements de la luette, elle est devenue fricative dévibrée dorso-vélaire, avec participation éventuelle de la luette à la constriction (/ʁ/).

L'absence de consonnes palatales, outre /j/ et /ɲ/, surtout l'absence d'occlusives palatales orales, est étonnante étant donné l'ancienne tendance à palataliser devant /j/, voire devant les voyelles antérieures, les /k/, /g/ et les /t/, /d/. Cette tendance s'est manifestée depuis la fin du XIII[e] s. jusqu'au début du XX[e] (HLF 6:2, 976; 10:2, 692; Rosset 1911, 312–315; Gougenheim 1929, 69, d'après Desgranges 1821; Passy [12]1932, 92; Michaëlsson 1959, 288s.; en dernier lieu Straka, 1981, 180–181). D'après tous les témoignages, /tj/, /ti/ et /dj/, /di/ d'un côté (dans *cimetière, tirer, Dieu, midi*), /kj/, /gj/, /ki/, /gi/, /kɛ/, /gɛ/, /ky/, /gy/, /kɛ/, /gɛ/, /ga/ de l'autre (par ex. *perruquier, cinquième, quai, queue, quinze, curé, gamin*, etc.) tendaient à se prononcer /c/ et /ɟ/ (v. encore Passy [12]1932, 92; Rousselot [3]1927, 67s.). Mais, selon l'affirmation de Dauzat (1930, 116 et 128s.), il y a eu régression dès le début de ce siècle (déjà Desgranges 1821 considérait ces palatalisations comme vicieuses, Gougenheim 1929, 69s.), et la région palatale n'a réussi à attirer définitivement, dans le français général, ni les vélaires ni les alvéodentales; «un seul mot s'est laissé entrainer: *tabatière*, au lieu de *-quière*, de *tabac*» (Wartburg [7]1965, 201). Dans divers français régionaux (Normandie, Poitou, Champagne, Centre), on continue cependant à palataliser et on rencontre des vélaires et des alvéodentales palatalisées, et même des palatales (Walter 1982, 125, 133, 150, 155; v. déjà Rousselot [3]1927, 66 et 68). Il en est de même dans le français populaire de Paris où l'on continue à entendre /kjɔsk/ ou /kjɔst/ *kiosque*, /sẽcjɛm/ *cinquième* (Bauche [2]1946, 47), ou encore, avec le relâchement de l'occlusion, /brajɛt/ *braguette* (ib., 51), et d'après Ivan Fónagy (1989, 232–238), même la «mouillure» des /t/, /d/, /k/, /g/ suivis de /i/ ou /y/ dans le français général serait sensible sur les enregistrements spectrographiques ainsi que pour l'oreille des étrangers, comme les Hongrois, qui possèdent des palatales dans leurs langues.

Le groupe /nj/ a à son tour subi la palatalisation en /ɲ/ dès le début du XVII[e] s. (*pagné* pour *panier, jardigné* pour *jardinier, magner* pour *manier, mignature* pour *miniature*, Thurot 1883, 309s.; Rosset 1911, 317), et cette fusion des deux articulations en une seule occlusive palatale a continué à être considérée comme un trait de la langue populaire jusqu'au XX[e] s. (Desgranges 1821, 61, 137; S. Dupuis 1836; Grammont [3]1922, 64; Bruneau [2]1931, 26). Or, cette palatalisation populaire a eu pour conséquence, dès le XVII[e] s., l'apparition d'un contre-épel /nj/ à la place de /ɲ/; ainsi, en regard de *pagner* pour *panier*, etc., on disait *minion* pour *mignon* (Thurot 1883, 310), *vinioble* pour *vignoble* (1875, B. Jullien), ou [anjo] pour *agneau* (Michaëlis/Passy [2]321). Vers la fin du XIX[e] s., [nj] pour /ɲ/ s'entendait pourtant rarement, semble-t-il, du moins dans les milieux cultivés (Thurot 1883, 311). Or, au passage du XIX[e] au XX[e] s., on a commencé à constater qu'en plus du remplacement de /ɲ/ par [nj] qui réapparaissait, la palatale /ɲ/ devenait, chez certains locuteurs, par un relâchement de l'occlusion, une sorte de [j̃] nasal, tandis que, chez d'autres, /ɲ/ reculait pour aboutir à un [g] nasal, c'est-à-dire [ŋ] (Passy [12]1932, 94; Jespersen [2]1913, 4.14 et 8.43; Rousselot [3]1927, 70–71; Roudet 1910, 157). Tout dernièrement, Lerond (1980) considère /ɲ/ comme vieilli et /nj/ comme correct, mais on ne peut pas affirmer – malgré l'existence réelle de /nj/ pour /ɲ/ chez beaucoup de locuteurs (Simon 1970) – que /ɲ/ soit réellement un archaïsme aujourd'hui minoritaire. À l'époque contemporaine, l'instabilité du /ɲ/ vient sans doute du fait qu'il s'agit d'un type articulatoire isolé; le mouvement et la position de la langue que cette consonne demande (occlusion palatale et infléchissement de l'apex) ne correspondent à aucun mouvement ni à aucune position requis pour d'autres consonnes et les locuteurs perdent ainsi l'habitude de les exécuter. Ils les rapprochent donc inconsciemment de mouvements et positions plus fréquents: tantôt le /ɲ/ devient vélaire quand son articulation est rattachée à celle des /k/ et /g/ (ce qui peut servir de justification à ceux qui considèrent /ɲ/, «du point de vue systémologique» comme «l'équivalent nasal de /g/ et de /k/ de la même façon que /m/ et /n/ sont les équivalents de /b/ et /p/ et de /d/ et /t/ respectivement», Malmberg 1943, 7); tantôt il est réalisé sous forme de [nj] qui le rattache à la série alvéodentale; enfin, en l'articulant faiblement, on produit une constriction à l'endroit de l'occlusion requise pour /ɲ/, et l'articulation buccale de celui-ci se confond avec celle de /j/, ce qui représente un changement du mode articulatoire (Straka 1952b, 340–345; 1965b, 148–150; 1981, 177–180).

2.6. Consonnes doubles

On prononce les consonnes doubles (géminées) dans trois cas:

a) quand elles ont une valeur distinctive: *je courais ~ je courrais, il mourait ~ il mourrait* (mais avec une seule /r/: *je pourrai, -ais, je verrai, -ais*, où la géminée graphique, justifiée pourtant historiquement, n'a pas de valeur distinctive);

b) quand deux consonnes identiques se rencontrent à la suite de l'amuïssement d'un /ə/: *netteté, verrerie, il éclairera, nous désirerons, vous admirerez* (en regard de *il éclaira, nous désirons, vous admirez*) (cf. 1.3.);

c) à la rencontre de deux mots dont le second commence par la consonne par laquelle se termine le premier: *il pass(e) son temps, ça ne coup (e) pas, du miel liquide*, etc. (Grammont 1922, 89s.; Malmberg 1943, 52s.).

En dehors de ces cas, on trouve des géminées essentiellement dans des mots savants où, généralement, le dédoublement graphique de la consonne, au moyen âge le plus souvent simple, s'est fait, à partir du XIV[e] s., d'après le modèle latin.

C'est à partir du XVII[e] s. et, surtout du XVIII[e], qu'on a commencé à introduire progressivement, d'après

l'écriture, d'abord en latin dans les écoles, puis aussi en français, le redoublement dans la prononciation (Thurot 1883, 370–390; HLF 6:2, 982; Buben 1935, 130–140); Milleran (1692) semble être le dernier à affirmer qu'il n'y avait pas de consonnes doubles dans les «mots purement français» (Schmitt 1984, 417), alors que le redoublement a atteint son maximum dans la langue que reflète le DG. En principe, plus le mot garde son aspect savant, et plus la consonne notée double est exposée à la gémination dans la prononciation. Ainsi *alluvion, malléable* peuvent se prononcer avec /ll/, mais *aller, allonger, allumer* se prononcent avec /l/ simple; *collègue* avec /ll/ est possible en regard de *collège* avec /l/; *Anna, annotation, biennal* avec /nn/, mais *année* avec /n/; *grammatical* avec /mm/, mais *grammaire* avec /m/; *attique, guttural* avec /tt/, mais *attaque, attendre* avec /t/; etc. Pour Grammont, *sommet, grammaire, nommer, arrêt, addition*, etc., avec une géminée étaient choquants. Pour Passy ([12]1932, 67, n. 1) également. Aujourd'hui, la tendance à prononcer des consonnes géminées a de nouveau progressé et les dictionnaires phonétiques de Lerond et de Warnant indiquent, dans un grand nombre de mots qu'on entendait naguère avec une consonne simple (*addition, britannique, hollandais, sommet*, etc.), la gémination dans la prononciation soutenue, à côté de la consonne simple dans le débit normal.

Le redoublement populaire *je ll'ai vu, tu ll'as dit, nous ll'avons entendu*, etc., attesté et blâmé depuis Hindret 1687 (Thurot 1883, 382) et qu'on entend jusqu'à présent, a été expliqué par Buben (1935, 138, n. 234) comme une «analogie des troisièmes personnes *il l'a vu, ils l'ont vu*; [...] tandis que dans le français correct il n'y a pas de différence phonétique entre *celle qui l'aime* et *celle qu'il aime*, le langage populaire peut distinguer /sɛl ki ll ɛːm/ et /sɛl k ilɛːm/» (v. aussi Martinon 1913, 272).

Dans le cas particulier de la 1re et de la 2e p. pl. de l'imparfait et du subj. prés. *nous croyions* /nu krwajjõ/, *nous payions* /pɛjjõ/, *nous voyions* /nu vwajjõ/, ainsi que *nous conseillions* /nu kõsɛjjõ/, etc., formes rarement employées en conversation, mais que, dès le début du XVIIe s., certains grammairiens demandaient à distinguer de *nous croyons, nous payons*, etc. (par ex. Maupas 1625, Fouché 1961, 880), la gémination a un caractère morphologique distinctif, et Malmberg (1943, 59–60) semble vouloir l'expliquer par la gémination expressive. En fait, dans la conversation, si l'on emploie ces formes, on ne gémine pas le /j/.

2.7. Consonnes finales

Les consonnes finales dont l'amuïssement remonte au XIIIe s., sinon jusqu'au milieu du XIIe, mais qu'on a généralement continué à écrire, étaient toutes muettes aux XVe/XVIe s., aussi bien dans les mots héréditaires que dans la plupart des mots savants (Buben 1935, 166; Fouché 1961, 663–666). Le mouvement de restitution de ces consonnes dans la prononciation sous l'influence de la graphie, mais aussi pour les besoins de la clarté (surtout dans les monosyllabes, cf. /fi/ *fils* et */fil/*), parfois sous l'effet de l'insistance, ou encore par l'analogie d'autres formes grammaticales ou de mots dérivés où la consonne en question n'est pas finale, a commencé dès le XVIe s. et s'est poursuivi plus particulièrement à partir de la fin du XVIIe (Thurot 1883, 3–196; Rosset 1911, 224–274; Meyer-Lübke [4]1933, 166–169; Buben 1935, 167–204; Fouché 1961, 666–680; sur l'état des consonnes finales au XVIIe s. d'après les rimes, v. Straka 1985, 111–133).

Malgré leurs efforts, les grammairiens n'ont pas réussi à rétablir, dans la prononciation, toutes les consonnes finales et, parmi les nombreuses hésitations du XVIIIe s. et de la première moitié du XIXe, les unes ont continué à se manifester et se manifestent jusqu'à présent, alors que d'autres ont abouti à la restitution de ces consonnes.

Ainsi /do/ *dot* se prononce /dɔt/ depuis le XVIIe s. pour des raisons de clarté (Thurot 1881, 195, et 1883, 87); /sɛ/ *cep* (encore DG) est devenu /sɛp/, /nɛ/ *net* (Littré, Rousselot) est devenu /nɛt/ (DG, etc.), mais jusqu'à présent on prononce tantôt /by/ *but*, /œ̃ fɛ/ *un fait*, /u/ *août*, /swa/ *soit*, tantôt /byt/, /œ̃ fɛt/, /ut/, /swat/ (interjection), où l'on fait surtout entendre le /t/ quand le mot est final de groupe ou marqué par l'emphase (Nyrop [5]1934, 177), tandis que les essais de rétablir /t/ dans *mot*, dans le subst. *sot* et dans le suffixe *-et* (Thurot 1883, 95; Martinon 1913, 326; HLF 12, 535) n'ont pas abouti.

On a restitué /k/ final dans /ko/ *coq* d'abord au singulier dès la 2e moitié du XVIIe s., puis aussi au pluriel (XIXe s.) (Thurot 1883, 67), de même dans la préposition /avɛ/ *avec* devant consonne (Rousselot [3]1927, 172), mais on hésite encore entre /sɛ̃ maːr/ et /sɛ̃ mark/ *saint Marc*, et on conserve /pɔːr/ *porc* sans /-k/.

Sur les hésitations de la prononciation des mots en ⟨-ct⟩ et autres groupes de consonnes: *abject, aspect, respect, suspect, circonspect*, etc., v. HLF 4, 185; 6, 983; 12, 535; Buben 106–108; Fouché 1961, 785–791.

Le ⟨-g⟩ graphique, faussement étymologique dans *legs* /lɛ/ – /lɛg/ est en train de l'emporter (Warnant 1987, 982), mais *joug* continue à être prononcé /ʒu/ (toutefois aussi /ʒug/ au sens métaphorique, Warnant).

L'⟨-f⟩ finale des substantifs *bœuf* et *œuf* et de l'adj. *neuf*, qui se prononçaient /bø/, /ø/, /nø/ encore au XVIe s., a commencé à être restituée à partir du XVIIe s., mais les prononciations /bœf/, /œf/, /nœf/ ne semblent s'être imposées qu'au début du XIXe (Thurot 1883, 137–138), et encore, pour les deux substantifs, seulement au

singulier, pour *neuf* aussi au pluriel (un peu plus tard, Thurot 1883, 72). Au XIX[e] s., la différence entre le singulier avec /f/ et le pluriel /ø/, /bø/ est universellement reconnue, mais dès le début du XX[e] s., dans le cas de /œf/ ~ /ø/, «on voit le mouvement de reviviscence de l'/f/ se continuer» et l'/f/ pénètre, chez beaucoup de locuteurs, aussi au pluriel: /katrœf/, /sɛ̃kœf/, /kɔ̃bjɛ̃dœf/, etc., sauf à la suite d'un /z/ de liaison: /lezø/, /døzø/, /trwazø/, etc. (Martinon 1913, 232; Orr, FM 19, 1951, 10–12). Dans *cerf*, *serf*, *nerf* (ce dernier au sens figuré: *avoir du nerf*), l'/f/ a commencé à être restaurée à partir de Littré, mais jusqu'à présent, il y a hésitation (Warnant 1987).

Hésitation aussi, depuis la fin du XVII[e] s., selon les locuteurs et le niveau de langue, pour l'⟨s⟩ de *mœurs* (/mœ:r/ ou /mœrs/), tandis que dans *sens*, *plus* et *tous*, l'⟨-s⟩ est muette dans *le sen(s) commun*, *à contre-sen(s)*, *je n'en veux plu(s)*, adj. *tou(s) les hommes*, mais se prononce dans *homme de bon sens*, *un non-sens* (/s/ réclamé déjà par Chifflet en 1659 «pour éviter les équivoques de *sang*», Thurot 1883, 21), *j'en veux plus* ('davantage'), pron. *ils sont là tous* (Thurot 1883, 19–21). En revanche, /fis/ *fils* avec l'/s/ renouvelée pour les besoins de la clarté et dans le langage affectif, remonte à la seconde moitié du XVI[e] s., mais cette prononciation est restée populaire jusqu'à la fin du XIX[e] s., époque à laquelle l'ancienne forme /fi/ est devenue vieillie et régionale (Thurot 1883, 81; DG; Rousselot [3]1927, 169). La prononciation parisienne /ʒɑ̃s/ *gens* (HLF 10:1, 97) reste toujours populaire. En revanche, progressivement, l'/s/ finale a été définitivement adoptée dans *lis* (1761), *vis* (1687), *tournevis*, *jadis* (1761, mais Littré encore /ʒadi/), *cassis* (Féline 1851), *maïs* (Domergue 1805), *hélas* (Duez 1639). Quant à *os*, on prononçait /o/ aussi bien au singulier qu'au pluriel au XVII[e] s. (Thurot 1883, 32) et l'/s/ n'a été restituée qu'au XIX[e] s., au singulier seulement (Rosset 1911, 234): d'abord /o:s/ (encore Littré, Michaëlis/Passy, Rousselot [3]1927, 169), ensuite /ɔs/ (depuis Gattel 1813 et Landais 1834); depuis quelque temps, aussi au pluriel /o:s/, voire /ɔs/ (Desgranges 1821, 65; Littré; Rousselot, Martinon).

Le renouvellement de l'/r/ dans les infinitifs en *-oir*, puis en *-ir*, enfin dans la finale *-eur*, s'est fait graduellement et avec hésitations à partir de la 2[e] moitié du XVII[e] s. (Thurot 1883, 146–171; HLF 6:2, 997s.), mais les formes sans /ɾ/ ont survécu, à côté de celles en /r/, surtout dans *-eur*, jusqu'à la fin du XIX[e] (Dauzat 1930, 131); toutefois, /keri/ *quérir*, /muri/ *mourir*, /fini/ *finir*, /vəni/ *venir*, /vɔlø/ *voleur*, /pɛʃø/ *pêcheur*, /tirwa/ *tiroir*, ou encore /tuʒu/ *toujours* sont devenus des prononciations provinciales et fautives à partir du début du XIX[e] s. au moins (Desgranges 1821, 87; Lesaint [3]1890, 239). Dans les infinitifs en *-er*, très nombreux, l'⟨r⟩ n'a jamais été rétablie malgré les souhaits des grammairiens de l'époque classique.

Le rétablissement de l'/l/ finale dans *fil*, *Michel*, *filleul*, *tilleul*, etc., ainsi que dans *quel*, remonte aux XVII[e] et XVIII[e] s. (Thurot 1883, 140–143); mais jusqu'à présent *cul* et *soûl*, mots du bas langage, se prononcent sans /l/. La prononciation /i/ *il*, *ils* devant consonne et en position postposée est celle du moyen âge et n'a jamais disparu; celle avec /l/, préférée dans le discours soutenu dès la fin du XVII[e] s. et adoptée en général au début du XIX[e] (Thurot 1883, 142), reste toujours propre au registre de la langue soignée (Warnant 1987), tandis que /i/ continue à être considéré comme familier sinon populaire, et comme provincial (Littré, DG, Rousselot [3]1927, 167, Martinon 1913, 259, Grammont 1922, 95, Warnant). *Cil*, étymologiquement /sij/, se prononce /sil/ d'après la graphie depuis le début du siècle passé, et /sursi/ *sourcil* prend à son tour, ces derniers temps, l'/l/ d'après *cil*, du moins dans le langage non soigné (Lerond 1980).

En somme, il n'y a aucune régularité dans le traitement des consonnes finales et le recours aux dictionnaires comme celui de Warnant, ou encore le TLF, le GLLF et le GRLF, se révèle indispensable.

2.8. Liaisons

Les liaisons, c'est-à-dire la prononciation des consonnes finales muettes lorsque, dans le discours, elles sont suivies d'un mot à initiale vocalique, est un des traits les plus caractéristiques du français.

Au XVI[e] s., à quelques exceptions près (dont le ⟨t⟩ de la conjonction *et*), les consonnes finales normalement muettes se prononçaient presque toujours devant un mot commençant par une voyelle (ou un ⟨h⟩ muet) et faisaient une syllabe avec cette voyelle initiale (Thurot 1883, 6s.). Toutefois, les grammairiens du siècle suivant ont apporté des restrictions à cette règle générale: d'après eux, la liaison ne pouvait se faire – comme encore aujourd'hui – qu'entre des mots intimement liés par le sens (quand un mot est «régi par le précédent» Chifflet 1659), et encore, dans certains cas seulement. Ainsi, on «faisait sonner» la dernière consonne de l'article, de l'adjectif, du pronom ou d'un nom de nombre mis devant substantif (*les anges*, *petit animal*, *mon enfant*, *un arbre*, *deux aunes*, *trois exemples*), celle du pronom personnel devant son verbe (*nous avons*), celle du verbe et de la préposition devant «leurs cas» (*passer une rivière*, *sans argent*, *en Angleterre*, *sous ombre*) (Hindret 1687, Thurot 1883, 8s.); ces liaisons restent (sauf celle de l'infinitif avec son complément) jusqu'à présent

parmi les plus obligatoires. D'autre part, les grammairiens du XVII[e] s., suivis en cela par ceux du XVIII[e], s'accordaient déjà à reconnaître que le nombre des liaisons et leur fréquence n'étaient pas les mêmes à tous les niveaux du langage: dans le discours soutenu, particulièrement dans la déclamation, on faisait la liaison de la plupart des consonnes finales (Hindret, Antonini 1753, De Wailly 1763), alors que ce n'était plus le cas dans le discours familier où, d'après Hindret (1696), il était «bien difficile d'établir des règles certaines». Dans la conversation, on pouvait dire *ils von(t) à Paris, des spectacle(s) incroyables, des plaisi(rs) infinis*; «faire sentir la consonne finale [...] pourroit aller jusqu'à l'affectation» (Antonini, Thurot 1883, 9s.). Sous la Restauration, on «supprimait les liaisons avec opiniâtreté» dans les milieux aristocratiques qui représentaient «la vraie tradition française» et seuls les pédants (suivis des instituteurs) les développaient (cf. HLF 12, 534). C'est au XIX[e] s. que, probablement sous l'influence de l'école, l'habitude de faire la liaison a atteint son maximum (Dauzat 1930, 143). Littré, dans la Préface de son Dictionnaire (XV) fait remarquer qu'effectivement, «autrefois on liait beaucoup moins» en prononçant par ex. *Etâ-Unis* ou *les mor(ts) et les blessés*, et non *Etâ-z-Unis, les mor-z et les blessés*, «comme nous le faisons»; «l'usage de faire sonner l'*s* comme un *z* gagne beaucoup, c'est un fait, et il faut le constater». Or, quelques quarante ans plus tard, Rousselot a constaté au contraire «un retour en arrière; les enfants, dit-il, omettent aujourd'hui des liaisons que nous étions habitués à considérer comme obligatoires» (1913, 180), et il en donne quelques exemples: *je tien(s) un coupe-papier, j'aimai(s) à faire la couture, nous-s-avon(s) eu, tu a(s) eu, nou-s-avon(s) un piano, vou-z-ave(z) une table* (1913, 182 et 183). Et Dauzat (1930, 143) de confirmer: «dans la bonne société [...], depuis un demi-siècle, le nombre des liaisons va en diminuant [...], fait très frappant lorsqu'on compare le langage d'une même famille à une et surtout à deux générations de distance».

À l'époque contemporaine, tout le monde distingue trois catégories de liaisons:

– liaisons obligatoires: en plus de celles que reconnaissait déjà Hindret, on fait automatiquement la liaison entre adverbe monosyllabique + adjectif (*très utile, bien élevé*, etc.), entre conj. *quand* + mot qui n'est pas un verbe (*quand il vient, quand un homme*), entre pronom relatif *dont* + mot suivant (*pays dont il est originaire*), entre *en* + verbe (*j'en ai assez*), entre verbe + pronom personnel (*est-il venu?*) ou indéfini (*prend-on ...?*) ou adverbial (*prenez-en, allez-y*), entre verbe *est* et *était* + mot suivant (*c'est évident, il est arrivé, c'était ainsi*), dans des locutions figées (*États-Unis, fait accompli, deux à deux, mot à mot, pot à eau, de bout en bout, un pied à terre, en temps et lieu, plus ou moins*, etc.);

– liaisons prohibées: devant ⟨h⟩ dit aspiré et devant *huit, huitième, onze, onzième*; ⟨-t⟩ de la conj. *et*; l'⟨-s⟩ et le ⟨-t⟩ des groupes ⟨-rs⟩ et ⟨-rt⟩ (*à tor(t) et à travers, ver(s) une ville, mor(t) ou vif, le Nor(d)-Est, le Nor(d)-Ouest*); consonne non flexionnelle dans des combinaisons avec *à, au* (*ne(z) à nez, ri(z) au lait, chou(x) au gras, lutte cor(ps) à corps*); l'⟨-s⟩ flexionnelle dans des mots composés (*des ver(s) à soie, des pot(s) au feu, des moulin(s) à vent, des salle(s) à manger*); consonne finale des noms propres (*Bossue(t) et Fénelon, Charle(s) est venu*); consonne non flexionnelle devant adjectif (*un enfan(t) agréable*);

– liaisons facultatives qu'on fait dans un langage soigné, mais qu'on omet ou peut omettre dans la conversation courante: *il ne l'a pas (?) aimé, après (?) un repas, je suis (?) à table, mais (?) une autre fois, je vais (?) à Paris, il est (?) à Paris, le cas (?) échéant*, etc.

«La réalisation des liaisons augmente avec l'élévation du niveau de langue» (Müller 1985, 257); «le français populaire et le français familier ne disposent plus maintenant que de 4 'liguèmes': /z/ *les-affaires, nos-amis, deux-ans*; /n/ *un-an, en plein-air, on-a*; /t/ *cet-homme, c'est-un beau pays*; /v/ qui ne se rencontre qu'avec *neuf*: *neuf-heures, neuf-ans*. Le français cultivé leur en ajoute trois: /R/ *dernier-étage, premier-octobre*; /k/ *un long-hiver*; /p/ *trop-aimable, beaucoup-aidé*» (Müller 1985, 228).

Pour les détails concernant les liaisons, on peut renvoyer à trois études de Delattre (1966, 39–62) qui distingue judicieusement, pour les liaisons facultatives, quatre niveaux de style: la conversation familière, la conversation soignée, la conférence, la récitation des vers.

Tout dernièrement, on s'est aperçu qu'il fallait faire une distinction entre deux types de liaison: liaison avec enchaînement, c'est-à-dire le cas normal où la consonne finale restituée se rattache à la syllabe vocalique initiale du mot suivant, et liaison sans enchaînement où l'on restitue la consonne finale normalement muette, mais on ne la lie pas à la voyelle suivante dont elle reste séparée par un léger arrêt, voire un coup de glotte. Cette liaison sans enchaînement, fait intéressant, qui se répand considérablement surtout parmi les professionnels de la parole publique, vient d'être excellemment étudiée par Pierre Encrevé (1988; v. aussi 1983) dans des discours et allocutions de 25 hommes politiques et chefs d'État français entre 1927 et 1983.

3. Aperçu sur l'évolution du phonétisme depuis la Renaissance

Dans les pages qui suivent, on trouvera regroupés les faits de diachronie mentionnés précédemment au cours de notre exposé sur la synchronie, et nous les complète-

rons par d'autres données de diachronie, parmi les plus importantes, apparues depuis la Renaissance et dont, jusqu'ici, il n'a pu être question.

3.1. Ancienneté des phonèmes caractéristiques

Depuis la Renaissance, le système phonémique du français ne s'est enrichi, à l'exception de deux cas, d'aucun phonème nouveau. La quasi-totalité des phonèmes qui en sont aujourd'hui caractéristiques avait été acquise antérieurement: /y/ dès l'époque protofrançaise; /ø/ à partir de la fin du XII[e] ou du début du XIII[e] s. (1.1.2.); /ə/ caduc, d'abord non labialisé, probablement dès avant la fin du XI[e] s. (Fouché 1958, 509), alors que sa labialisation a eu lieu vers la fin du XV[e] (Fouché 1958, 519); /ɑ/ au XIII[e] s., peut-être déjà au XII[e] (1.1.1.); les voyelles nasales au cours des trois premiers siècles de l'époque littéraire.

Les deux exceptions auxquelles on vient de faire allusion comme n'étant pas des acquisitions du moyen âge, à savoir les voyelles /œ̃/ et /œ/, ne semblent respectivement attestées que vers le milieu du XVI[e] s. pour ce qui est de la première des deux (issue de /ỹ/ qui n'a pas survécu) (Pope 1934, 176), et dans la 1[re] moitié du XVII[e] s. quant à la seconde, due simplement à l'ouverture de /ø/ devant consonne (Fouché 1958, 252s. et 293).

La toute récente acquisition, le /ŋ/ vélaire dans des mots d'emprunt (2.1.), bien qu'une articulation semblable ait jadis existé jusqu'au début du XVI[e] s. comme un appendice consonantique des voyelles nasales en finale (Thurot 1883, 423s.), est maintenant sentie comme un élément étranger au phonétisme français et n'a pas de valeur distinctive.

3.2. Disparition de phonèmes

3.2.1. Disparition dans le passé

Au contraire, le français a perdu, depuis la Renaissance, trois phonèmes, ainsi que la valeur distinctive de la quantité vocalique:

1) /ɛ̃/ fermé (< /ĩ/) écrit ⟨in⟩ qui, après avoir formé une opposition avec /ɛ̃/ écrit ⟨ain⟩, ⟨ein⟩ (/vɛ̃/ *vin* ~ /vɛ̃/ *vain*, /pɛ̃/ *pin* ~ /pɛ̃/ *pain*, /fɛ̃/ *fin* ~ /fɛ̃/ *faim*), s'est confondu avec ce dernier dans la langue parlée de Paris vers la fin du XVI[e] s. (Thurot 1883, 483) et, dans la langue littéraire, un siècle plus tard (1.1.3.);

2) la constrictive laryngale /h/ («aspiré») dont l'amuïssement, commencé dès le début du XIII[e] s. et totalement achevé seulement au XVII[e], a neutralisé les oppositions *haut* ~ *eau*, *hauteur* ~ *auteur* (2.2.);

3) la palatale /ʎ/, qu'on a commencé à prononcer /j/ dans le peuple de Paris dès l'époque de Philippe de Bel et dans la petite bourgeoisie au XVII[e] s., et qui n'a, à tous les niveaux de la langue, définitivement cédé la place à son substitut que vers la fin du XVIII[e] s., voire au XIX[e] (2.2.), sans que cette modification eût des conséquences sur le plan phonémique. En outre, comme dès le XVII[e] s., ceux qui s'obstinaient à ne pas prononcer /j/ articulaient, non pas /ʎ/, mais /lj/, le groupe /lj/ confondu avec /ʎ/ a abouti, lui aussi, par contre-épel, à /j/: ainsi *souiller* et *soulier* ont-ils été neutralisés en [suje] (Thurot 1883, 298; Rosset 1911, 320; pour le point de vue fonctionnel, v. Malmberg 1943, 37s.), et la prononciation [j] pour /lj/ a subsisté dans le langage négligé jusqu'à présent: [eskaje] *escalier*, [suje] *soulier*, [ja:r] *liard*, [famije] *familier*, [mijø] *milieu*, [mijɔ̃] *million*, [mija:r] *milliard*, [ija] *il y a* (Bauche [2]1946, 47; Walter 1976, 379; Straka 1981, 192s.; Martinet 1985, 39).

À noter que les deux consonnes disparues, /h/ et /ʎ/, figurent encore dans le DG qui compte ainsi 22 consonnes (1, XXVII), ce qui, à l'époque, vers 1900, était évidemment un archaïsme depuis longtemps dépassé.

4) Au XVI[e] s., toute voyelle suivie d'une /s/ amuïe ou d'un /ə/ également muet était longue, même en position inaccentuée comme dans *pâté*, *pâturage*, *dégoûter*, *ambigüement*, *reniement*, *aiséement* (Thurot 1883, 581–584 et 620–627), et la différence de durée avait une valeur distinctive, ce qui était particulièrement important pour la reconnaissance des formes féminines et masculines et de celles du pluriel et du singulier. Or, par un abrègement progressif des voyelles en finale absolue, la première opposition a été neutralisée vers la fin du XVIII[e] s. et la seconde, un siècle plus tard (1.1.5.). Cette perte de la valeur distinctive de la durée en finale a aussi été un appauvrissement du système phonémique du français. – Devant consonne, la durée longue d'origine compensatoire s'est conservée: *pâte*, *côte*, *tête*, mais dans le cas de /ɑ:/ et dans celui de /o:/, elle est liée au timbre de la voyelle, postérieur ou fermé, qui, lui, est distinctif, et dans le cas de /ɛ:/ où elle est distinctive, elle est en voie de l'abrègement (1.1.5.).

3.2.2. Phonèmes en voie de disparition

Actuellement, le système phonémique du français est en train de perdre trois autres phonèmes:

1) /œ̃/ qui, après un siècle d'existence dans la langue (3.1.), a commencé à se confondre avec /ɛ̃/ dès le milieu du XVII[e] s. dans le langage populaire et dans beaucoup de prononciations régionales, mais /ɛ̃/ pour /œ̃/ ne pénètre que ces derniers temps dans le français cultivé et dans le français général (1.1.3.);

2) /ŋ/ dont la fréquence a d'abord été augmentée, au XVII[e] s., du moins dans la prononciation

populaire, par le passage de /nj/ à /ɲ/ et qui a fini, après diverses tendances articulatoires vers la fin du siècle dernier, par être surtout concurrencé, ces derniers temps, par son contre-épel /nj/ (2.5.);

3) /a/ qui, après avoir cédé la place, à partir du XVIII[e] s., à /a/ dans un grand nombre de mots, de groupes de mots et de formes, se confond, depuis près d'un siècle, avec /a/ en un seul phonème de timbre moyen (1.2.3.).

Aucune de ces trois tendances n'a cependant encore abouti.

3.3. Perte des diphtongues et des hiatus

Les anciennes diphtongues /ai/ et /ei/ (cette dernière devant nasale) d'une part et, d'autre part, celles qui venaient de la vocalisation de l'/l/ implosive: /au/, /ou/, /eu/, se sont monophtonguées, les deux premières en /ɛ/, les trois dernières en /o/, /u/, /ø/ dans la langue courante dès le moyen âge, respectivement au XII[e] s. (Fouché 1958, 258, cf. 1.1. et 1.2.1.2.) et au XIII[e] (ib., 300), mais dans la langue cultivée, elles ont continué à être prononcées, d'après les témoignages des grammairiens, jusqu'au milieu du XVI[e] s. (Thurot 1881, 281ss., notamment 291 et 338); ⟨au⟩ se prononçait alors /aɔ/ et n'est devenu /o/ que dans la 2[e] moitié du siècle (Thurot 1881, 427). De même la triphtongue ⟨eau⟩, dans *beau, chapeau, peau, seau, sceau, veau, eau(e)*, etc., prononcée, dans la langue populaire de Paris, /io/ ou /jo/ depuis la fin du XIII[e] s. (Michaëlsson 1959, 289) jusqu'au XVIII[e], voire XIX[e] s. (Péletier 1549: *un sio d'io*, Thurot 1881, 439s.; *piau, siau*, «prononciation basse» Desgranges 1821, Gougenheim 1929, 27s.; Dauzat 1930, 129), sonnait /əo/ dans la langue cultivée encore au XVI[e] s., et la monophtongue actuelle /o/ n'est signalée qu'en 1568 et 1580 (Thurot 1881, 435s., et 1883, 749s.; Fouché 1958, 336s.).

La simplification en /e/ de l'ancienne diphtongue /ie/, issue de /a/ latin après palatale, est fréquemment attestée dès la 2[e] moitié du XIII[e] s. à Paris et ailleurs, mais dans la langue cultivée /ie/ s'est conservé jusqu'au XVI[e] s. Palsgrave (1530) et Meigret (1542) admettaient /e/ dans les infinitifs et les participes passés, mais non encore dans *chief, chier, chievre*, etc.; H. Estienne (1582) est le premier à reconnaître ⟨i⟩ comme purement graphique et Oudin (1633) condamnera même la graphie ⟨ie⟩ (Thurot 1881, 484s.).

La diphtongue ⟨ui⟩ /yi/ dans *luite* s'est simplifiée en ⟨u⟩ /y/ *lutte* vers la fin du XVI[e] s. (Thurot 1881, 422) et après /v/ dans *vuide* en /i/ *vide* vers le milieu du siècle suivant (Thurot 1881, 420s.).

D'autre part, dans les séquences /i/, /u/, /y/ + voyelle, parmi lesquelles il faut distinguer les diphtongues primitives (*pied, miel; foi; nuit*) et les rencontres de deux voyelles en hiatus (*lien, marier, passion; couenne; fuir*), /i/ après non palatale s'est consonifié en /j/ dès le XIV[e] s., sinon plus tôt (Fouché 1935, 39; Fouché 1958, 441s.), /u/ en /w/ et /y/ en /ɥ/ à la fin du XV[e] (Fouché 1961, 750), tandis que les grammairiens du XVI[e] s. hésitaient encore entre diérèse et synérèse non seulement dans *lien, ancien, diable, lion, violet, moelle, fouet*, etc., mais aussi dans *miel, fiel, hier* (Thurot 1881, 490, 495; Fouché 1958, 441; 1961, 750) où il s'agissait d'une fausse régression. Ce n'est qu'au XVII[e] s. qu'ont prévalu, indépendamment de l'étymologie, la diérèse après les groupes ⟨cons. + r ou l⟩ (*meurtri-er, ouvri-er, cri-er, nous entri-ons, brou-et, trou-er, clou-er, tru-elle, blu-et*, etc.) et la synérèse partout ailleurs (*ma-rier, an-cien, lier, dia-ble, pa-ssion, buis, fouet*, etc.) (Thurot 1883, 749s.); *hier* a gardé les deux prononciations jusqu'à présent. Indépendamment du critère phonétique qu'on vient de rappeler, la diérèse est souvent maintenue, par l'analogie, là où peut agir une forme avec /i/, /y/ ou /u/ accentué: *ni-er* d'après *il nie, su-er* d'après *il sue, lou-er* d'après *il loue*, ou encore *bou-eux* d'après *la boue*; mais aussi, sans aucune influence analogique, *bou-ée, bu-ée* à côté de /bwe/, /bɥe/.

Le XVI[e] s. est aussi l'époque au cours de laquelle s'est achevée la contraction des voyelles ⟨aa⟩, ⟨ee⟩, ⟨oo⟩ en /a:/, /ɛ:/, /o:/ (*bailler, seller, rôle*), de ⟨aou⟩ en /u/ (*août, saouler*), de ⟨eü⟩ en /y/ (*seür* > *sûr, meür* > *mûr*, part. passé *receü, eü*), de ⟨ea⟩, ⟨eo⟩, ⟨eoi⟩ en /ɑ:/ *âge*, /o:/ *geôle*, /wɑ/ *choir, seoir* (Thurot 1881, 496, 505s., 514, 522–524; 1883, 746s.). À propos de ⟨eü⟩, ces deux voyelles en hiatus ont connu encore un autre traitement, probablement d'origine provinciale (HLF 2, 265s., et 4:1, 173s.): /œ/ (rime *seur* 'sûr': *douceur* et *cueur* déjà dans Villon Test 945), et cette prononciation (/mœ:r/ *mûr*, /sœ:r/ *sûr*), signalée par tous les grammairiens du XVI[e] s., apparaît à la rime encore au début du XVII[e], jusqu'aux années '30 (Rosset 1911, 183; Straka 1985, 69–72); dans *heur* /œ:r/, *bonheur, malheur*, de l'afr. *eür* (lat. *augurium*), à la place de la bonne forme parisienne populaire /y:r/ *ur* (Thurot 1881, 515), /œ/ s'est conservé grâce à un faux rapprochement avec *heure*.

3.4. Conséquences de la dénasalisation

La dénasalisation des voyelles nasales devant /n/, /m/ et /ɲ/ explosifs, c'est-à-dire intervocaliques (/lɛ:n/ *laine*, /pɛ:ne/ *peine*, etc., Péletier 1549, R. Estienne 1549, Lanoue 1596), et l'effacement des consonnes nasales implosives et finales datent de la veille de l'époque de la Renaissance (1.1.3.). Par la dénasalisation, accompagnée d'ailleurs d'un allongement compensatoire de la voyelle,

/ỹ/ dans *lune*, *une*, etc., est devenu /y/, mais dans la langue populaire où l'ouverture de /ỹ/ en /õ/ s'était produite plus rapidement et la dénasalisation plus tard, cette dernière a donné naissance à /lœn/ *lune*, /œn/ *une*, /plœm/ *plume*, adj. fém. /kɔmœn/ *commune* etc. (formes attestées encore à la fin du XVII[e] s. et jusqu'au milieu du XVIII[e], Thurot 1883, 547; devenues populaires d'après Desgranges 1821, Gougenheim 1929, 24). Il en a été de même pour le rapport chronologique entre l'ouverture de /ĩ/ en /ẽ/ et la dénasalisation: en regard de *cousine*, *racine*, *voisine* avec /-in/ dans le français cultivé, Du Val (1604) reproche aux Parisiennes de prononcer mal *cousaine*, *raçaine*, *voisaine* (Thurot 1883, 478s.) et Villecomte (1751) relève qu'«on dit bien mal à propos à Paris *la veigne* pour *la vigne*» (Thurot 1881, 350). (Pour une autre explication de ces formes v. Fouché 1958, 384–386).

3.5. Les E *accentués*

Les trois phonèmes: /ɛ/ (< lat. *ĕ* entravé: *il perd*, *te(s)te*), /e/ (< lat. *ē* et *ĭ* entravés: *dette*, *il met*, *net*) et /e:/ (< lat. *a* accentué en syllabe libre: *mer*, *nez*, *pré*, *porter*, *porté*, *ils portèrent*), que le français distinguait tout au début, se sont confondus, dès le moyen âge, en /ɛ/ devant consonne et en /e/ en finale absolue (première manifestation de la loi de position), les deux premiers à la fin du XI[e] s. ou au début du XII[e], tandis que /e:/ issu de *a* les a rejoints, dans la langue courante, au cours du XIII[e] s. en s'ouvrant en position antéconsonantique en /ɛ/ ou /ɛ:/ (Thurot 1881, 47ss.; Fouché 1958, 246ss.). Parallèlement, /ai/ a abouti, dès le XII[e] s., dans toutes les positions, à /ɛ:/ qui, vers la fin de ce même siècle, s'est fermé en position finale (Thurot 1881, 302ss. et 308; Fouché 1958, 257ss.). Le nombre de /e/ fermés en finale a encore considérablement augmenté à la suite de l'amuïssement des consonnes finales au XIII[e] s., sauf devant ⟨-s⟩ qui, en s'amuïssant, a eu au stade de /χ/ ou /h/, une influence ouvrante sur tout /e/ précédent, de quelque origine qu'il fût (cf. 1.2.3.).

Or, dans la langue savante qui a pris naissance, en se distinguant de la langue populaire, au cours du XIII[e] s. (Fouché 1958, 248), /e/ issu de *a* latin et celui des mots savants, placés devant consonne (*bibliothèque*, *collège*, *espèce*, *diocèse*, *poète*, *remède*, *chimère*, *arène*, *problème*, *célèbre*, etc., cf. Thurot 1883, 745), ont maintenu leur timbre fermé pendant longtemps, et ce n'est qu'après bien des hésitations qu'on a accepté /ɛ/: dans *tel*, *quel*, *chef*, *sel*, vers la fin du XVI[e] s., dans des mots en *-eve*, *-evre*, *-ere* (*sève*, *chèvre*, *lèvre*, *père*, *mère*, *frère*, etc.) seulement dans la seconde moitié du XVII[e], dans *collège* et autres mots et formes en *-ège* au XIX[e] (Fouché 1958, 248s.). En finale, les hésitations entre /e/ et /ɛ/ vont de pair, pendant tout ce temps, avec celles entre la non-prononciation et la prononciation des consonnes finales: /me/ ou /mɛ:r/ *mer*, infinitifs et substantifs en *-er*, etc.; de plus, /ɛ/ a été rétabli dans les finales en ⟨-ai⟩ (sauf quelques exceptions), ⟨-ait⟩ et ⟨-et⟩ d'après les formes du pluriel ou les formes verbales en ⟨-ais⟩ (1.2.1.2.).

Dans la graphie ⟨ie⟩ /ie/ ou /je/, venant de *e* ouvert du latin (*pied*, *fiel*, *miel*), de *a* latin après palatale (*moitié*) et de *-ariu* (*premier*), /e/ était fermé au moyen âge et ne s'est ouvert, devant consonne, en /ɛ/ au XIII[e] s. que dans la langue populaire; dans la langue cultivée, il est resté fermé encore au XVI[e] s., sauf dans *-iel* (*fiel*, *miel*), *hier*, *-ienne* (*gardienne*), *-ierre* (*pierre*) où /ɛ/ s'entendait déjà. Au XVII[e] s., ⟨ie⟩ a suivi la destinée commune de l'/e/ accentué: ouvert devant consonne, fermé en finale absolue. Dans les mots en *-iege*, *-iece*, *-iede*, *-iere*, *-ievre* (par ex. *piege*, *liege*, *siege*, *piece*, *tiede*, *lumiere*, *fievre*), graphiés d'ailleurs avec ⟨é⟩, l'/e/ n'est devenu /ɛ/ que plus tard au XVII[e] s., voire au XVIII[e] (Thurot 1881, 471; 1883, 749; Fouché 1958, 250–252); l'Académie n'a accepté, dans *-iege*, la graphie ⟨è⟩ qu'en 1878.

3.6. E *et* A *devant* R

Depuis le XIII[e] s., /ɛ/ devant /r/, surtout double ou suivie d'une autre consonne, en syllabe aussi bien accentuée qu'inaccentuée, s'ouvrait dans la prononciation populaire en /a/, et à l'inverse, par hypercorrection, à partir du siècle suivant, on prononçait /ɛ/ pour /a/. Aux XVI[e] et XVII[e] s., la confusion des deux voyelles dans la langue courante était totale, par ex. *mon frare*, *Piarre*, *liarre*, *guarre*, *mar*, *la place Maubart*, etc., pour *frère*, *Pierre*, *lierre*, *guerre*, *mer*, *la place Maubert*, et au contraire *mon méry* pour *mon mari*, *Péri* pour *Paris* (Tory 1529, Thurot 1881, 3s.); Ronsard a même fait rimer *armes* avec *termes* et *ferme* avec *m'arme* (HLF 2, 249s.). Au cours de la seconde moitié du XVII[e] s., on a en gros rétabli la distinction de /ɛ/ et de /a/ telle qu'elle existe aujourd'hui, et les hésitations ont cessé, du moins dans la langue cultivée (Thurot 1883, 748; Rosset 1911, 98; HLF 4:1, 175). Ce rétablissement s'est fait le plus souvent d'après l'étymologie latine, et ne sont restés avec la voyelle changée que des mots dont on ignorait encore l'étymologie (*gerbe*, afr. *jarbe*; *guérir*, afr. *guarir*; *asperge*, afr. *asparge*; *sarcelle*, afr. *cercelle*) ou dont l'étymologie a été mal interprétée (*larme*, afr. *lerme* < *lairme*, lat. LACRIMA). Dans la langue populaire, les hésitations entre /a/ et /ɛ/ semblent avoir continué, mais les prononciations condamnées par Desgranges en 1821: *boulevère*,

dertre, en érière (= *en arrière*), *chercutier, clerté, perdonner, Pernasse, sercler* (= *sarcler*), *serdine*, etc. (Gougenheim 1929, 17–19), ne sont probablement pas des résidus des anciens contre-épels de l'ouverture de /ɛ/ en /a/; elles reflètent plutôt une prononciation populaire exagérément palatalisée de l'/a/ (cf. 1.1.1.), et quant à *argot* que Desgranges relève à la place d'*ergot*, c'est la forme primitive du mot (BlWartburg).

3.7. E *en syllabes initiale et intérieure prétonique*

La tendance à substituer /e/ à /ə/ dans la syllabe prétonique, notamment initiale (par ex. dans *bénir, bénin, férir, péril, périr, présent, séjour, séduire*, etc., précédemment avec /ə/) date de la 2e moitié du XVIe s. (Thurot 1881, 129) et apparaît comme une conséquence de la réforme érasmienne (Fouché 1958, 431s.). Cette réforme a rétabli, dans la syllabe initiale libre des mots latins, /e/ à la place de /ə/ qu'on prononçait dans les écoles en France, et d'après ce modèle latin, on a agi de même dans les mots français, surtout savants, empruntés au latin. Ainsi, aux XVIIe et XVIIIe s. (outre les mots déjà cités): *bénédiction, célébrer, céleste, décembre, démon, désoler, trésor*, etc., mais aussi dans des mots de formation populaire: *bélier, défendre, désir, lévrier, péril, sénéchal, téter*, etc. (Thurot 1881, 129–139; HLF 4:1, 193–195; 10, 92–94). Dans certains cas, on a longtemps hésité: chez Vaudelin (1715) encore /akri/ *acquérir*, /dzir/ *désir*, /dzɔrmɛ/ *désormais*, /lʒɛ:r/ *légère*, etc. (Cohen 1946, 75) et même dans le DG, *d(e)sir* ou *désir, belier* ou *bélier, genisse* ou *génisse, reclusion* ou *réclusion, retable* ou *rétable, reviser* ou *réviser, teter* ou *téter*, etc., mais dès cette époque, dans la plupart des cas cités, la prononciation avec /ə/ est devenue archaïque; aujourd'hui encore /krəsõ/ et /krɛsõ/ *cresson* continuent à co-exister. Dans d'autres cas, la prononciation /e/ pour /ə/, condamnée par ex. par Desgranges (1821), n'a pas pris racine dans la langue générale qui maintient /ə/: *acqueduc, dangereux, registre, secret* (Gougenheim 1929, 10s.); il en est de même pour *celer, dehors, degré*, etc., dont la prononciation avec /e/ est populaire (Martinon 1913, 169s.).

3.8. Hésitations entre /o/ et /u/

Sous l'accent, l'/o/, anciennement en syllabe entravée, s'est fermé dès le XIe s. en /u/ noté plus tard ⟨ou⟩ (après /ol/ + cons. > /ou/ > /u/): *cour, jour, tour*, etc., alors que l'/ɔ/ issu du lat. *ŏ* bref en syllabe entravée et de /au/ latin, s'est conservé: *corps, fort, ho(s)te, no(s)tre, gros*, suffixe *-ot, chose*, etc. Or, dans les mots où cet /ɔ/ était devant /z/ (*chose*) ou a subi un allongement compensatoire (*hôte, gros*, etc., pl. *-ots*), ou encore à la suite d'une contraction vocalique (*roole* > *rôle, geôle*), il est devenu /o:/ qui, dans la langue courante, à Paris et ailleurs, s'est fermé, à partir du XIIIe s. en /u/ noté ⟨ou⟩ : *grous* (= gros), *repous* (= repos), *Pentecou(s)te, cou(s)te* (= côte), *ou(s)te* (= hôte), *roule* (= rôle), *chouse* (= chose), *clous* (= clos), *j'ouse* (= j'ose), *pouvre* (= pauvre), etc. Cette prononciation, courante au XVIe s. et dans la 1re moitié du XVIIe, a fait l'objet de maints reproches de la part des grammairiens et la langue cultivée a partout rétabli /o/: ainsi l'opposition /ɔ/ ~ /u/ est redevenue /ɔ/ ~ /o:/ dans *cote* ~ *côte, hotte* ~ *hôte* (déjà Lancelot 1660, Thurot 1881, 240–252; Fouché 1958, 207–212).

Devant consonne nasale implosive, /ɔ̃/ allongé par l'amuïssement de cette consonne s'est fermé à son tour en /u/: *boun, compagnoun, renoum, mounde, oumbre, toumbe*, 1re p. pl. *-ouns*, etc., et il en a été de même pour /ɔ̃/ dénasalisé devant consonne nasale intervocalique et allongé, lui aussi, par cette dénasalisation: *houme, coume, boune*, etc. Ces prononciations, relevées par tous les grammairiens depuis Palsgrave (1530) jusqu'à Antonini (1753), ont été condamnées comme provinciales et familières par Ménage (1672), Hindret (1687) et d'autres (Thurot 1883, 511–513; Fouché 1958, 360s.) et ont fini par disparaître.

En syllabe initiale, tout /o/, quelle que fût son origine, s'est fermé en /u/ aussi au cours du XIe s., et jusqu'à présent, on a ⟨ou⟩ /u/ dans *souvent, douleur, douter, fourmi, nourrir, couronne, moulin, courtois, jouir, outarde*, etc. On prononçait également /u/ dans *coulombe, froumage, froument, rousée, pourtrait, souleil*, etc. À partir du XIIIe s., c'était aussi, dans les écoles, la prononciation de ⟨o⟩ latin en syllabe initiale, or par suite de la réforme érasmienne, cet /u/ a cédé en latin la place à /o/, et en français de même, il y a eu régression de /u/ à /o/ dès la seconde moitié du XVIe s., d'abord dans les mots dont l'origine latine était évidente (par ex. *colombe, colonne, novembre, volonté, volume*, etc.); dans des mots d'origine populaire, trop fréquents dans la langue de tous les jours comme *couleur, couronne, cousin, douleur, fourmi, moulin, mourir, nourrir*, etc., et dans ceux où l'analogie des formes accentuées sur /u/ *ou* a pu jouer, comme *couler, douter, jouer, tourner*, etc., /u/ s'est maintenu (Thurot 1881, 252–256; Rosset 1911, 68–83; Fouché 1958, 426–428). Au temps de Desgranges (1821), on trouve encore quelques traces de l'ancienne hésitation, par ex. *routi* (= *rôti*), *pouriaux* (= *poireaux*), *pourceline* (= *porcelaine*), etc., prononciations jugées paysannes et grossières (Gougenheim 1929, 5s.), mais c'est dès le XVIIe s. que la querelle des ouistes et des non-ouistes avait pris fin.

3.9. *La finale* ⟨-*ot*⟩

Cette finale, comme celles en ⟨au⟩, ⟨eau⟩ et ⟨os⟩, se prononce aujourd'hui /o/: *abricot, billot, canot, chariot, dévot, gigot, goulot, idiot, jabot, mot, pavot, pot, rabot, sabot, sot, vieillot*, etc., mais c'est une prononciation relativement récente. Du latin -ŏTTU (du moins dans la plupart des cas), ⟨-ot⟩ a gardé /ɔ/ après l'amuïssement du /-t/ final; la loi de position n'a pas joué pour cette voyelle, l'/o/ noté ⟨au⟩, ⟨eau⟩, ⟨os⟩ s'étant fermé à la suite de la monophtongaison (cf. 3.3.) ou de l'effacement de l'/s/ (cf. 1.2.1.1.). Au pluriel, toutefois, /ɔ/ s'est fermé et, au début, allongé en /o:/ sous l'effet de l'amuïssement de l'/s/ (c'est-à-dire ⟨-z⟩ /ts/ > /s/), comme tous les ⟨o⟩ suivis de l'/s/ implosive (cf. 1.2.1.1.), et l'opposition sg. /ɔ/ ~ pl. /o:/ s'est conservée jusqu'au début du XIX[e] s., le pluriel pouvant rimer avec *dos, repos, propos, faux, eaux*. Domergue (1805) prescrivait encore de prononcer «aigu» (= ouvert) l'⟨o⟩ de *turbot*, et «grave» (= fermé) celui de *turbots* (Thurot 1883, 638), et pour Littré (s. v. *chariot, gigot, mot, pavot*), cette ancienne différence entre le singulier et le pluriel restait toujours valable. Cependant, à l'exception de Littré, on admet /o/ depuis Féline (1851) aussi au singulier: Lesaint (1890, 77), Thurot (1883), DG, Rousselot ([3]1927, 138s.), Grammont (1922, 18), etc., de même que tous les dictionnaires phonétiques depuis Barbeau/Rodhe jusqu'à Warnant (seuls Michaëlis/Passy acceptent encore les deux prononciations /ɔ/ et /o/ pour tous les ⟨-ot⟩ sauf *cahot* et *dévot* où uniquement /o/). Ainsi *pot* et *peau*, *sot* et *seau* (ou *saut*), *bot* et *beau*, *mot* et *maux* qui, auparavant, formaient des couples d'opposition, sont devenus parfaitement homophones. La prononciation /ɔ/ s'est conservée comme un régionalisme, notamment de l'Est (Lorraine, Franche-Comté) (Rousselot [3]1927, 139; Grammont 1922, 19).

3.10. *Évolution de la prononciation de* ⟨*oi*⟩

La diphtongue notée ⟨oi⟩ se prononçait /oɛ/ depuis le XIII[e] s. et, dès la fin du même siècle, elle avait à Paris, selon les mots et les niveaux de langue, trois prononciations différentes: /oɛ/ (ou /wɛ/), /ɛ/ et /wa/ (Michaëlsson 1959, 290–292). Les deux dernières ont longtemps gardé le caractère populaire et, au XVI[e] s., ⟨oi⟩ à la rime avec ⟨ai⟩ ou ⟨e⟩ /ɛ/ sonnait encore /wɛ/ (HLF 2:1, 255–257); tous les grammairiens de l'époque s'accordent à donner à cette séquence un /ɛ/ ouvert (Thurot 1881, 353ss.; Fouché 1958, 279ss.), et quant à son premier élément, il est vraisemblable que, dès l'époque de Palsgrave (1530), c'était un «*ou* consonne», c'est-à-dire un /w/ (Thurot 1881, 288). Toutefois, dès cette époque, la réduction de /wɛ/ à /ɛ/, qui était à l'origine un dialectalisme occidental (Wartburg [7]1965, 156), a commencé à pénétrer «au désespoir des grammairiens» (Thurot 1881, 375s.; Rosset 1911, 198) dans l'usage de la Cour et, dès le début du XVII[e] s., cette prononciation était générale dans les imparfaits et les conditionnels, dans les noms de peuples (*François, Anglois, Escossois, Milanois*), dans les verbes en *-oyer* (*noyer, nettoyer, aboyer* prononcés en /-ɛje/), en *-oi(s)tre* (*connoistre, paroistre, croistre* prononcés en /-ɛtr/), dans *croire* /krɛ:r/, dans le subjonctif *sois* /sɛ/, dans *couroye* /kurɛ:/ (= *courroie*), *croye* /krɛ:/ (= *craie*), *aboi* /abɛ/, *effroi* /ɛfrɛ/, *e(s)moi* /ɛmɛ/, dans *courtois* /kurtɛ/, *harnois* /arnɛ/, *avoine* /avɛ:n/, *foible* /fɛbl/, *droit(e)* /drɛ, drɛt/, *froid(e)* /frɛ, frɛd/, *voirre* /vɛ:r/ (= *verre*) (Thurot 1881, 375–378 et 411; 1883, 746); c'est à cette prononciation que remonte celle d'aujourd'hui dans *Français*, etc., dans *connaître, paraître, craie, harnais, faible, verre*. On réservait /wɛ/, selon les témoignages des grammairiens de la fin du XVII[e] s. et du début du XVIII[e], au discours soutenu, surtout des magistrats et des prédicateurs, et à la déclamation (Thurot 1881, 378–381); dans la bonne prononciation, on entendait encore vers 1805 *il crait* et *endreit* et, d'après Victor Hugo, Louis-Philippe aurait eu l'habitude de dire /ʒgrɛ/ *Hongrois* (Gougenheim 1951a, 121s.).

Quant à la prononciation /wa/ ou /wɑ/, qui était d'origine parisienne, elle est restée proscrite pendant tout le XVII[e] s. et n'a été admise dans le bon usage que vers la fin du XVIII[e]; en 1805, Domergue a fini par condamner /wɛ/ (Thurot 1881, 358–363).

Dans les mots et les séries de mots cités ci-dessus avec l'ancienne prononciation /ɛ/, tels que *noyer*, etc., *croître, croire, que je sois, couroie, aboi, courtois, avoine, droit, froid*, et qui ont été admis, à la même époque (fin XVIII[e] s.) avec /wa/ ou /wɑ/ (Thurot 1883, 752), ce /wa/ ou /wɑ/ n'est naturellement pas un aboutissement de /ɛ/ (un /ɛ/ n'aurait pas donné ce résultat), mais de /wɛ/ qui avait continué à co-exister pendant tout ce temps avec /ɛ/.

3.11. *Consonne* /r/

Au XVI[e] s. et au début du XVII[e], l'⟨r⟩ initiale et l'⟨rr⟩ géminée étaient, d'après Meigret (1542), Lanoue (1596), Maupas (1625), des articulations uvulaires et seule l'⟨r⟩ intervocalique était encore apicale (Thurot 1883, 269s.). Cette dernière articulation a manifesté une tendance à l'assibilation en /z/ depuis le XIII[e] s. dans diverses provinces (de la Champagne méridionale à l'Orléanais en passant par le Morvan, le Nivernais, le Berry et le Gâtinais, Dauzat 1930,

107), puis aux XV^e et XVI^e s. aussi dans le parler populaire de Paris: Villon fait rimer *chaire* /ʃɛ:z/ avec *aise*, et les prononciations *Masia* (= Maria), *ma mese* (= mère), *mon pese* (= père), *mon frese* (= frère), *oseille* (= oreille), *Pasis* ou *Pazi* (= Paris) sont signalées et réprouvées par tous les grammairiens de l'époque. Inversement, par contre-épel, on prononçait *Jérus*, *courin*, *sairon*, etc., pour *Jésus*, *cousin*, *saison*, ce qu'on n'a pas cessé non plus de condamner (Thurot 1883, 271–273). Ces prononciations, /r/ pour /z/ et /z/ pour /r/, sont tombées en désuétude vers 1620, laissant dans l'usage normal seulement *chaise* (depuis 1420) à côté de *chaire*, et *besicle* (depuis 1379, pour *bericle* BlWartburg) (Thurot 1883, 273s.; Fouché 1961, 603s.), tandis que partout où l'on avait accepté l'/R/ uvulaire à l'initiale et en tant que géminée (rapidement simplifiée d'ailleurs), cette articulation a aussi gagné les positions intervocalique et finale (2.5.), cette dernière, évidemment, dans la mesure où, en finale, on prononçait encore ou de nouveau l'⟨r⟩.

En position implosive, devant une autre consonne, l'/r/ se prononçait faiblement ou était muette, ainsi qu'en témoignent les nombreuses rimes telles que *dames* : *armes*, *sage* : *large*, *presse*: *averse*, *rouges* : *courges* qu'on rencontre dans des textes entre le XII^e et le XVI^e s. (Pope 1934, 157; HLF 1, 412; 2, 273). Cet amuïssement, qui a eu lieu aussi ailleurs qu'à la fin de la syllabe accentuée (*la(r)gesse*, *a(r)dent*, *pa(r)tie*, etc., J. Fox, RLiR 22, 1958, 92–97), a continué à se faire sentir dans la langue populaire (par ex. *remoquer* pour *remorquer*) encore au XVII^e s. (Thurot 1883, 264). Il a surtout été courant, à l'époque classique, dans deux cas: 1) dans des mots comme *abre* (= *arbre*), *mabre* (= *marbre*), *mecredi* (= *mercredi*) où une action dissimilatrice de l'/r/ de la syllabe subséquente a agi dans le même sens que la tendance à désarticuler l'/r/ implosive, et 2) dans le groupe /rl/ où la graphie *Challes*, *paller*, *malle*, *vallet* pour *Charles*, *parler*, *marle* (= *marne*), *varlet* (Thurot 1883, 289) reflète peut-être une action assimilatrice de /l/ sur /r/. Dans tous ces cas (sauf dans *valet* qui peut d'ailleurs remonter à la forme primitive *vaslet*), il y a eu restitution de la consonne implosive d'après la graphie, parfois assez tard (dans *arbre* et *marbre* vers la fin du XVII^e s., dans *mercredi* dans Ac 1762), mais là encore, ce n'était plus une /r/ alvéolaire, mais la nouvelle /R/ vélaire qu'on a fait sonner.

3.12. Influence de la graphie

Les changements les plus nombreux et les plus remarquables qu'a subis la prononciation française depuis l'époque de la Renaissance sont dus à l'influence de l'orthographe. Celle-ci a été étudiée par Vladimír Buben dans un ouvrage devenu classique (1935), et récemment, Christian Schmitt, pour montrer «la primauté de la graphie sur la phonie en français moderne» (1984, 435), a comparé à la prononciation d'aujourd'hui celle de la fin du XVII^e s., telle qu'elle avait été décrite par René Milleran en 1692 (témoignage relativement peu exploité par Thurot). Sur l'importance qu'a eue l'orthographe dans la formation de la prononciation du français contemporain, v. aussi Straka (1981, 222–245), dont nous résumons ici l'essentiel.

La graphie agit sur la prononciation de trois façons différentes:

1) On a tendance à généraliser la valeur phonique la plus fréquente des graphèmes qui en ont deux. Ainsi ⟨ch⟩ devant ⟨e⟩ et ⟨i⟩ dans des mots d'origine grecque, qui se prononçait /k/ au XVII^e s. (Thurot 1883, 231), a pris, dans plus d'un mot, le son du ⟨ch⟩ français, par ex. *alchimie*, prononcé et écrit *alquimie* ou *alquémie* depuis Palsgrave (1530) jusqu'à Ac 1718, est devenu /alʃimi/ au XVIII^e s. (Thurot 1881, 230), et même déjà vers la fin du XVII^e (Schmitt 1984, 415), alors qu'aujourd'hui encore on continue à hésiter entre /k/ et /ʃ/ dans *archiépiscopal* (déjà en 1716, Thurot 1883, 233) ou *archétype*. Ou bien, dans des mots savants *digne*, *signe*, *signer*, *signifier*, *insigne*, *maligne*, *règne*, *régner*, *cygne*, ⟨gn⟩ avait, comme en latin médiéval, la valeur de /n/ et on écrivait même parfois *dine*, *sine*, *siner*, etc., mais à partir de la fin du XVI^e s., on a commencé à prononcer /ɲ/ d'après *gagner*, *montagne*, etc., et cette prononciation, d'abord blâmée, l'a emporté au XVIII^e s. (Thurot 1883, 345–350). Dans des emprunts plus récents au latin, ⟨gn⟩ se prononçait d'abord /gn/: *igné*, *ignivore*, *inexpugnable*, *magnat*, *stagner*, *stagnant*, or depuis le commencement du XIX^e s., là encore, la prononciation /ɲ/ (ou /nj/) a progressivement gagné ces mots ou est en train de les gagner. Dans *anguille* /ʎ/ ou /j/ à la place de /l/ est apparu, d'après *fille*, *famille*, etc., dès le XVII^e s. (Thurot 1883, 305), dans *scintiller* vers la fin du XIX^e, dans *osciller* et *vasciller*, il y a toujours hésitation. Dans *ex-* devant consonne (*exprès*, *extra*, *exquis*, *excuser*, *expliquer*, *exprimer*, *extrême*, *exclure*, etc.), ⟨x⟩ se prononçait /s/ au XVII^e s. et jusqu'à la fin du XIX^e (Thurot 1883, 340–342; Michaëlis/Passy), mais depuis De la Touche, on relève aussi la prononciation /ks/ d'après la valeur générale du ⟨x⟩, et celle-ci l'a emporté dans le bon usage contemporain, alors que /ɛs-/ est considéré maintenant comme une prononciation négligée, populaire (Bauche [2]1946, 44 et 49).

2) Les graphèmes composés de plusieurs lettres sont parfois faussement interprétés et il arrive que la première ou la dernière d'entre elles

soit rattachée au graphème voisin, ce qui en modifie la prononciation. Ainsi, dès le XVII[e] s., *aragnée* /araɲe/, écrit *araignée* avec le graphème ⟨ign⟩ exprimant /ɲ/, devient /areɲe/ *arai-gnée* (Thurot 1881, 17). De façon semblable, *jognant, e(s)logner, te(s)mogner*, notés avec ⟨ign⟩ déjà au XVI[e] s., mais prononcés /ʒɔɲɑ̃/, /elɔɲe/, /temɔɲe/ jusqu'au milieu du XVII[e], ont été lus comme si ⟨i⟩ se rattachait à ⟨o⟩, c'est-à-dire avec /wɛ/ (Oudin 1633, Ménage 1677, etc.), puis /wa/ (Milleran 1692 *jouagnant, élouagner, témouagner*, Thurot 1883, 531s.). Dans la série *poigne, poignée, poignet, poignard, poignant, empoigner, moignon*, Domergue (1805) déclare encore que «l'*i* était nul» (Thurot 1883, 230s.), et c'est la prononciation que préférait Littré s. v. *empoigner*, alors que Desgranges (1821) l'avait déjà considérée comme «vicieuse» (Gougenheim 1929, 24); Féline (1851) note ces mots à l'aide de ⟨ua⟩ (aujourd'hui, seuls *encoignure* et *oignon* résistent tant bien que mal à l'influence de la graphie ⟨oi⟩). Le faux découpage, au cours de la seconde moitié du XIX[e] s., de la séquence ⟨eu⟩ dans *gageure* /gaʒy:r/ en *gag-eure* /gaʒœ:r/ (Thurot 1881, 520) est un cas typique, bien connu. Autres exemples: /ʒɥijɛ/ *juillet* (Hindret 1687), /kɥijɛ:r/ *cuiller(e)* (Domergue 1805), /egɥij/ *aiguille* (Lanoue 1596) pour /ʒyjɛ/, /kyjɛ:r/, /eguj/ (Thurot 1881, 198 et 422), ou encore /bwajo/ *boyau*, /brwaje/ *broyer*, /mwajɛ̃/ *moyen*, /rwajo:m/ *royaume*, /vwaja:ʒ/ *voyage* pour les anciennes formes phonétiques /bɔjo/, /brɔje/, /mɔjɛ̃/, /rɔjo:m/, /vɔja:ʒ/, blâmées déjà par Dangeau (1694) (Thurot 1881, 368), mais recommandées encore par Littré et conservées régionalement jusqu'à présent.

3) Bien avant l'époque qui nous intéresse ici, on a commencé à restituer, dans la graphie, des lettres étymologiques (ou faussement étymologiques) qui avaient précédemment disparu conformément à l'évolution phonétique de la langue, et ces lettres, au début muettes, ont souvent fini par être prononcées, ce qui a donné naissance (comme l'amuïssement de l'/ə/, cf. 1.3.) à des groupes consonantiques inconnus précédemment, par ex. lat. OBSTINATUS, mfr. *ostiné* (XIV[e] s., maintenu jusqu'au XVII[e], encore chez Milleran 1692, cf. Schmitt 1984, 412, mais condamné par De la Touche 1696), noté *obstiné* dès 1236 (FEW 7, 290) et prononcé dans la 2[e] moitié du XVII[e] s. avec /b/, c'est-à-dire /ɔpstine/ (cf. 2.3.) (Richelet 1680, Thurot 1883, 369) et même /ɔbstine/ à l'époque contemporaine (3 témoins de Martinet/Walter). De même lat. OBSCURUS, afr. mfr. *oscur* (encore De la Faye 1613), mais noté aussi *obscur* depuis le XII[e] s. (FEW 7, 281a), et plus tard prononcé avec ⟨b⟩ (Richelet 1680, Thurot 1883, 368), sans nul doute /ɔpsky:r/ (la prononciation populaire d'aujourd'hui /ɔsky:r/, relevée déjà par Desgranges 1821, semble être un allègement récent du groupe ⟨bsk⟩, FEW 7, 282b, n. 7). Autre exemple: *chatel*, puis *chetel*, au XVII[e] s. *cheptel* d'après son étymon latin CAPITALIS, mais prononcé /ʃ(ə)tɛl/ jusqu'à la fin du XIX[e] s. (Littré, Ac 1878, DG, Rousselot [3]1927, 61), est devenu /ʃɛptɛl/, prononciation généralisée depuis. À côté de *donter, domter* (jusqu'à Ac 1718) il existait, depuis le moyen âge, la graphie *dompter, (in)domptable*, etc., mais le ⟨p⟩ ne se prononçait pas, ainsi qu'en témoignent tous les grammairiens jusqu'à la fin du XVIII[e] s., or, vers la fin de ce siècle, on commençait à admettre le /p/ dans le discours soutenu, puis Domergue (1805) en a demandé la prononciation sans restriction, alors que l'Ac 1835 la condamne et, en 1878, elle l'admet au moins dans *indomptable* (Thurot 1883, 364); aujourd'hui encore, les deux prononciations co-existent, sans /p/ et avec /p/, cette dernière ne parvenant pas à s'imposer (Warnant 1978, 980a). À partir de la fin du XV[e] s., la relatinisation est devenue une manie (Wartburg [7]1965, 155), et c'est ainsi que, dans toute une série de mots, l'⟨s⟩ devant consonne a aussi été restituée, d'abord dans l'orthographe, ensuite dans la prononciation: *admonéter – admonester, fêtoyer – festoyer, recousse – rescousse*, etc. (Thurot 1883, 322, 324, 326); dans *presque, puisque, lorsque, jusque*, qui se prononçaient (et s'écrivaient aussi) sans ⟨s⟩ jusqu'aux années '30 du XVII[e] s. (Thurot 1883, 19s.), la restitution de l'/s/ dans la prononciation est due peut-être, en partie tout au moins, à l'influence analogique de /parskə/ *parce que* (Gougenheim 1929, 75).

À l'initiale, le ⟨p⟩ devant une autre consonne, dans *ptisane* et *psaume*, s'était amuï et, tandis qu'on a pris l'habitude d'écrire *tisane* depuis R. Estienne (1549), le second des deux mots, écrit aussi sans ⟨p⟩ (*seaume*) depuis Palsgrave (1530) jusqu'au début du XVIII[e] s., a repris la graphie *psaume* au début du XVII[e] et, à partir de Dumas (1733), on a hésité entre les deux formes phonétiques, avec et sans /p/, jusqu'au moment où, vers la fin du XVIII[e], /pso:m/ s'est généralisé (Thurot 1883, 361; Schmitt 1984, 415s.).

La prononciation des consonnes géminées et la renaissance des consonnes finales s'expliquent aussi en grande partie par l'influence de l'orthographe (cf. 2.6. et 2.7.).

4. Bibliographie

Pour les références bibliographiques des titres antérieurs à 1851 ne figurant pas dans cette bibliographie, v. Thurot 1881, XXII–LXXXVII.

Barbeau, Alfred/Rodhe, Emile, *Dictionnaire phonétique de la langue française*, Stockholm, Norstedt, 1930.

Bauche, Henri, *Le langage populaire*, Paris, Payot, [2]1946 ([1]1920).

Bothorel, André, et al., *Cinéradiographie des voyelles et consonnes du français*, Strasbourg, Institut de Phonétique, 1986.

Brichler-Labaeye, Catherine, *Les voyelles françaises. Mouvements et positions articulatoires à la lumière de la radiocinématographie*, Paris, Klincksieck, 1970.

Bruneau, Charles, *Manuel de phonétique pratique*, Paris, Berger-Levrault, ²1927.

Buben, Vladimír, *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne*, Bratislava, Faculté des Lettres de l'Université Komenský, 1935.

Chlumský, Joseph, c. r. de Grammont ³1922, ČMF 10 (1924), 303–308.

Chlumský, Joseph, *Radiographies des voyelles et des semi-voyelles françaises*, Prague, Académie tchèque, 1938.

Cohen, Marcel, *Le français en 1700 d'après le témoignage de Gile Vaudelin*, Paris, Champion, 1946.

Dauzat, Albert, *Histoire de la langue française*, Paris, Payot, 1930.

Dauzat, Albert, *Phonétique et grammaire historiques de la langue française*, Paris, Larousse, 1950.

Delattre, Pierre, *La liaison en français, tendances et classification*, FrRev 21 (1947), 148–157.

Delattre, Pierre, *Un triangle acoustique des voyelles orales en français*, FrRev 21 (1948), 477–484.

Delattre, Pierre, *Le jeu de l'e instable de monosyllabe initial en français*, FrRev 22 (1949), 43–47.

Delattre, Pierre, *Le jeu de l'e instable intérieur en français*, FrRev 24 (1951), 341–351.

Delattre, Pierre, *Les facteurs de la liaison facultative en français*, FrRev 29 (1955), 42–49.

Delattre, Pierre, *La fréquence des liaisons facultatives en français*, FrRev 30 (1956), 48–54.

Delattre, Pierre, *La question des deux A en français*, FrRev 31 (1957), 141–148.

Delattre, Pierre, *Studies in French and Comparative Phonetics. Selected papers in French and English*, La Haye, Mouton, 1966.

Desgranges, J.-C.-L.-P., *Petit dictionnaire du peuple à l'usage des quatre cinquièmes de la France ...*, Paris, Chaumerot, 1821.

Dohalská-Zichová, Marie, *Analyse spectrographique des voyelles françaises basée sur l'examen de la chaîne parlée*, Acta Universitatis Carolinae, Philologica, vol. 51, Prague, 1974.

Dupuis, Sophie, *Traité de prononciation ou Nouvelle prosodie française*, Paris, Hachette, 1836.

Encrevé, Pierre, *La liaison sans enchaînement*, Actes de la recherche en sciences sociales 46 (1983), 39–66.

Encrevé, Pierre, *La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensuelle et usages du français*, Paris, Seuil, 1988.

Fant, Gunnar, *Acoustic theory of speech production*, La Haye, Mouton, 1960.

Féline, Adrien, *Dictionnaire de la prononciation de la langue française indiquée au moyen de caractères phonétiques ...*, Paris, Firmin Didot, 1851.

Fónagy, Ivan, *Le français change de visage?*, RRo 24 (1989), 225–254.

Fouché, Pierre, *La prononciation actuelle du français*, et *L'évolution phonétique du français du XVI^e s. à nos jours*, in: Dauzat, Albert (ed.), *Où en sont les études du français*, Paris, D'Artrey, 1935, 13–54.

Fouché, Pierre, *L'état actuel du phonétisme français*, Conférences de l'Institut de Linguistique de l'Université de Paris 4 (1936), 37–67.

Fouché, Pierre, *Traité de prononciation française*, Paris, Klincksieck, ²1959 (¹1956).

Fouché, Pierre, *Phonétique historique du français*, vol. 2: *Les voyelles*, vol. 3: *Les consonnes*, Paris, Klincksieck, 1958/1961.

Gougenheim, Georges, *La langue populaire dans le premier quart du XIX^e s. d'après le Petit Dictionaire du peuple de J. C. L. P. Desgranges*, Paris, Les Belles Lettres, 1929.

Gougenheim, Georges, *Eléments de phonologie française*, Paris, Les Belles Lettres, 1935.

Gougenheim, Georges, *Notes pour servir à l'histoire de la prononciation du français moderne*, in: *Mélanges de linguistique offerts à Albert Dauzat*, Paris, D'Artrey, 1951, 115–122 (= 1951a).

Gougenheim, Georges, *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, IAC, 1951 (= 1951b).

Grammont, Maurice, *Traité pratique de prononciation française*, Paris, Delagrave, ³1922 (¹1914).

Grammont, Maurice, *Traité de phonétique*, Paris, Delagrave, 1933.

Hess, Zita, *Typologischer Vergleich der romanischen Sprachen auf phonologischer Basis*, Frankfurt, Lang, 1975.

Höfler, Manfred, *Dictionnaire des anglicismes*, Paris, Larousse, 1982.

Jespersen, Otto, *Lehrbuch der Phonetik*, Leipzig, Teubner, ²1913.

Jullien, Bernard, *Les éléments matériels du français, c'est-à-dire les sons de la langue française*, Paris, Hachette, 1875.

Lerond, Alain, *Dictionnaire de la prononciation*, Paris, Larousse, 1980.

Le Roy, Georges, *Grammaire de diction française*, Paris, Mellottée, ²1949 (¹1912).

Lesaint, M.-A., *Traité complet de la prononciation française dans la seconde moitié du XIX^e s.*, Vogel, Chr., Halle, Gesenius, ³1890.

Malmberg, Bertil, *Le système consonantique du français moderne. Études de phonétique et de phonologie*, Lund, Gleerup, 1943.

Malmberg, Bertil, *Le problème du classement des sons du langage et quelques questions connexes*, SL 6 (1952), 1–56.

Malmberg, Bertil, *La structure phonétique de quelques langues romanes*, Orbis 11 (1962), 131–178.

Malmberg, Bertil, *Phonétique française*, Malmö, Hermods, 1969.

Malmberg, Bertil, *Manuel de phonétique générale*, Paris, Picard, 1974.

Martinet, André, *Le français sans fard*, Paris, PUF, 1969.

Martinet, André, *La prononciation du français entre 1880 et 1914*, in: Antoine, Gérald/Martin, Robert (éd.), *Histoire de la langue française 1880–1914*, Paris, CNRS, 1985, 25–40.

Martinet, André/Walter, Henriette, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris, France Expension, 1973.

Martinon, Philippe, *Comment on prononce le français*, Paris, Larousse, 1913.

Meyer-Lübke, Wilhelm, *Historische Grammatik der französischen Sprache*, vol. 1, Heidelberg, Winter, ⁴1933.

Michaëlis, H./Passy, Paul, *Dictionnaire phonétique de la langue française*, Hannover, Carl Meyer, ²1914 (¹1897).

Michaëlsson, Karl, *Quelques variantes notées dans la prononciation parisienne au temps de Philippe le Bel*,

in: *Atti dell'VIII Congresso internazionale di Studi romanzi (Firenze, 3–8 aprile 1956)*, vol. 2: *Comunicazioni*, Firenze, Sansoni, 1959/1960, 287–297.

Millet, Adrien, *L'enseignement des sons du français depuis le XVI^e s. jusqu'à nos jours*, Paris, J. Monnier, 1933.

Müller, Bodo, *Le français d'aujourd'hui*, Paris, Klincksieck, 1985.

Nève de Mévergnies, François-Xavier, *Auquin doute: un parfum brun s'en va ... La disparition du phonème /œ̃/ en français contemporain*, FM 52 (1984), 198–219.

Nyrop, Kristoffer, *Manuel phonétique du français parlé*, Copenhague, Gyldendal, ⁵1934 (⁸1963 éd. revue par Alf Lombard).

Orr, John, *Les œufs de Pâques ... et d'été*, FM 19 (1951), 10–12.

Passy, Paul, *Les sons du français. Leur formation, leurs combinaisons, leur représentation*, Paris, Didier, ¹²1932 (¹1887).

Pernot, Hubert, *L'e muet*, RPhon 6 (1929), 64–151.

Pope, Mildred K., *From Latin to Modern French with especial consideration of Anglo-Norman. Phonology and Morphology*, Manchester, University Press, 1934.

Rosset, Théodore, *Les origines de la prononciation française étudiées au XVII^e s. d'après les remarques des grammairiens et les textes en patois de la banlieue parisienne*, Paris, Colin, 1911.

Roudet, Léonce, *Éléments de phonétique générale*, Paris, Welter, 1910.

Rousselot, Pierre/Laclotte, Fauste, *Précis de prononciation française*, Paris, Didier, ³1927 (¹1899–1902, ²1913).

Schmitt, Christian, *Variété et développement linguistiques. Sur les tendances évolutives en français moderne et en espagnol*, RLiR 48 (1984), 397–437.

Simon, Péla, *Les consonnes françaises. Mouvements et positions articulatoires à la lumière de la radiocinématographie*, Paris, Klincksieck, 1967.

Simon, Péla, *A propos de la désarticulation de la consonne palatale /ɲ/ dans la prononciation française d'aujourd'hui*, in: *Phonétique et linguistique romanes. Mélanges offerts à Georges Straka*, vol. 1, Lyon/Strasbourg, Société de Linguistique romane, 1970, 67–98.

Spa, Jaap J., *Pourquoi la loi des trois consonnes?*, in: Landheer, Ronald (ed.), *Aspects de linguistique française. Hommage à Q. I. M. Mok*, Amsterdam, Rodopi, 1988, 161–176.

Straka, Georges, *Système des voyelles du français moderne*, BFLS 28 (1950), 172–179, 220–233, 275–284, 368–375 (paru en fascicule paginé de 1 à 43).

Straka, Georges, *La prononciation parisienne, ses divers aspects et ses traits généraux*, BFLS 30 (1952), 212–225, 239–253 (version augmentée en fascicule de 45 pages; = 1952a).

Straka, Georges, *Quelques observations phonétiques sur le langage des femmes*, Orbis 1 (1952), 335–357 (= 1952b).

Straka, Georges, *Durée et timbre vocaliques*, ZPSK 12 (1959), 276–300.

Straka, Georges, *Remarques sur la «désarticulation» et l'amuïssement de l's implosive*, in: *Mélanges de linguistique romane et de philologie médiévale offerts à Maurice Delbouille*, vol. 1, Gembloux, Duculot, 1964, 607–628 (= 1964a).

Straka, Georges, *À propos de la question des semi-voyelles*, ZPSK 17 (1964), 301–323 (= 1964b).

Straka, Georges, *Album phonétique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1965 (= 1965a).

Straka, Georges, *Naissance et disparition des consonnes palatales*, TraLiLi 3:1 (1965), 117–168 (= 1965b).

Straka, Georges, *À propos du classement articulatoire des voyelles*, Hamburger phonetische Beiträge 25 (1978), 437–460.

Straka, Georges, *Sur la formation de la prononciation française d'aujourd'hui*, TraLiLi 19:1 (1981), 161–248.

Straka, Georges, *Les rimes classiques et la prononciation française de l'époque*, TraLiLi 23:1 (1985), 61–138.

Thurot, Charles, *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e s. d'après les témoignages des grammairiens*, 2 vol., Paris, Imprimerie Nationale, 1881/1883 (reprod. Slatkine, Genève, 1966).

Tuaillon, Gaston, *La prononciation de ce que nous écrivons* un: *la disparition du* un *au profit de* in, in: Chocheyras, Jacques, et al., *Autour de l'impersonnel*, Grenoble, ELLUG, 1985, 151–159.

Varney-Pleasants, Jeanne, *Études sur l'e muet. Timbre, durée, intensité, hauteur musicale*, Paris, Klincksieck, 1956.

Walter, Henriette, *La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain*, Paris, France Expansion, 1976.

Walter, Henriette, *La phonologie du français*, Paris, PUF, 1977.

Walter, Henriette, *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, Paris, PUF, 1982.

Warnant, Léon, *Dictionnaire de la prononciation française dans sa norme actuelle*, Gembloux, Duculot, 1987.

Wartburg, Walther von, *Évolution et structure de la langue française*, Berne, Francke, ⁷1965 (¹1946).

Georges Straka, Strasbourg

294. Französisch: Intonationsforschung und Prosodie

Intonation et prosodie

1. Definition und Ausgrenzung
2. Aktueller Stand
3. Grundgegebenheiten der französischen Intonation
4. Das «mot phonique»
5. Die Konturen
6. Subsysteme und Register
7. Emphase
8. Affektprogramme
9. Bibliographie (in Auswahl)

1. Definition und Ausgrenzung

Die Intonationsforschung befaßt sich mit (relativ) arbiträren sprachlichen Zeichen, die in der Rede den segmentalen Zeichen überlagert sind. Der Umfang der segmentalen Basis für die jeweiligen Intonationseinheiten ist nicht *a priori* bestimmt, sondern von Fall zu Fall variabel. Die Ausdrucksseite der Intonationsphänomene ist nicht durch eine vorgegebene Zahl von qualitativ fixierten Merkmalen gekennzeichnet, sondern vielmehr durch ein Büschel von kumulativen und austauschbaren Parametern; ihre Substanz kann in verschiedenen Manifestationsbereichen erfaßt und interpretiert werden (Wunderli 1978, 56ss., bes. 65).

1.1. Vieles an dieser definitorischen Umschreibung der Intonationsforschung bzw. ihres Gegenstandes wird erst im Laufe der weiteren Ausführungen klar werden. Hier soll vorerst nur auf einige Punkte hingewiesen werden, die im folgenden nicht oder kaum mehr zur Sprache kommen.

Im Unterschied zu Wunderlich (1988, 1) ordne ich die sogenannten „Töne" nicht der Intonation zu, sondern folge in diesem Punkt im wesentlichen Pilch (1966, 131): Die Töne sind distinktive Merkmale im Rahmen des Phonems und somit Charakteristika einer segmentalen Einheit – und dies unbeschadet der Tatsache, daß ihre substantielle Realisierung zumindest teilweise mit derjenigen der Intonationseinheiten interferiert. Die segmentale Basis der Töne ist auch nicht variabel, sondern vielmehr eindeutig an das Vokalphonem bzw. an die durch dieses konstituierte Silbe gebunden. – Anders liegen die Dinge beim Akzent, der über der Einheit des Wortes bzw. der Lexie operiert und in diesem Rahmen unterschiedliche Positionen einnehmen kann; die variable segmentale Basis ist in diesem Fall durch die wechselnde Phonem- bzw. Silbenzahl gegeben. – Die Intonationseinheiten (Konturen) schließlich operieren über Einheiten, die größer als das Wort sind und von der Wortgruppe (Syntagma) bis zum Satz gehen können.

1.2. Die einleitende Definition beinhaltet nicht nur die Abgrenzung der Suprasegmentalia von den Segmentalia, sie liefert auch die Möglichkeit, zwischen dem intonativen und dem sog. paralinguistischen Bereich zu differenzieren. Dem letzteren werden u. a. Erscheinungen zugeordnet wie: Spannung, Stimmqualität (*voice qualifiers*), Vokalisierungseigenschaften (übermäßige Lautheit oder Leisheit, zögernde Pausen, Zerdehnung und Raffung) u. a. m. (cf. Crystal 1969, 128ss.; Lehiste 1970, 3; Wunderli 1978, 65s.; usw.). Zwar kann die Zweiseitigkeit der paralinguistischen Elemente nicht unbedingt bestritten werden, wohl aber ihr arbiträrer Charakter: Ihr Inhalt muß im wesentlichen als motiviert bzw. direkt aus einer Motivation ableitbar betrachtet werden.

2. Aktueller Stand

Es kann hier nicht darum gehen, eine Geschichte der Intonationsforschung zu geben (cf. hierfür Wunderli 1978, 9ss.; Rossi 1981, 1ss.). Wir halten nur fest, daß die Beschäftigung mit diesem Aspekt der natürlichen Sprachen z. T. bis in die griechische Antike zurückgeht, daß der Terminus *Intonation* eine Schöpfung des 14. Jh. ist, daß die Auseinandersetzung mit suprasegmentalen Phänomenen erst im Laufe des 20. Jh. häufiger wird und solide und überprüfbare Ergebnisse erst seit den 60er Jahren vorliegen. Im Vergleich zu den übrigen Zweigen der Sprachwissenschaft ist die Intonationsforschung nicht nur verspätet ins Blickfeld getreten, sie zeigt auch heute noch in verschiedenerlei Hinsicht einen deutlichen Nachholbedarf.

2.1. Die lange Zeit stiefmütterliche Behandlung der Intonation und ihrer Erforschung hat verschiedene Gründe. Einer der wichtigsten ist zweifellos die Tatsache, daß in der Forschung lange Zeit, ja z. T. heute noch keine Einigkeit darüber besteht, welcher Status den Suprasegmentalia im Gesamtgefüge der sprachlichen Ausdrucksmittel zukommt: Handelt es sich um ein Teilsystem von konventionellen Einheiten oder um rein paralinguistische, d. h. weitgehend „natürliche" Erscheinungen? Diese Frage braucht nicht unbedingt im einen oder anderen Sinn beantwortet zu werden, denn die Intonation hat sowohl digitalen als auch analogen Charakter. Digitaler Natur wären primär einmal die sogenannten „neutralen", d. h. nicht-affektischen Basisintonationen, obwohl es auch in diesem Bereich bereits analoge Gradationsphänomene gibt (cf. unten zur *parenthèse*, *continuation* usw.). Andererseits existieren auch im Bereich der affektischen Verformungs- bzw. Distorter-Programme eindeutig digitale Phänomene, obwohl hier insgesamt die analogen (graduellen) Erscheinungen dominieren. Soweit die intonativen Erscheinungen nicht-digitaler Natur sind, haben sie als direkt motiviert und damit als paralinguistische Phänomene zu gelten.

Wären die intonativen Phänomene *nur* paralinguistischer Natur, müßte man sie aus jeder einzelsprachlichen Darstellung ausschließen. Da nun aber auch der naive Sprecher die Intonationsunterschiede zwischen seinem eigenen Idiom und fremden Sprachen, ja sogar anderen

Varianten seiner eigenen Sprache wahrnimmt, müssen die suprasegmentalen Phänomene als in ihrem Kern einzelsprachlich, ja z. T. sogar als subkode-spezifisch angesehen werden.

Die Hindernisse, die die paralinguistischen Elemente einerseits, das große Variationsspektrum andererseits für eine wissenschaftliche Erfassung der Intonation darstellten, konnten erst überwunden werden, nachdem zwei theoretische Voraussetzungen erfüllt waren: die Entwicklung einer tragfähigen Systemlinguistik einerseits, einer Variations- und Pragmalinguistik andererseits.

2.2. Ein zweiter Punkt, der die Intonationsforschung lange Zeit nachhaltig behindert hat, ist die Tatsache, daß sie wie kein anderer Zweig der Sprachwissenschaft auf experimentelle Daten angewiesen und von instrumentellen Analysen abhängig ist. Geeignete Analysegeräte fehlten bis in die jüngste Vergangenheit. Erst die moderne Elektronik ermöglichte es, die notwendigen Instrumente zu entwickeln. Allerdings war damit der Fortschritt der Intonationsforschung noch keineswegs gewährleistet, denn die Phonetiker verfielen vorerst in einen naturwissenschaftlichen Exaktheitswahn und übersahen vollkommen, daß der Hörer das akustische Signal in massiver Weise filtert und typisiert. Genauigkeit der Messungen ist nur bis zu dem Grade gefragt, der auch vom Hörer erfaßt und verarbeitet wird. Der Ermittlung dieser Toleranzbänder bzw. der akustisch/perzeptiven Korrekturfaktoren widmet sich v. a. das von Mario Rossi geleitete Phonetikinstitut in Aix-en-Provence (cf. v. a. Rossi 1981).

2.3. Über die neueren Entwicklungen in der französischen Intonologie geben v. a. Léon/Martin (1969) und Wunderli (1978) Auskunft; darüber hinausgehende Bibliographien zur Intonationsforschung sind Di Cristo (1975a) und Meier (1984). Für aktuelle Tendenzen und Strömungen sind besonders Léon/Rossi (1980/1981), Rossi (1981), Di Cristo (1982, 1985), Kreuzer (1983), Couper-Kuhlen (1986), Wunderli (1987), Matthiesen (1987), Callamand (1987) und Altmann (1988) zu konsultieren. Über laufende Arbeiten orientieren v. a. die von P. R. Léon herausgegebene Reihe *Studia phonetica* sowie die zeitschriftenähnlichen Publikationen *TIPA* (*Travaux de l'Institut de phonétique d'Aix*) und *TIPS* (*Travaux de l'Institut de Phonétique de Strasbourg*).

Allgemein kann festgehalten werden, daß heute in der französischen Intonationsforschung ein „aufgeklärter" strukturalistischer Ansatz europäischer Prägung dominiert, der vor allem auf den Arbeiten von Pierre Delattre und Pierre R. Léon sowie deren Schulen gründet. Dieser Richtung ist auch die folgende Darstellung der französischen Suprasegmentalia verpflichtet.

2.4. Dies schließt allerdings einen gewissen Methodenpluralismus, wie ihn Altmann (1988, 1) auch für den germanistischen Bereich feststellt, nicht aus. Der in Deutschland fast ausschließlich dominierende generativistische Rahmen ist in Frankreich aber viel schwächer vertreten, obwohl er in Aix-en-Provence und Grenoble (Rossi, Di Cristo, Ph. Martin, usw.; Lucci) seine Anhänger hat. Besonders beachtenswert in diesem Zusammenhang ist der von Rossi (1987) entwickelte Komplex von 17 Regeln, der es erlaubt, in rund 92% der Fälle die Intonation von spontanen Äußerungen vorherzusagen bzw. adäquat zu rekonstruieren.

Ein wichtiger Zweig ist in der letzten Zeit die sogenannte *Mikroprosodie* geworden (cf. z. B. Rossi 1981, 40ss., 65ss.; Di Cristo 1982, 1985). Unter den zahlreichen Faktoren, die die Intonation beeinflussen, spielen auch die kleinsten segmentalen Einheiten (Phoneme: sowohl Vokale als auch Konsonanten) eine wichtige Rolle. Di Cristo hat in diesem Zusammenhang z. B. die intrinsische Frequenz (F_0) der Vokale und Konsonanten, die spezifische Intensität der Konsonanten sowie den Einfluß der konsonantischen Umgebung auf F_0 der Vokale untersucht. Entsprechende Korrekturen werden vom Hörer im Rahmen der Perzeption automatisch durchgeführt. Die mikroprosodischen Untersuchungen sind deshalb für die richtige Interpretation der Intonation nicht relevant. Sie werden jedoch bedeutsam, wenn es darum geht, akustische Daten im Hinblick auf ihren auditiven Wert zu interpretieren, wobei man hier allerdings in der Regel ohne exakte Korrekturfaktoren zu gültigen Ergebnissen kommen kann, wenn man mit genügend großen Toleranzen arbeitet. Unverzichtbar sind die Ergebnisse der Mikroprosodie dagegen im Rahmen der *reconnaissance automatique*.

Diese neue Richtung hat sich v. a. aus den Bedürfnissen des in Entwicklung begriffenen natürlichen Dialogs *Mensch–Maschine* heraus entwickelt. Um mit Hilfe des Rechners intonative Einheiten direkt und korrekt identifizieren zu können, ist es unerläßlich, alle Faktoren im Griff zu haben, die die konkrete Ausgestaltung der akustisch erfaßbaren Intonationsverläufe beeinflussen. Für Ergebnisse dieser Forschungsrichtung cf. z. B. Rossi (1981, 83ss.; 1983), Haton (1977), Vaissière (1976, 1977), Vives (1977), Bonneau 1985/1986, Bonneau et al. 1985/1986, etc. Nicht weniger bedeutsam sind die mikroprosodischen Faktoren für die Sprachsynthese, denn nur mit ihrer Hilfe kann ein (einigermaßen) natürliches Resultat erreicht werden.

Überdies läßt sich in der letzten Zeit ganz generell eine verstärkte Hinwendung zu spontansprachlichen (und damit eine Abkehr von den vorgelesenen) Korpora feststellen. Nach Callamand (1987, 5ss.) ist dies die Konsequenz der Fortschritte in den Bereichen Ethnolinguistik, Soziolinguistik, Pragmatik, Diskursanalyse, aber auch des Erfolges der Psychophonetik von

Fónagy (cf. unten). Die bisher in diesem Bereich vorgelegten Ergebnisse vermögen allerdings nicht zu überzeugen, was v.a. darin begründet ist, daß in spontanen Korpora nie die nötige Homogenität gegeben ist, die eine statistisch relevante Aussage überhaupt erst möglich macht, und überdies auch die Vielfalt der die Intonation beeinflussenden Faktoren vollkommen unkontrollierbar bleibt. Man sollte vielleicht doch Rossis Warnung beherzigen (1981, 26s.) und vorerst einmal in einer „Laborsituation" aufgrund von vorgelesenem Material verläßliche Ergebnisse erarbeiten, bevor man sich mehr oder weniger isolierten Beispielen zuwendet.

3. Grundgegebenheiten der französischen Intonation

Wie in den meisten westeuropäischen Kultursprachen spielt der *Ton* (als phonem- bzw. silbenbezogene Manifestation der Grundfrequenz [F_0]) im Französischen keine Rolle. Unsere Überlegungen können sich deshalb auf die Bereiche *Akzent* und *Intonation* (im engeren Sinne) beschränken.

3.1. Spätestens seit Bally (1932) ist bekannt, daß das Deutsche durch einen barytonen „Rhythmus" (Tendenz zur Anfangsbetonung), das Französische durch einen oxytonen „Rhythmus" (Endbetonung) gekennzeichnet ist (Bally 1965, § 313ss.). Damit sind allerdings die französischen Akzentverhältnisse noch lange nicht hinreichend beschrieben, denn es kann keineswegs jedes „Wort" einen Akzent tragen. Vielmehr muß zwischen akzentogenen und nicht-akzentogenen „Wörtern" unterschieden werden. Prinzipiell akzentogen sind alle Lexien, während autonome Morpheme je nachdem akzentogen (*moi, lui, celui*, usw.) oder nicht-akzentogen (*le, la, les, un, une, me, te, ce, mon*, usw.) sein können (Wunderli 1986, 512; Matthiesen 1987, 11ss.).

Theoretisch kann nun im Französischen jede Lexie und jedes akzentogene Morphem Akzentträger sein; in der konkreten Realisierung werden diese virtuell gegebenen Möglichkeiten aber nie alle gleichzeitig genutzt. Eine normale Akzentrealisierung im Satz *Mon père a acheté hier une nouvelle voiture* wäre z.B. *Mon père a acheté hier une nouvelle voiture* oder auch *Mon père a acheté hier une nouvelle voiture*, d.h. von 5 möglichen Akzenten werden höchstens 2 oder 3 realisiert. Wir müssen somit zwischen Akzentogenität und Akzentuiertheit unterscheiden (Garde 1968; Fónagy/Léon 1979). Jedes „Wort" (Lexie oder akzentogenes Morphem) hat zwar eine mögliche Akzentstelle, aber die Realisierung oder Nicht-Realisierung dieses Akzents hat – im Gegensatz zum Deutschen, Englischen usw. – mit dem „Wort" selbst direkt nichts zu tun. Zwar ist der Akzent immer vorhanden, wenn wir „Wörter" isoliert aussprechen, z.B. so wie sie in Wortlisten, als Lemmata in Wörterbüchern usw. auftreten, d.h. wenn wir über die „Wörter" selbst, und nicht mit „Wörtern" über etwas anderes reden; Herbert Pilch (1966) sagt deshalb, der französische Wortakzent habe metasprachlichen Charakter, er sei ein Metaakzent. Dieser Metaakzent wird jedoch beim Eintritt der betreffenden Einheit in sprachliche Einheiten höheren Ranges neutralisiert bzw. zugunsten eines Gruppenakzents aufgegeben. Oder mit anderen Worten: Das Französische kennt in der normalen (nicht-metasprachlichen) Rede keinen Wortakzent, sondern nur einen (oxytonen) Gruppenakzent. Auf die Frage, wie diese akzenttragenden Gruppen, die in ihrer Extension mit dem Realisierungsraum einer Intonationskontur zusammenfallen, zustande kommen bzw. auszugrenzen sind, werden wir noch zurückkommen.

3.2. Die zweite Grundgegebenheit, die hier kurz vorgestellt werden muß, ist das Inventar der (neutralen) Intonationskonturen im Standardfranzösischen. Zu ihrer Beschreibung greife ich auf das sechsstufige Notationssystem zurück, wie es im Anschluß an Delattre von Léon und – unabhängig von diesem – von Faure entwickelt worden ist (Léon 1972; Faure 1971; cf. auch Wunderli 1978, 140). Die 6 Niveaus werden dabei von unten nach oben mit 0–5 numeriert (0: *infra-grave*; 1: *grave*; 2: *médium*; 3: *infra-aigu*; 4: *aigu*; 5: *sur-aigu*); die neutralen Konturen liegen alle zwischen den Niveaus 1 und 4, während die Niveaus 0 und 5 nur zur Darstellung von affektischen/expressiven Überhöhungen bzw. Absenkungen benötigt werden.

Was die Konturen selbst angeht, so habe ich das Inventar von Delattre nach einer kritischen Sichtung weiterentwickelt (Delattre 1966, 1969; Wunderli 1978, 145, 209ss.; cf. auch Malécot 1980/1981 und Wunderli 1988, 257). Dabei ist zwischen nicht-terminalen Konturen (*Intonemen*) und terminalen Konturen (*Phrasemen*) zu unterscheiden. Im Bereich der Intoneme existieren nur 2 Grundtypen: eine progrediente Kontur, die ich im Anschluß an Delattre *continuation* nenne, und eine extraponierende Kontur (*parenthèse*). Im Bereich der Phraseme sind 4 Typen zu unterscheiden: eine allgemeine Fragekontur (*interrogation*), eine spezifisch für die Entscheidungsfrage verwendete Kontur (*question*), eine den normalen Aussagesatz charakterisierende Kontur (*finalité*), sowie eine Kontur für die implikative Äußerung (gleichgültig ob assertiv oder interrogativ [Ironie, Spott, Verwunderung, usw.]: *implication*). Das Inventar präsentiert sich dann folgendermaßen, wobei nur die Hauptvarianten für den jeweiligen Typ berücksichtigt werden:

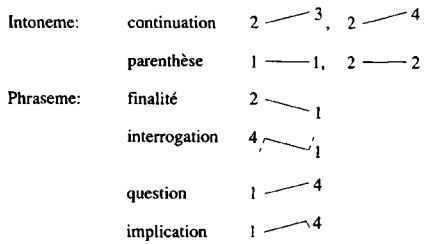

Auf die Beziehung dieser Konturen untereinander und ihre wichtigsten Varianten werden wir noch eingehen. Hier gilt es vorerst einmal darauf hinzuweisen, daß der Status der *implication* im Lichte der neuesten Untersuchungen nicht unproblematisch ist. Léon (1971, 43–56; 1972, 151s.; cf. auch Wunderli 1978, 233s., 308ss.) hatte seinerzeit schon gezeigt, daß Delattres Annahme von spezifischen Konturen für die *exclamation* und das *commandement* nicht haltbar ist; es handelt sich vielmehr um sekundäre Verformungen einer der o.g. Konturen, die darin bestehen, daß der normale Konturgipfel auf Niveau 5 angehoben wird; diese Anhebung hat eine Vergrößerung des Steigewinkels zur Folge und geht mit einer Intensitätsreduktion einher. Die jüngsten Untersuchungen Léons weisen nun darauf hin, daß es sich auch bei der *implication* um eine sekundäre Verformung handeln könnte. Sie besteht darin, daß an einer bestimmten (mit dem Fokus der Implikatur zusammenfallenden) Stelle einer beliebigen Kontur ein sogenannter «triangle implicatif» eingefügt wird; dieser besteht aus einem deutlichen Anstieg (bis Niveau 4) und einem anschließenden entsprechenden Abfall innerhalb einer Silbe (Léon/Bhatt 1987, 92ss., 97s., 1988). Der von Delattre postulierte Typus wäre somit nur ein Sonderfall der Implikationsmarkierung (implikative Fokussierung der Endsilbe).

Ein im Detail leicht abweichendes Inventar von Konturen hat Rossi (1981, cf. v.a. 190ss., bes. 203) entwickelt, auf das wir hier aus Raumgründen nicht näher eingehen können. Es sei nur darauf verwiesen, daß die beiden Ansätze keineswegs inkompatibel sind; die Abweichungen sind in erster Linie durch eine Reihe von Zwängen bedingt, denen sich Rossi durch die Wahl des generativen Rahmens ausgesetzt sieht.

4. *Das «mot phonique»*

Wir haben oben darauf hingewiesen, daß das Französische keinen Wortakzent, sondern nur einen „Gruppenakzent" kennt; überdies wurde gesagt, daß die Intonationskonturen sich über den entsprechenden Gruppen realisieren. Diese noch zu definierenden Gruppen nennen wir im folgenden *mot phonique*.

4.1. Der Gruppenakzent liegt regelmäßig auf der letzten Silbe des *mot phonique*; dies impliziert, daß er nie distinktive, sondern nur delimitative Funktion im Sinne von Trubetzkoy (1967, 29) haben kann.

Bisher wurde in unserer Darstellung die Intonation immer nur über die Grundfrequenz beschrieben. Dies ist zwar eine didaktisch oft sinnvolle, dem darzustellenden Phänomen letztlich aber unangemessene Vereinfachung; in Wirklichkeit ist längst bekannt, daß der Akzent (ebenso wie die übrigen Intonationserscheinungen) nicht auf einem einzelnen Parameter, sondern auf einem Parameterbüschel beruht: Mehrere Variabeln, die in einem kumulativ-kompensatorischen Verhältnis zueinander stehen, sind an der Realisierung dieser Phänomene beteiligt bzw. können an ihnen beteiligt sein. Für die 3 Grundparameter ergibt sich im Französischen folgende Hierarchie: 1) Tonhöhe (F_0); 2) Dauer; 3) Intensität (Wunderli 1978, 88ss.; 1984, 240s.; 1986, passim). Dabei ist folgendes zu beachten:

1) Die wichtigste Variable im Französischen ist die Tonhöhe; sie kann den Akzent sowohl in positivem als auch in negativem Sinn markieren, da sowohl eine Abweichung nach oben als auch nach unten vom *fondamental de base* (in der Regel knapp über Niveau 2) gipfelfähig ist (cf. Wunderli 1978, 74, 117, 142ss.; Rossi 1981, 60). Dies bedeutet z.B., daß ein Endabfall auf Niveau 1 bei der *finalité* und der *interrogation* als (negativ markierter) Akzent zu interpretieren ist.

2) Der zweitwichtigste Parameter für die Akzentmarkierung ist die Dauer: Der Vokal der Endsilbe des *mot phonique* ist in der Regel (und je nach der Position im Satz) zwischen 50 und 100% länger als der Vokal einer nicht akzentuierten Silbe (Wunderli 1978, 76s.; 1984, 234s.; 1986, passim; usw.).

3) Die Intensität ist im Französischen ein äußerst schwacher Parameter, der häufig sogar ganz ausfällt (Wunderli 1978, 74s.; 1984, 234s., usw.); dies hat Delattre (1938/1939, 142) sogar dazu veranlaßt, die Bedeutung dieser Variablen für die Markierung des französischen Akzents überhaupt zu leugnen. Dies geht sicher zu weit: Solange die beiden anderen Grundparameter regelrecht realisiert werden, fällt zwar die Intensität in der Mehrzahl der Fälle aus; wenn die eine oder andere dieser Variablen sich aber atypisch verhält, wird die Intensität meist als kompensatorischer Parameter (re)aktiviert.

4.2. Wo werden nun die Gruppenakzente realisiert? Wo gehören sie hin, und wo gehören sie nicht hin? Diese Frage ist identisch mit der nach der Gliederung des Redekontinuums in *mots phoniques*, eine Frage, die alles andere als einfach zu beantworten ist. Natürlich gibt es eine Reihe von eindeutigen Fällen, so z.B. die terminalen

Konturen, die in der Regel (Ausnahme: die finale Extraposition vom Typus *Il viendra, mon père*) am Satzende stehen und mit einem Gruppenakzent enden (und überdies meist durch eine Pause vom Nachfolgekontext abgegrenzt sind). Die Probleme beginnen mit den satzinternen Gruppenakzenten. Die empirischen Fakten sind derart widersprüchlich, daß eine einigermaßen brauchbare Segmentierungstheorie bis weit in die 80er Jahre auf sich warten ließ (Wunderli 1986; Matthiesen 1987). Beide Arbeiten gehen davon aus, daß die Segmentation nicht nach exakten, starren Regeln erfolgt, sondern vielmehr ein Büschel von tendentiell gültigen, z. T. widersprüchlichen Segmentierungsprinzipien vorliegt. Dies ist auch nicht anders zu erwarten, wenn die Gliederung in *mots phoniques* von so unterschiedlichen Faktoren wie: Tempo, Textsorte, Register, semantische „Dichte", Thema/Rhema-Struktur, Syntax usw. abhängig ist (Matthiesen 1987, 18ss.).

Ohne daß Vollständigkeit beansprucht werden könnte, lassen sich folgende Prinzipien formulieren:

1) Als „normal" kann in der Regel ein Gruppenumfang von drei bis sieben Silben bezeichnet werden (Wunderli 1978, 192ss.); kürzere bzw. längere Sequenzen sind zwar nicht prinzipiell ausgeschlossen, treten aber nur sehr selten auf und setzen dann ganz besondere Gegebenheiten wie extrem kurze Basis (z. B. Einwortsätze), ungewöhnlich hohes Sprechtempo usw. voraus.

2) Zwei direkt aufeinanderfolgende akzentuierte Silben werden, wo immer es geht, vermieden, und zwar durch Bildung eines umfassenden *mot phonique*: also nicht *un crayon vert*, sondern *un crayon vert* (Wunderli 1978, 191ss.).

3) Partikeln wie Präpositionen, Konjunktionen, Auxiliarien, Artikel, sogenannte „unbetonte Pronomina" (Demonstrativa, Possessiva, Relativa, Indefinita) usw. tragen im normalen objektsprachlichen Gebrauch nie einen Akzent: Sie sind nicht akzentogen (*je le lui dis, il me paiera cette impertinence* usw.). Fälle wie *je ne le vois pas, Prends-là!* usw. stellen nur scheinbar eine Ausnahme dar: Garde (1968, 70) hat deutlich gemacht, daß auch hier das Verb als akzentogene Einheit betrachtet werden muß, daß aber die absolute Gültigkeit der Oxytonie-Regel ein gewissermaßen mechanisches Verschieben der Akzentrealisierung auf die letzte Silbe zur Folge hat (Wunderli 1978, 190). Diese Gesetzlichkeiten können allerdings bei metasprachlichem Gebrauch unterlaufen werden; in diesem Fall können selbst (objektsprachlich) nicht-akzentogene Einheiten mit einer Silbenproeminenz realisiert werden.

4) Vorangestellte Adjektive werden in der Regel nicht akzentuiert, d. h. sie bilden kein eigenes *mot phonique*; vielmehr werden sie mit dem nachfolgenden Nomen zu einer Einheit zusammengefaßt. Eine entsprechende Integration ist auch bei nachgestelltem Adjektiv möglich (das Adjektiv trägt dann den Akzent für die Gruppe N + Adj. als Ganzes), doch ist in diesem Fall die Segmentierung in zwei *mots phoniques* viel häufiger. Die Modalitäten der Abtrennung der Adjektive sind noch nicht hinreichend untersucht; immerhin scheint festzustehen, daß die Fokussierung des Adjektivs (welcher Art und mit welchem Ziel auch immer) dabei eine wichtige Rolle spielt.

5) Ähnliche Verhältnisse haben wir auch bei den aus Adjektiv und Adverb gebildeten Syntagmen: Ein vorangestelltes Adverb wird mehr oder weniger regelmäßig integriert, ein nachgestelltes Adverb dagegen kann meist auch als autonomes *mot phonique* behandelt werden. Dabei läßt sich sowohl bei Adjektiven als auch bei Adverbien in Postposition feststellen, daß die Tendenz zum eigenen *mot phonique* mit zunehmender Silbenzahl steigt.

6) Diese Beobachtung hat auch unabhängig vom Adjektiv- und Adverbproblem Gültigkeit. Es kann deshalb als allgemeines Prinzip formuliert werden, daß die Tendenz der Lexien zur Bildung eines eigenen *mot phonique* mit zunehmender Silbenzahl steigt.

7) Weiter läßt sich feststellen, daß bei hohem Sprechtempo die Silbenzahl der *mots phoniques* wächst, bei niedrigem Sprechtempo dagegen abnimmt. Es scheint somit eine deutliche Tendenz zum Isochronismus zu existieren (Mahnken 1962; Zwanenburg 1964, 16; Lucci 1973, 1974; Wunderli 1978, 192ss.).

8) Die wichtigsten (möglichen) Zäsuren im Satz sind die folgenden (Wunderli 1986, 517):

- bei pronominalem Subjekt liegt die Hauptzäsur zwischen der Gruppe *Subjekt + Verb* und dem Rest des Satzes;
- bei nominalem Subjekt liegt die Hauptzäsur zwischen dem Subjekt und dem Prädikatskomplex;
- bei nominalem Subjekt liegt eine sekundäre Zäsur zwischen dem Verb und dem Rest des Satzes;
- weitere Zäsurmöglichkeiten (von abnehmender Bedeutung) liegen zwischen dem (nicht pronominalisierten) Komplex von *compléments d'objet* und den *compléments circonstanciels* und schließlich zwischen den einzelnen *compléments d'objet* bzw. *compléments circonstanciels.*
- Den bisher genannten Zäsuren nachgeordnet sind die oben unter 4) und 5) diskutierten Ausgrenzungen von Syntagmendeterminanten (Adj. und Adv.).
- Satztranslate („Nebensätze") werden tendentiell gleich gegliedert wie unabhängige Sätze.

Dies ergäbe im folgenden Satz dann z. B. eine Zäsurenhierarchie des Typs:

Mon père [1]/ a acheté [2]/ une nouvelle voiture [4]/ à ma sœur [3]/ après son succès [4]/ à l'oral.

Ersetzt man *une nouvelle voiture* durch *une voiture américaine*, entsteht zwischen N und Adj. eine zusätzliche Zäsur 5. Ranges. – Was die Realisierung oder Nichtrealisierung der einzelnen Zäsuren im konkreten Fall angeht, bleibt dem Sprecher ein sehr großer Entscheidungsspielraum; unsere Hierarchie ist rein statistisch begründet.

Dieses Modell ist im wesentlichen durch die empirische Untersuchung von Matthiesen (1987) an einem vorgelesenen Korpus bestätigt worden. Der einzige wesentliche Unterschied in den Ergebnissen besteht darin, daß die Verfasserin die Zäsuren vor der Aktantengruppe und der Zirkumstantengruppe als gleichrangig behandelt. Die vorliegenden Daten scheinen mir eine definitive Entscheidung weder im einen noch im anderen Sinne zu erlauben.

Die Arbeit von Matthiesen hat darüber hinaus noch weitere wichtige Ergebnisse gebracht. Die Verfasserin konnte zeigen, daß beim Ersatz von Vollformen durch Proformen die intonative Struktur in der Regel umgebildet wird, und zwar dergestalt, daß die von der Vollform abhängige Zäsur aufgehoben und die Proform selbst an die folgende intonative Einheit angeschlossen wird; die von der getilgten Zäsur abhängigen untergeordneten Grenzen werden in ihrem Niveau um eine Stufe angehoben. – Was die rekursive Besetzung von Satzpositionen (*mon père → mon père et ma mère*) angeht, so bewirkt die Doppelung keine wesentliche Änderung der Intonationsstruktur: Die Werte der Zäsuren bleiben nach außen konstant, während im Innern des betreffenden *mot phonique* eine neue Zäsurmöglichkeit auftritt, deren häufige Nutzung ein noch nicht gelöstes Problem bezüglich der Hierarchisierung schafft. – Translationen (im Sinne von Tesnière 1966) bleiben ohne Rückwirkung auf die intonative Gliederung, soweit sie 1. Grades sind (cf. *une voiture italienne → une voiture de sport*). Die Behandlung der Translationen 2. Grades (Satztranslationen) als unabhängige Sätze führt nun zur Ausbildung neuer Zäsuren, die allen bestehenden Grenzen übergeordnet sind. Eine Sonderstellung in dieser Hinsicht scheinen nur die Relativsätze zu haben, die sich oft wie Translate 1. Grades verhalten. Die Frage nach dem Grund für dieses abweichende Verhalten ist noch offen; v. a. bleibt auch noch zu klären, ob sich determinative und explikative Relativsätze gleich verhalten, was nach den Ergebnissen von Wunderli (1987, 190ss.) unwahrscheinlich ist.

5. *Die Konturen*

Nachdem wir in 3.2. einen Überblick über das französische Kontureninventar gegeben haben, sind nun noch die einzelnen Konturen zu diskutieren: Es geht v. a. darum, ihre Beziehungen zueinander, ihre Realisierungsgegebenheiten und ihre Varianten vorzustellen.

5.1. Was die Frageintonation angeht, so kann man auch heute noch sehr oft der Irrlehre begegnen, sie realisiere sich regelmäßig über eine steigende Kontur (/). Dies stimmt schon rein statistisch gesehen nicht, ganz abgesehen davon, daß es so etwas wie eine „Frage an sich" gar nicht gibt. Vielmehr ist von einer grundlegenden Dichotomie zwischen Entscheidungs- und Ergänzungsfrage (*question totale/partielle*) auszugehen, wobei diese beiden Typen sich auch intonativ unterschiedlich verhalten: Typisch für die Entscheidungsfrage (*Vient-il?*) ist eine steigende Kontur, typisch für eine Ergänzungsfrage (*Où va-t-il?*) ein fallender Tonhöhenverlauf mit fakultativem Anfangs- und Endanstieg: / vs. ⌒ (cf. Wunderli 1978, 222ss.; 1984; Wunderli/Braselmann 1980). Dabei ist es aber keineswegs so, daß zwischen Fragetyp und Konturtyp eine ein-eindeutige Zuordnung bestehen würde. Vielmehr findet sich sehr oft die (steigend-) fallend (-steigende) Kontur für die Entscheidungsfrage, während sich die steigende Kontur für die Ergänzungsfrage (außer bei offensichtlichen Fehlleistungen) nicht nachweisen läßt. Im Rahmen einer strukturalistischen Interpretation läßt sich dies nur dahingehend interpretieren, daß ⌒ den nicht-markierten, / den markierten Term einer partizipativen (extensional) bzw. privativen (intensional) Opposition darstellt, was sich graphisch folgendermaßen wiedergeben läßt:

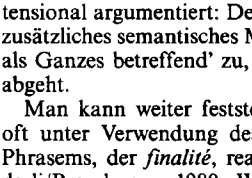

Das heißt: Die *interrogation* kann anstelle der *question* treten, nicht aber umgekehrt. Oder intensional argumentiert: Der *question* kommt ein zusätzliches semantisches Merkmal 'die Aussage als Ganzes betreffend' zu, das der *interrogation* abgeht.

Man kann weiter feststellen, daß Fragesätze oft unter Verwendung des total unmarkierten Phrasems, der *finalité*, realisiert werden (Wunderli/Braselmann 1980; Wunderli 1984); allerdings müssen gewisse Voraussetzungen erfüllt sein, damit diese Variante überhaupt in Betracht kommt:

1) Die Frage muß segmental markiert sein (Inversion, *est-ce-que*, Fragewort);

2) sofern Bedingung 1 nicht erfüllt ist, muß der Fragecharakter zumindest aus Kotext und Kontext eindeutig hervorgehen.

Die Lösung mit *finalité* findet sich mit erhöhter Frequenz in den Fällen, wo die Verwendung des neutralen Phrasems einen Ausweg aus einer Regelkontradiktion liefert, wie z. B. beim Typ *Tu vas où?*. Da es sich um eine Ergänzungsfrage handelt, müßte hier eigentlich die *interrogation* zum Zuge kommen. Andererseits gibt es aber eine Regel auf Normebene, die besagt, daß der Gipfel der *interrogation* auf dem Fragewort liegt – was bei dieser segmentalen Basis (Fragewort in Endstellung) automatisch zu einer *question*-ähnlichen Kontur führen müßte. Der Ausweg aus diesem Dilemma besteht nun gerade im Verzicht auf die Verwendung einer spezifischen Frage-Intonation. Daß dies möglich ist, bedeutet nun aber nichts anderes, als daß die *finalité* gegenüber dem Komplex von Fragekonturen als nicht-markierter Oppositionsterm zu betrachten ist, d. h.:

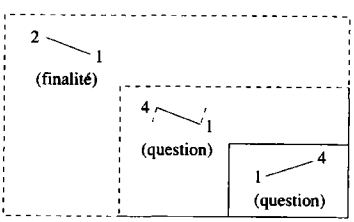

Bei Umsetzung in eine Merkmalstruktur ergibt dies:

finalité: „+ sequenzbildend"/„+ terminal"
interrogation: „+ sequenzbildend"/„+ terminal"/„+ interrogativ"
question: „+ sequenzbildend"/„+ terminal"/„+ interrogativ"/„+ satzrelevant",

wobei der merkmalärmere für den merkmalreicheren Typ eintreten kann, aber nicht umgekehrt.

Diese Gegebenheiten erlauben es nun nicht nur (wie im o. g. Fall), Regelkontradiktionen zu vermeiden, sie schaffen auch weitere Nutzungsmöglichkeiten – immer unter der Voraussetzung, daß dem Bedürfnis nach kommunikativer Eindeutigkeit anderweitig Genüge getan wird.

Einmal gestattet es die relativ große Palette von suprasegmentalen Realisierungsmöglichkeiten, den (intonativen) Frageausdruck zu variieren und so Stereotypien bzw. Monotonie zu vermeiden. Dann ist es auch möglich, die aufsteigende Hierarchie der Phrasemspezifikationen (*finalité* → *interrogation* → *question*) zu einer Gradation für die Fragemarkierung (Frageinsistenz) einzusetzen.

5.2. Eine Fülle von Problemen gibt auch die suprasegmentale Realisierung von extraponierten Sequenzen auf; sie spielen eine entscheidende Rolle in Satztypen, die unter den Bezeichnungen *phrase segmentée*, *phrase brisée*, *phrase clivée* usw. bekannt sind. Im Rahmen der hier relevanten Fragestellung geht es v. a. um die Verwendungsmodalitäten der flachen Kontur (*parenthèse*) und um die Frage, inwieweit diese Kontur vom zweiten Intonem, der *continuation*, konkurrenziert wird.

Aufgrund der jüngsten Untersuchung (Wunderli 1986) präsentiert sich die Situation folgendermaßen:

1) Bei initialer Extraposition (Typ: *Mon père, il est venu*) stehen *continuation* und *parenthèse* in der Regel in freier Variation zueinander, wenn auch die *continuation* statistisch gesehen häufiger ist. Die *parenthèse* muß immer dann gesetzt werden, wenn die kontextuellen und/oder kotextuellen Gegebenheiten keine eindeutige Identifikation der Extraposition erlauben.

2) Bei medianer Extraposition (Inzise) stehen *parenthèse* und *continuation* ebenfalls in freier Variation zueinander, sind aber ungefähr von gleicher Frequenz; eine Obligatorik der *parenthèse* findet sich auch hier unter den gleichen Bedingungen wie in Fall 1.

3) Ganz anders liegen die Dinge bei finaler Extraposition; hier ist die *continuation* nicht nachzuweisen. Vielmehr ergibt sich folgende Situation:

- Nach einer vorhergehenden *finalité* wird die extraponierte Sequenz regelmäßig über eine *parenthèse* realisiert;
- nach einer vorhergehenden Frageintonation kann der extraponierten Sequenz je nachdem eine *parenthèse* oder eine *question* überlagert werden, wobei die Frequenz der beiden Konturen stark von der Frageart und vom Fragetyp abhängig ist (Wunderli 1986, 46ss.):
  - nach einer Entscheidungsfrage ohne segmentale Markierung dominiert die steigende Kontur ganz eindeutig;
  - nach einer segmental markierten Entscheidungsfrage (Inversion; *est-ce-que*) sind flache und steigende Realisierung der extraponierten Sequenz ungefähr gleich häufig;
  - nach einer Ergänzungsfrage dominiert die flache Intonationskontur ganz offensichtlich;
- nach einer *implication* hängt die Realisierung der Extraposition im wesentlichen von der Natur der Implikatur ab: Ist sie assertiver Art, wird die flache Kontur verwendet, während bei interrogativem Satzmodus die steigende Kontur zur Verwendung gelangt.

All dies legt die Annahme nahe, daß die beiden nicht-terminalen Konturen (Intoneme) untereinander

ander eine partizipative (privative) Opposition bilden, wobei die *parenthèse* den markierten Oppositionsterm bildet: Sie kann unter bestimmten Voraussetzungen durch die *continuation* ersetzt werden, während die umgekehrte Substitutionsmöglichkeit nicht existiert; also:

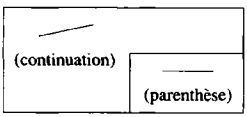

Gemeinsam ist beiden Konturen aus intensionaler Sicht, daß sie ein *mot phonique* ausgrenzen und dieses als nicht-terminal, d.h. für den Satzmodus nicht relevant charakterisieren; sie unterscheiden sich durch den progredienten bzw. extraponierenden Charakter voneinander:

continuation: „+ sequenzbildend"/„– terminal"/„0 extrapositorisch"
parenthèse: „+ sequenzbildend"/„– terminal"/„+ extrapositorisch".

Ein offenes Problem bleibt die Frage, wie die steigende Kontur bei finaler Extraposition zu interpretieren ist. Sieht man einmal von der in beiden Fällen möglichen, keinesfalls aber (wie immer wieder behauptet) obligatorischen Pause ab, liegt den folgenden Sequenzen jeweils die gleiche Intonationsstruktur zugrunde:

1) *Pierre est arrivé? Ton père?*
2) *Il est arrivé, ton père?*

Geht man von meiner Satzdefinition aus, nach der ein Satz durch das Vorhandensein einer und nur einer terminalen Kontur bestimmbar ist (Wunderli 1979), dann muß auch die zweite Sequenz (in der Realisierung: / /) als eine Abfolge von zwei unabhängigen Sätzen interpretiert werden, wobei der zweite auf Textebene die mangelnde Spezifikation des ersten korrigiert. Für diese Interpretation spricht auch die Tatsache, daß die steigende Kontur für die extraponierte Sequenz bei den Entscheidungsfragen, die flache Kontur bei den Ergänzungsfragen dominiert: Nur im ersten Fall ist normalerweise eine Umstrukturierung in zwei autonome Sätze ohne größere Probleme möglich.

Die Wahlmöglichkeiten zwischen *parenthèse*, *continuation* und – unter gewissen Voraussetzungen – *question* schaffen auch im Bereich der Extraposition ein Variationsspektrum, das der Sprecher graduierend, insistierend usw. nutzen kann; allerdings ist diese Variation nur teilweise frei, teilweise dagegen im oben beschriebenen Rahmen gebunden. Eine weitere Variationsmöglichkeit wird durch das unterschiedliche Niveau der *parenthèse* begründet (Wunderli 1986): Sie liegt ungefähr gleich häufig auf Niveau 1 und 2, selten auf Niveau 3, und macht so eine mehr oder weniger deutliche Absetzung von den umgebenden Konturen bzw. deren End- und Anfangspunkt möglich; je deutlicher die Absetzung ausfällt, um so mehr wird die Extraposition hervorgehoben.

5.3. Variationserscheinungen gibt es ferner auch noch innerhalb des Bereichs der *continuation*. Grundsätzlich ist zwischen einer steigenden und einer fallenden Variante dieser Kontur zu unterscheiden, und darüber hinaus in beiden Bereichen zwischen einer „normalen" und einer „verstärkten" Variante:

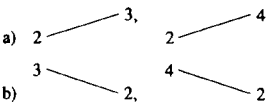

Der häufigste Typus der *continuation* ist mit Abstand der steigende, dessen beide Ausgestaltungen (normal/verstärkt) von Delattre (1966, 1969) als *continuation mineure* und *continuation majeure* bezeichnet werden; Di Cristo (1975b) nennt sie *frontière prosodique non terminale mineure* (*FPnTm*) bzw. *frontière prosodique non terminale majeure* (*FPnTM*); sie erscheinen bei Rossi (1981, 203) als *ct* (*continuatif mineur*) und *CT* (*continuatif majeur*), wobei hier allerdings noch der Versuch gemacht wird, weitere Subtypen auszusondern.

Die Beschreibung der beiden Arten der *continuation* ist keineswegs einheitlich. Delattre differenziert sie über einen Niveau-Unterschied bezüglich des höchsten Punktes der Kontur (3/4), und dies nach unserem eigenen Material auch korrekt. Ähnlich argumentieren auch Rossi et al. (1981, 149ss., v.a. 176), allerdings mit dem Unterschied, daß das Niveau jeweils um eine Stufe niedriger angesetzt wird. Derartige Varianten existieren tatsächlich auch in meinem eigenen Material, doch ist bei mir ihre Zahl äußerst gering; zudem liegt dann jeweils auch der tiefste Punkt der Kontur um eine Stufe niedriger. Diese Beobachtung ist sicher mit der Feststellung von Di Cristo (1975b) in Zusammenhang zu bringen, daß sich *FPnTm* und *FPnTM* nicht unbedingt hinsichtlich eines tieferen bzw. höheren Gipfelpunktes unterscheiden, sondern aufgrund eines geringeren bzw. größeren Kontrastes zwischen tiefstem und höchstem Punkt der Kontur. Diese zwar nicht widersprüchliche, vorläufig aber doch noch etwas unübersichtliche Situation zwingt zumindest zu dem Schluß, daß wir mit einer Vielzahl von Varianten zu rechnen haben, die weit über die oben genannten Typen hinausgehen. Sie haben alle wenigstens zwei Dinge gemeinsam: Sie sind nicht flach (statischer Ton), und sie fallen nicht mit einer terminalen Kontur zusammen. Diese Aussage muß zumindest bezüglich der Typen 2–4 und 4–2 überraschen, da diese Verläufe auch als Varianten der *question* bzw. *interrogation* existieren. Die Unterscheidung ist aber trotzdem gewährleistet – allerdings nicht aufgrund von F_0, son-

dern aufgrund der Längung des Tonvokals, die im Satzinnern deutlich geringer ausfällt als am Satzende (ca. 50% vs. 100%).

Was die Funktion dieser Konturen angeht, so markieren sie die Progredienz, d.h. die Fortsetzung des Satzes auf die terminale Kontur hin. Dabei wird die *continuation majeure* in der Regel für stärkere, hierarchisch höherstehende Zäsuren eingesetzt und kann v.a. auch integrierende Funktion in bezug auf vorhergehende *continuations mineures* haben. Diese Leistungen sind aber keineswegs regelmäßig: Sie kommen nur dort zum Tragen, wo die segmentale Basis hierfür geeignet ist, dies gewissermaßen „zuläßt". Verlaufen dagegen segmentale und suprasegmentale Hierarchisierung nicht parallel, muß der Wechsel zwischen *continuation mineure* und *continuation majeure* als reines Variationsspiel angesehen werden. – Zu ähnlichen Ergebnissen ist auch Di Cristo (in Rossi 1981, 271ss.) gekommen, der im Rahmen einer an der TG orientierten Interpretation annimmt, die *FPnTM* werde nur zwischen den direkten Konstituenten des Satzes (also SN und SV) eingesetzt, während man für alle untergeordneten Zäsuren die *FPnTm* verwende. Diese Aussage steht nicht zu unserer Formulierung im Widerspruch, ist aber viel enger und starrer. Di Cristo (ib., 289) muß dann auch abschließend zugeben, daß sein Regelapparat keineswegs immer gültig ist; es gebe vielmehr eine Fülle von Faktoren, die zu anderen Ergebnissen führen könnten.

Teil des Variantenspiels sind auch die fallenden Konturen (in ihrem Verhältnis zu den steigenden). Sie treten v.a. (wenn auch nicht ausschließlich) bei längeren Sequenzen zur Vermeidung von Monotonien auf (Wunderli 1987, 158ss., 190ss.).

6. Subsysteme und Register

Natürliche Sprachen sind nicht homogen, sondern in hohem Maße heterogen und komplex. Wenn wir bisher so getan haben, als gebe es generell für „das Französische" gültige Intonationsregeln, dann haben wir eine gefährliche didaktische Vereinfachung vorgenommen. In Wirklichkeit haben wir nur die Intonationsgegebenheiten des Standardfranzösischen beschrieben, und zwar in erster Linie in seiner vorgelesenen Varietät (die allerdings mit der gepflegten Spontanvarietät weitgehend identisch ist).

Der v.a. in den Ergebnissen der Sozio- und Ethnolinguistik wurzelnde Variationsbegriff hat zu verschiedenen Erfassungsmodalitäten für dieses Phänomen geführt, von denen besonders diejenigen von Coseriu und Halliday Beachtung verdienen. Für Coseriu (z.B. 1988a, 280ss., 1988b, 15ss., 45ss.) ist eine Sprache ein architektonisches Gebilde, das in sich dreidimensional differenziert ist: diatopisch (Regionalsprachen, Dialekte), diastratisch (Soziolekte) und diaphasisch („Stile"). Diatopische Unterschiede können leicht in diastratische, diastratische in diaphasische umschlagen und ergeben dann einen „stilistischen" Effekt. – Halliday (z.B. 1964, 81ss., 1978, 21ss.) unterscheidet primär einmal zwischen gruppenspezifischen („Dialekte") und situationsspezifischen Varietäten (Register). „Dialekte" können entweder sozial oder geographisch definiert sein; Register werden nach den drei Dimensionen *field* (Themenbereiche), *mode* (Kommunikationsmodus, z.B. mündlich/schriftlich, Textsorte usw.) und *tenor* (soziale Rollenkonstellation, „Stil") ausdifferenziert.

Daß all diese Unterscheidungen nicht nur für den segmentalen, sondern auch für den suprasegmentalen Bereich relevant sind, hat schon Daneš (1960, 35) erkannt. Allerdings mußte man noch die Mitte der 70er Jahre abwarten, bis in der französischen Linguistik eine varietätenorientierte Intonationsforschung auf breiterer Basis einsetzte. Diese hat inzwischen zu beachtlichen Ergebnissen geführt und uns zu einem Kenntnisstand über die intonative Architektur des Französischen verholfen, die weit über das hinausgeht, was wir von der inneren Differenzierung anderer Sprachen in diesem Bereich wissen. So hat z.B. Carton (1972) nachgewiesen, daß das Regionalfranzösische im Raume Lille im Begriff ist, aufgrund einer Generalisierung des Insistenzakzents einen initialen Wortakzent zu entwikkeln. Aus Platzgründen können diese Ergebnisse hier leider nicht weiter referiert werden; ich verweise hierfür auf die zusammenfassende Präsentation in Wunderli (1989a, 19ss.).

7. Emphase

Mit *Emphase* bezeichnen wir hier das, was normalerweise als Insistenzakzent geführt wird; dabei unterscheiden wir primär nicht zwischen der sogenannten distinktiven und der affektischen Emphase: Es handelt sich hierbei um ein und dieselbe suprasegmentale Einheit in unterschiedlichen Nutzungskontexten; ihre Bedeutung kann pauschal mit 'Hervorhebung' umschrieben werden (anders Malécot 1980/1981; cf. dagegen Wunderli 1988, 257).

7.1. Die französische Emphase (cf. hierzu v.a. Séguinot 1977; Wunderli 1978, 328ss.; Léon/Martin 1980) ist am Anfang der hervorzuhebenden Einheit (Wort, Syntagma) lokalisiert, und zwar normalerweise auf der ersten, seltener auf der zweiten Silbe. Dieser Distribution liegen zwei Realisierungsvarianten zugrunde, die bei aller Regelhaftigkeit dem Sprecher (zumindest bei vokalischem Anlaut und nicht-distinktiver Verwendung) eine gewisse Wahlfreiheit eröffnen:

1) Die Emphase liegt auf der ersten Silbe der hervorzuhebenden Einheit, die mit einem Konsonanten beginnt, d. h. bei konsonantischem Anlaut auf der ersten, bei vokalischem auf der zweiten.
2) Die Emphase liegt auf der ersten Silbe, die aufgrund der Gliederung (bzw. Nichtgliederung) des Lautkontinuums ganz oder teilweise der hervorzuhebenden Einheit zugewiesen werden kann. Die akzentuierte Silbe entspricht bei konsonantischem Anlaut der ersten Silbe der betreffenden Einheit; bei vokalischem Anlaut ergeben sich zwei Varianten: a) Liegt eine *liaison* oder ein *enchaînement consonantique* vor, so wird der Auslautkonsonant der vorhergehenden Einheit in die Hervorhebungsrealisierung mit einbezogen; b) sind vorhergehende und hervorzuhebende Einheit über eine Pause und/oder einen Glottisschlag voneinander getrennt, haben wir die gleiche Situation wie bei konsonantischer Sequenzeröffnung. (Die letzte Variante ist überall dort obligatorisch, wo die vokalisch anlautende Einheit auf eine anderweitig bedingte Pause folgt.)

Es ist weiter zu beachten, daß bei distinktivem (bzw. kontrastierendem) Gebrauch der Emphase für eine vokalisch anlautende Einheit nur der Typus 2b zugelassen ist.

7.2. Parametrisch ist die französische Emphase folgendermaßen charakterisiert (Wunderli 1978, 333ss.; cf. auch Séguinot 1981): Im Bereich der primären Parameter haben wir einen deutlichen Tonhöhensprung (meist auf Niveau 5), der als wichtigstes Merkmal gelten darf; relativ häufig tritt auch eine Längung des Vokals auf, während die oft zitierte Intensitätserhöhung nur eine marginale Rolle spielt. Als sekundäre Parameter treten auf: der Glottisschlag (bei vokalischem Anlaut), die Konsonantenlängung und die Aspiration (bei anlautenden stimmlosen Okklusiven).

7.3. Der Insistenzakzent stellt eine zusätzliche Einheit im Redekontinuum dar, die in die Konturen integriert wird und in diesen eine zusätzliche Proeminenz schafft. Der Gruppenakzent bleibt hiervon im Prinzip unberührt, so daß Gruppen mit Doppelakzent (Anfang und Ende) entstehen; die beiden Akzente sind allerdings parametrisch nicht identisch. Einen außerordentlich seltenen Sonderfall stellen einsilbige Gruppen dar, wo dann die beiden Akzente gezwungenermaßen verschmelzen bzw. der Gruppenakzent von der Emphase überdeckt wird; entsprechendes ist auch bei zweisilbigen Gruppen möglich (cf. oben).

8. Affektprogramme

Die Affektprogramme sind sekundäre Verformungsmuster, die über der primären Basis der „neutralen" Intonation (cf. 3.–6.) operieren (Wunderli 1978, 305ss.). Im Anschluß an Bloomfield spricht Fónagy (1971) deshalb von einer Distorsion bzw. einer sekundären Kodierung: Nach der Festlegung der neutralen (nichtaffektischen) Intonation wird die Signalkette durch eine Art *distorter* geschickt und entsprechend dem Gemütszustand bzw. der Kommunikationsintention des Sprechers modifiziert.

8.1. Hinsichtlich des sekundären Charakters der affektischen Intonationskomponente besteht eine gewisse Einigkeit in der Forschung. Der Dissens fängt bei der Frage an, ob die affektische Distorsion universellen Charakter hat, und sie endet bei dem Problem, wie viele und welche Affekttypen („Affekteme") anzusetzen sind und wie sie charakterisiert werden können. Die Meinung, der suprasegmentale Gefühlsausdruck sei mehr oder weniger vollumfänglich von psychophysiologischen Faktoren abhängig und damit als anthropologische Konstante anzusehen, ist weit verbreitet (Wunderli 1978, 378). Andererseits hat die linguistische Forschung schon lange auf die einzelsprachliche Gebundenheit des intonativen Affektausdrucks hingewiesen (Wunderli 1978, 381s.). Überdies hat Léon darauf aufmerksam gemacht, daß die Ergebnisse der neueren psychologischen Forschung die Vermutung nahelegen, auch die Emotionen als solche seien weitgehend konventioneller Natur (Léon 1976, 308). Wenn dem so ist, dann müssen aber auch die Affektsysteme und die einzelnen Affekttypen ebenso wie ihre Wiedergabe einzelsprachlich gebunden sein.

Eine Art Mittelstellung nimmt Fónagy ein. Einerseits betont er in seiner neuesten Arbeit zum Thema (1983, 120ss.) die tiefenpsychologische Grundlage (v. a. pulsionelle Muster) der intonativen Affektphänomene, andererseits hält er aber nach wie vor an seiner früheren Auffassung einer Einzelsprachlichkeit der Affektprogramme fest (cf. z. B. Fónagy/Magdics 1963). Dies bedeutet letztlich, daß die anthropologischen Konstanten eine Teilkonditionierung leisten, daß aber noch genügend Spielraum für (wandelbare) einzelsprachliche Fixierungen bleibt – eine zwiespältige Position, die man als geradezu charakteristisch für die suprasegmentalen Erscheinungen bezeichnen kann.

8.2. Man kann somit davon ausgehen, daß die Affektprogramme bis zu einem gewissen Grade einzelsprachlich gebunden sind. Trägt man dieser Tatsache nicht Rechnung, so kommt man zu äußerst unbefriedigenden Untersuchungsergebnissen wie z. B. Bluhme 1971. Die Verfasserin wählt willkürlich 13 emotionale Haltungen aus, die im Französischen im lexikalischen Bereich durch entsprechende Termini abgedeckt sind. Diese läßt sie von 6 Sprechern aufgrund von 5 Beispielsätzen realisieren und die Aufnahmen durch eine Gruppe von Testpersonen beurteilen, die die jeweils vorliegende emotionale Haltung identifizieren sollen. Die richtige Beurteilung schwankt zwischen 17 und 53%, ein vollkom-

men ungenügendes Resultat, das darin begründet ist, daß bei diesem Vorgehen eine für den lexikalischen Bereich (u. U. partiell) gültige Strukturierung für den suprasegmentalen Affektbereich vorausgesetzt wird. Die beiden Sektoren weisen aber offensichtlich eine radikal verschiedene Organisation auf.

Damit ist die zentrale Frage für die Untersuchung des affektischen Intonationsbereichs gestellt: nämlich diejenige nach dem onomasiologischen Erfassungsraster. Und gerade in dieser Hinsicht tappt die Forschung noch weitgehend im dunkeln, ja das Problem wird meistens nicht einmal als solches erkannt (Wunderli 1981, 317s.).

8.3. Vorbildlich ist in dieser Hinsicht das Vorgehen von Léon (1976). Auch er wählt relativ willkürlich 8 Typen (7 affektische und einen neutralen) aus und läßt diese dann anhand des Satzes *Oui, il y avait des gens dans la salle à manger* von 20 Sprechern realisieren. Aufgrund von komplizierten Hörertests, die eine Bewertung und Reklassifikation der Beispiele und Typen erlauben, erhält er dann schließlich die folgenden 8 Typen (mit einer begrenzten Zahl von inhaltsseitigen Varianten), die ihm für den französischen Affektbereich konstitutiv zu sein scheinen:

1) *Joie* (jubilation/enthousiasme)
2) *Admiration* (nostalgie)
3) *Surprise* (étonnement)
4) *Colère* (révolte/rage/dégoût/insistance/reproche)
5) *Tristesse* (morosité/inquiétude/déception)
6) *Ironie* (doute)
7) *Peur* (angoisse/terreur/désespoir)
8) *Neutre* (indifférence/résignation).

Jeder dieser Kategorien läßt sich auch eine Beschreibung des ausdrucksseitigen Realisationsmusters zuordnen, wobei dieses durch eine gute bis sehr gute Erkennbarkeit in Hörertests validiert ist. Das leicht abweichende Inventar bei Léon (1972, 153) präsentiert sich z. B. in folgender Form: (s. u.).

Dargestellt wird der Distorter-Effekt hier aufgrund seiner Auswirkung auf eine *continuité*. Relevante Parameter sind die Registermodifikation, die Veränderung der Bandbreite, die Konturverformung, die Tempo- und die Intensitätsmodifikation.

Léons Versuch ist der bis zum gegenwärtigen Zeitpunkt sicher bedeutendste, wenn auch zukünftige Modifikationen dieses Inventars (das nur für das Französische Gültigkeit hat) durch weitere Untersuchungen nicht ausgeschlossen werden können. Gerade hier eröffnet sich der Forschung ein weites und noch weitgehend unbearbeitetes Feld.

Exemple d'un type de phrase	Registre moyen de la voix (fondamental usuel)	Écarts par rapport au fondamental usuel	Contour du patron mélodique le plus fréquent (continuité)	Durée de l'énoncé sur lequel a porté un sondage	Intensité générale «perçue» comme:	Pourcentage d'identification par un groupe d'auditeurs :
0) neutre	120 Hz	E = 80 80 ~ 160		6.82 sec.	Moyenne	100 %
1) gai	150 Hz	E = 135 90 ~ 225		8.02 sec.	Faible	60 %
2) triste	100 Hz	E = 55 85 ~ 140		7.25 sec.	Faible	100 %
3) colère	200 Hz	E = 200 120 ~ 320		6.13 sec.	Forte	70 %
4) timide	150 Hz	E = 125 110 ~ 235	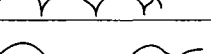	7.21 sec.	Faible	80 %
5) peur	175 Hz	E = 105 120 ~ 225	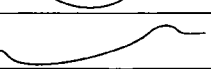	6.17 sec.	Moyenne	60 %
6) surprise	175 Hz	E = 140 110 ~ 250	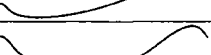	7.14 sec.	Moyenne	60 %
7) indigné	125 Hz	E = 130 70 ~ 200	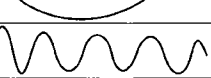	6.14 sec.	Forte	90 %
8) publicité	175 Hz	E = 190 80 ~ 270		5.63 sec.	Forte	90 %

9. Bibliographie (in Auswahl)

Altmann, Hans (ed.), *Intonationsforschungen*, Tübingen, Niemeyer, 1988.

Bally, Charles, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke, ⁴1965 (¹1932).

Bluhme, Taka, *L'identification de différentes attitudes émotionnelles par l'intonation*, TIPS 3 (1971), 248–260.

Bonneau, Anne, *Indices pour la reconnaissance automatique des consonnes occlusives sourdes du français*, TIPA 10 (1985/1986), 211–238.

Bonneau, Anne, et al., *Reconnaissance hiérarchique des voyelles du français sous le système expert IROISE–SERAC*, TIPA 10 (1985/1986), 189–209.

Callamand, Monique (ed.), *Aspects prosodiques de la communication*, Paris, Didier, 1987 (ELA 66).

Carton, Fernand, *Recherches sur l'accentuation des parlers populaires dans la région de Lille*, Lille, 1972.

Coseriu, Eugenio, *Einführung in die allgemeine Sprachwissenschaft*, Tübingen, Francke, 1988 (= 1988a).

Coseriu, Eugenio, *Energeia und Ergon*, vol. 1: *Schriften von Eugenio Coseriu (1965–1987)*, ed. Albrecht, Jörn, Tübingen, Narr, 1988 (= 1988b).

Couper-Kuhlen, Elizabeth, *An Introduction to English Prosody*, Tübingen, Niemeyer, 1986.

Crystal, David, *Prosodic Systems and Intonation in English*, Cambridge, University Press, 1969.

Daneš, František, *Sentence Intonation from a Functional Point of View*, Word 16 (1960), 34–54.

Delattre, Pierre, *Durée consciente et durée inconsciente*, FrRev 12 (1938/1939), 45–50.

Delattre, Pierre, *Les dix intonations de base du français*, FrRev 40 (1966), 1–14.

Delattre, Pierre, *L'intonation par les oppositions*, FrM 64 (1969), 6–13.

Di Cristo, Albert, *Soixante et dix ans de recherches en prosodie*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1975 (= 1975a).

Di Cristo, Albert, *Recherches sur la structuration prosodique de la langue française*, JEP 6 (1975), 95–116 (= 1975b).

Di Cristo, Albert, *Prolégomènes à l'étude de l'intonation: Micromélodie*, Paris, CNRS, 1982.

Di Cristo, Albert, *De la microprosodie à l'intonosyntaxe*, 2 vol., Aix-en-Provence/Marseille, Presses Universitaires, 1985.

Faure, Georges, *La description phonologique des systèmes prosodiques*, ZPSK 24 (1971), 347–359.

Fónagy, Ivan, *Double Coding in Speech*, Semiotica 3 (1971), 189–222.

Fónagy, Ivan, *La vive voix. Essais de psycho-phonétique*, Paris, Payot, 1983.

Fónagy, Ivan/Léon, Pierre R. (edd.), *L'accent en français contemporain*, Ottawa, Didier, 1979.

Fónagy, Ivan/Magdics, Klara, *Emotional Patterns in Intonation and Music*, ZPSK 16 (1963), 293–326.

Garde, Paul, *L'accent*, Paris, PUF, 1968.

Halliday, Michael A. K., *Language as Social Semiotic. The social interpretation of language and meaning*, London, Arnold, 1978.

Halliday, Michael A. K., et al., *The Linguistic Sciences and Language Teaching*, London, Longman, 1964.

Haton, Jean-Paul, et al., *Prise en compte d'informations prosodiques dans un modèle de compréhension du discours continu*, JEP 8 (1977), 331–336.

Kreuzer, Helmut (ed.), *Intonation*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1983 (LiLi 49).

Lehiste, Ilse, *Suprasegmentals*, Cambridge (Mass.)/London, MIT, 1970.

Léon, Pierre R., *Essais de phonostylistique*, Montréal/Paris/Bruxelles, Didier, 1971.

Léon, Pierre R., *Patrons expressifs de l'intonation*, AUC Philologica/Phonetica Pragensia 3 (1972), 147–156.

Léon, Pierre R., *De l'analyse psychologique à la catégorisation auditive et acoustique des émotions dans la parole*, JPNP 73 (1976), 305–324.

Léon, Pierre R./Bhatt, Parth, *Structures prosodiques du questionnement radiophonique*, in: Callamand 1987, 88–105.

Léon, Pierre R./Bhatt, Parth, *Traits prosodiques et différenciation phonologique: Déclaration/Question totale/Question implicative*, in: Bluhme, Hermann (ed.), *Beiträge zur quantitativen Linguistik*, Tübingen, Narr, 1988, 223–231.

Léon, Pierre R./Martin, Philippe, *Prolégomènes à l'étude des structures intonatives*, Montréal/Paris/Bruxelles, Didier, 1969.

Léon, Pierre R./Martin, Philippe, *Des accents*, in: Waugh, Linda R./van Schoonefeld, C. H. (edd.), *The Melody of Language. Intonation and Prosody*. Baltimore, University Park Press, 1980, 177–185.

Léon, Pierre R./Rossi, Mario, *Problèmes de Prosodie. Hommages à Georges Faure*, 2 vol., Ottawa, Didier, 1980/1981.

Lucci, Vincent, *Étude phonostylistique du rythme et de la longueur en français parlé et en français lu*, BIPG 2 (1973), 139–181.

Lucci, Vincent, *Rythme et longueur du message parlé*, BIPG 3 (1974), 139–152.

Mahnken, Irmgard, *Die Struktur der Zeitgestalt des Redegebildes*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1962.

Malécot, André, *A Theoretical Approach to French Grammatical Intonation Patterns*, in: Léon/Rossi 1980/1981, vol. 1, 90–95.

Matthiesen, Adelheid, *Die intonative Segmentierung französischer Aussagesätze. Entwicklung eines Modells zur Beschreibung der syntaktisch motivierten intonativen Basisstruktur*, Diss. Düsseldorf, 1987.

Meier, Rolf, *Bibliographie zur Intonation*, Tübingen, Niemeyer, 1984.

Pilch, Herbert, *Intonation – Experimentelle und strukturelle Daten*, CLTA 3 (1966), 131–136.

Rossi, Mario, *Peut-on prédire l'organisation prosodique du langage spontané?*, in: Callamand 1987, 20–48.

Rossi, Mario, et al., *L'intonation. De l'acoustique à la sémantique*, Paris, Klincksieck, 1981.

Rossi, Mario, et al., *Indices acoustiques multilocuteurs et indépendants du contexte pour la reconnaissance automatique de la parole*. Speech communication 2 (1983), 215–217.

Séguinot, André (ed.), *L'accent d'insistance/Emphatic Stress*, Montréal/Paris/Bruxelles, Didier, 1977.

Séguinot, André, *Incidence de l'insistance sur les phénomènes phoniques du discours*, in: Léon/Rossi 1980/1981, vol. 2, 133–139.

Tesnière, Lucien, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, ²1966.

Trubetzkoy, Nikolai S., *Grundzüge der Phonologie*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, ⁴1967.

Vaissière, J., *Une procédure de segmentation automati-*

que de la parole en mots prosodiques en français, JEP 7 (1976), 105–114.
Vaissière, J., *Premiers essais d'utilisation de la durée pour la reconnaissance en mots dans un système de reconnaissance*, JEP 8 (1977), 345–352.
Vives, R., et al., *Utilisation pour la reconnaissance de la parole continue de marqueurs prosodiques extraits de la fréquence fondamentale*, JEP 8 (1977), 353–359.
Wunderli, Peter, *Satz, Paragraph, Text – und die Intonation*, in: Petőfi, János S. (ed.), *Text vs Sentence. Basic Questions of Text Linguistics*, vol. 1, Hamburg, Buske, 1979, 319–341.
Wunderli, Peter, *Kontrastive Intonationsanalyse (Französisch–Deutsch) und die zukünftigen Aufgaben der Intonationsforschung*, ZfSL 91 (1981), 279–322.
Wunderli, Peter, *L'intonation des questions sans marque segmentale*, TraLiLi 22:1 (1984), 203–250.
Wunderli, Peter, *Intonationsnorm und Intonationsvariation im Französischen*, DNS 85 (1986), 509–525.
Wunderli, Peter, *L'intonation des séquences extraposées en français*, Tübingen, Narr, 1987.
Wunderli, Peter, Rez. von Léon/Rossi 1980/1981, CFS 42 (1988), 251–266.
Wunderli, Peter, *Dialettologia e ricerca sull'intonazione*, in: Holtus, Günter/Metzeltin, Michael/Pfister, Max (edd.), *La dialettologia italiana oggi*, Tübingen, Narr, 1989, 17–36 (= 1989a).
Wunderli, Peter, Rez. von Callamand 1987, ZfSL 99 (1989) (im Druck) (= 1989b).
Wunderli, Peter/Braselmann, Petra, *L'intonation des phrases interrogatives: Le type «Tu vas où?»*, SCL 31 (1980), 649–660.
Wunderli, Peter, et al., *Französische Intonationsforschung*, Tübingen, Narr, 1978.
Wunderlich, Dieter, *Der Ton macht die Melodie – Zur Phonologie des Deutschen*, in: Altmann 1988, 1–40.
Zwanenburg, Wiecher, *Recherches sur la prosodie de la phrase française*, Leiden, Universitaire Pers, 1964.

Peter Wunderli, Düsseldorf

295. Französisch: Graphetik und Graphemik

Graphétique et graphémique

1. Définitions, rappels
2. Français oral, français écrit
3. Graphétique: paraécritures et écritures
4. La ponctuation
5. Le système graphique du français: options générales
6. Les phonogrammes: graphèmes et archigraphèmes
7. Règles d'alternance (morphonogrammes)
8. Les différents types de morphogrammes
9. Logogrammes, reliquats étymologiques et historiques
10. Évolution et perspectives d'avenir
11. Bibliographie (→ 26 et 27)

1. Définitions, rappels

Conformément à la démarche générale que nous avons posée, nous distinguerons pour le français les domaines de la *graphétique* (réalisations concrètes, processus de lecture et d'écriture, matériels, paraécritures) et de la *graphémique* (analyse en système des principales unités graphiques fonctionnelles, dans leurs rapports uni-, bi- et trilatéraux). Auparavant, quelques rappels généraux sont nécessaires (pour ces rappels, → 26 et 27):

1.1. Caractéristiques du langage graphémique

Le *langage graphémique* (LGR) se distingue du *langage phonémique* (LPH) par trois caractéristiques principales: 1) Il s'agit d'un langage *visuel* (vs. *sonore*), empruntant à l'*image* une partie de ses attributs d'expression sémiologique; 2) Il s'agit d'un type de communication d'ordre essentiellement *différé*, *hors situation* (vs. *immédiat*, *en situation*); 3) Il s'agit d'un type de communication essentiellement *marqué*, dévolu par vocation à toute une série de tâches de haut niveau (littérature, arts, religion, sciences, techniques).

Ces trois caractéristiques expliquent à la fois l'alliance du *concret* et de l'*abstrait* qui définit le signe graphique; la nécessité pour lui d'une certaine *permanence* et d'une certaine *redondance* fonctionnelles destinées à améliorer les performances de la communication à distance; enfin, le caractère fortement *structuré* et même *sophistiqué* que prennent assez rapidement les systèmes d'écriture les plus répandus et les plus prestigieux. Il faut se rappeler cependant que, quelles que soient les performances atteintes par ces nouveaux langages «artificiels» et relativement récents que sont les langages graphémiques, ils n'atteignent jamais celles des langages naturels, leurs différences pouvant se comparer, toutes proportions gardées, aux performances les plus hautes qui pourront être atteintes demain par l'ordinateur, comparées à celles accomplies quotidiennement par l'homme lui-même.

1.2. Conditions d'analyse d'une écriture

L'analyse d'un système graphique comme celui du français ne peut se satisfaire ni d'une conception dite de «correspondance bilatérale secondaire» du graphème par rapport au phonème (propre aux écritures *cénémiques*, 'vides de sens') ni, inversement, d'un simple rapprochement hâtif avec les systèmes dits «idéographiques» (propre aux écritures *plérémiques*, 'pleines de

sens') comme le chinois; encore moins, naturellement, d'un rejet global hors de la linguistique, sous prétexte de son «caractère trompeur» (Saussure 1974, 58).

La croyance eurocentriste en la supériorité inégalable et inégalée de l'alphabet semble bien être la cause principale du désintérêt frappant des linguistes actuels envers leurs propres systèmes d'écriture: «Le développement des formes de l'alphabet au-delà des Grecs échappe aux perspectives de la *théorie* de l'écriture. Le mieux que nous puissions faire est de renvoyer le lecteur [aux] bons traités d'*histoire* de l'écriture ...» (Gelb 1973, 210). En réalité, une approche scientifique nouvelle des systèmes graphiques contemporains est non seulement possible, mais souhaitable. Elle nécessite à la fois une théorie renouvelée de la *langue* (comprise, pour les sociétés bénéficant d'une écriture élaborée, comme un ensemble *enrichi*, produit de l'équation LPH × LGR = L > L', où LPH désigne la langue phonémique, LGR la langue graphémique et L' ou L Prime une (même) langue transformée qui est le produit des deux autres, cf. Catach 1986 et 1987); une théorie des *écritures* (systèmes *mixtes*, associant, dans des proportions diverses, des éléments de *deuxième* et de *première* articulation); une théorie du *signe graphémique* ou *graphème*, essentiellement *polyvalent*, c'est-à-dire défini non par son apparence matérielle, mais par les différentes *fonctions* qu'il assume en synchronie par rapport à l'un ou l'autre des sous-systèmes de la langue.

1.3. Les trois types de relations des signes

Pour étudier un système graphique comme celui du français, il sera par conséquent nécessaire de prendre en compte trois types de relations: *unilatérales*, étude distributionnelle des graphèmes en rapport les uns avec les autres; *bilatérales*, étude des liens privilégiés établis entre les unités écrites et les différents sous-systèmes du langage phonémique; *trilatérales*, étude des apports spécifiques des deux langages au système de la langue envisagé dans sa globalité.

L'inventaire de la *matérialité* des caractères, manuscrits ou imprimés, des conditions techniques de leur production dans l'histoire, de leur fabrication et de leurs emplois sous toutes les formes (substance de l'expression); inversement, leur *appréhension* par les sens et le cerveau de l'homme sous forme de concepts (substance du contenu, processus d'apprentissage lecture/écriture, etc.); enfin, les rapports tissés entre les divers types de signes, *sémasiographiques* et *glottographiques* (paraécritures et écritures proprement dites), tout cela fera partie de la *graphétique*; en revanche, l'étude des différentes unités sous l'angle des trois types de relations énumérées ci-dessus fait l'objet de la *graphémique*. Pour une écriture comme celle du français, les relations bilatérales graphème/phonème doivent être privilégiées. Cependant, et c'est là la difficulté qui a créé une si longue incompréhension à son égard, ces relations, de type *cénémique*, s'accompagnent de relations de type *plérémique*, non seulement avec les *mots*, mais avec les *morphèmes* de LPH: la grande originalité du français est de s'être créé (ou d'avoir conservé) une véritable *grammaire* écrite, avec des éléments tantôt dépendants, tantôt indépendants du fonctionnement morphologique et sémantique oral du français actuel.

2. Français oral, français écrit

2.1. Formation du plurisystème

Tout comme les grandes écritures anciennes, le système graphique du français n'est pas une structure uniforme, mais une écriture de compromis, un *plurisystème* (Catach 1980). Issu du latin, et tout proche à l'origine de celui des autres langues romanes, il s'en est éloigné rapidement, pour des raisons à la fois *externes* et *internes*, qu'il ne nous appartient pas d'approuver ou de «condamner», mais d'expliquer, pour comprendre son fonctionnement actuel.

Nous n'analyserons pas ici les causes externes (cf. Catach 1978, chap. I–IV). Pour les causes internes, très liées d'ailleurs aux premières et dont les conséquences sont encore omniprésentes, citons: 1) *Une évolution phonétique et morphosyntaxique* rapide, mais fortement ralentie après la période du moyen-français, sous des influences diverses (dont, certainement, la fixation et l'extension de la langue écrite). Les coups et contre-coups ont été nombreux: contrairement au latin, l'ancien français connaît une extraordinaire richesse de phonèmes vocaliques et de diphtongues, qui posent de graves problèmes de transcription. Inversement, les groupes de consonnes disparaissent, ainsi que les consonnes finales et avec elles la structure des flexions nominales et verbales. D'où l'idée d'utiliser les consonnes, devenues muettes, pour mieux noter les voyelles, ouvertes et fermées, longues ou brèves, nasales, diphtonguées ou non; 2) *un raccourcissement des mots* considérable, d'où un grand nombre d'homophones (mots-outils en particulier); 3) l'évolution contrariée des finales crée une *morphologie «à éclipse»* (par le système des liaisons, qui apparaissent suivant les contextes), accompagnée en discours par un *système instable* de syllabation, de semi-voyelles, de *e* caducs, très dépendant des contextes; 4) le relâchement des liens avec le latin (non accepté) crée une *coupure entre les radicaux et les dérivés*, coupure compensée elle aussi tant bien que mal par la graphie; 5) l'écart entre les régions (également non accepté) pousse à une écriture de type véhiculaire, *neutralisée* et *conservatrice*. Cependant, ce serait une erreur de croire, comme on le fait trop souvent pour expliquer la complexité de certains systèmes européens, l'anglais et le français en particulier, que cette complexité soit uniquement due à la diachronie, et faite de strates historiques ou étymologiques superposées. Les impératifs d'une phonologie difficile, d'une morphologie «à éclipse», d'une instabilité intrinsèque, tant sur les plans phonique que grammatical ou lexical, tout cela engendrant de nombreuses ambiguïtés, incompatibles avec une écriture de grande diffusion, sont à considérer pour le français comme des réalités *synchroniques*, qui ont reçu à différentes époques et reçoivent aujourd'hui encore des réponses diverses, mais intéressantes. Il ne faut pas croire que les écritures

de type plérémique soient plus «autonomes»: au contraire, les liens qu'elles tissent avec les langages phonémiques correspondants sont de nature plus étroite et plus fondamentale encore que dans les écritures cénémiques. Cependant, il faut bien reconnaître que l'importance des reliquats strictement étymologiques et historiques, non «récupérés» d'une façon ou d'une autre par le système, a fortement contribué à voiler jusqu'ici le fonctionnement véritable de l'ensemble.

2.2. Typologie des unités graphiques du français

La typologie générale des écritures (→ 27, 3.2.) nous a permis de dégager quatre types de «solutions» principales dans les équilibres entre LPH et LGR: changements mineurs, assimilables à de simples *substitutions de substance* (Solution I); changements plus importants, concernant les *formes de l'expression* (Solution II); adjonction et complémentarité de *signes* autonomes (Solution III); enfin, dans certains cas, systèmes suffisamment distincts pour être considérés comme deux *langues différentes* (Solution IV). Le français est le type même du système *mixte*, qui présente certains aspects relevant de *chacune* de ces grandes catégories.

Ainsi, à côté de correspondances remarquablement régulières et stables (bien qu'aucune ne soit strictement *biunivoque*), nous aurons à aborder successivement: 1) les systèmes de *renfort* et la *ponctuation*; 2) les *asymétries*, étroites et larges; 3) les règles de *transcription* et de choix entre *allographes*; 4) les alternances privilégiées des phonogrammes (*morphonogrammes*); 5) les *morphogrammes* proprement dits (grammaticaux et lexicaux); 6) les *morphémogrammes* et les *logogrammes* (macrounités non seulement fonctionnelles, mais sémantiques); 7) les *emprunts*, et les reliquats hors système *étymologiques* et *historiques*. Les éléments dépendant de 1)–2)–3) relèvent de la Solution II (cf. 3, 4, 5, 6); 4)–5)–6) de la Solution III (cf. 7, 8, 9.1); 7) de la Solution IV (cf. 9.2). On peut dire que l'échafaudage de ces structures complexes (que l'on a pu comparer, pour leur aspect hétéroclite, au Château de Blois) ne souffre pas d'une *absence*, mais d'un *excès* de sens, qui tourne parfois à l'entropie. Il faut également ajouter, pour être complet, que leur finalité échappe grandement à la plupart des usagers, et que leurs grandes lignes gagneraient à être élaguées et plus sobrement dégagées, ce qui en permettrait une meilleure utilisation.

2.3. Exemples de rapports oral/écrit

Les rapports entre LPH et LGR sont, bien entendu, en constante évolution, et dans les deux sens, ce qui modifie à la fois la *valeur* des pièces du jeu et le système même des *relations* entre les unités. Nous en donnerons quelques exemples:

Sur le plan des phonogrammes, le phonème de *l* mouillé, noté *ill*, a rejoint yod, noté par *i, ï, y* (XIX[e] s.). Les oppositions de *timbre* et de *durée* des voyelles sont, même dans le Nord de la France, en voie d'extinction, entraînant par là la disparition de distinctions grammaticales et lexicales importantes comme les alternances (audibles encore dans certaines provinces) entre masculin et féminin, singulier et pluriel (*ami* et *amie*, *soldat* et *soldats* ne sont plus distingués), mots à voyelle longue et mots à voyelle brève (cf. plus loin). Pour les voyelles nasales, *en* et *an*, et à présent, pour une bonne partie de la France, *in* et *un*, sont devenus indiscernables. Inversement, alors que dans les cas précédents des notations pertinentes phonologiques se réduisent à des variantes allographiques, l'influence de l'orthographe joue dans l'autre sens, non seulement sur les lettres finales muettes (prononcées de plus en plus, dans les monosyllabes en particulier, et devenant par là phonogrammiques, *cric*, *croc*, *but*, *mœurs*, etc.), mais sur les graphèmes eux-mêmes, surtout les digrammes, ex.

[gu-g]	arguer
[kw-k]	quanta
[ku-k]	quintette, quinquagénaire
[il-j]	scintiller, pupille
[k-ʃ]	psychique, bronchique
[s-z]	désuet, transi
[y-ui]	gruyère, tuyau, etc.

Autre exemple: aujourd'hui, c'est la notation graphique de l'accent circonflexe qui, dans un langage soigné, peut entraîner une modification de durée ou de timbre des voyelles, l'accent devenant ainsi la marque d'une opposition sémantique pour des quasi-homophones comme *pâte* et *patte*, *mettre* et *maître*, *hôte* et *hotte*, *côte* et *cote*, alors qu'il était, encore avant-guerre, senti comme phonologique sur la plupart des voyelles. Beaucoup de ces phénomènes, comme on le voit, sont relativement récents.

2.4. Grammaire orale, grammaire écrite

C'est J. Dubois (1965) qui le premier a présenté une vue comparative et parallèle des marques orales et écrites de la grammaire française, pour le nom, le verbe, les marques de liaison, etc. Cette première tentative mériterait d'être reprise plus systématiquement (cf. Catach 1980, 2[e] partie, chap. 8). Nous prendrons ici l'exemple des marques du *genre*.

Contrairement aux apparences, l'adjectif français est à l'oral en train de suivre depuis longtemps les traces de son collègue anglais, avec 67% de cas invariables en genre (42% à l'écrit, cf. Séguin 1973, 52–74). Cette invariabilité orale s'oppose, dans les cas variables, à une incroyable variété: dans les cas d'*adjonction* au féminin (*-eux/-euse*, *-ant/-ante*, *-as/-asse*, etc.) 5000 adjectifs se partagent 78 types de finales différentes; en cas de *substitution* (*veuf/veuve*, *sec/sèche*, etc.) 11 à 12 types différents. À l'écrit, en revanche, c'est le *e* final qui, en première approche, semble unifier les marques du féminin, à 95% en cas de finale vocalique nue (*amie*, *émue*, *aimée*). Mais à y regarder de près, on constate que le masculin est également marqué, dans toute une série de cas: ou bien la consonne est prononcée (*sec*, *mat*, *brut*) ou elle est muette (*lent*, *bas*, *vieux*). Dans les deux séries, l'indice de la *consonne au masculin* est plus sûr que celui du *e* au féminin (que l'on songe aux 42% d'adjectifs épicènes terminés par *e*, type *magnifique*). Les différents

types de marques, consonantiques et vocaliques, orales et écrites, sont complémentaires:

1) *Cas de substitution*: consonne *orale* nue au masc., suivie de *e* diacritique au fém. (*sec, sèche*);

2) *Cas d'adjonction*: cons. *muette* au masc., orale suivie de *e* diacritique au fém. (*lent, lente*);

3) *Dans les deux cas*: cons. au masc. et au fém.;

4) *En cas d'absence de cons. au masc. et au fém.*: *e* morphologique, véritable marque de genre, au fém. (*aimé, ée*).

Une approche comparative de ce type, accordant aux marques écrites la place qui est la leur en français (ce qui n'empêche ni de hiérarchiser l'information qu'elles apportent dans les différents cas, ni de procéder après analyse à telle ou telle rectification jugée utile) apporterait une vue plus exacte et plus complète de la grammaire du français, et, dans bien des cas, comme on le voit, simplificatrice.

3. *Graphétique: paraécritures et écritures*

Les *systèmes de renfort* (codes restreints, systèmes numériques, signaux et signes figuratifs ou abstraits, caractères spéciaux) ne sont pas, en français, fondamentalement différents de ce qu'ils sont dans les autres langues, et nous n'aurons pas à y revenir (→ 26). En revanche, à la limite de la *mise en page* (MEP) et des systèmes «glottographiques» proprement dits, chaque pays a ses propres habitudes de répartition des *blancs*, d'utilisation des *coupures de mots*, des *majuscules*, des *signes auxiliaires*, et, bien entendu, de la *ponctuation*. Par exemple, le système de *divisions syllabiques* en fin de lignes est très informatif pour l'analyse des écritures: en français, contrairement à ce qui se passe en anglais, les coupes syllabiques sont en très grande majorité de type *cénémique*, c'est-à-dire fondées sur quelques règles phonologiques simples (*cer/ner, é/lé/phant*). Cependant ces règles phonologiques sont assorties de diverses contraintes *phonogrammiques*: respect des *graphèmes* dans certains cas (*x, y* intervocalique), des *finales muettes* (*e* caduc), etc.

La plupart des dispositifs graphiques des manuscrits sont passés en France aux imprimés, avec un enrichissement constant. La fabrication en masse des livres a sans cesse élevé le niveau d'exigence de *clarté visuelle*, indissociable du *sens* linguistique. Le 1er traité de ponctuation imprimé (J. Heynlin 1471, cf. Catach 1977–1979, vol. 1) précise déjà l'objectif essentiel visé par les différents procédés «idéographiques» qui accompagnent le texte alphabétique: «écarter l'équivoque». Quant à la ponctuation, elle doit «permettre au lecteur de reprendre son souffle». Au XVIIIe s., N. Beauzée (1767) reste fidèle à une longue tradition de scrupule extrême dans l'emploi de ces ponctuations graphiques, et leur attribue trois fonctions essentielles, dont d'ailleurs selon lui il ne faut pas abuser: – marquer les *pauses* dans la lecture (qui se fait à l'époque à haute voix); – distinguer les «*sens* partiels»; – *hiérarchiser* les «degrés de subordination» des éléments du discours (cf. Lorenceau 1977, 127–151).

3.1. *L'orthotypographie*

Les trois fonctions reconnues par Beauzée à la ponctuation (intonative, sémantique et syntaxique) pourraient fort bien servir à classer aussi les fonctions de l'ensemble de ces indicateurs typographiques que nous appelons «orthotypographie» (Catach 1968, 11–12).

1) Ainsi, la répartition des *blancs*, marges, titres, paragraphes, interlignes, alinéas, séparateurs de mots, peut être comparée aux pauses de l'oral: ces *pauses visuelles* entourent le texte de «silences», permettant de les mettre en valeur, d'en mesurer la portée et la place relative dans la signification; 2) les *titres* et sous-titres, subdivisions, numérotations, rappels, légendes, gloses, notes, sans compter cette architecture plus large qui parcourt l'ensemble d'un livre sous forme de titres courants, têtes de chapitres, manchettes, index, table des matières, etc., perfectionnent la «lisibilité» et par là ordonnent les «sens partiels» et hiérarchisent la syntaxe de l'ensemble du discours; 3) enfin, aux macro-unités qui concernent la *page* et le *livre* s'opposent les micro-unités qui pénètrent étroitement le texte alphabétique, *opposition des caractères* typographiques, divisions en fin de ligne, justification, emploi des majuscules, des abréviations, etc. Ces trois niveaux d'unités, page, livre et lignes courantes, se complètent et complètent le texte alphabétique en permettant de le resserrer considérablement: pensons aux titres de la «une» des journaux, qui non seulement offrent en bloc au lecteur une quantité considérable d'informations, mais concrétisent, annoncent et soutiennent l'ensemble de l'architecture du journal. Tous ces éléments (ou «scripturation», comprise comme «ensemble des procédés scripturaux»; cf. Laufer 1980, 80–87), à la limite de la parole et de l'image, du domaine de l'artiste, du typographe et du message linguistique proprement dit, mériteraient d'être mieux étudiés, au sein de ce que R. Laufer appelle une «théorie scripturale».

3.2. *Titres, notes, références*

Nous donnerons ici deux exemples des habitudes françaises d'orthotypographie, concernant les *titres* et l'usage des *majuscules*. La disposition des titres, notes et références diffère beaucoup suivant les pays et, en France même, souffre d'une absence grave de normalisation. Nous nous référerons succinctement sur ce point à l'exposé d'A. Husson (1982, 31–39).

A. Husson classe les titres en français suivant deux critères: présence ou absence d'un *article défini* initial; présence ou absence d'un *verbe conjugué* à un mode personnel. Dans le 1er cas, la majuscule se met au premier nom (ex. *le Lys dans la vallée*), et aussi éventuellement à l'adjectif ou à l'adverbe qui précèdent (le *Troisième Homme*). Si le titre est double, les deux éléments suivent les mêmes normes: *le Vieux Chat et la jeune Souris* (minuscule au 2e adjectif, s'il précède le nom), mais la

Musique et la Vie intérieure (le nom précède l'adjectif); dans le 2e cas, si le titre comporte un verbe conjugué, c'est l'article (ou le premier mot, quel qu'il soit) qui prend la majuscule (*Autant en emporte le vent, Émile ou De l'éducation*; cf. aussi Aslanoff 1986, 91–93). On pourrait souhaiter sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, une simplification, en mettant, comme le conseillent M.-L. Dufour (1971, 10–11) et Aslanoff (1986), pour tous les titres une majuscule au 1er mot, quel qu'il soit, ainsi qu'aux noms propres. C'est déjà l'usage dans d'autres pays (en russe par ex.) et en France même dans beaucoup de cas.

Les titres en langue étrangère, les adjectifs de nationalité, les noms de langue, l'accord des titres pris dans des phrases (ex. «le 1er acte du *Misanthrope*», mais «j'ai lu *les Ames mortes*», avec article en italique dans le 2e cas; «*Salammbô* est *édité(e)* en bande dessinée», etc.) posent aussi un grand nombre de problèmes aux éditeurs, aux auteurs et aux traducteurs.

La présentation des *références bibliographiques* fait l'objet d'ouvrages fondamentaux (cf. Pelletier 1977, dans Aslanoff 1986, 99–106), qui s'épuisent à décrire les usages divers et à proposer certaines normalisations.

Les Bibliographies les plus courantes se contentent en général, comme unique séparateur, de la virgule. L'usage des deux-points entre le nom de la ville et l'éditeur, recommandé par les normes internationales, rencontre de la résistance (ex. Paris: Flammarion ...). Le titre de l'ouvrage est en italique, celui d'un article en général entre guillemets, suivi de *in* ou *dans* en cas de contribution à un ouvrage collectif (ex. «Les Baltes et les Slaves», in: *Histoire des religions* ...). Nous ne pouvons aborder ici les problèmes fort épineux posés par la disposition des notes et appareils de référence (cf. Dufour 1971, qui constitue l'une des meilleures contributions à toutes ces questions).

3.3. Les majuscules

Nous ne traitons pas ici de la majuscule de phrase (cf. 4.2.). La *majuscule de mot* (signe de mise en valeur et de classification grammaticale et sémantique des termes, et aussi signe d'expressivité, de révérence, etc.) a suivi en France une évolution assez différente de celle d'autres langues écrites européennes, comme l'anglais, l'allemand, ou même l'italien ou l'espagnol.

La majuscule a joué à une certaine époque, dans les manuscrits, le même rôle de *séparateur* des mots que le *blanc* (qui a lui-même remplacé le *point*, utilisé sur les épigraphes latines). L'écriture onciale (Ve s.) l'utilisait comme variante calligraphique de début de mots, ceux-ci n'étant que rarement séparés les uns des autres en écriture courante. Au Moyen-âge et jusqu'à la fin de l'Ancien régime, l'usage des majuscules pour marquer «tous les mots importants du texte» ne cesse de diminuer. Cette diminution (due à des causes diverses, amélioration de la lisibilité, transformation des usages et des contenus, normalisation) tend à restreindre la majuscule «aux noms de dignité et de charge ... des lieux célèbres ... des noms des assemblées et compagnies ...» (Mézeray 1673, in: Beaulieux 1951, 262). Cependant, la mention de «tous les mots importants du texte» ne disparaîtra qu'au milieu du XVIIIe s. En 1775 encore, Le Roy (cf. Husson 1977, 157–158) recommande de mettre la majuscule à l'adjectif dérivé ou associé au nom propre: *la chaussure Romaine*, usage rejeté seulement à la fin du siècle, mais maintenu jusqu'à nos jours dans certains cas, ex.: l'*Arabie Heureuse*, l'*Asie Mineure*, le *Prince Noir*. Il faut noter cependant la tendance constante, en France, à utiliser le moins de capitales possible, ce qui a abouti à la Libération à son exclusion dans certains cas même des noms propres. Ainsi, étudiant les préfaces des huit éditions du Dictionnaire de l'Académie, A. Husson (1977, cf. graphique p. 152) note «une chute brutale de 1694 à 1762, une sensible remontée en 1798, puis une nouvelle chute d'emploi en 1835 ... et la chute continuera, insensiblement, jusqu'en 1932». L'usage tend aujourd'hui à ne mettre la majuscule qu'au 1er terme plein d'un syntagme, quel qu'il soit, ex. *Société nationale des chemins de fer français*; à l'adjectif lorsqu'il a valeur du substantif (la *mer Rouge*) et aux titres (les *Trois Mousquetaires*). La mode, l'appartenance sociale, le respect, l'expressivité jouent un grand rôle dans l'emploi ou le non-emploi des majuscules, tout spécialement dans les écritures officielles ou religieuses, en poésie et dans le domaine de la publicité.

4. La ponctuation

La ponctuation française n'a pas, comme celle de l'allemand ou du russe, un caractère de norme rigoureuse. Plusieurs raisons à cela, dont la principale est le rôle qui lui est attribué en français: la ponctuation y apparaît essentiellement en cas de *rupture* des schémas syntaxiques traditionnels.

4.1. Organisation syntaxique

L. Védénina (1980, 60–66) analyse fort bien trois de ses fonctions essentielles: *syntaxique*, *communicative* et *sémantique*.

Contrairement aux apparences, la ponctuation n'est pas seulement, comme les blancs, un *soutien* ou un *double* des démarcations orales: comme presque tous les procédés orthotypographiques, sa 1ère caractéristique est de n'apparaître que pour «écarter l'équivoque» (cf. 3.). Elle apporte un *complément* d'information, qui est rarement une redondance. Quand apparaît-elle? Non seulement pour *renforcer l'ordre* des mots (jonction, disjonction, inclusion, exclusion) mais surtout pour *hiérarchiser* les plans du discours, ex.:

1) jonction: *Femmes, enfants, vieillards* ...
2) disjonction: *les femmes, pas les enfants* ...
3) inclusion: *Les femmes et les enfants qui ont froid* ...
4) exclusion: *Notre Père qui êtes aux cieux, virgule, restez-y* (J. Prévert)
5) hiérarchisation: *C'est vrai, dit-il.*

C'est surtout cette dernière caractéristique qui semble essentielle à Védénina, et qui, en fait, constitue le lieu géométrique entre les trois types fondamentaux des fonctions de la ponctuation, *syntaxiques*, *pausales* et

sémantiques. En effet, les signes hiérarchisateurs et actualisateurs apparaissent lorsque «les membres des groupes syntaxiques tendent, dans la parole, à échapper à la discipline positionnelle et à occuper la position qui correspond le mieux à leur charge communicative» (Védénina 1980, 60–66): en cas de parataxe, d'ellipse, de rejet du syntagme en tête ou en queue, de changement de ton ou de personnage, de «jeu de scène», etc., ex.:

Le matin: composition française.
Après, la guerre.
Hélas! Nos nuits ...

4.2. Correspondance avec l'oral

La correspondance avec l'oral a été, jusqu'au XX[e] s., la principale tâche dévolue à la ponctuation (lecture à haute voix).

«Besoin de respirer» (Beauzée 1767); ... pour «reprendre haleine» (Restaut 1732); ... «Pauses, mélodie ...» (J. Damourette 1939, 9); «Intonation, accent d'insistance, rythme, pause ou tout autre trait prosodique ...» (Quirk et al. 1972, cf. pour ces citations I. Barko 1977, 68–69). Barko, analysant de façon rigoureuse la ponctuation personnelle de Racine, n'y trouve pratiquement que le point (57,7%) et la virgule (41,5%); il constate qu'alors que le point en fin de proposition (renforcé par la *majuscule de phrase*) est utilisé à peu près comme aujourd'hui, bien que beaucoup plus sobrement, la virgule, elle-même rare, et jamais systématique, remplit *toutes* les fonctions des signes courants actuels, se suffisant à elle-même, puisque dévolue quasi-exclusivement à la reprise du souffle. C'est au milieu du XIX[e] s. (P. Larousse, cf. Lorenceau 1980, 52–53) que les grammairiens, et plus encore les imprimeurs, fixent les règles complexes et soi-disant «logiques» actuelles, en y rajoutant sans cesse, tant et si bien qu'ils en ont abondamment pourvu même les textes littéraires classiques, Racine compris. «Notre système moderne est abstrait», dit J. Mourot, il isole dans l'écriture des segments que la parole relie, et réunit des éléments que souvent elle sépare (dans Barko 1977, 64). A. Lorenceau cite une seule phrase d'un écrivain de 1928, qui contient 22 virgules, 2 points-virgules, 2 deux-points, 1 tiret et un point final, en dix lignes (1980, 51). Cependant, les écrivains d'aujourd'hui, comme le montre une enquête importante (Lorenceau 1980, 88–97) tiennent à une ponctuation expressive et personnelle, n'ont pas cessé d'exploiter l'aspect oral des signes, et refusent ce qu'ils appellent parfois un «système répressif» (ib., 95).

4.3. Supplément sémantique

Les signes de ponctuation constituent à la fois les plus *oraux* mais aussi les plus purement *sémantiques* des signes (*plérèmes*). C'est pourquoi il est particulièrement important de les analyser sur ce plan comme ils le méritent.

Empruntant à la fois aux théories génératives et aux théories de l'énonciation, Védénina (citant F. Daneš, *Travaux linguistiques de Prague* 1966) distingue trois plans du discours où joue la ponctuation: 1) en tant que structure sémantique (dite profonde) ou organisation des unités de sens qui sont les monèmes; 2) «en tant qu'énonciation, ou organisation des unités psychiques qui sont le *thème* et le *propos* ...»; 3) «en tant que proposition, ou ensemble des unités linguistiques que, au niveau de la syntaxe, constituent les mots» (1980, 60). Dépendante du souffle, de l'expression et même des gestes de l'auteur (cf. 1980, 97), elle est également en France une expression du *style*, et par conséquent ne peut être entièrement réduite à des règles: ponctuer le texte d'un autre, remarque J. Varloot, c'est en faire «un commentaire personnel [...], une exégèse, et si le langage est déjà par lui-même un choix par rapport à la pensée, la façon de l'écrire et surtout peut-être de le ponctuer est un choix au second degré, en quelque sorte ce que les linguistes appellent un surcodage» (1980, 14). Nous en donnerons deux exemples: 1) la contre-règle, parfois si informative, qui consiste, malgré la norme, à introduire une virgule avant *et*, ex.: *Depuis qu'il y a des hommes, et qui pensent* ...; 2) la polémique toujours vive en France au sujet de la fausse opposition entre relative déterminative et relative explicative (cf. Fuchs 1987). Bien que la pression des normes soit forte, la ponctuation jouit encore en France, pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, d'une certaine liberté.

5. Le système graphique du français: options générales

5.1. Comment un graphe devient-il graphème?

De toute évidence, les graphèmes du français ne se présentent pas tous sur le même plan, et n'ont pas tous la même valeur. Pour les classer, la prise en compte de leur seule apparence matérielle ne peut suffire. L'observation distributionnelle de leurs relations entre eux (relations *unilatérales*, cf. 1.3.) ne permet pas non plus d'effectuer un véritable classement linguistique: pour cela, il faut non seulement enregistrer *où* et *combien de fois* ils apparaissent, mais *pourquoi*: seul, un classement *fonctionnel*, probabiliste, prenant en compte les liens paradigmatiques qui les unissent à tel ou tel sous-système de la langue (relations *bilatérales*) rendra compte de leur nature réelle et permettront d'en construire une description efficace.

Unités orales et unités écrites tissent entre elles des liens que W. Haas (1983, 15–29) appelle «niveaux de dérivation», ou de «translation glottographique»: il ne s'agit pas, pour nos types de langue, d'une translation terme à terme ("one-to-one") mais multiple ("many-many"), c'est-à-dire tantôt polygraphique, tantôt polyphonique, tantôt polysémique, tantôt les deux ou les trois à la fois. Pour parvenir à y voir clair, il faut, dit Haas: «1) identifier les items à assortir et 2) établir les conditions contextuelles de cette union» (ib., 19). Cependant, et contrairement à Haas, nous établirons certes l'assortiment au «niveau le plus bas de découpage», mais «le plus haut de fonction» (cf. Catach 1985, 63 et → 27, 6.2.). À l'oral, le [a] de *papa* sera analysé comme phonème (signifiant, 2[e] articulation) mais celui de (il) *a*

comme morphème (signe, 1ère articulation). À l'écrit, c'est par *différence* qu'apparaîtront les plérèmes: pour une écriture comme celle du français, on procédera au tri majoritaire des *phonogrammes* (cénèmes, ou signes correspondant aux phonèmes, classés et hiérarchisés en premier lieu, graphèmes à plein titre, graphèmes de position, etc., cf. 5. pour l'analyse du mot *temps*), puis, au cas où les fonctions du graphème *outrepassent* celles de simple notation du phonème, ou présentent un contenu fonctionnel ou sémantique intrinsèque (graphèmes muets par ex.), on passera aux «niveaux de translation» les plus profonds (*morphogrammes* et *logogrammes*; → 27, 5.4. et 5.5.). C'est pourquoi il faut parler d'un *plurisystème* du français.

5.2. Croisements et polyvalence des niveaux de translation

Parfois, les choses sont claires: dans *papa*, par ex., l'orthographe du français présente un niveau non équivoque de correspondances phonogrammiques terme à terme.

De même, le *t* ou le *s* de *enfants*, malgré leur apparence matérielle de lettres de l'alphabet, seront aisément reconnus, le 1er comme *morphogramme lexical* (marque sémantique dérivative reliant *enfant* à *enfanter*, *enfantillage*), le 2e comme *morphogramme grammatical* (marque grammaticale notant le nombre). De même encore, le *logogramme* peut apparaître en français sous sa forme «pure», ce qui arrive lorsqu'il se réduit à un seul *phonème*: *a*/*à*, *ou*/*où*, *et*/*est*, etc., ce qui est loin d'être rare, les oppositions graphiques ne pouvant être ici que distinctives. En revanche, dans beaucoup de cas, nous aurons à faire à des croisements de niveaux, à une véritable *polyvalence*: ainsi, comment analyser le mot *temps*? On peut certes se contenter d'y voir un simple rappel des lettres latines d'origine. Mais d'autres analyses sont possibles: en *phonogrammes* (*t*, *em*, le *m* étant *graphème de position* devant un *p* même muet); le *p* rappelle *temporel*, *température* (*morphogramme lexical*); le *s* est parfois prononcé en *liaison* (de *temps à autre*, de *temps en temps*). De plus, *temps* s'oppose à *tant*, *taon*, *tend*, *tan*, et aussi, indirectement, à *t'en*, etc. (*logogrammes*).

En réalité, non seulement le signe graphique, comme le signe phonique, peut et *doit* être analysé à plusieurs niveaux, mais ces niveaux ne sont aucunement identiques dans l'un et dans l'autre cas. Si l'on appelle A le niveau phonologique, B le niveau fonctionnel et C le niveau sémantique, on peut avoir (LPH langue phonémique, LGR langue graphémique):

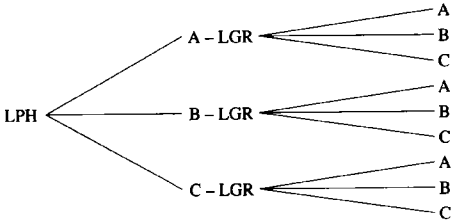

soit neuf possibilités à l'écrit contre trois à l'oral. Ainsi, à l'oral, le phonème [ɛ] est seulement de niveau A dans *père*, mais de niveaux A et B dans *j'irais*/*j'irai*, et de niveaux A.B.C dans (il) *est*/*et*; ce que les graphèmes correspondants sont également à l'écrit. En revanche, comme le remarque Haas (1983, 17), le *s* de *books* est, à l'oral, à la fois prononcé et signe grammatical (niveaux A et B), mais correspond à l'écrit à un simple phonogramme (niveau A); de même, dans (nous) *chanterions*, *i* et *on* sont à l'oral prononcés et signes grammaticaux (A et B), mais seulement phonogrammes à l'écrit (A), tandis que le *s* final est, lui, à l'écrit seulement morphogramme muet (B). D'où la différence d'analyse graphique qu'il y aura entre des mots comme *été* (niveau A), *étais* (A et B), ou *et* (logogramme, A et C), *&* (idéogramme, A et C) et *est* (A.B.C). Donnons encore un exemple des possibilités d'analyse de la théorie de la polyvalence: dans (il) *met*, comment analyser le *t* final? S'agit-il du *t* de (il) *voit* (niveau B) ou du *t* de *mettre* (morphogramme lexical, niveau C)? Le rapprochement avec tu *mets*, ou tu *romps*, tu *prends*, etc., où le *t* (le *p*, le *d*) sont maintenus devant *s*, prouve qu'il s'agit de la 2e hypothèse: le niveau C a «absorbé» le niveau B, ce qui est souvent le cas.

6. Les phonogrammes: graphèmes et archigraphèmes

6.1. Le graphème

Le graphème est «la plus petite unité distinctive et/ou significative de la chaîne écrite, composée d'une lettre, d'un groupe de lettres (digramme, trigramme ...), d'une lettre accentuée ou pourvue d'un signe auxiliaire, ayant une référence phonique et/ou sémique dans la chaîne parlée, ex.: *p*, *ou*, *r*, *ch*, *a*, *ss*, *e*, *r*, dans *pourchasser*» (Catach 1980, 16).

Une fois écarté l'obstacle des illusions alphabétiques, le découpage des unités graphiques doit se faire indépendamment du nombre de lettres, de signes auxiliaires et d'accents associés éventuellement au segment appelé *graphème*. Une première approche uni- et bilatérale de type *normographémique* (→ 27, 5.1.), c'est-à-dire prenant en compte à la fois les unités fonctionnelles et les autres (graphies historiques, étymologiques, emprunts, etc.) doit bien entendu se fonder sur une norme phonique: nous partirons d'un *système phonique minimal* de 7 voyelles orales, avec trois variantes positionnelles en syllabe fermée ([e/ɛ, o/ɔ, ø/œ]), et le *e* caduc; trois à quatre voyelles nasales (si l'on ne confond pas *in* et *un*); 3 semi-voyelles; 17 à 18 consonnes (si l'on y inclut le *ng* de *parking*); soit un système minimal de *31 phonèmes* (cf. Catach 1980, 37). Quant aux graphèmes correspondants, si l'on prend en compte à la fois la translation phonogrammique et les «conditions contextuelles de cette union» (Haas 1983, 19), on aboutit à un recensement large de 133 unités différentes (sondage réalisé en 1972 sur deux corpus de 3346 et 3724 mots, en tout près de 40000 graphèmes, cf. Catach 1978, 62–65). Une approche de *graphémique fonctionnelle* permet de ramener ce recensement à 70 unités, puis à 45. Ce tri se fait suivant 4 critères: 1) la fréquence; 2) le degré de cohésion, de stabilité, d'autonomie; 3) le degré de rap-

port direct avec le phonème; 4) le degré de rentabilité ou de créativité linguistiques (Catach 1980, 30–31). Ces 45 graphèmes, dits *graphèmes de base*, forment la zone centrale la plus dense et la plus productive des phonogrammes, que l'on peut aisément ramener aux 33 archigraphèmes, ou *système graphique standard*.

6.2. *L'archigraphème*

L'analyse statistique ainsi conduite, suivant des critères à la fois quantitatifs et qualitatifs, a donc permis non seulement de séparer les graphèmes principaux des graphèmes secondaires et des «sous-graphèmes» (qui n'apparaissent que dans les noms propres, les logogrammes ou mots caractéristiques isolés, et aussi ne répondent à aucune analyse fonctionnelle synchronique), mais d'aboutir à la notion d'*archigraphème*.

«Les signes (parole, écriture, pictographie, geste), disait G. Guillaume, moyen d'extériorisation de la langue, apportent à une première construction exclusivement mentale, aphysique, de celle-ci, une seconde construction, physique, à la première ajustée» (1964, 28). La notion de graphème, comme celle de phonème, requiert déjà, comme nous l'avons vu, un certain degré d'abstraction. Mais elle ne devient *classe* qu'à travers la notion d'*archigraphème*. En français, le grand nombre de variantes correspondant au même phonème ou au même archiphonème nécessite des regroupements. L'archigraphème constitue l'*entité graphémique* permettant ces regroupements. Il est, comme le dit Jakobson pour l'archiphonème (cf. Catach 1984, 21) le représentant «d'un ou plusieurs couples de variantes phonologiquement» (TCLP 2, 1929). Cet archigraphème est donc en opposition pertinente avec les autres ensembles similaires, et son secteur comporte un certain nombre d'unités correspondant au même phonème ou au même archiphonème, ex.: O pour *o, ô, au, eau*, etc. «Cet ensemble peut ne contenir qu'un élément (ex. GN représentant *gn*). S'ajoutent en français trois «idiotismes graphiques»: X, OI, OIN, correspondant chacun à deux phonèmes. L'archigraphème est noté par la majuscule (O)» (Catach 1980, 17). Les 33 archigraphèmes du français sont les suivants:

A	E	I	O	U	EU	OU
AN		IN	ON	UN		
		ILL				
		Y				
			OI			
			OIN			

P.B – T.D – C.G – F.V – S.Z – X – CH.J – L.R – M.N – GN

Les trente-trois archigraphèmes du français

Quels sont les rapports entre les notions d'*archiphonème* et d'*archigraphème*? Parmi les nombreuses définitions de l'archiphonème, comme d'ailleurs de l'*archilexème*, etc., ce n'est pas le concept de *neutralisation* (ou *intersection* entre deux ou plusieurs unités), mais celui de *représentant d'une classe* qui les réunit (cf. Catach 1984, et → 27, 5.2.).

Comme le mot *siège* représentant *pouf, tabouret, chaise, fauteuil*, etc., l'archigraphème est: 1) le *moins marqué* de la série qu'il représente; 2) *susceptible de réalisation* (il est choisi parmi les membres du groupe); 3) enfin et surtout, il correspond, entre les graphèmes de sa classe, à celui qui répond le mieux aux *quatre critères de tri* que nous avons posés. On peut se représenter cette hiérarchisation de la façon suivante:

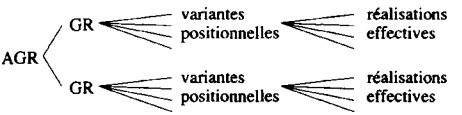

En fait, la structure des phonogrammes du français, apparemment si complexe, ne tient si solidement que grâce à l'extraordinaire *cohésion* et *fréquence* du noyau des archigraphèmes et des graphèmes de base.

Les unités choisies comme représentants des 33 secteurs archigraphémiques (chiffre qui rappelle à peu de choses près, de façon frappante, celui des 31 phonèmes ou archiphonèmes, bien que les unités ne se correspondent pas toujours) apparaissent avec les fréquences indicatives suivantes (sondages effectués sur 40000 graphèmes, cf. Catach 1978):

A	92	% des transcriptions de [A];
E	69	% des transcriptions de [E];
I	98	% des transcriptions de [i];
O	75	% des transcriptions de [O];
U	100	% des transcriptions de [y];
EU	93	% des transcriptions de [Œ];
OU	98	% des transcriptions de [u];
ON	92,8%	des transcriptions de [õ];
UN	97	% des transcriptions de [œ̃], etc.

Si, d'autre part, comme il se doit dans une description phonologique, on considère non plus les unités «à plat» mais des «couples» de graphèmes, on obtient parmi les unités de base une aussi forte concentration, ex. (chiffres approximatifs):

AGR C	c + qu	98%	(*cahier, créer, quitter*);
AGR G	g + gu	100%	(*gare, griller, gui, gué*);
AGR S	s + ss	69%	(*sac, sas, assis*);
AGR E [e]	e + é	99%	(*effacer, bonté, été*);

Bien entendu, les points faibles du système apparaissent également: ainsi, aucune des variantes de l'AGR J n'est majoritaire: *j* 49%/*g + ge* 51% (*gifle, mangea, jeu*); pour Y, ILL, pour des raisons d'évolution historique, la première variante est majoritaire à l'intervocalique, la deuxième à la finale; pour S, nous trouvons *c + ç* (26%) à côté de *s + ss*; pour E ([ɛ]), le graphème *ai* apparaît auprès de *è* (6%) avec une fréquence de 30% environ; pour O, *au* compte 21%. Mais la plus embarrassante rivalité est celle de *an* et *en* (44 et 47%). Ici, comme dans les cas précédents, de toute évidence d'autres «niveaux de translation» interviennent (Catach 1978, 62–63).

6.3. *Asymétries, lois de position*

L'analyse structurale et distributionnelle classique permet déjà de classer les graphèmes d'après le nombre de *graphes* qui les composent.

Ainsi, en français, V. Hořejši (1972, 10–11) distinguait, sur le seul plan unilatéral, 43 unités formées d'une seule *lettre* (simple ou accentuée), 66 formées de deux lettres (parfois accentuées), 2 formées de trois lettres (*aon, ill,* mais curieusement il ne mentionnait ni *eau, ain, ein,* ni *aou, aen, cqu, sch,* etc.). V. Gak (1985, 22–26), associant plus systématiquement le *graphème* et le *phonème*, a mieux opéré le découpage et eu le premier l'immense mérite d'établir la reconnaissance de l'unité graphémique à l'*intersection* des deux coordonnées *unilatérale* et *bilatérale*. De plus, il a montré admirablement les chevauchements et empiètements qui se produisent entre les différents *secteurs archigraphémiques*, et gênent ainsi considérablement l'information, ex. (1985, 130):

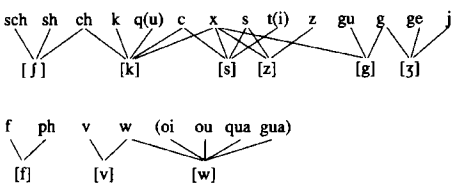

Ainsi *ch* note *cheval* et *choléra*, *c* note *cahier* et *ceci*, *x* *taxi* et *examen*, *t tas* et *nation*, etc. On ne peut, par conséquent, isoler la valeur d'une unité sans prendre en compte les *lois de position* du *graphème* (→ 27, 5.3.).

Certaines de ces lois sont simples et dépendent du contexte le plus proche: *ss*, par ex., note très régulièrement [s] à l'intervocalique (*assis*). D'autres, comme celles d'*x* ou *t*, font intervenir également la position *dans le mot*, ex.:

– à l'initiale:	(h)*ex-*, (in)*ex-*	*hexagone*	
		exact	*x* [gz]
		inexact	
– à la finale:	-t(i)*on*	*nation*	
	el	*essentiel*	*t* [s]
	eux	*contentieux*,	etc.

6.4. Règles de transcription

Si l'on peut considérer dans un premier temps les unités d'un *secteur archigraphémique* comme un simple inventaire d'*allographes*, on s'aperçoit rapidement qu'une telle approche mérite d'être ordonnée et hiérarchisée.

Prenons le secteur de l'archigraphème IN. Une fois écartés les chevauchements (*en*, par ex., se retrouvera sous quatre archigraphèmes, dans *chien*, AGR IN, *argent*, AGR AN, ils *ouvrent*, AGR EU, *spécimen*, AGR E), nous nous trouvons devant un grand nombre de graphèmes *réalisés*: *in, im, ain, aim, ein, en, yn, ym*, etc. Un certain nombre d'opérations sont alors nécessaires: 1) *Règle n° 1*: on peut aisément regrouper les couples *in*/*im*, *ain*/*aim*, *yn*/*ym* (*n* devient *m* devant *m, b, p*). De même, on resserrera l'ensemble de la description du système en présentant les voyelles ouvertes sous les voyelles fermées, les consonnes sonores sous les sourdes, etc. (cf. tableau des 45 graphèmes dans Catach 1978, 120–121); 2) *Règle n° 2*: *en*, en tant qu'unité du secteur archigraphémique IN, n'apparaît pour la plus grande majorité des cas que dans les finales *-ien*, *-éen*, *-yen* (*chien, lycéen, moyen*). Cet *i* qui précède devient ainsi une condition qui précise l'usage de *en* sous l'AGR IN, apparemment aberrante; 3) *Règle n° 3*: sur le plan des alternances, apparaît l'association *-ien, ienne, -éen, éenne, -yen, yenne* (*chien, chienne, lycéen, lycéenne, moyen, moyenne*). Les masculins présentent donc un *e* qui se retrouvera sous sa valeur de base au féminin (alternance IN/E de type morphogrammique, qui «absorbe», à un niveau supérieur, la correspondance phonogrammique attendue), d'où les deux règles:

– IN > *en* dans *-ien, -éen, -yen*,
– IN/E > *en*/*e* dans *-ien*/*-ienne, -éen*/*-éenne, -yen*/*-yenne*.

4) *Règle n° 4*: *-aim* n'apparaît pas, en réalité, devant *m, p, b*, mais à la finale (*faim*, à rapprocher de *affamer*, cas pratiquement unique). Pour quelle raison une telle exception? Apparemment, le niveau B (fonctionnel) n'est pas essentiel ici, et c'est le niveau C qui est prépondérant. Si *faim* prend un *m*, alors que l'on a *étain*/*étamer*, par ex., c'est que le 1er mot a conservé une graphie caractéristique, et d'ailleurs redondante, que le second a perdue, permettant de le distinguer de ses homophones *fin* et *feint* (de *feindre*, valeur logogrammique). 5) Tout écart ou «surcodage» par rapport à l'AGR mérite ainsi d'être passé au crible. Cependant, *yn* et *ym*, par ex., dans *synthèse* et *symphonie*, ne sont que des reliquats étymologiques, qui prétendent témoigner de l'origine grecque de ces mots, ce qu'une infime minorité d'usagers, qui n'ont d'ailleurs nullement besoin de ce rappel, sont susceptibles d'apprécier. Il s'agit là, de toute évidence, de lettres *hors-système*, en synchronie, susceptibles sans perte outrancière d'information d'être ramenées à la norme phonogrammique.

7. Règles d'alternances (morphonogrammes)

La règle n° 3 ci-dessus (*-ien*/*-ienne*) est une règle que nous appellerons de type *morphonogrammique*: certaines langues, dont le français, connaissent des alternances vocaliques et consonantiques régulières organisatrices des paradigmes, par tout un réseau de marques phoniques et graphiques, qu'il serait nécessaire de mieux mettre en forme (cf. Schane 1968 et Dell 1973).

Ainsi, le *genre* et le *nombre* ont été durant des siècles, après la disparition des désinences finales, marqués par l'allongement des voyelles au féminin ou au pluriel (cf. 2.3.), ex. *ami*/*amie, aimé*/*aimés*; tout le système complémentaire, oral et écrit, de l'*adjectif* et du *nom variable* est fondé sur l'assortiment masc./fém. des consonnes ou des voyelles (2.4.); le verbe oppose de même, à l'oral et à l'écrit, forme courte et forme longue, vocalique et consonantique, souvent renforcées de marques graphiques: *veut*/*veulent*/*vouloir, prend*/*prenne*/*prendre, rompt*/*rompons*/*rompre* (cons.), mais *crée*/*créons*/*créer, joue*/*jouons*/*jouer* (vocal.), etc.; de même, marques grammaticales et lexicales se complètent: *dévoue*/*dévouer*/*dévouement* (vocal.) mais *enfant*/*enfanter*/*enfantillage* (cons.), etc. Les phonogrammes (digrammes et trigrammes surtout) sont eux-mêmes rarement neutres, mais entrent dans des réseaux paradigmatiques parfois très complexes, qui multiplient les liens visuels (cf. aussi → 27, 5.4.): *an*/*a(n)ne* (*paysan, anne*), *ain*/*aine*/*an* (*sain, saine, santé*), *ein*/*é* (*plein, pleine, plénitude*), *au*/*al* (*jour-*

naux/journal, journalier), *el/eau, en/in/e*, etc. Allant plus loin, Gak (1985, 140) rapproche par ex.:

[k]	[s]
arc	arceau
pratique	praticien
plastique	plasticité, etc.

Cependant, ces alternances de «contrôle large» débouchent vite sur l'absence de contrôle (ex. de Gak: bra*s*/bra*ss*er/bracelet, vermi*ss*eau/vermicelle, nourrice/nouri*ss*on, etc.). Règles phonogrammiques et règles d'alternance morphonogrammiques entrent sans cesse en conflit, et les règles de dérivation orale du français sont trop complexes pour entrer dans les moules historiques de l'écrit.

8. Les différents types de morphogrammes

L'existence d'un niveau intermédiaire, situé entre les *cénèmes* (signes-phonèmes, signes-syllabes) et les signes-mots (*logogrammes*) a été de tout temps mal reconnu.

Haas et ses collaborateurs, pourtant tout à fait conscients de l'existence de niveaux de translation multiples, confondent dans une même analyse morphème et mot, sans doute parce que l'anglais n'a pratiquement pas de telles marques morphogrammiques écrites: «Je choisis *mot* plutôt que *lexème* ou *morphème* pour l'écriture logographique, dit E. Pulgram [...], parce qu'un logographème [logogramme] peut représenter l'un ou l'autre ...» (1976, 12). Sampson (1985) fait de même, et préfère parler en ce cas d'écriture *logographique*.

8.1. Morphogrammes grammaticaux

Pourtant (cf. 1.3., 2.1., 2.4., etc., et → 27, 5.5.), le morphème n'est pas le mot: les marques du *mot*, en tant qu'unité linguistique autonome, sont complètes (A–B–C, cf. 5.2.), celles du *morphème* sont souvent incomplètes (essentiellement A et B, segments *non autonomes* et où le niveau proprement *sémantique* peut manquer). Le français possède, quant à lui, tout un jeu de *marques de catégories*, véritables classificateurs (*morphogrammes grammaticaux*, notations minimales de morphèmes), ex.:

- marques de *nature grammaticale*: *un cri* (déverbal) *je crie* (verbe)
- marques de *genre*: *confit, confite/confié, confiée*
- marques de *nombre* et de *liaisons* intermittentes, ex. *Quel(s) livre(s)? Quel(les) tour(s)? avez-vous vu(es)? avez-vous [z] eu(es)?*
- marques *verbales*: je *confis* (*confire*)/je (me) *confie* (*confier*); j'*ai*/que j'*aie* (mode); tu veu*x*/il veu*t* (personne); nous essay*ons*/nous essay*ions* (temps), etc.

Les marques morphogrammiques se situent essentiellement à la finale, et se distinguent en tant que marques *muettes* ou *clignotantes* (liaisons) des morphonogrammes *prononcés*. De plus, il s'agit non d'unités stables, intégrées au radical, mais dépendantes des contraintes syntaxiques, et *ajoutées* au radical. Les trois morphogrammes fondamentaux sont, avec de multiples fonctions: *s* (variantes *x, z*); *e* et *t* (variante *d*).

La richesse de ces classificateurs de catégorie (de niveau B) est l'une des principales caractéristiques du système graphique du français (cf. Catach 1980, chap. 8).

8.2. Morphogrammes lexicaux, morphémogrammes

Les *morphogrammes lexicaux*, qui, comme les précédents, se distinguent par leur caractère *non autonome* (ils sont *dépendants* de l'unité lexicale à laquelle ils sont intégrés), présentent cependant quant à eux à la fois les niveaux A, B et C. Il s'agit de *classificateurs graphiques de sens*: compléments d'information des préfixes, des suffixes, des champs dérivatifs (familles de mots), très comparables en cela aux «clés» du chinois, indices d'appartenance à une série sémantique.

Ce type de marques ne joue plus sur des segments appartenant au domaine de la syntaxe, mais du lexique. Ils sont à l'écrit *intégrés* au radical, tel qu'il apparaît dans le dictionnaire. Ainsi, si nous prenons les formes *petits, enfants, amies, voies*, nous analyserons les lettres finales de la façon suivante:

petit: morph. lexical; *s* morph. grammatical de nombre;
enfant: morph. lexical; *s* morph. grammatical de nombre;
amie: morph. grammatical de genre; *s* de nombre;
voie: morph. lexical; *s* grammatical de nombre, etc.

Certaines marques apparaissent comme des *alternances* et non des identités: *x/s* heureu*x*, -euse; *x/ss* rou*x*, rou*ss*e; *x/c* dou*x*, d*c* (pas de prédictivité, marques dites *indirectes*). En fait, l'information capitale est celle qui oppose dérivation consonantique et dérivation vocalique:

-ai/-ayer (*balai/ayer*), *-on/-onner* (*don/donner*) mais *-ait/-acteur* (*fait/facteur*), *-ant/-anteur* (*pesant/pesanteur*).

Cependant, comme nous l'avons remarqué pour les morphonogrammes, les inconséquences sont nombreuses: *chaos/chaotique, jus/juteux, verglas/verglacé*, etc. Les préfixes (*en-, in-, inter-, trans-, a(d)-, co(l, r, m, n)-, sub-* (*suf-, sup-*) conservent leurs marques spécifiques, par le doublement de la consonne en particulier: *ennui, innover, interrègne*, etc. De même, plus rarement, on a associé la consonne double à certains *suffixes*: *-ette, -elette, -elle*, sont souvent associés à un sens diminutif, ex. *chevrette, demoiselle*, tandis que la pertinence sémantique est pratiquement nulle pour *-olle* et *-ole, -otte* et *-ote*, en concurrence (*pianoter*, mais *vieillotte*).

Un mot des *morphémogrammes*, qui sont non plus des graphèmes au sens habituel d'unités minimales, infrasyllabiques, telles qu'on les conçoit habituellement dans nos écritures alphabétiques, mais des macro-unités écrites (comparables aux caractères chinois), composées d'une ou plusieurs syllabes, comme peuvent l'être à l'oral nos unités pleinement significatives. Le français, essentiellement cénémique, ne s'est pas

engagé très loin dans cette voie. Cependant, lorsqu'il s'agit non pas de lexèmes mais de *parties* de lexèmes à graphies caractéristiques, on peut parler non de logogrammes mais de *morphemogrammes*.

Déjà, dans certains cas, par glissement au niveau supérieur, on peut considérer (→ 27, 6.2.), qu'un phonogramme devient morphonogramme (c'est le cas de *en* dans *ennui*, gardant en toutes circonstances sa prononciation et sa graphie). Si l'on examine le segment *-ment* dans *longuement*, *devouement*, on doit y reconnaître au moins deux marques graphiques caractéristiques (*en* et *t*) rapprochant ce segment de *mental*, *mentalite*. Il présente donc, à un degré élevé, non seulement le niveau B (formateur d'adverbes et de substantifs) mais le niveau C (champ dérivatif), au même titre que le *en/e* de *chien*, *chienne*, *chiennerie*, ou le *ain/a* de *plain*, *plane*, opposé au *ein/ei/e* de *plein*, *pleine*, *plenitude*. Plus encore: si nous prenons à présent le mot *enjouement*, on ne peut éliminer le fait que *chacune* de ces trois syllabes conserve à l'écrit des éléments graphiques qui préservent sa «physionomie» sémantique: *en* (et non *an*), pref. + *joue* (thème verbal de *jouer*) + *ment* (morphèmes A–B–C). Ces trois syllabes constituent, comme les morphemogrammes du chinois, des macro-unités graphiques constructibles du mot.

9. *Logogrammes, reliquats étymologiques et historiques*

9.1. *Logogrammes*

Le *mot*, entité graphique par excellence, n'a pas manqué de recevoir lui aussi en français un certain nombre de «classificateurs sémantiques», tout comme on les trouve déjà dans les écritures les plus anciennes. Bien souvent, ce que l'on prend pour de simples reliquats étymologiques et historiques ont été ainsi «récupérés» par le système, et l'on peut se demander comment une caractéristique aussi flagrante de l'orthographe du français et des écritures en général a pu jusqu'ici être traitée avec une telle légèreté.

Présentons tout d'abord quelques chiffres (cf. Catach 1978, 62–65 et 6.1.). Les proportions relatives des différents niveaux de translation du français sont approximativement les suivantes: 1) *Phonogrammes*: 82 à 84% (dont graphèmes de base 87 à 88%); 2) *Morphogrammes grammaticaux*: 3 à 6% des unités en discours; 3) *Logogrammes*: 3 à 6% des mots; 4) *Lettres muettes*: 12 à 13% des unités en discours. «Sont incluses dans les lettres muettes: les consonnes doubles graphiques, *h* (sauf dans *ch*, *ph*), les voyelles et consonnes muettes non grammaticales, qu'elles marquent ou non un lien avec les dérivés» (Catach 1978, 65). Ce 1er sondage mériterait d'être repris et affiné avec notre analyse et nos possibilités actuelles, de façon d'une part à traiter comme ils le méritent les morphogrammes lexicaux, non distingués ici, mais aussi à préciser d'avantage les différentes catégories de lettres muettes. Quoi qu'il en soit, les mots classés comme *logogrammes* (tries sur une liste de 300 couples ou séries homophones, grammaticaux et lexicaux, parmi les plus courants), ne sont, comme on le voit, pas très nombreux: «Il s'agit le plus souvent de monosyllabes ou de mots très fréquents, et la fonction des logogrammes dans le système est de distinguer certains homonymes, une partie minime en réalité en regard de tous ceux qui existent dans le lexique et dans le discours. C'est là que la redondance [du système] est la plus élevée: c'est une solution qui, généralisée, reviendrait fort cher, et troublerait considérablement les mécanismes phonogrammiques généraux. C'est pourquoi ils doivent rester l'exception» (Catach 1973, dans Catach 1978, 56–57). Ces réserves ne devraient pas contribuer à nous détourner de l'analyse de ces procédés originaux, que la langue se donne parmi beaucoup d'autres pour lutter contre l'un des plus vastes problèmes de la communication orale et écrite, l'ambiguïté. L'*accentuation* (accent circonflexe en particulier), les *signes auxiliaires* (trait d'union, apostrophe) et surtout les *variantes graphiques* constituent des procédés qui doivent être considérés, dans la plupart des langues européennes et en français, non comme des "irregular translations" (Haas 1983, 20, → 27, 5.6.) des «anomalies» ou des «erreurs», mais des *moyens*, comme la répétition, la paraphrase, etc., de faire passer mieux et plus vite l'information, ex.: «l'Association des *mères* (ou *Maires*) de France». Bien entendu, *ancre* et *encre*, *car* et *quart*, *compte* et *conte*, *cou* et *coup*, etc., ne se trouvent que rarement dans le même contexte (bien que cela puisse se produire, voir Liste dans Catach 1980, 274–278). Mais ce n'est pas le cas pour *de* et *deux*, *la* et *là*, *a* et *à*, *ou* et *où*, *si* et *ci*, etc., comme le prouve la célèbre mésaventure de Figaro dans le *Mariage de Figaro*, discutant du sens des deux phrases suivantes à propos de Marceline:

- «... Je la payerai dans ce chateau, *ou* je l'épouserai ...».
- «... Je la payerai dans ce chateau, *où* je l'épouserai ...».

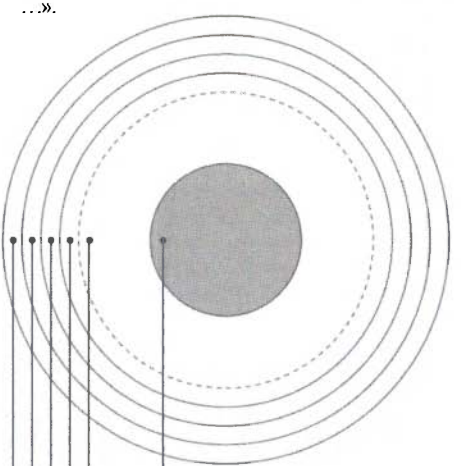

Fig. 1. Le plurisystème du français

9.2. Lettres étymologiques et historiques

Si l'on se représente l'ensemble du plurisystème du français comme une série de cercles (Catach 1973, in: Catach 1978, 55) dont le centre sera constitué par les phonogrammes, renforcés par un 1er cercle de morphogrammes, puis de logogrammes et d'idéogrammes (Fig. 1) on se retrouvera malgré tout avec, à l'extérieur, toute une série de reliquats véritablement non fonctionnels, sans utilité dans le système, et qui gênent fortement l'application des règles et la vision que l'on peut en avoir. C'est de toute évidence par là que devraient éventuellement commencer les ajustements rénovateurs, dans la mesure où ils sont encore possibles.

En dehors des *lettres étymologiques* finales ou internes bien connues (*six* à cause de *sex*, *voix* à cause de *vox*, *perdrix* à cause de *perdix*, etc., bien que seul le dernier mot, en fait, n'ait pas d'homonymes, et donc ne soit pas logogrammique), il faut signaler les grandes divisions étymologiques qui parcourent l'*ensemble* des procédés de transcription du français: *c*/*ç* à côté de *s*/*ss*, *en* [ã] à côté de *an*, *g*/*ge* à côté de *j*, *qu* devant *i* et *e* à côté de *c* [k], *xc*, *sc*, etc. (lettres venues du latin); *ch* [k], *rh*, *th*, *ph*, *y* grec (lettres prétendues grecques, que l'on retrouve même dans les mots arabes, comme *saphir*, *zéphir*, etc.). Parmi les lettres *historiques*, mentionnons non seulement le *h* de *huile*, *huis*, *huître* (OLEUM, OSTIUM, OSTREUM), l'*x* final après *au*, *eu*, *ou*, *eau*, parfois *oi* ou *i* (ex. *choix*, *prix*), mais l'ensemble des *consonnes doubles* et des *accents circonflexes*, dont la plupart n'ont plus rien de fonctionnel, sur *aucun* plan, et pourraient disparaître sans inconvénient. C'est ainsi, à notre avis, qu'il faudrait procéder, afin de réduire progressivement les énormes difficultés (souvent gratuites) de l'écriture française: commencer par le cercle *le plus extérieur* du système, c'est-à-dire ici les lettres *historiques*, qui n'ont même pas pour elles le répondant, lui-même discutable, de l'étymologie. L'accent circonflexe et les consonnes doubles devraient, selon nous, constituer cette première étape, et la réforme de notre temps.

10. Évolution et perspectives d'avenir

10.1. Évolution

En réalité, l'immobilité apparente du français, à l'écrit comme à l'oral, n'est en bonne partie, comme on pouvait s'y attendre, qu'une illusion.

Un collationnement portant sur 10000 unités lexicales, effectué dans trois dictionnaires de différents niveaux (Littré. Robert. Larousse, Catach 1971 et 1981, cités dans Catach 1978, 47–51) montre tout d'abord (surtout pour ces zones marginales que sont les archaïsmes, néologismes, mots composés, etc.) un grand nombre de *graphies différentes* selon les sources, nombre qui ne cesse de grandir. Cette nouvelle variabilité tient à plusieurs raisons: élimination des archaïsmes; diminution relative du fonds ancien (répertorié dans les dictionnaires normatifs comme celui de l'Académie française) par rapport aux stocks massifs de mots nouveaux (populaires, scientifiques, techniques, emprunts, etc.), absence de norme stricte pour ces derniers, effondrement des techniques traditionnelles de l'imprimerie, quasi-disparition des correcteurs, entrée directe des textes sur ordinateur, etc. Ces faits expliquent également la *variabilité de l'usage*, que les banques de données doivent accepter, et acceptent, grâce à des logiciels appropriés: des mots comme *kohol*, *koheul*, *khôl*; *kolkoz*, *kolkhoze*; *shāh*, *chāh*; *gniole*, *gnôle*, *gniaule*, *niaule*; *rancart*, *rancard*, *rencart*, *rencard*; *pagaye*, *pagaille*, *pagaïe*; *pot pourri* ou *pot-pourri*; *plasticage* ou *plastiquage*, etc. apparaissent aujourd'hui dans les médias sous plusieurs formes. L'Académie, les autorités linguistiques, impuissantes à endiguer ce flot montant, qui a porté le vocabulaire large du français de 100000 termes (Littré) à 600000 et même plus (TLF, *Trésor de la Langue Française*, Nancy), ont fait quelques concessions. Un effort a été fait pour aligner les variantes sur les graphies les plus simples pour certains *mots composés* (Conseil international de la langue française, cf. la banque de données ORTHOTEL, sur le Minitel) et régler certaines autres anomalies. Peu de choses en réalité, en comparaison de ce qu'il faudrait faire, de façon suivie et avec de gros moyens, non seulement pour rattraper des normes en retard de près de deux siècles, mais simplement pour fixer, avec une relative souplesse et une certaine efficacité, les centaines de milliers de mots nouveaux qui apparaissent constamment. Les exigences sociales, techniques, culturelles, pédagogiques en France, l'avancement des recherches en ce domaine, la libération des tabous parmi la jeunesse, et surtout les implications énormes de l'information et de la communication orale et écrite à l'heure actuelle (*industries de la langue*, *dialogue homme-machine*) devraient enfin être pris en compte, sous peine de connaître une crise culturelle grave dont le français, en tant que langue internationale, ne se relèverait sans doute pas. Tant pour les usagers que pour les exigences informatiques actuelles, pour la terminologie, la traduction automatique, le secteur tertiaire, etc., l'une des solutions nécessaires serait, à notre avis, de mettre en place une *politique intelligente de variantes*, éliminant les anciennes, en introduisant de nouvelles, dans les dictionnaires et les banques de données, de façon à rendre un peu de souplesse à un mécanisme normatif dangereusement paralysé.

10.2. Perspectives d'avenir

On parle beaucoup actuellement, en France, des rapports de l'orthographe et de l'informatique. Le passage automatique graphème/phonème a été à plusieurs reprises réalisé (cf. en particulier Catach 1984). Le passage inverse, phonème/graphème, est à l'ordre du jour, et une mise scientifique en règles est indispensable, avec une écriture comme celle du français, pour parvenir à la dictée à entrée orale (reconnaissance de la parole et passage automatique oral/écrit).

D'autres possibilités sont ouvertes: reconnaissance des formes de l'écriture individuelle après apprentissage, et frappe automatique; correcteurs de fautes, aide à la rédaction de textes; lecture optique et traitements (traductions par ex.) entièrement ou partiellement automatisés, à partir de cette lecture; édition scientifique sur

ordinateur; génération automatique de textes littéraires, etc. Pour toutes ces applications, la linguistique, et avec elle la science des systèmes d'écriture, sont fortement sollicitées. Les langages d'ordinateur ne sont pas autre chose, après tout, que des «écritures», systèmes de codes et signaux permettant non seulement d'entrer en communication avec la machine, mais de complexifier toujours plus les rapports entre les hommes. La connaissance sémiologique générale dont rêvait Saussure est à l'ordre du jour, et sans doute était-il nécessaire qu'il apparaisse un troisième grand système de signes, le logiciel de l'ordinateur, auprès des deux premiers, l'oral et l'écrit, pour que l'on puisse réfléchir efficacement sur les lois spécifiques de la communication humaine dans son ensemble. L'écriture a toujours été le champ d'investigation des secrets du langage. Sa mise en *règles* graphémiques, non seulement fonctionnelles mais, dans toute la mesure du possible, «génératives», c'est-à-dire *probabilistes*, la diffusion des connaissances déjà acquises, peuvent aider grandement à combler notre retard et suivre de plus près le rythme des perspectives offertes par un avenir qui est déjà du présent.

11. Bibliographie (→ 26 et 27)

Aslanoff, Serge, *Manuel typographique du russiste*, Paris, Institut des Études Slaves, 1986.

Barko, Ivan, *Contribution à l'étude de la ponctuation française au XVII^e siècle (problèmes de méthode – la ponctuation de Racine)*, in: Catach 1977, vol. 1, 59–126.

Beaulieux, Ch., *Observations sur l'orthographe de la langue française*, Paris, Champion, 1951.

Catach, Nina, *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance (Auteurs, Imprimeurs, Ateliers d'imprimerie)*, Genève, Droz, 1968.

Catach, Nina, *Orthographe et lexicographie*, 2 vol., Paris, Didier-Nathan, 1971/1981.

Catach, Nina (ed.), *La Ponctuation. Recherches historiques et actuelles*, 2 vol., Paris/Besançon, CNRS-HESO-GTM, 1977/1979.

Catach, Nina, *L'orthographe*, Paris, PUF, 1978 ([2]1982, [3]1987).

Catach, Nina, *L'orthographe française, Traité théorique et pratique*, Paris, Nathan, 1980.

Catach, Nina, *À propos de l'archigraphème*, Bulletin Liaisons-HESO 11 (1984), 17–27.

Catach, Nina, *L'écriture et le signe plérémique*, MLing 7:2 (1985), 55–71.

Catach, Nina, *The grapheme: its position and its degree of autonomy with respect to the system of the language*, in: Augst, Gerhard (ed.), *New Trends in Graphemics and Orthography*, Berlin/New York, de Gruyter, 1986, 1–10.

Catach, Nina, *New Linguistic Approaches to a Theory of Writing*, in: *Gurt 1986 Round Table*, Washington, Georgetown University, 1987, 162–174.

Catach, Nina/Meissonnier, Vincent/Jejcic, Fabrice, *La Phonétisation automatique du français*, Paris, CNRS, 1984.

Dell, François, *Les règles et les sons. Introduction à la phonologie générative*, Paris, Hermann, 1973.

Dubois, Jean, *Grammaire structurale du français*, vol. 1: *Nom et pronom*, Paris, Larousse, 1965.

Dufour, Marie Louise, *Le Tapuscrit, recommandations pour la présentation et la dactylographie des travaux scientifiques (sciences humaines)*, Paris, École des hautes études en sciences sociales (6^e section), 1971 ([2]1984).

Fuchs, Catherine (ed.), *Les types de relatives, études sémantiques*, Paris, Langages, 1987.

Gak, Vladimir, *L'orthographe du français, essai de description théorique et pratique* (éd. critique établie par l'auteur et I. Vildé-Lot), Paris, Selaf, 1985 ([1]1952).

Gelb, Ignace J., *A Study of Writing: The foundation of Grammatology*, Chicago, 1952 (trad. française: *Pour une théorie de l'écriture*, Paris, Flammarion, 1973).

Guillaume, Gustave, *Langage et Science du langage*, Québec, Presses de l'Université Laval/Paris, Nizet, 1964.

Haas, William, *Determining the Level of a Script*, in: Coulmas, Florian/Ehlich, Konrad (edd.), *Writing in Focus*, Berlin/New York/Amsterdam, Mouton, 1983, 15–29.

Husson, Albert, *Une approche graphique de la majuscule et son emploi dans l'imprimerie*, in: Catach 1977, vol. 1, 151–167.

Husson, Albert, *Un point d'orthographe typographique, le traitement des titres d'ouvrages*, Paris, Bulletin Liaisons-HESO 8 (1982), 31–39.

Hořejši, Vladimir, *Les graphonèmes français et leurs parties composantes*, ELA 8 (1972), 10–17.

Laufer, Roger, *Du Ponctuel au Scriptural (signes d'énoncé et marques d'énonciation)*, LFr 45 (1980), 77–87.

Lorenceau, Annette, *La ponctuation au XVIII^e siècle. L'effort de systématisation des grammairiens-philosophes*, in: Catach 1977, vol. 1, 127–149.

Lorenceau, Annette, *La ponctuation au XIX^e siècle – George Sand et les imprimeurs*, LFr 45 (1980), 50–59.

Martin, Robert, *Sur la définition du graphème*, in: *Études de langue et littérature françaises offertes à André Lanly*, Nancy, Université de Nancy II, 1980, 485–490.

Pulgram, Ernst, *The Typologies of Writing-Systems*, in: Haas, William (ed.), *Writing without Letters*, Manchester, Mont Follick sieries n° 4, 1976, 1–28.

Sampson, Geoffrey, *Writing Systems, a Linguistic Introduction*, London, Hutchinson, 1985.

Schane, Sanford A., *French Phonology and Morphology*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1968 ([1]1951).

Séguin, Hubert, *Le genre des adjectifs en français*, LFr 20 (1973), 52–74.

TCLP 2, *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves*, Prague, 1929.

Védénina, Ludmilla, *La triple fonction de la ponctuation dans la phrase: syntaxique, communicative et sémantique*, LFr 45 (1980), 60–66.

Nina Catach, Paris

296. Französisch: Flexionslehre

Flexion

1. Begriffliche Vorklärung
2. Flexion und gesprochene Sprache
3. Flexion und Sprachtypologie
4. Flexion und Sprachentwicklung
5. Artikel- und Pronominalsystem
6. Adjektivmorphologie
7. Verbalsystem
8. Verbalkategorien
9. Bibliographie (in Auswahl)

1. Begriffliche Vorklärung

Der Terminus *Flexion* ist vor allem in der Grammatik der klassischen Sprachen als Oberbegriff zu *Deklination*, *Konjugation* und *Komparation* geläufig, die grammatischen Darstellungen des modernen Französisch kommen jedoch weitgehend ohne ihn aus. Dies hat u. a. darin seine Ursache, daß das Französische nur ein relativ bescheidenes Inventar an flexivischen Elementen, die als „Endungen" an Wortstämme angefügt werden, zur Verfügung hat. Das Konzept der Flexion setzt den Begriff des Wortes voraus, Beschreibungsverfahren, die ohne den Wortbegriff auszukommen und ihn durch das *autonome Syntagma* zu ersetzen versuchen – wie z. B. Martinets *Funktionale Syntax* – haben auch den Terminus der Flexion aus ihrer linguistischen Nomenklatur gestrichen.

Als grammatische Kategorie steht die Flexion grundsätzlich im Gegensatz zur Wortbildungskategorie der Derivation, wenn auch ihre beiden Geltungsbereiche durch eine breite Übergangszone eng miteinander verbunden sind. «Les mots en *-ant* appartiennent-ils, dans le français contemporain, à la flexion verbale ou à la dérivation adjectivale?». Cf. zu den angedeuteten Abgrenzungsschwierigkeiten Dubois (1962, 3s.).

Der Begriffsumfang der Flexionskategorie unterliegt Schwankungen je nachdem, welcher Gegenbegriff als Bezugspunkt gewählt wird. Innerhalb der Sprachtypologie kann z. B. die Flexion in Gegensatz zur Agglutination treten und dadurch charakterisiert sein, „daß die Morpheme mit dem Lexem und auch untereinander verschmolzen (fusioniert, amalgamiert) sind" (Dauses 1985, 40).

Primär bezieht sich der Flexionsterminus auf *Wort*paradigmen. Bei Beschreibungen von Sprachen wie dem Französischen, das durch einen hohen Anteil an „analytischen Formen" charakterisiert ist (cf. 3.1.), wird es notwendig, die Betrachtung auch auf *Wortgruppen*paradigmen, an deren Zustandekommen z. B. Artikel, Pronomina oder Hilfsverben beteiligt sind, auszudehnen.

Entsprechend dem Saussureschen Grundsatz «formes et fonctions sont solidaires; ... [la morphologie] ne peut constituer une discipline distincte de la syntaxe» (1969, 186) wird neben der im Vordergrund stehenden äußeren Form auch die mit ihr verbundene Funktion den Gegenstand der folgenden Darstellung bilden.

2. Flexion und gesprochene Sprache

2.1. Schrift und Lautung

Da das französische Schriftsystem nicht nur Einheiten der zweiten Gliederungsebene abbildet (phonographisches Prinzip), sondern zusätzlich auch zahlreiche Informationen zur ersten Gliederungsebene vermittelt (ideographisches Prinzip), ist es im Französischen im besonderen Maß notwendig, zwischen Lautung und Schrift zu unterscheiden. Da sich ferner die ideographischen Informationen häufig auf grammatische Einheiten beziehen und aus historischen Gründen vor allem die Endungsmorphologie betroffen ist, ergibt sich die Notwendigkeit, zwischen einer *flexion phonique* und einer *flexion graphique* zu trennen (Catach 1980).

2.2. Flexion phonique *vs.* flexion graphique

2.2.1. Zur Forschungsgeschichte

Die Gegenüberstellung von lautlicher und schriftlicher Morphologie bildet ein Lieblingsthema der deutschen Forschung der siebziger Jahre, die unter dem hauptsächlichen Einfluß von Bally, Martinet und Dubois stand. Ein wesentliches Ereignis stellt das Erscheinen von Ludwig Sölls *Gesprochenes und geschriebenes Französisch* dar (1974). Im Gegensatz zur mehrdeutigen Verwendung des Begriffs *gesprochen* tritt L. Söll für die hilfreiche begriffliche Trennung zwischen *code phonique* und *code parlé* ein, eine Anregung, die jedoch in Frankreich weniger Beachtung gefunden hat.

Die Differenzierung zwischen Schrift und Lautung ist keine methodische Errungenschaft der Gegenwart, sondern in der morphologischen Beschreibung seit langem üblich. Die Forschungstradition reicht weit ins vergangene Jahrhundert zurück (cf. Gougenheim 1934, Hausmann 1975).

2.2.2. Die Anwendungsfelder

Die Standardbeispiele für eine Beschreibung der *morphologie phonique* beschränken sich auf einen begrenzten Kanon von Phänomenen: die Numerusmarkierung des Substantivs (u. a. Eschmann 1976), die Genusmarkierung des Adjektivs (u. a. Rothe 1974), die Personenmarkierung beim Verbum (immer wieder am Präsensparadigma von *chanter* exemplifiziert; detailliertere Darstellungen sind selten, cf. Price 1971, 176s. und 179s.), der *accord du participe passé* (Tănase 1976). Das für alle genannten Fälle gemeinsame Ergebnis besteht darin, daß die phonische Endungsmarkierung zahlenmäßig weit hinter der graphischen